This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1. Greece, Modern - Hist., 1830-
2 ~~Capodistria, Jean~~
Kapodistrias, Ioannis Antonios.

BVO

Pellion

LA GRÈCE

ET

LES CAPODISTRIAS

PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE.

Paris.—Imp. de Cosse et J. Dumaine, rue Christine, 2.

3413

LA GRÈCE

ET

LES CAPODISTRIAS

PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE

DE 1828 A 1834

Par le Général de division PELLION.

L'avenir du royaume grec est dans sa marine marchande et son commerce.

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE.

J. DUMAINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR DE L'EMPEREUR,

RUE ET PASSAGE DAUPHINE, 30.

1855

EXE.

PUBLIC LIBRARY

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
858288 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1936 L

AVANT-PROPOS.

L'état politique de la Grèce pendant l'occupation française de 1828 à 1834, étant généralement peu connu, j'ai pensé qu'il serait utile de combler cette lacune de notre histoire contemporaine. Je n'ignore pas combien il est difficile de parler des événements de son temps, alors que toutes les passions sont en jeu et la plupart des acteurs encore vivants; mais j'espère que le lecteur reconnaîtra promptement que m'attachant à la vérité historique seule, je raconte et apprécie les faits dont j'ai été le témoin avec indépendance, et toujours avec la plus grande impartialité.

L'émancipation de la Grèce est un des événements les plus marquants du XIXe siècle. Elle fut à la fois

l'expression de la sympathie des peuples d'Occident pour une cause qui semblait être celle de la civilisation, et de l'intérêt que les gouvernements de France et d'Angleterre mettaient à affranchir les populations helléniques du protectorat exclusif de la Russie.

Il est bien reconnu maintenant que c'est aux efforts persévérants de ces deux nations que la Grèce doit son entière indépendance : indépendance assurée malgré le mauvais vouloir constant et l'opposition ostensible ou secrète du cabinet de Saint-Pétersbourg. Et cependant, dans la guerre qui vient de mettre fin au long repos de l'Europe, les Hellènes, entraînés par le parti russe (1), ont momentanément séparé leur cause de celle des puissances occidentales. Les intrigues de ce parti ont encore triomphé dans ce malheureux pays, qui tant de fois en fut la victime.

Il serait vraiment permis de désespérer de ce peuple, d'ailleurs si intelligent, lorsqu'on voit les artifices de la politique moscovite obtenir des succès à Athènes et y faire encore des dupes. On a le droit de s'étonner d'y trouver admis en principe, ce rêve du rétablissement de l'empire byzantin par la Russie : comme si les czars

---

(1) Les partisans de la Russie, à la tête desquels ont été les Capodistrias, étaient désignés en Grèce sous le nom de *nappistes*.

n'avaient d'autre ambition que celle de placer le bandeau impérial des Comnènes sur le front d'un prince de la maison de Bavière.

La possession de Constantinople par les Hellènes serait non-seulement le tombeau de leur indépendance, mais encore celui de la nationalité que tous les peuples de religion grecque ont conservée sous la domination musulmane. La Russie n'est pas aussi imprévoyante que la Porte, ni surtout d'aussi facile composition ; elle efface toutes les nationalités qu'elle absorbe, absorbe tout ce qui est à sa portée, et convoite tout ce qu'elle croit hors d'état de lui résister.

Si les actes du cabinet de Saint-Pétersbourg ne suffisaient pas pour le prouver, les révélations de sir W. Seymour ne permettraient aucun doute à cet égard. Elles font connaître qu'à plusieurs reprises, le czar a déclaré formellement qu'il ne souffrirait pas le rétablissement d'un empire de Byzance, ni l'agrandissement du royaume grec. Qu'il ait assuré le contraire à Athènes, c'est très-possible, et même très-probable, car l'usage de la politique russe est d'affirmer souvent l'opposé de ce qu'elle pense.

Pour être juste envers les populations grecques, il faut donc tenir grand compte des intrigues incessantes qui les agitent depuis plus d'un siècle, et de l'action de ces intrigues sur des hommes étrangers aux considéra-

tions de la politique européenne, et habitués depuis quatre cents ans à ne voir dans les Turcs que des ennemis et des oppresseurs. Ces populations sont encore sous l'impression des événements de 1827 et 1828, cet éclatant contraste de la politique actuelle. Elles n'admettent pas que la Croix et le Croissant puissent avoir jamais des intérêts communs. On leur a dit qu'il s'agissait de leur délivrance, et elles se sont laissé persuader, sans doute, que pour elles on livrerait une autre bataille de Navarin.

L'intérêt de l'empereur Nicolas pour la Grèce est de la même nature que celui que portait la Russie à la Pologne, au khan de Crimée, et à tant de peuples qu'elle a annihilés, et dont les princes sont morts de misère ou figurent sur le nobiliaire de Moscou.

Cette politique de la Russie, plus dangereuse que la force de ses armes, vient enfin de réveiller l'Occident, lorsque déjà elle l'entraînait insensiblement dans sa sphère d'action. Si la léthargie de la vieille Europe se fût prolongée, elle se serait trouvée asservie !

Heureusement pour elle, l'état des esprits est bien différent de ce qu'il était du temps de Pierre le Grand. Aujourd'hui, des rapports faciles et fréquents, des intérêts communs, ont formé une espèce de famille des peuples civilisés, et rendent plus incertains les

calculs machiavéliques d'un autre âge. Chez ces peuples, les idées positives sont dominantes, et les droits réciproques sont trop bien compris pour qu'il appartienne à un prince ambitieux de menacer impunément tant d'intérêts réunis, ou à un prince faible de ne pas les défendre. Plus que jamais, les souverains sont les représentants des intérêts nationaux et doivent suivre leur impulsion, sous peine de révolution. C'est là la véritable sauvegarde de l'Europe et le lien qui a réuni spontanément la France, l'Angleterre et les populations germaniques à la cause du sultan, qui représente aujourd'hui l'intérêt commun : la prospérité du commerce et de l'industrie des uns, l'indépendance politique de tous. Voilà pourquoi ces nations, faisant taire tout à coup de vieilles inimitiés et des rivalités séculaires, se donnent la main pour repousser une agression menaçante. C'est une ère nouvelle ! Il n'y a désormais de salut, pour les peuples, que dans l'état de progrès, et pour les gouvernements, que dans leur habileté à tirer parti de la direction des esprits et des besoins de leur époque. En employant à des préparatifs de guerre les années que les autres empires ont consacrées au travail, la Russie a moins fait pour son avenir que si elle eût cherché sa puissance dans le perfectionnement de son industrie, de son administration et de toutes ses institutions. Il en est résulté qu'elle a une armée brave, nombreuse, disciplinée,

mais difficile à mouvoir, difficile à nourrir, parce qu'elle est mal administrée et que les ressources financières ne sont pas en rapport avec le chiffre de son effectif; en sorte que cette armée, si pleine de vie lorsqu'elle est sédentaire, est destinée, lorsqu'il faut agir, à perdre plus d'hommes dans les longues marches et dans les hôpitaux mal pourvus, que sur les champs de bataille. Une bonne administration est d'autant plus indispensable à la Russie, qu'elle manque de concentration, et que pour devenir agressives, ses forces ont des distances énormes à parcourir.

Ce côté faible de la puissance russe ne peut avoir échappé à son gouvernement, et c'est là, sans doute, la source de ses nébuleuses intrigues politiques et des exagérations par lesquelles il cherche incessamment à donner le change sur sa force réelle. L'organisation des ressources considérables qui résultent de la prospérité de l'industrie et d'un large développement commercial permet, au contraire, aux nations occidentales, d'entretenir des armées permanentes, des flottes nombreuses. Leur mode d'administration, leur concentration, l'appui réciproque que se prêtent des forces de terre et de mer, donnent le moyen de les faire mouvoir avec une extrême facilité et de multiplier leur action.

A ces avantages se joignent un état financier en rap-

port avec les besoins, et des soldats qui sont aussi préparés aux fatigues que les soldats russes, car la civilisation par le travail, loin d'amollir les âmes, les retrempe

Dans ces conditions, l'ennemi le plus redoutable de l'Europe est la discorde. Sous ce rapport, la Russie est à craindre. C'est par la discorde qu'elle a toujours préparé ses envahissements; son histoire en fait foi. Les populations grecques doivent à cette politique tous les maux qu'elles ont subis depuis un siècle. Et cependant, pour arriver à la prépondérance qui semble être le but du gouvernement russe, d'autres moyens lui étaient offerts et semblaient lui avoir été assignés par la Providence : sa mission était de servir de lien entre la civilisation et la barbarie, en appelant à participer aux bienfaits de cette civilisation les nombreuses populations qui occupent l'Asie centrale jusqu'aux frontières de la Chine; elle eût ainsi fondé plus sûrement sa puissance, qu'en agitant le monde entier par ses intrigues.

Les czars, en initiant aux arts de l'Europe ces populations qui en sont aujourd'hui les tributaires, pouvaient préparer leur domination sur une grande partie du globe. L'espace leur appartenait, et cette marche civilisatrice était facile et glorieuse. Ils ont préféré menacer l'Occident dans ses plus chers intérêts, en se

disposant à la conquête de Constantinople par la formation, contre la foi des traités, d'une formidable flotte de guerre dans la mer Noire; en entravant le débouché commercial de l'Allemagne par la possession des bouches du Danube, fortifiées sous prétexte d'établir une quarantaine, etc.

Les populations grecques n'ont pas été en dehors de ce programme politique du cabinet de Saint-Pétersbourg. La connaissance des intrigues incessantes employées pour les agiter pendant l'occupation française de 1828 à 1834, fera mieux apprécier ce qui s'est passé en 1854; elle jettera un jour nouveau sur les mesures que depuis si longtemps la Russie a prises pour amener la ruine de la Turquie et sa propre domination, en ne paraissant animée que du désir de protéger les chrétiens grecs.

La conduite de la Russie, en Grèce, met aussi en évidence un fait qu'il est bon de constater : c'est que sa politique a toujours employé les moyens révolutionnaires pour arriver à son but. Son histoire, au reste, le prouve. Il n'est peut-être pas une seule de ses conquêtes qui n'ait été préparée par l'excitation à la discorde ou à la révolte.

Il y a loin de là à l'assertion du parti russe, en Prusse principalement, qui prétend que le czar est le représentant suprême, le seul soutien du parti conser-

vateur, anti-révolutionnaire, et de l'ordre public en Europe. Comme on ne peut pas supposer l'ignorance, on doit croire qu'il y a aveuglement ou mauvaise foi dans une semblable assertion.

LA GRÈCE

ET

LES CAPODISTRIAS

PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE

De 1828 à 1834.

CHAPITRE Ier.

La Grèce avant 1821.

Coup d'œil sur les populations grecques avant 1821.—Le patriarche de Constantinople, chef de l'Église et de la nation.— Le grand synode. — Concessions accordées par les sultans après la conquête.— Conseils municipaux.— Familles distinguées du Péloponèse, de la Livadie et des îles. — Des armatolis et des klephtes. — Évaluation des populations. — Grecs insulaires ; leur richesse et leur patriotisme.— Des cultivateurs.— Des bergers nomades. — Marchands et artisans des villes.— Du Maïna, divisé en capitaineries. — Les pyrgos. — Guerres fréquentes entre les capitaines. — Neutralité des femmes.— Le fusil est un moyen d'existence dans le Maïna. — Mœurs des Maïnotes. — Des cacovouniotes, ou mauvais montagnards.—Ils se prétendent descendants des Spartiates. — La récolte des cailles. — Du pays qui fut le théâtre de la guerre. — Des forteresses turques. — Les Grecs de Constantinople sont indispensables aux sultans.—Ils en obtiennent de nouvelles libertés. — Conduite de la Russie en Grèce. — Ses intrigues et sa politique.— Rhiga.— L'hétairie, en 1805, s'appuie sur le nom de Napoléon ; sur celui de l'empereur

Alexandre, en 1815.—Ali-Pacha appelle aux armes les klephtes rouméliotes. — Les tribus de Souli et les montagnards de l'Olympe et du Pélion prennent aussi les armes.

Avant d'examiner dans les différentes phases de leur existence politique, les populations grecques qui ont été rendues à l'indépendance, il convient de jeter un coup d'œil sur leur situation avant l'insurrection de 1821. Cet examen ne sera pas sans intérêt.

Sous la domination turque, les Grecs de la Morée et des îles, comme tous ceux qui étaient répandus dans le reste de l'empire ottoman, étaient officiellement désignés sous le nom de *rayas* (1). C'était un peuple à part, mais un peuple sans patrie. Ce fut pour en conquérir une qu'il prit les armes en 1821.

Sous le nom générique d'*Hellènes*, on comprenait plus particulièrement les habitants du Péloponèse, de l'Attique et des autres contrées qui forment aujourd'hui le royaume grec (2).

Il serait superflu de discuter l'origine des Hellènes. La généralité des savants anglais et allemands pensent que les Grecs d'aujourd'hui sont

---

(1) *Viaaya* (pluriel arabe) signifie *des troupeaux*. Dans le langage officiel, on désigne sous ce nom tous les sujets du sultan, musulmans ou non-musulmans, sans exception; mais dans la langue usuelle, on qualifie plus particulièrement ainsi les sujets non-musulmans : chrétiens, israélites, etc.

(2) On ne s'occupe spécialement ici que des provinces continentales ou des îles qui forment ce royaume.

les vrais descendants des anciens Hellènes; leur langue, au besoin, serait une preuve de leur antique extraction. Cependant, tant de peuples subjuguèrent tour à tour leur pays, qu'en général le type primitif a dû, sinon disparaître, du moins être fort altéré. On peut considérer la population actuelle comme une agglomération d'Albanais, de Bulgares, de Valaques, mêlés aux peuples d'origine hellénique (1). Malgré ce mélange, si l'on tient compte de l'immense influence du climat, on ne sera point étonné des traits de ressemblance qui existent entre les Grecs modernes et les anciens Hellènes. Les somptueux portiques ont été remplacés par de simples demeures; mais la finesse d'esprit, la légèreté de caractère, cette versatilité si connue et le goût du luxe qui distinguaient les Athéniens, se font encore remarquer chez leurs successeurs. La guerre qu'ils ont soutenue pour leur indépendance, prouve qu'ils ont aussi conservé l'amour de la patrie et de la liberté qui animait les soldats de Miltiade et de Thémistocle. Les Grecs forment donc comme autrefois un peuple à imagination vive, susceptible d'entraînement et propre aux grandes choses. Si un gouvernement éclairé sait tirer parti de ces élé-

(1) Dans les îles surtout, on trouve des familles d'origine française. De la domination vénitienne, il reste de nombreuses fortifications.

ments et développer leur civilisation par des institutions convenables, il effacera promptement les stigmates de l'esclavage musulman, et le royaume grec, admirablement placé pour le commerce, pourra acquérir des richesses qui lui donneront de l'importance politique; il deviendra un foyer de lumière pour des populations de même extraction. C'est là un beau rôle, digne de l'origine de ce peuple.

Au temps de la conquête, des concessions qui portent le cachet d'une inconcevable imprévoyance de la part des sultans, ont puissamment contribué au maintien de la nationalité, et par suite à la régénération des Grecs. L'intolérance religieuse et l'absence d'intérêts communs s'opposant à toute fusion entre les conquérants et les peuples conquis, ils restèrent les uns et les autres sur le pied de deux armées en présence, qui n'attendent qu'une occasion favorable pour rompre la trève et reprendre les hostilités.

Mahomet II, après la prise de Constantinople, reconnut le patriarche de cette capitale comme chef de l'Église et de la nation grecque. Ce dignitaire devint alors l'intermédiaire obligé et responsable entre les vainqueurs et les vaincus.

Plus tard, on sentit la nécessité de régler l'autorité arbitraire du patriarche, de déterminer les attributions du clergé, de réformer l'administration des finances, et de fonder au sein de l'Église, en la ramenant à son esprit primitif, une sorte de gouvernement représentatif. Ces idées justes

et profondes amenèrent la formation d'un synode.

Le grand synode, d'abord fort nombreux, fut, en 1764, composé définitivement de huit archevêques métropolitains résidant à Constantinople, réunis à des notables choisis parmi les fonctionnaires, les négociants et les bourgeois. Cette assemblée fut investie du droit d'élire le patriarche.

Cette institution et les règlements qui s'ensuivirent furent confirmés par des diplômes de la Porte.

Le patriarche, en sa qualité d'archevêque de Constantinople, était le grand-juge des Grecs qui habitaient cette ville, comme tous les évêques l'étaient des Grecs domiciliés dans leurs diocèses. Il était assisté dans ces fonctions par un synode particulier, qui siégeait deux fois par semaine pour juger les affaires civiles, et quelquefois même les affaires criminelles. Il avait des prisons.

Comme chef de l'Église, il était le président-né du grand synode, qui était l'autorité nationale suprême. Les jugements prononcés par les évêques ou les métropolitains dans leurs diocèses, pouvaient être revisés et annulés par le grand synode. C'était uniquement par déférence et par respect volontaire, que les sentences émanées du patriarche et de son synode particulier n'étaient pas portées en appel devant le grand synode; mais, pour répondre à cette condescendance, le patriarche avait soin de le consulter dans les affaires graves.

Ces concessions faites par les sultans aux sommités de la hiérarchie ecclésiastique, n'étaient pas les seules qui fussent accordées aux Grecs : des immunités et des concessions d'un autre genre, des relations plus profitables avec les maîtres, avaient suivi les premières. De ce nombre étaient la place de premier drogman de la Porte, chargé de la négociation des affaires étrangères, et celle de représentant des Grecs insulaires près du capitan-pacha. Ces deux places, fort lucratives, servaient d'échelon pour arriver au rang d'hospodar de Valachie ou de Moldavie, qui était le *nec plus ultrà* de la fortune d'un raya.

Ces positions élevées étaient réservées aux familles fanariotes (1), qui constituaient dans la capitale la première classe de la nation grecque.

Dans les provinces, les notables ou primats composaient, non pas une noblesse, mais une classe distinguée; c'étaient les chefs de familles plus ou moins anciennes, jouissant d'une grande influence. Dans chaque district ou éparchie, ils formaient une espèce de conseil municipal, et s'occupaient, pour le gouvernement turc, de la répartition et de la perception de l'impôt. Cette autorité locale avait de profondes racines dans les mœurs et les habitudes des Grecs. Les Turcs la respectèrent constamment.

---

(1) Ainsi nommées parce qu'elles habitaient un quartier de Constantinople appelé *le Fanar*.

Toutes ces concessions, et d'autres également importantes, devaient contribuer à la conservation de la nationalité grecque et préparer sa renaissance; elles témoignent de l'imprévoyance du gouvernement turc autant que de ses préjugés. Les vainqueurs ne connaissant ni les mœurs, ni les usages, ni les lois du pays, n'étaient pas en état d'administrer leur conquête. Ils furent donc obligés d'avoir recours aux notables. Ceux-ci tirèrent habilement parti de cet état de choses au profit d'une autorité qui survivait ainsi à la ruine de leur patrie, et profitèrent de l'ignorance de leurs oppresseurs pour obtenir le plus de priviléges possibles. Dans le but de protéger l'existence de leurs concitoyens et de travailler à leur indépendance, ils s'efforcèrent d'augmenter sans cesse leur influence dans la direction des affaires abandonnées aux conseils municipaux.

Ces conseils se signalèrent souvent par des actes de justice, de sagesse et de patriotisme. Mais souvent aussi les primats, au lieu d'être les plus fermes défenseurs du peuple contre les exactions des Turcs, descendirent au rôle d'oppresseurs de leurs compatriotes, et servirent les passions des maîtres pour se maintenir dans leurs bonnes grâces; la plupart, il est vrai, ne se résignèrent à jouer ce rôle que pour conserver un crédit nécessaire à la régénération de leur patrie. Pendant la guerre de l'indépendance, un assez grand nombre de primats, moins désintéressés que ces derniers, se sont montrés avides

d'autorité et de richesses ; privés des avantages qu'ils s'étaient promis de l'expulsion des Ottomans, et ne pouvant former une haute aristocratie pour hériter du pouvoir, ils ont causé de fréquents embarras.

Plusieurs familles distinguées méritent d'être mentionnées plus honorablement ; elles avaient acquis dans leurs provinces un grand ascendant par un généreux et ancien patronage. On peut citer parmi elles les Conduriotti et les Tombasis, d'Hydra ; les Bottasis, de Spezzia : les Notaras, de Corinthe ; les Germanos et les Thanos Conacarès, de Patras ; les Mavromichalis, de Maïna ; les Mogapani, de Xéroméron ; les Zacharittras et les Vlacos, d'Athènes ; les Logothelis Giannaki Philones et les Nakos, de Livadie ; les Sissini, de Gastouni, et autres.

Le patriotisme éclairé de ces familles ne s'est jamais démenti ; elles furent les premières à soulever le peuple au nom de la religion et de la nationalité.

Sous le gouvernement de la Porte, les Grecs, et principalement ceux de l'Archipel, formaient la plus grande et la meilleure partie des équipages de la flotte ottomane, mais ils restaient dans les rangs subalternes. Ils n'étaient point appelés à servir dans l'armée de terre. Cependant, conformément à d'anciennes capitulations, il y avait dans différents cantons de la Grèce une milice légère peu nombreuse, composée de chrétiens et chargée de la police locale. Ces miliciens s'ap-

pelaient *armatolis* et jouissaient de l'exemption des impôts ; leurs commandants, également chrétiens et portant le titre de capitaine, étaient à la disposition absolue des autorités grecques du district. Dans quelques localités, les capitaines d'armatolis exerçaient leurs fonctions avec une certaine indépendance ; en vertu de droits particuliers, ils devaient protéger l'administration des notables, et le canton était affranchi de la présence des Turcs. Comme il arrivait souvent que ceux-ci violaient les capitulations et tentaient de se défaire des capitaines influents, ces derniers se réfugiaient dans les montagnes, où d'autres mécontents ne tardaient pas à les rejoindre. Tous juraient sur la croix de ne plus se quitter, et se donnaient le nom de frères ; c'est ainsi que se formèrent les klephtes, si renommés avant et depuis la guerre de l'indépendance. Mis hors la loi par les Turcs, sans cesse les armes à la main, vivant de peu et jouissant d'une rude liberté, ils harcelaient continuellement les tyrans de la Grèce, tandis que leurs concitoyens vivaient dans les transes de l'esclavage et languissaient dans la mollesse. Poussées quelquefois par la nécessité, ces bandes armées descendaient des hauteurs de l'Olympe, du Pinde, du Parnasse, de l'Agrapha ou du Xéroméron, portaient la terreur jusqu'au sein des villes les mieux peuplées et les mettaient au pillage. La passion de ces hommes pour la vie aventureuse est un trait caractéristique ; les pachas ne purent jamais les soumettre. C'est par

eux que l'usage des armes fut conservé en Grèce ; leur existence était une protestation nationale contre une domination abhorrée.

Les mœurs des klephtes, leur costume, leur manière de combattre et de délibérer, aussi bien que leur jactance et leur présomption, avaient un rapport frappant avec ce que nous ont transmis les antiques traditions grecques. Ces repas où des moutons entiers étaient préparés et dépecés par les chefs eux-mêmes, où la coupe de vin circulait à la ronde, rappelaient les coutumes des héros d'Homère. Leurs exploits, objet de l'admiration générale, étaient célébrés par des chants guerriers, et par des danses armées semblables à celles des soldats de Pyrrhus.

Les montagnes de la Roumélie (1) étaient le théâtre principal des combats des klephtes et leur retraite habituelle ; la Morée en comptait fort peu, et cette circonstance a agi sur les différences que l'on remarque dans le caractère des habitants de ces deux provinces.

Ainsi, sous le gouvernement turc, le haut clergé et les fanariotes jouissaient de l'influence politique à Constantinople ; mais l'autorité du sultan une fois méconnue par la Grèce insur-

---

(1) On n'entend pas ici par *Roumélie* tout ce que nos géographes nomment ainsi, mais seulement la partie du continent grec qui s'étend de l'isthme de Corinthe à la Macédoine et à l'Épire. Les guerriers que, dans la guerre de l'indépendance, on a appelés *Roumélioles*, étaient fournis par cette contrée.

gée, la prépondérance devait naturellement échoir aux primats locaux, puissance territoriale et populaire, ainsi qu'aux capitaines de klephtes et d'armatolis, qui étaient les notabilités militaires dans les provinces.

Les populations grecques qui se soulevèrent contre les Turcs différaient de mœurs, d'usages et de caractère. Elles se distinguaient en insulaires, Moraïtes et Rouméliotes, et s'élevaient approximativement à 1,600,000 âmes; la population musulmane en comptait à peu près 1,200,000, ce qui faisait environ 2,800,000 habitants, répartis sur un territoire qui aurait pu en nourrir facilement deux ou trois fois autant. Les Turcs ayant toujours été en petit nombre dans les îles de l'Archipel, les insulaires s'étaient peu à peu soustraits à la juridiction de la Porte, et se gouvernaient par leurs conseils municipaux, d'une manière presque indépendante (1).

Les rapports fréquents de ces insulaires avec la France et l'Italie, les avaient plus rapprochés de la civilisation européenne que les Grecs du continent. On trouvait chez eux une amélioration remarquable dans la construction et l'ameublement des maisons, et dans toutes les commodités de la

(1) Chaque année seulement, le capitan-pacha faisait avec sa flotte une tournée dans l'Archipel, pour y percevoir la capitation et les autres impôts par l'intermédiaire d'un interprète chargé de toutes les relations des îles avec la Porte.

vie. Ils étaient généralement plus instruits, et leur industrie avait fait plus de progrès.

Le caractère, les mœurs, les usages des habitants des îles participaient de ceux des diverses nations avec lesquelles ils étaient en contact. Il s'y trouvait des Albanais, des descendants des Génois et des Vénitiens; à Syra, à Santorin, à Tine, à Naxos, il y a plusieurs familles nobles, dont l'origine remonte aux Croisades, qui portent des noms historiques français ou italiens, parlent la langue maternelle de leurs ancêtres et suivent le rit latin.

Les insulaires s'adonnaient presque tous au commerce et à la navigation; ils étaient, en général, excellents marins. Les Hydriotes, les Spezziotes, les Ipsariotes, les Galaxidiotes, tenaient le premier rang parmi eux, et se sont fait remarquer par leur patriotisme dans la lutte contre les Turcs; mais leurs rivalités de commerce laissèrent des traces même pendant la guerre de l'indépendance, et n'ont jamais pu s'effacer entièrement. Spezzia et Ipsara ont dû leur prospérité à leurs institutions municipales et au bonheur qu'elles eurent d'échapper au déplorable système commercial de la Porte, système tellement absurde, que les seules localités qui s'en étaient affranchies purent prendre leur essor, et étendre leurs relations commerciales dans la mer Noire et dans toute la Méditerranée.

Pendant la dernière guerre maritime, les hardis navigateurs d'Hydra, de Spezzia, d'Ipsara,

allaient continuellement de la Macédoine, de l'Asie ou de l'Égypte, sur les côtes de France et d'Italie, avec des chargements de coton, de céréales, etc. Ils acquirent ainsi des richesses qui devaient, plus tard, contribuer puissamment à l'affranchissement de la Grèce (1).

Les habitants d'Hydra, de Spezzia et d'Ipsara se composaient principalement de marins et d'armateurs. Des intérêts communs et des services réciproques avaient établi entre les riches et les pauvres un patronage dont l'action fut très-sensible pendant la guerre.

Les autres îles de l'Archipel, plus fertiles, comptaient aussi plus de cultivateurs et moins de marins. Elles prirent une moindre part à l'insurrection.

Dans le Péloponèse, les primats grecs s'étaient emparés de la direction des affaires et rendus indispensables au pachas, qui les redoutaient à cause de leurs intrigues à Constantinople. Souvent ils

---

(1) Les sacrifices qu'Hydra et Spezzia ont faits pendant la guerre, les ont replongées dans un état de malaise qu'a augmenté pour Hydra sa résistance au gouvernement de Capodistrias; de telle sorte qu'à cette époque, un grand nombre de ses marins furent obligés d'aller servir sur les flottes turques et égyptiennes, qu'ils avaient si vaillamment combattues quelques années auparavant. Syra, au contraire, ville nouvelle, formée en majeure partie des débris des populations de Scio et d'Ipsara, a pris un développement considérable et est devenue le centre du commerce de l'Archipel. Depuis la paix, Égine, Paros, Salamine, etc., ont acquis une importance commerciale qu'elles n'avaient pas avant.

opprimaient leurs compatriotes plus que ne le faisaient les Turcs eux-mêmes.

Tout le Péloponèse, à l'exception de la presqu'île de Maïna, était soumis aux Turcs. Quelques familles seulement, celles des Zacharias, Cephalos, Petmezas, Nicetas, Anagnostaras et Colocotroni, défendirent pendant quelque temps leur indépendance dans les montagnes, se retirèrent ensuite dans les îles Ioniennes et y prirent du service. Le reste des Moraïtes, mélange d'Albanais, de Valaques et d'autres races, se livrait à l'agriculture et au commerce.

Les habitudes et l'éducation des différentes classes offraient un contraste frappant. A côté de la simplicité rustique et de l'ignorance des campagnards, se montrait le luxe presque européen des primats, qui quelquefois possédaient une instruction remarquable. Le génie entreprenant des marchands et des marins de cette province ne le cédait pas à celui des insulaires.

Les bergers nomades parcouraient le pays avec leurs chèvres innombrables, et, selon les saisons, occupaient les montagnes ou descendaient dans les plaines qui bordent la mer. Toujours campés sous des tentes de poil de chèvre, vivant de lait et de pain de maïs cuit sous la cendre, ils menaient une existence encore plus rude et plus sauvage que les autres montagnards. Comme eux ils étaient braves, actifs et hospitaliers.

Dans les localités peu fertiles, et qui n'exci-

taient pas la cupidité des Turcs, la plupart des cultivateurs possédaient des terres; mais dans les plaines, et surtout dans celles de la Messénie, de la Corinthie, de l'Argolide, le paysan ne devenait pas propriétaire. Les terrains fertiles appartenaient aux musulmans et aux principaux primats. Les cultivateurs étaient désignés sous le nom de *vlachi* (1). Quoiqu'ils n'eussent pas le courage et la fierté de l'homme des montagnes, ils menaient une vie dure et laborieuse. Malgré leur rusticité, c'était ce qu'il y avait de mieux dans la population, dont ils formaient la base. Exposés sans cesse aux mauvais traitements des Turcs et souvent aux exactions des primats, ils étaient religieux, sobres et patients. Une longue habitude de souffrance les avait rendus indifférents à presque tous les événements de la vie.

Les marchands et les artisans n'avaient pas la rudesse des campagnards, mais ils étaient infiniment plus corrompus. Réunis dans les villes, en butte aux avanies des musulmans, les nécessités de leur position avaient engendré des vices. Ne pouvant pas même compter sur la protection de leurs chefs, ils n'avaient d'autre ressource que la ruse pour échapper à la ruine et quelquefois à la mort (2).

---

(1) Les cultivateurs des plaines de la Roumélie et de la Morée sont d'origine valaque.

(2) Patras, Calamata, Pyrgos, Corinthe, étaient les principaux entrepôts du commerce de la Morée.

Dans les pays montagneux de la Roumélie, ou Grèce continentale, des populations ignorantes, mais fières et intrépides, avaient toujours défendu contre les Turcs une sauvage liberté. Leurs mœurs, comme celles des anciens Grecs, offraient un mélange de simplicité, de violence, de brigandage et d'hospitalité. Ces peuplades, de race hellénique, réfugiées dans les gorges du Pinde, de l'Olympe, du Parnasse, du Xérométon et de l'Agrapha, parlaient la langue avec plus de pureté que dans tout le pays envahi. Les hommes avaient la beauté régulière et la physionomie spirituelle de leurs ancêtres. Présomptueux, hautains, susceptibles de sentiments élevés, ils étaient beaucoup plus belliqueux, mais aussi plus ignorants que les Moraïtes vieillis dans l'esclavage. Habitués dès l'enfance au métier des armes, qu'ils préféraient à tout autre, ils recrutaient les bandes de klephtes.

Dans les plaines de la Roumélie, des paysans d'extraction étrangère, nommés, comme en Morée, *vlachi*, étaient chargés de la culture des terres. Ces cultivateurs sont des hommes robustes, et leurs traits fortement prononcés indiquent qu'ils n'ont pas la même origine que les montagnards.

La presqu'île de Maïna, ou du Magne, fait partie du Péloponèse; elle est formée de montagnes abruptes que domine le vieux Taygète au front neigeux, entre le golfe de Coron et celui de Colokytia : c'est un pays qui mérite une description particulière. Au moment de l'insurrection, il ren-

fermait une peuplade nombreuse qui prétend descendre des Spartiates. Que cette prétention soit fondée ou non, il faut avouer que les Maïnotes ont, au physique comme au moral, des rapports assez extraordinaires avec les Lacédémoniens ; vraisemblablement, ils descendent des premiers habitants du pays. Successivement refoulés par la conquête sur les arides rochers qui ne peuvent les nourrir, ils ont préféré y vivre pauvres et libres, plutôt que de descendre dans les plaines fertiles qui sont à leurs pieds. Les Turcs n'avaient jamais pu dompter les Maïnotes, qui, sous les ordres de quelques capitaines, vivaient de brigandage et de piraterie.

Les principales capitaineries se subdivisaient en une infinité d'autres, commandées par des chefs secondaires, occupant dans chaque village des tours crénelées nommées *pyrgos* (1). Ces chefs se faisaient entre eux une guerre continuelle, comme les seigneurs féodaux du Moyen-Age. Les moines grecs prenaient quelquefois part aux démêlés des

---

(1) Ces *pyrgos* sont ordinairement des édifices carrés à trois étages. On met dans le rez-de-chaussée les troupeaux et les provisions ; au premier et au second étage se tient la famille ; au troisième, les hommes armés. Chaque étage est percé de meurtrières ; la porte est à la hauteur du premier étage ; on ne peut y arriver qu'au moyen d'une planche que l'on pose sur un escalier en pierre placé au dehors, à six pieds environ des murs du pyrgos. Cette espèce de pont-levis se retire à volonté, ce qui prévient toute surprise. La Morée, la Roumélie, l'Albanie, le Magne, sont couverts de ces pyrgos ; c'étaient les maisons de campagne des riches Turcs.

capitaines. Il n'était pas rare non plus de voir des papas, ou curés, avec leurs longues barbes, se montrer en public le yatagan et les pistolets à la ceinture, et déposer ces armes sur l'autel pour célébrer le service divin (1).

L'obéissance de ces montagnards à leurs chefs n'était pas celle du serf envers son seigneur. L'autorité des capitaines, dans le Maïna, tenait principalement à un ancien patronage, à la richesse et à la considération. Plus une famille était nombreuse, plus elle était réputée puissante, et l'on estimait alors comme très-avantageux de s'allier à elle. Pour obtenir en mariage une femme appartenant à une telle famille, il fallait payer aux parents une somme assez forte; beaucoup de filles représentaient donc une grande fortune.

Au Magne, comme en Corse, en Albanie et dans tout l'Orient, les parents ou alliés étaient solidaires pour les vengeances de famille, pour attaquer un ennemi ou se défendre contre lui. On reconnaissait ordinairement à la manière dont ils laissaient croître leur barbe, ceux qui avaient une offense à pu nir

(1) Les femmes ne participaient pas à ces luttes entre villages. Le besoin de se procurer les premières nécessités de la vie les plaçait dans une espèce de neutralité tacite ; de sorte que celles de deux localités en guerre ouverte se rencontraient journellement à la fontaine commune, pour y laver le linge ou y puiser de l'eau. S'il arrivait qu'elles se prissent de querelle, les hommes ne s'en mêlaient jamais.

Telle était la barbarie des mœurs, dans un pays où l'absence des lois laissait à la force le soin de décider de toutes les contestations.

La famille la plus puissante et la plus illustre du Magne était celle des Mavromichalis (1), qui, avant la guerre de l'insurrection, avait ses pyrgos à Limeni. Pietro Mavromichalis, alors chef de cette famille, avait reçu de la Porte le titre de bey, comme une espèce d'investiture. C'était à peu près le seul acte par lequel le sultan avait pu lui faire reconnaître son autorité.

Après les Mavromichalis venaient les Murzinos, les Zanetaki, ensuite d'autres capitaines moins puissants. Tous ces chefs, rivaux d'influence, se réunissaient cependant dans un danger commun, et pouvaient, au besoin, rallier sept à huit mille hommes armés, pour défendre les défilés de leurs montagnes. La pauvreté du pays, jointe à ces difficultés réelles, avait rebuté les Turcs. Aussi ne possédaient-ils aucun établissement dans la presqu'île de Maïna. Ils se contentaient d'empêcher les excursions des Maïnotes en Messénie, et de réprimer, autant que possible, leur piraterie, qui rendait ces parages fort dangereux

(1) Cette famille des Mavromichalis a joué un grand rôle dans la guerre de l'indépendance. Quarante-six de ses membres ont péri sur les champs de bataille ou de mort violente. Il lui était réservé une renommée moins honorable par l'assassinat du comte Jean Capodistrias.

pour les bâtiments marchands de toutes les nations.

Les habitants de la pointe méridionale de la presqu'île, connus sous le nom de *cacovouniotes* (méchants montagnards), étaient les plus misérables et les plus à craindre. Ainsi que dans tout le reste du Magne, on y calculait la force d'un village par le nombre de fusils qu'il possédait, comme en France on l'évalue par le nombre de feux. Là, cette arme était un véritable gagne-pain. Un cacovouniote apprenait-il qu'un chef avait besoin d'hommes? il se mettait aussitôt en marche avec son fusil sur l'épaule; sa femme le suivait, emportant la natte qui leur servait de lit et traînant après elle les enfants. Il se présentait ainsi à ce chef, qui le louait pour un temps déterminé, à raison de quelques paras par jour et de la nourriture (1).

---

(1) Dans leurs arides rochers, les cacovouniotes n'ont presque pour ressources que la chasse des cailles, chasse qui est assez singulière. Chaque année, à une certaine époque, des vols innombrables de cailles partent d'Afrique, traversent la mer, et s'abattent épuisées de fatigue sur la pointe du Magne, qui est la terre la plus rapprochée. Les habitants attendent ce moment avec impatience et s'y sont préparés. Les femmes ont parcouru les récifs du bord de la mer, le fusil en bandoulière, et, avec de grandes cuillers de bois, elles ont jeté de l'eau salée dans le creux des rochers; l'évaporation forme bientôt le sel qu'elles ramassent pour leur provision. Les hommes ont divisé la surface du sol par de petits murs en pierres sèches. Un espace de terrain est réservé à chaque famille. Les cailles en tombant couvrent tous ces terrains; on en remplit des sacs; on les prépare avec le sel, et, après les avoir mises dans

Ces modernes Spartiates, inexpugnables dans leurs rochers, étaient restés, comme autrefois leurs ancêtres, la terreur des habitants de la Messénie. La haine qui divisait ces deux populations était telle, que, pendant la guerre, les Messéniens redoutaient presque autant les bandes dévastatrices de Maïna que l'approche des Turcs, annoncée au loin par l'incendie.

La contrée qui devint le théâtre de la guerre de l'indépendance, est entrecoupée de vallées et de plaines couvertes de figuiers et d'oliviers. Les montagnes, ordinairement calcaires, sont mêlées de grès, de tuf et quelquefois de granit et de porphyre. L'air y est généralement très-salubre.

Le Péloponèse tient au continent par l'isthme de Corinthe. De longs et dangereux défilés débouchent dans la Mégaride, l'Attique et la Roumélie. Les vallées et les plaines fertiles de cette province sont réunies entre elles par d'étroits passages à travers les montagnes. Ce pays est très-propre à la guerre de partisans. Sa position entre la mer Ionienne, la Méditerranée et le golfe de Lépante, est des plus favorables pour le commerce : c'est l'intermédiaire naturel entre l'Occident et l'Orient. Il s'y trouve d'excellentes rades, et le goût du peuple pour la navigation y est

---

des tonneaux, on va les vendre à Calamata. Le produit de la vente sert à se procurer de la farine de maïs, de la poudre et du plomb s'il reste quelque chose, on achète des habits.

fort prononcé. La richesse du sol répond à ces avantages : l'intérieur des montagnes n'est pas encore parfaitement connu cependant, parce que sous le joug ottoman personne n'osait les explorer; mais on sait que des mines de houille existent dans l'Eubée et dans l'Aulide ; il y a du fer à Syra, dans l'Eubée et sur plusieurs autres points; les anciennes mines d'argent, de cuivre et de plomb de l'Attique, de Syphnos, de Chalcis, sont loin d'être épuisées ; il en est de même des carrières de marbre de Paros.

La plupart des anciens bois ont été détruits ; toutefois, il reste encore des forêts considérables dans la Roumélie et dans la Morée, notamment sur le Taygète ; le pin y domine, mais on y rencontre des chênes superbes et des bois de construction. Par un système d'irrigation bien entendu, les Grecs ont su tirer parti pour tous les genres de culture, y compris celle du coton, des nombreuses sources et des petites rivières qui, à sec pendant l'été, deviennent des torrents impétueux dans la saison pluvieuse. La négligence du gouvernement turc a laissé ces torrents former des marais insalubres dans plusieurs localités ; mais le mal est facile à réparer.

La péninsule moraïte était couverte de forteresses ; les principales étaient celles de Nauplie, Modon, Coron, Navarin, Patras, Corinthe, Malvoisie, et le château de Morée. Tripolitza, résidence ordinaire des pachas, était seulement entourée d'une muraille.

Dans la Roumélie et l'Attique, Lépante, Salone, le château d'Europe, Athènes (1), étaient les boulevards de la puissance ottomane. Ces villes étaient exclusivement habitées par les Turcs ; les Grecs n'y étaient point admis et ne pouvaient s'établir que dans les faubourgs, sous le canon de la place. Par une précaution analogue, les musulmans occupaient, dans les villages, des pyrgos plus ou moins vastes, comme autrefois en Europe les châtelains dominaient du haut de leurs donjons les bouges des serfs ; les Grecs ne pouvaient y posséder des habitations du même genre, à quelque titre que ce fût. Ces habitations ressemblaient à celles des chefs maïnotes.

Les places de la Morée, presque toutes de construction vénitienne, ont beaucoup de relief, et sont, en général, assises sur de fortes positions ; particulièrement celles de Nauplie, Corinthe et Napoli de Malvoisie. Elles eussent suffi pour arrêter les efforts mal combinés de rassemblements privés d'artillerie et d'équipages de siége, si, à l'époque de l'insurrection, elles avaient été convenablement armées et approvisionnées. Les mauvais chemins et la configuration du pays rendaient leur ravitaillement difficile par terre ; celui

(1) Quant à la place de Missolonghi, qui a si glorieusement marqué dans la guerre de l'indépendance, elle n'était pas fortifiée ; très-peu de Turcs y étaient établis.

des places du littoral pouvait, il est vrai, se faire par mer; mais cette ressource venant à manquer, ces points d'appui de la puissance turque devaient tomber tôt ou tard entre les mains des agresseurs. La supériorité sur mer était donc le nœud de la question, surtout dans la Morée, qui n'a, comme nous l'avons dit, de communication avec le continent que par les longs et dangereux défilés de la Corinthie (1). La partie de la Roumélie qui s'étend de Missolonghi à Négrepont et que borne au nord la chaîne du Pinde et de l'OEta, la Livadie, ainsi que tous les pays que l'on a désignés depuis sous le nom de Grèce orientale et occidentale, étaient d'un accès plus facile pour les armées turques. Elles pouvaient y pénétrer par trois chemins principaux : à l'est, celui de Zeïtoun à Athènes, défendu par les Thermopyles; à l'ouest, celui de Janina à Vrachori, Missolonghi et Lépante, protégé par les inexpugnables défilés du Macrynoros; le troisième, entre les deux premiers, mais très-rapproché du second, est celui qui vient de Rentina, et qui, en avant du pont de

(1) Cette question fut glorieusement résolue par la marine grecque. Les places où la population turque était agglomérée furent bloquées par les insurgés. La famine obligea d'abord Tripolitza de se rendre. Le pillage de cette ville riche et peuplée encouragea les insurgés et leur fournit des ressources. L'exemple de Tripolitza fut suivi par toutes les places dont la flottille grecque put empêcher le ravitaillement. Elles servirent de points d'appui à l'insurrection et lui donnèrent de la consistance. Malvoisie et Navarin avaient capitulé plusieurs mois avant Tripolitza.

la Tataraïna, où sa défense est aisée, se réunit à une route qui mène en Albanie.

Les bandes albanaises, sans bagages, auraient trouvé d'autres passages à travers les chaînes du Pinde, de l'Œta, et par la vallée de l'Achéloüs; mais ces trois chemins, les seuls praticables au train d'une armée turque et à l'artillerie, pouvaient être considérés comme les clefs du pays. Les Thermopyles, malgré leur célébrité historique, n'étaient pas un obstacle invincible pour les Turcs, qui, puissants en Albanie, pouvaient opérer sur les lignes de Janina et de Zeïtoun. Tant qu'on n'est point maître des défilés du Macrynoros, il est inutile de chercher à défendre les Thermopyles, parce que l'on risquerait d'y être tourné en quelques jours.

En résumé, sur tout le théâtre de la guerre, les ressources étant insuffisantes et les mauvais chemins ne permettant guère le ravitaillement par terre, une armée turque, pour agir efficacement, devait lier ses opérations avec celles d'une flotte maîtresse de la mer. Dans la Morée particulièrement, il lui fallait prendre pour base d'opérations les places bien approvisionnées du littoral (1).

---

(1) L'oubli de ces considérations causa la perte de l'armée de Dramali-Pacha. La flotte qui devait lui apporter des vivres dans le golfe de Nauplie ne put remplir sa mission. Cette armée nombreuse ayant imprudemment franchi les défilés de Corinthe sans même assurer ses communications, la faim et le fer firent justice de cette imprévoyance.

Les pachas de Morée avaient ordinairement à leur solde un corps d'Albanais qui formait leur garde et contribuait à maintenir le pays. Les Turcs, qui étaient tous armés, formaient les garnisons des forteresses. Quant à la population grecque, elle était presque entièrement désarmée ; la Porte croyait ces précautions matérielles suffisantes pour la contenir.

Cette population était, lors de l'insurrection, dans la même situation politique qu'à l'époque de la conquête. Les nombreuses concessions des sultans lui avaient conservé sa nationalité, mais elle était en butte à des vexations de tout genre ; ses rapports avec les Turcs étaient ceux de l'esclave et du maître. Les uns avaient tous les droits, les honneurs, la licence, l'impunité ; les autres subissaient les charges et les avanies. C'était encore une armée victorieuse occupant un pays conquis, pesant sur lui de tout le poids de la guerre, frappant des contributions, et faisant de la force seule la condition de sa puissance.

Un système aussi absurde avait pu subsister tant que les sultans et leurs soldats, ne connaissant que la loi du sabre, avaient gardé cette ferveur de prosélytisme et cet esprit de conquête qui firent leurs succès ; mais le pouvoir devait nécessairement leur échapper dès que le prestige de leur supériorité aurait disparu.

Dans l'Europe féodale, régie par un système analogue, il existait quelques points de contact entre les vassaux, les serfs et les seigneurs. Les

uns étaient les protecteurs; les autres, les protégés. Ils suivaient la même religion, marchaient sous la même bannière, combattaient ensemble pour des intérêts communs. Les rayas, au contraire, n'étaient liés aux Turcs que par le souvenir des injures et le désir de la vengeance; ils n'avaient ni la même patrie, ni les mêmes ennemis, ni les mêmes traditions, ni les mêmes intérêts. Chaque année, ils devaient payer un tribut pour racheter leur tête. Dès lors, les ennemis des Turcs étaient les amis secrets des Grecs, et cet état de choses devenait d'autant plus dangereux, que l'action du temps, défavorable aux vainqueurs, développait chaque jour la civilisation des vaincus.

Telle était la domination que l'esprit gouvernemental de l'époque s'efforçait de qualifier de légitime, sans pouvoir justifier l'oubli des droits les plus sacrés de l'humanité. Il en résultait que non-seulement la Porte ne trouvait pendant la guerre aucun appui dans la population chrétienne, mais encore qu'elle était obligée de la comprimer pour l'empêcher de se soulever.

Pour accorder les exigences de la religion musulmane avec l'affermissement de cette domination, et donner de l'unité à l'empire turc, deux moyens se présentaient.

Le premier, et le meilleur certainement, était de soumettre les principes religieux à la nécessité gouvernementale; de donner aux chrétiens de tous les rits les mêmes droits politiques qu'aux

musulmans, et de tolérer toutes les religions dans l'étendue de l'empire.

Le second était de forcer les Grecs à embrasser l'islamisme, et de bannir ceux qui s'y refuseraient, sauf à repeupler le pays avec des Asiatiques.

Ce dernier moyen était extrême et d'une exécution difficile (1). Quant au premier, il est encore aujourd'hui la seule voie de salut pour la Turquie; c'est vraiment le seul qui puisse lui donner de l'unité et consolider son empire en Europe.

A Constantinople, l'activité et la subtilité des Grecs les avaient, comme il a été dit plus haut, rendus nécessaires au divan. Devenus puissants, quelques-uns d'entre eux obtinrent des sultans de nouvelles libertés pour le peuple, sous le rapport de l'instruction. De nombreuses écoles furent fondées sur divers points, et les jeunes Grecs allèrent en foule étudier les sciences et les arts dans les universités de France, d'Italie et d'Allemagne.

Tandis que l'instruction se développait chez les Grecs, et qu'ils puisaient dans leurs relations avec

---

(1) Cette mesure fut dans la pensée du divan à différentes époques. Déjà même un assez grand nombre de familles, surtout en Albanie, avaient été forcées d'embrasser l'islamisme pour échapper aux violences et conserver leurs biens. Au commencement de la révolution grecque, plusieurs d'entre elles manifestèrent leurs sentiments chrétiens, auxquels elles n'avaient jamais renoncé de père en fils.

l'Europe des idées d'indépendance et des richesses, les Turcs, restés stationnaires, s'amollissaient dans le repos, et laissaient évanouir, avec l'énergie qui les avait rendus conquérants, le prestige qui avait longtemps suffi au maintien de leur conquête.

Les rayas, initiés à Constantinople à tous les secrets politiques de la Porte, étaient en outre indispensables à l'administration dans les provinces, et fournissaient les meilleurs marins de la flotte ottomane.

Il fallait toute l'imprévoyance du gouvernement turc pour ne pas apercevoir le danger de cet état de choses, qui n'échappait point à la politique attentive et patiente du cabinet de Saint-Pétersbourg.

La réunion des chrétiens grecs sous le sceptre de la Russie, fait depuis longtemps partie de la politique de cette puissance. La similitude de religion, les relations qui s'en étaient suivies entre les Russes et les Grecs, avaient donné naissance à une sympathie que le gouvernement moscovite prenait un soin particulier à développer, pour préparer une fusion. Dans ce but, on le voit, à toutes les époques, se charger de l'éducation des jeunes Grecs de distinction, et leur donner des grades dans ses armées et dans ses administrations.

Dans le principe, la Russie avait acquis par ce moyen une immense influence sur les chrétiens de la Turquie ; mais les illusions qu'avait fait naî-

tre son apparente bienveillance, se dissipèrent successivement. Jamais, dans les différents traités de paix conclus entre le cabinet de Saint-Pétersbourg et la Porte ottomane, à la suite même des insurrections excitées par la Russie, la moindre stipulation favorable à l'indépendance de la nation grecque ne vint témoigner de l'intérêt du czar pour ses coreligionnaires. Des déceptions réitérées firent enfin comprendre à ceux-ci que leur émancipation n'entrait nullement dans les vues de la Russie, et qu'elle était même contraire à sa politique. Et, en effet, ce qui intéressait le czar était de réunir sous sa domination un peuple brave, actif, industrieux, occupant dans la Méditerranée une position importante, et pouvant donner à la Russie non-seulement de bons marins et d'excellentes rades dans la mer Ionienne, mais encore la prépondérance dans la Méditerranée.

Pour parvenir à ce but, il fallait avoir des partisans parmi les Grecs, tout en étouffant leur nationalité; car s'ils peuvent être utiles aux vues du cabinet de Saint-Pétersbourg comme sujets russes, ils seraient, au contraire, fort embarrassants pour lui comme adversaires.

La juste appréciation de ces faits ne devait pas échapper aux hommes éclairés de la Grèce, qui rêvaient encore l'indépendance de leur patrie. La désaffection la plus complète en devint la conséquence; elle gagna bientôt les masses, et si les avantages offerts par la Russie aux classes élevées lui conservèrent quelques adhérents parmi

elles, son influence sur le peuple n'en diminua pas moins d'une manière sensible.

Les patriotes grecs, désillusionnés sur le compte de la Russie, cherchèrent ailleurs un point d'appui. Ce fut alors que se forma à Vienne la première hétairie. Rhiga en fut l'âme et le héros. Ses chants patriotiques retentirent dans les vallées du Pinde, enflammèrent le courage des Grecs et ranimèrent leurs espérances. Par la suite, les Albanais, mécontents du divan et d'Ali-Pacha, s'affilièrent, quoique musulmans, à cette association, qui prit bientôt un vaste développement. La révolution française venant de donner à tous les esprits ardents des idées de liberté, Rhiga pensa que le moment d'agir était arrivé; dans ce but, il se rendit à Trieste avec quelques autres patriotes; mais, au moment de s'embarquer pour la Grèce, ils furent arrêtés par la police autrichienne et livrés à l'ambassadeur turc, qui les envoya à Belgrade, où ils furent tous décapités.

La mort de Rhiga, en rompant le lien qui unissait les membres de la première hétairie, la frappa momentanément d'impuissance. Cependant, les sentiments patriotiques ne s'étaient pas éteints avec Rhiga; ils avaient laissé des germes nombreux, qu'une occasion favorable pouvait féconder. En 1805, l'hétairie renaquit de ses cendres en Italie; elle s'appuya du nom de Napoléon, qui remplissait l'Europe et qui, à son insu, servit de drapeau aux conjurés. Cette association s'éten-

dit pendant plusieurs années ; et lorsqu'en 1810, l'empereur, alors à l'apogée de sa puissance, en eut connaissance, il songea sérieusement à en tirer parti ; mais l'exécution de ses vues politiques en Orient fut ajournée, et les événements de 1814 vinrent de nouveau renverser les espérances de la seconde hétairie.

La chute de l'empire français plongea les hétairistes dans une morne stupeur. Ils furent quelque temps à se remettre de ce coup fatal, qui avait encore fait avorter leurs projets. Toutefois, l'amour de la patrie triompha de ces obstacles, et l'hétairie se releva pour la troisième fois à Moscou, en 1815. Les principaux affiliés jugeant avec raison que ce n'était plus la France, telle que l'avait faite la Restauration, dont ils pouvaient offrir le patronage, imaginèrent de faire passer l'empereur Alexandre, sans qu'il le sut, pour le chef et le soutien de l'hétairie, afin de gagner la confiance de la multitude et d'amener sa coopération. Le czar ne connaissait pas plus l'association dont il était réputé le chef, que Napoléon ne l'avait connue en Italie. Les événements vinrent bientôt prouver qu'il était peu favorable à l'indépendance des Grecs. Cette indépendance, en rendant au peuple son antique nationalité, pouvait, en effet, être considérée par la Russie comme un nouvel obstacle à l'occupation du Bosphore, dans le cas éventuel de la dissolution de l'empire ottoman, les Grecs ayant à la possession de ce point important des droits incontestables, et d'au-

tant plus certains qu'ils se trouveraient évidemment d'accord avec la politique des puissances occidentales, qui s'oppose aux envahissements des Russes en Orient.

Le czar ne donna donc aucun appui réel aux hétairistes. Néanmoins, l'insurrection de 1821 fut préparée et organisée à Saint-Pétersbourg, comme l'avait déjà été celle du Péloponèse, par les frères Orloff, en 1770. En 1821, une occasion favorable, et depuis longtemps attendue, se présenta enfin. Ali-Pacha, assiégé dans Janina, appela les tribus de Souli et les klephtes roumélioles à faire cause commune avec lui, pour résister au sultan, en leur promettant l'affranchissement de la Grèce.

Cette promesse, faite au moment du danger, était regardée comme nulle par les chrétiens ; mais l'appel aux armes leur fournissait l'occasion de donner de la consistance et de l'unité aux bandes d'armatolis et de klephtes éparses dans les différentes provinces. Le but politique du vieil Ali, qui était de susciter des embarras à la Porte, fut donc atteint; celui des hétairistes le fut également.

Jean Coletti, Alexis Noutzos, Christo Palaska, et d'autres notables citoyens qui depuis longtemps préparaient l'indépendance de la Grèce, réalisèrent alors leurs projets ; ils jouèrent un grand rôle dans ces circonstances.

Tous les capitaines appelés aux armes par le tyran de Janina, combattirent après sa chute pour

délivrer leur patrie; ils se réunirent aux Souliotes et aux montagnards de l'Olympe et du Pélion, qui bientôt, sous les ordres du vieux Karatasso et de ses fils, prirent part à cette guerre et contribuèrent puissamment à l'expulsion des Turcs.

CHAPITRE II.

De l'intervention européenne.

Politique des cabinets de Saint-Pétersbourg, de Londres et de Paris, dans la question grecque. — Projets de la Russie. — Alexandre et Théodore Orloff, en 1770.— Impression que produit l'insurrection grecque de 1821 dans le monde civilisé. — Rôle et actes de la diplomatie. — Zèle patriotique de Mavrocordato, Negris, Coletti, etc.; leurs actes. — Différentes phases des négociations du congrès de Londres. — Divers essais de constitutions.— De la piraterie.— Faibles ressources des insurgés.— Étrangers accourus au secours des Grecs.— Corps régulier du colonel Fabvier. — Intervention européenne; ses actes.—Combat de Navarin. — Déclaration de l'empereur Nicolas à son avénement au trône.— Le comte Jean Capodistrias est appelé au pouvoir par le congrès d'Épidaure. — Son arrivée et ses actes. — La Russie déclare la guerre à la Porte.— Les insurgés grecs sont sur le point de se donner à la Russie.—La conférence de Londres s'y oppose.— Elle se décide à envoyer une armée française dans le Péloponèse.

Nous avons dit que le développement d'une puissance grecque indépendante devait être un obstacle à l'établissement des Russes dans la Mé-

diterranée ; le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a donc jamais pu le désirer bien sincèrement. Aussi, lorsque plus tard, par la force des choses, la Russie fut obligée de coopérer à l'érection d'un royaume hellénique, elle voulut du moins qu'il ne pût lui porter ombrage. Depuis, elle s'efforça toujours de lui susciter des embarras, d'entraver sa marche, afin qu'il lui fût impossible de se poser en rival, quand les circonstances se présenteraient. C'est là une des causes occultes, mais principales, des troubles qui n'ont cessé d'agiter la Grèce.

Par des motifs différents, la politique de l'Angleterre s'opposa également à l'accroissement de cette nouvelle puissance. Le penchant instinctif des Grecs pour la France ne lui avait point échappé. Elle redoutait une alliance qui mettrait à notre disposition d'excellentes rades de guerre en Orient et une population de 40,000 marins. La crainte de voir diminuer son influence dans la Méditerranée donna à sa politique un caractère de ressemblance avec celle de la Russie. Dès le principe de l'intervention, les Russes et les Anglais ont agi dans ce sens, et malgré les efforts de la France, on ne constitua qu'un État faible, et n'ayant pas assez de ressources pour s'assurer la moindre indépendance.

Toutes ces menées politiques n'ont point échappé à la sagacité des Hellènes. Aussi, c'est vers la France que se tourneront toujours leurs regards, parce qu'outre les services rendus, ils

doivent comprendre que non-seulement elle n'a aucun motif d'empêcher le développement de leur nationalité, mais qu'au contraire elle a un intérêt réel à la prospérité de leur marine marchande dans la Méditerranée. Dès que le cabinet des Tuileries voudra sérieusement agir en Grèce, il y trouvera donc une sympathie qui réduira bientôt au néant les intrigues des Russes pour égarer l'opinion publique dans ce pays, parce que les masses ne sauraient être longtemps trompées sur leurs vrais intérêts et leurs vrais amis.

L'intervention européenne qui a mis fin à l'insurrection de 1821, a fait ressortir la différence des vues politiques des trois puissances qui ont pris part à ce grand événement.

Plusieurs fois, avant cette époque, la Russie avait excité les Grecs à se révolter contre la Porte ottomane. Pour l'observateur attentif, toutes ces tentatives eurent un caractère particulier qui prouve l'intention de les compromettre, de les forcer à implorer la protection russe, mais non de leur fournir des moyens efficaces pour faire triompher leur cause.

En 1770, Alexandre et Théodore Orloff, lancés en enfants perdus, débarquèrent sur les côtes de la Messénie et y provoquèrent un soulèvement. Sur la foi de vaines promesses, les Moraïtes prirent les armes ; mais trop faibles pour résister seuls et abandonnés par les instigateurs de l'insurrection, ils furent bientôt victimes de leur crédulité. Les Albanais commirent de si épouvan-

tables excès, que le divan fut obligé de les faire exterminer à leur tour, pour empêcher l'entière dépopulation du Péloponèse.

Pas une voix généreuse ne s'éleva contre cette horrible effusion de sang humain. Les moyens de publicité n'étaient pas, il est vrai, ce qu'ils sont aujourd'hui; les idées philanthropiques n'étaient pas non plus si généralement répandues. L'empire ottoman conservait, d'ailleurs, l'apparence de cette force qui l'avait rendu la terreur de la chrétienté, et les ambassadeurs européens ne parlaient pas encore en maîtres à Constantinople.

En 1821, au contraire, les lumières avaient fait de grands progrès en Europe; les âmes avaient été retrempées par une révolution et par des guerres de principes. Toutes les nations jouissaient d'un profond repos, après de longues vicissitudes; elles se montrèrent attentives au drame qui se déroulait devant elles.

Les Hellènes étaient peu connus alors. Au bruit de leurs premiers exploits, l'imagination se plut à les revêtir des brillantes couleurs empruntées à l'histoire de leurs pères. Leur patriotisme semblait digne de l'ancienne Sparte; leurs chefs étaient comparés aux héros des beaux temps de la Grèce, et sous la plume des poètes, leurs combats prenaient une teinte homérique. Les souvenirs de ce peuple dont le nom glorieux avait traversé tant de siècles, ses longs malheurs, sa persévérance et la sainteté de sa cause, excitèrent donc de nom-

breuses sympathies en sa faveur. Le cri magique de liberté retentissant des murs d'Athènes aux échos de Marathon, de Salamine et de Platée, fut comme un appel de la civilisation antique à la civilisation moderne : tous les nobles cœurs y répondirent. Bientôt la plupart des nations européennes furent noblement représentées sur les champs de bataille de la Grèce, et l'étendard de la Croix devint le symbole de l'indépendance des peuples. Cet enthousiasme fut une première et éclatante manifestation de ces idées qui, depuis, ont provoqué une réforme en Angleterre et renversé en France un trône héréditaire ; la cause des Hellènes y fut populaire, et tandis qu'elle servait de mot de ralliement à l'opposition, les âmes généreuses et les hommes religieux, émus aux cris de détresse de ces chrétiens égorgés par les infidèles, témoignaient des sentiments d'humanité que ni les princes ni le clergé n'osaient combattre ouvertement, malgré leur source révolutionnaire.

Les gouvernements ne partagèrent pas cet enthousiasme. Ils furent épouvantés, non-seulement d'une insurrection qui, venue à la suite de celles d'Espagne et d'Italie, menaçait de nouveau l'Europe d'une conflagration générale, mais encore de ces démonstrations qui, sous le voile de la philanthropie, frappaient au cœur les principes légitimistes et indiquaient l'effrayante progression des idées nouvelles. A ces motifs d'inquiétude se joignaient, pour les hommes d'État, des considé-

rations politiques d'un intérêt puissant. On n'ignorait ni la part que la Russie avait prise autrefois à la révolte du Péloponèse, ni ses vues ambitieuses sur l'Orient. Ses établissements dans la mer Noire, ses conquêtes en Crimée, montraient assez que le génie de Catherine II guidait encore la politique de ses successeurs, et que l'occupation du Bosphore, position prépondérante entre l'Europe et l'Asie, était jugée par eux comme indispensable au développement de leur domination. On savait que cette ambition qui tend à donner à la Russie la suprématie dans la Méditerranée et à la rendre maîtresse du commerce de l'Orient, lui faisait désirer depuis longtemps de placer sous son protectorat tous les chrétiens répandus dans l'empire ottoman. Le protectorat, érigé en droit incontestable à Saint-Pétersbourg et préparé par une adroite politique, eût été, en effet, un acheminement vers la réalisation de ces projets.

Mais derrière la faible digue qui ferme encore le Bosphore et la Méditerranée aux flottes russes, se trouvaient les nations occidentales intéressées au *statu quo ;* elles comprenaient toute l'importance du maintien de la puissance turque pour l'équilibre politique en Orient, et s'étaient constamment efforcées de prévenir une rupture qui eût pu changer l'ordre de choses existant.

Les envahissements continuels des Russes en Europe et en Asie, le protectorat qu'ils exerçaient sur la Moldavie et la Valachie, avaient commencé

en quelque sorte l'investissement de Constantinople ; l'occupation de la Morée et des îles de l'Archipel insurgées l'eût complété. L'Angleterre, la France et l'Autriche ne pouvaient donc voir sans inquiétude un soulèvement qui pouvait mettre cette contrée dans les mains de la Russie, au même titre que les principautés du Danube.

Précisément, à cette époque, le gouvernement moscovite avait des démêlés sérieux avec la Porte au sujet de l'exécution du traité de Bucharest, et bien qu'il eût hautement désavoué la levée de boucliers d'Alexandre Ipsilanti, on devait supposer qu'il n'y était pas entièrement étranger.

Quoi qu'il en soit, le czar pouvait profiter des événements ultérieurs pour accroître son ascendant en Orient et dans la Méditerranée. Afin de parer ce coup, la diplomatie se mit en campagne ; elle apporta tous ses soins à empêcher, entre la Porte et la Russie, une guerre qui eût été une importante diversion pour les insurgés grecs, et un prétexte naturel, pour celle-ci, de se mêler de leurs affaires ; on s'efforça d'épouvanter l'empereur Alexandre à l'aide du fantôme de l'esprit révolutionnaire, et l'on y réussit. Ce prince céda aux représentations des puissances, et sans doute aussi à la nécessité de ne pas rompre avec elles en mettant à découvert sa politique, et de ne pas déplaire à cette sainte-alliance qui lui avait fait jouer un si grand rôle en Europe ; il fit fléchir pour un moment cette politique devant les considérations qu'on lui fit valoir. Les massacres

commis par les Turcs, la dévastation des églises grecques, le meurtre du patriarche de Constantinople, excitèrent au plus haut point son indignation; toutefois les menaces qu'il fit faire au sultan à cette occasion n'eurent d'autre accomplissement que le rappel de son ambassadeur. Il voulut bien même charger les légations anglaise et autrichienne d'arranger ses différends avec la Porte ; il proposa des plans pour la pacification de la Grèce, et provoqua dans ce but des conférences à Saint-Pétersbourg; mais Mahmoud repoussa avec hauteur ces offres de médiation.

Ainsi, malgré les vœux des peuples et les vives sympathies qui avaient accueilli la cause des Grecs, les gouvernements européens se montraient contraires à leur émancipation. Abandonnés par les puissances, les insurgés ne durent plus compter que sur le courage du désespoir, et sur une persévérance qui devait mieux les servir que la reconnaissance stérile des droits de l'humanité.

Au commencement de l'insurrection, chaque localité était gouvernée par ses propres primats; mais bientôt la nécessité de s'entendre dans l'intérêt commun pour mieux résister à l'ennemi, fit sentir le besoin d'une espèce de fédération.

Des difficultés presque insurmontables s'opposaient à l'exécution de ce plan, que réclamaient les circonstances. Cependant, le zèle patriotique d'Alexandre Mavrocordato, de Théodore Negris, de Jean Coletti, de G. Enian, de Gazès, de Gre-

gori Constantas, de Drosos Monsolas, d'Adam Ducas, dans la Grèce orientale et occidentale; celui de l'archevêque de Patras, Germanos, de Thanos Conacarès, de Sotiri, de Charalambi, d'Andrea Zaïmi, de Notaras et de Pietro-Bey Mavromichalis, dans le Péloponèse, et leur ardent désir de réunir toutes les forces nationales sous un pouvoir central, leur suggérèrent, comme le moyen le plus efficace, l'idée de former préalablement trois gouvernements : l'un dans la Grèce occidentale, l'autre dans la Grèce orientale, et le troisième dans le Péloponèse. Le premier fut confié à Mavrocordato et à Coletti; le second, à Negris, Drosos Monsolas, G. Enian, Adam Ducas et autres. Les patriotes obtinrent des provinces délivrées du joug des Turcs qu'ils feraient choix de deux fondés de pouvoirs par localité. Les fondés de pouvoirs de la Grèce occidentale se réunirent à Vrachori, et ceux de la Grèce orientale à Salone, pour décider tout ce qu'ils croiraient utile à la patrie.

Ces assemblées, dirigées par les sages conseils et les lumières de Mavrocordato, Negris, Coletti et autres hommes éminents, décrétèrent, après quelques débats, la formation de deux gouvernements. Celui qui fut organisé à Vrachori, nommé *sénat de la Grèce occidentale*, se composa de douze membres; il reçut l'attribution du pouvoir absolu, la direction des affaires politiques et militaires, et même, en cas de besoin, le droit de choisir les députés pour l'assemblée nationale.

Celui qui fut établi à Salone reçut le nom d'*aréopage;* il forma le gouvernement central de la Grèce orientale, avec les mêmes pouvoirs que le sénat de la Grèce occidentale.

Bientôt Mavrocordato, Coletti et Negris, qui exerçaient une juste et grande influence sur ces assemblées, prévoyant bien que, sans un pouvoir central, les Hellènes feraient de vains efforts pour conquérir leur indépendance, parvinrent à convaincre les deux gouvernements de la nécessité d'opérer cette centralisation. Ils leur rappelèrent aussi qu'ils avaient le droit de nommer des députés pour une assemblée nationale. Les membres du sénat et de l'aréopage élurent donc des députés qui, munis de pleins pouvoirs, partirent pour le Péloponèse, afin de se concerter avec les autres députés de la nation.

Mavrocordato, Coletti et Negris, qui faisaient partie de la députation, passèrent par Patras, et firent connaître leurs opérations à l'archevêque Germanos, à Thanos Conacarès, à Zaïmi, à Londos et à Sissini, en les invitant à employer leur crédit pour suivre la même marche dans le Péloponèse; ils se rendirent ensuite à Argos, qui fut désigné comme le rendez-vous général, puis ils invitèrent les habitants des îles d'Hydra, d'Ipsara, de Spezzia, etc., à procéder aux élections et à se réunir à eux.

A Argos, les députés décidèrent que la première assemblée nationale se tiendrait à Épidaure.

Cette assemblée proclama l'indépendance de

la Grèce, et tous ses membres prêtèrent serment solennellement devant Dieu et devant les hommes.

Le gouvernement national fut formé d'un corps législatif, composé des députés élus par les habitants des provinces libres, et d'un autre corps chargé du pouvoir exécutif, ainsi que de la direction des forces de terre et de mer, et dont les membres furent nommés par l'assemblée nationale.

On décréta ensuite les lois fondamentales de la nation, et les membres du gouvernement jurèrent de ne les enfreindre sous aucun prétexte ni dans aucune circonstance. L'assemblée déclara qu'elle se réunirait tous les ans, et que l'élection des députés des provinces aurait aussi lieu annuellement.

Cette constitution, dite d'Épidaure, subit promptement des modifications. La discorde et les difficultés qu'on trouva à recruter l'armée pour s'opposer à l'invasion de Dramali-Pacha, qui s'avançait alors vers les défilés de la Corinthie, obligèrent les membres du pouvoir législatif à se rendre dans leurs provinces comme chefs militaires, afin de presser les levées d'hommes et de les conduire à l'ennemi; avant de partir, ils désignèrent douze d'entre eux pour remplir, pendant leur absence, les fonctions législatives près du pouvoir exécutif.

Malgré les divergences d'intérêt qui souvent entravaient la marche des affaires, la population, comme les chefs, étant désormais compromise,

ne pouvait regarder en arrière. L'inflexibilité des vengeances turques était connue de tous ; il fallait vaincre ou mourir les armes à la main. Cette nécessité réunissait tous les partis, et la guerre se soutenait au milieu de mille maux ; elle donna souvent lieu à des actes de patriotisme, à des traits de courage et de constance vraiment héroïques. La ruine de Souli avait amené dans les rangs des insurgés les intrépides enfants de la Séléide. Parmi tant de braves, Marco Botzaris se faisait remarquer. Il mourut glorieusement pour l'indépendance de sa patrie. Son dévoûment, la défense de Missolonghi, des exploits mémorables sur terre et sur mer, montrèrent ce que peut la haine de l'oppression, et jetèrent un grand éclat sur la cause des insurgés. Les peuples de l'Europe, étrangers aux considérations politiques qui dominaient leurs gouvernements, célébrèrent ces hauts faits avec enthousiasme, et proclamèrent les Grecs comme dignes de la liberté.

Pour soutenir une guerre d'extermination, les insurgés n'avaient que les produits des dons patriotiques, les prises faites sur l'ennemi et les secours des comités philhelléniques qui s'étaient établis en Angleterre, en France et en Italie, protestant, en quelque sorte, contre l'inaction des cabinets ; mais les ambitions particulières des chefs, les implacables vengeances des Turcs, qui ôtaient toute chance de salut aux populations, contribuaient à augmenter la résistance.

Sur le continent, les femmes et les enfants s'é-

taient réfugiés dans des montagnes inaccessibles, pour échapper aux massacres; tous les hommes avaient pris les armes.

Dans les îles, un patriotisme éclairé fit armer en guerre les bâtiments de commerce; entre toutes les familles, celle des Conduriotti, d'Hydra, fit d'immenses sacrifices. A la tête de ces flottilles improvisées, Miaoulis, Canaris, Sachtouris, le brave philhellène anglais Hastings, et quelques autres marins, rendirent de grands services à la cause de l'indépendance. Mais, pour entretenir une marine et des troupes, pour subvenir à toutes les dépenses, les ressources des insurgés étaient insuffisantes. Les besoins de la population et la pénurie, qui entravaient à chaque pas l'insurrection, provoquèrent la piraterie. Ce parti extrême et désespéré força les puissances à s'occuper enfin de la Grèce, et à envoyer des forces navales dans la Méditerranée.

Cette piraterie, que l'on a tant reprochée aux insurgés, fut un mal nécessaire; car, au milieu des désordres d'un tel état de crise, les secours des comités philhelléniques, déjà trop faibles, étaient souvent dilapidés, et les chefs militaires ne reconnaissaient guère le gouvernement provisoire que lorsqu'il s'agissait de réclamer la solde des troupes qu'ils étaient censés avoir sous les armes, et dont le chiffre différait toujours énormément de la réalité.

Ces chefs ne savaient jamais le nombre des combattants dont ils pouvaient disposer. Ils

étaient entourés d'ordinaire de cinquante à cent hommes dévoués, qui faisaient en quelque sorte partie de leur maison et les suivaient partout. Ce noyau de troupes s'augmentait dans certaines circonstances, selon la réputation du capitaine et son influence. Lorsqu'il fallait agir, si l'expédition convenait à la multitude et offrait des chances de succès et de butin, le porte-étendard du capitaine marchait en avant et était suivi ; dans le cas contraire, il fallait renoncer à ce qui avait été projeté. Avait-on un engagement malheureux, chacun se dispersait pour échapper au glaive de l'ennemi ; après un succès, on se dispersait encore pour aller mettre le butin en lieu sûr. On peut juger combien il était difficile, avec une force aussi imparfaitement organisée, de combiner des mouvements, de profiter d'un avantage obtenu, enfin de donner de l'ensemble aux opérations. Aussi ne pouvait-on tirer parti des palicares, les plus versatiles des hommes, que dans des expéditions brusquées et de très-courte durée, ou derrière des murailles. Leurs capitaines eux-mêmes, ignorant toute espèce de guerre régulière et étrangers aux idées européennes, ne demandaient à l'avenir que des chances de combat. Indifférents pour tout le reste, le mot *liberté* était fort mal compris par eux ; ils s'en servaient sans concevoir que la vraie liberté est inséparable du règne de l'ordre et des lois. Le but de la plupart d'entre eux, comme de la majorité des cozabazis (primats), était de se rendre indépendants

des Turcs et de les remplacer dans leur suzeraineté; leurs idées gouvernementales n'allaient guère au delà. Chacun d'eux cherchait pardessus tout à s'emparer d'une forteresse; et pour s'y maintenir quand ils l'avaient en leur pouvoir, ils se montraient souvent peu disposés à obéir au gouvernement central. Leur ignorance fut favorable à la cause de l'indépendance. Ils eussent moins désiré le succès de cette cause, s'ils avaient été plus éclairés sur la véritable essence de la liberté, tandis que leurs vues ambitieuses la servaient réellement. En effet, ils auraient été généralement fort éloignés de vouloir combattre pour l'établissement d'une constitution qui, en les faisant rentrer dans les rangs des simples citoyens, devait détruire toutes ces influences partielles au profit de l'unité du pouvoir. Leurs conceptions n'allaient pas jusque-là; n'ayant jamais été en contact qu'avec les Turcs, ils n'avaient nulle idée de l'organisation d'un gouvernement européen. Toute leur conduite a démontré ce fait, qui, du reste, ne leur ôte point le mérite qui leur appartient dans cette longue lutte, où ils ont montré tant de courage et d'infatigable persévérance. Il faut toujours faire la part des passions humaines et de l'éducation.

Les Grecs qui avaient puisé le plus de lumières en Europe, marquèrent moins comme chefs militaires que comme hommes politiques. Ils se mêlèrent plutôt du gouvernement et des relations diplomatiques. Néanmoins, quelques hommes émi-

nents placés à la tête des affaires, dirigèrent avec beaucoup de distinction des expéditions de guerre. Mavrocordato et Coletti, hommes d'État supérieurs, furent de ce nombre.

Parmi les fanariotes, Démétrius Ipsilanti, frère d'Alexandre, doué d'un grand patriotisme et d'un caractère honorable, déploya dans le commandement des troupes, malgré un extérieur ingrat, une rare fermeté et un grand courage. Il sut mériter l'estime générale dans les circonstances les plus difficiles.

Les étrangers de distinction accourus en Grèce pour offrir à la cause de l'indépendance l'appui de leur épée, voyaient cette indépendance sous un point de vue élevé ; mais, en butte à la jalousie de ceux qu'ils venaient secourir, abreuvés de dégoûts et confondus souvent avec des aventuriers attirés par de moins nobles motifs, un grand nombre de ces généreux philhellènes quittèrent bientôt ce théâtre de discordes, où leurs conseils et leur dévoûment étaient méconnus. Parmi ceux qui tombèrent sur les champs de bataille pour une cause qu'ils considéraient comme celle des peuples, les plus distingués furent le brave général Normann, le colonel Tarella, le colonel Danias, Salvator Rosa, le commandant Robert, etc. L'illustre Byron lui consacra sa fortune et sa vie, en mémoire des grands hommes qui jadis avaient répandu tant d'éclat sur l'antique terre des Muses. D'autres, plus heureux, ont vu s'accomplir la régénération de la Grèce ; le plus distingué

par ses services fut le colonel Fabvier ; il fit preuve, dans cette lutte sacrée, de qualités militaires remarquables et d'un entier désintéressement.

On sait que la population musulmane, au commencement de l'insurrection, s'était entassée dans les places fortes. L'audace de la marine grecque ayant triomphé de l'incapacité des amiraux turcs, ces places ne purent être ravitaillées. La famine amena successivement la reddition de Navarin, Tripolitza, Nauplie, Monembasie, Patras, Corinthe, Athènes, Missolonghi. De tous côtés, tombait le prestige de la puissance ottomane ; mais lorsqu'Ibrahim-Pacha parut en Morée, un chef expérimenté et une armée régulière s'appuyant sur une flotte formidable, ne tardèrent pas à changer la face des affaires.

Plusieurs villes de la péninsule furent reprises comme elles avaient été soumises, par la famine. Sur le continent, Missolonghi succomba après une longue et héroïque résistance. Athènes, assiégée par Koutaï-Pacha, dut à l'infatigable Karaïskaki, qui commandait les Grecs rouméliotes, chef de pouvoir prolonger sa défense. Ce général, le militaire le plus remarquable qu'ait eu la Grèce insurgée, mourut glorieusement dans cette campagne.

Le corps régulier rendit de grands services dans ces circonstances, et se signala par un fait de guerre qui contribua puissamment à la défense de la citadelle d'Athènes. Cinq cents braves,

conduits par le colonel Fabvier, traversèrent le camp turc pendant la nuit et portèrent à la garnison les munitions dont elle avait besoin (1).

Cependant, malgré leur héroïque résistance, les insurgés étaient aux abois et faisaient chaque jour de nouvelles pertes. Bientôt ils ne possédèrent plus en Morée que Nauplie, Corinthe, Poros, avec un territoire fort circonscrit. Deux fois ils s'étaient vainement recommandés à la Grande-Bretagne pour qu'elle intervînt auprès de la Porte. Aussi, dans la perspective d'une chute prochaine, l'avis de se donner à une puissance européenne fut-il émis ; mais bien qu'il eût été repoussé, la crainte que les Grecs n'en vinssent à cette extrémité, entraîna plus efficacement les puissances que toutes les considérations d'humanité et de religion n'avaient pu le faire.

A cette époque, les efforts des légations d'Angleterre et d'Autriche pour terminer à l'amiable les différends de la Porte et de la Russie, avaient définitivement échoué. La Russie avait pris de nouveau une attitude hostile ; une armée était rassemblée sur le Pruth. L'empereur Alexandre avait signifié son ultimatum ; il éludait toutes les

(1) Le digne commandant Robert y fut tué ; il avait eu pendant la marche les deux jambes fracassées par un coup de mitraille. Le brave Mollière et un caporal grec nommé Théramène, l'arrachèrent aux Albanais et le portèrent dans la citadelle. Il avait reçu vingt-deux coups de yatagan.

observations que voulaient lui faire les envoyés des puissances ; tout faisait craindre une rupture prochaine, lorsque ce prince mourut.

A son avénement au trône, l'empereur Nicolas parut vouloir céder à l'enthousiasme de son armée et aux sympathies que la nation russe ne cessait de manifester en faveur des Hellènes, ses coreligionnaires. Il déclara qu'il n'entendait plus subordonner sa politique à celle des États d'Occident. Du reste, dans ses démêlés avec la Porte, il ne faisait nulle mention de la Grèce.

Cette réticence inquiéta vivement Canning, placé à la tête du cabinet anglais, auquel il avait donné une impulsion plus libérale que ses prédécesseurs. Il craignit que la question grecque ne passât dans les mains du czar dès qu'une rupture entre la Porte et la Russie aurait lieu. Le duc de Wellington fut envoyé à Saint-Pétersbourg pour prévenir la guerre, ou du moins pour régler à l'avance, de concert avec le gouvernement russe, les futures destinées de la Grèce. Le premier point n'ayant pas été résolu, il fut arrêté, pour le second, par le protocole du 4 février 1826 : « que « l'Angleterre offrirait sa médiation en faveur des « insurgés grecs ; que la Russie l'appuierait, quel « que fût l'état de ses relations avec la Porte, « c'est-à-dire quand même elle serait en guerre « avec elle. »

Il s'agissait de demander pour la Grèce une indépendance administrative, civile et religieuse, sous la suzeraineté du grand-seigneur et moyen-

nant un tribut, avec le droit réservé à la Porte de choisir une partie des autorités. La Russie s'engageait à ne jamais intervenir dans la question grecque que sur ces bases, et les deux gouvernements étaient convenus de ne chercher, dans l'organisation de la Grèce, aucun agrandissement de territoire, aucune influence prépondérante, aucun avantage de commerce exclusif.

Ce protocole n'avait évidemment pour but que d'isoler la question grecque des débats qui pouvaient survenir entre la Russie et la Porte. Les craintes de guerre étant évanouies, la Grèce se voyait menacée de retomber dans l'oubli au moment où les forces turques, rendues disponibles, allaient aider Ibrahim dans son œuvre de destruction. Mais, depuis quelque temps, la politique de la France avait pris un caractère plus ferme et plus digne; elle avait quitté cette humble attitude qui la mettait obéissante et soumise à la suite des autres puissances; les hommes d'État chargés de diriger les affaires, comprirent le rôle d'un grand peuple, qui, après avoir fait trembler l'Europe, s'indignait de la position qu'on lui avait donnée. Le protocole du 4 février 1826, communiqué à la Prusse et à l'Autriche, n'en avait obtenu aucune attention. Le cabinet des Tuileries, au contraire, dignement représenté à Constantinople par le général Guilleminot et mieux instruit sans doute du véritable état des choses, envisagea la question grecque avec plus d'indépendance qu'auparavant. Il jugea que la

faiblesse de l'empire turc devait amener tôt ou tard d'autres combinaisons en Orient, et ne voulut pas figurer seulement pour la forme dans des transactions d'une si haute importance; il sentait aussi que, malgré le traité d'Akermann, la paix pouvait être troublée d'un jour à l'autre, tant que la question grecque ne serait pas résolue. Le protocole du 4 février n'avait arrêté aucun moyen de forcer la volonté de la Porte à l'égard de la Grèce, si cela devenait nécessaire; le gouvernement français demanda qu'on tranchât la difficulté, et proposa d'intervenir comme partie contractante. En conséquence, ce protocole fut remplacé, le 6 juillet 1827, par un traité conclu entre l'Angleterre, la France et la Russie, lequel, du reste, reproduisit les principales dispositions du protocole. La médiation des trois puissances devait être offerte à la Porte, et le traité stipulait des moyens d'exécution pour vaincre au besoin la résistance du sultan. Un article secret portait « qu'en « cas de refus de sa part les puissances reconnaî- « traient de fait l'indépendance de la Grèce, qu'elles « accréditeraient des agents auprès du gouverne- « ment grec, et qu'il serait signifié aux parties « belligérantes qu'on exigeait la cessation des « hostilités. » Enfin, les trois puissances instituèrent la conférence de Londres, en la chargeant de résoudre les difficultés qui pourraient survenir.

Il était temps que ces puissances s'interposassent d'une manière active. Les affaires de la Grèce

étaient dans l'état le plus déplorable ; quelques uns des chefs grecs se battaient entre eux dans le Péloponèse et dans le Maïna ; les insurgés étaient dans la plus affreuse détresse. Ibrahim-Pacha, témoin de leur discorde, se préparait à en profiter, lorsque quelques patriotes et quelques philhellènes éclairés parvinrent à effrayer les meneurs de la guerre civile, et à leur faire comprendre qu'ils n'avaient de salut à espérer que dans l'union. Ces hommes égarés eurent assez de bon sens pour écouter ces sages conseils. Ce fut alors que l'on décida la continuation de la troisième assemblée nationale.

La deuxième assemblée avait eu lieu à Astros pour la révision de la constitution, et la troisième à Épidaure. Dans celle-ci, on avait fait la proposition d'organiser la nation en monarchie constitutionnelle, qu'un régent aurait gouvernée jusqu'à l'élection d'un roi. Cette proposition avait été accueillie par la majorité de l'assemblée ; mais elle n'eut pas de suite, parce que la chute de Missolonghi obligea les députés à retourner dans leurs provinces, après avoir nommé une commission gouvernementale, et une autre commission pour les relations extérieures.

Ce troisième congrès, continué comme nous venons de le dire, abrogea la constitution d'Épidaure. Il sentit que, dans la situation des affaires, le pouvoir exécutif devait nécessairement être remis aux mains d'un seul homme, dont les

talents, l'influence et l'énergie pussent sauver le pays. Alors toutes les ambitions se réveillèrent, et de nouvelles rivalités faillirent compromettre la bonne harmonie qui commençait à s'établir; mais les avis des patriotes sages et l'imminence du danger firent taire les passions. Après de longues discussions, les suffrages se réunirent sur le comte Jean Capodistrias, qui, bien que Grec d'origine, était, ostensiblement du moins, resté étranger à tous les partis (1). Dans la détresse où se trouvait la Grèce, l'assemblée nationale jugea, non sans raison, que le choix d'un diplomate connu et estimé serait une garantie de bon ordre, appellerait l'intérêt sur la cause des Hellènes, et

(1) Jean-Antoine-Marie Capodistrias, issu d'une famille dalmate établie à Corfou, avait, dans sa jeunesse, étudié la médecine en Italie. Ayant eu l'occasion de se faire connaître de l'amiral Tizakoff, celui-ci, après la paix conclue en 1812 entre la Russie et la Porte, le recommanda à l'empereur Alexandre. Ce prince, séduit par les grâces de la conversation de Capodistrias, lui ouvrit en Russie la carrière de la diplomatie. Telles furent les circonstances qui le tirèrent de l'obscurité, et commencèrent sa fortune. Doué de l'esprit insinuant des Grecs et des Italiens, il sut gagner la faveur de son nouveau souverain, et on le vit figurer dans la plupart des transactions diplomatiques de l'époque. Ministre de Russie en 1821, il avait hautement manifesté son dévoûment à sa patrie, en refusant de participer, dans le congrès de Vérone, à des mesures contraires aux intérêts de la Grèce. Eloigné des affaires par l'influence de M. de Metternich, qui avait pris un grand ascendant sur l'esprit de l'empereur Alexandre, il s'était retiré à Genève. Il avait constamment aidé les insurgés de sa fortune et de ses conseils, qui semblaient alors désintéressés. Lors de la réunion du congrès de Trézène, il avait acquis en Grèce une grande popularité.

qu'en outre le comte Capodistrias, par son crédit personnel et ses hautes relations, saurait tirer parti des dispositions bienveillantes qui se manifesteraient dans les cabinets européens. Il fut donc proclamé président du pouvoir exécutif.

Toutefois, le patriotisme ne fut pas le seul motif qui détermina ce choix. Plusieurs membres de l'assemblée pensaient que, quelle que fût son habileté, Capodistrias ne connaissant pas les localités aurait besoin de leurs conseils, et qu'ils lui deviendraient indispensables. Les chefs militaires, de leur côté, supposaient que n'étant pas homme de guerre, il rechercherait leur appui. Tous espéraient participer au gouvernement, conserver les positions qu'ils s'étaient faites, les forteresses dont ils s'étaient emparés, et, enfin, les avantages et l'influence qu'ils avaient acquis. Ces prétentions tenaient à leur ignorance, à leurs antécédents, et, jusqu'à un certain point, n'excluaient pas le patriotisme. Quelques-uns cependant, plus éclairés, plus prévoyants et plus au courant des formes qui regissent les gouvernements européens, demandèrent des garanties pour l'avenir, et firent voter un article supplémentaire de la constitution portant que « *le nouveau* « *président serait tenu de convoquer une assemblée* « *nationale dans les premiers mois qui suivraient* « *son installation.* »

Le premier soin du comte Capodistrias, lorsqu'il apprit son élection, fut d'obtenir l'assentiment des grandes puissances, et de réclamer leur

protection pour terminer une lutte qui depuis si longtemps préoccupait l'Europe et menaçait sa tranquillité. Son expérience lui démontrait que leur intervention active était le seul moyen de faire prendre à la Grèce un rang parmi les nations.

Le gouvernement russe acquiesça avec empressement à une nomination qui ne pouvait qu'être favorable à ses vues secrètes et à son ascendant. La France et l'Angleterre la considérèrent comme devant mettre un terme à l'anarchie, faire cesser la piraterie, et amener l'établissement d'un ordre de choses stable. D'ailleurs, les idées politiques de Capodistrias rassuraient les cabinets sur la crainte de la propagation du libéralisme, qui était à cette époque un véritable épouvantail. L'empereur Nicolas engagea le nouveau président à dompter l'esprit révolutionnaire, et l'assura de sa protection; Charles X agit de même, et lui fit des recommandations analogues; enfin, toutes les puissances promirent de le seconder.

Il paraît certain que dès lors Capodistrias avait l'intention de se maintenir au pouvoir à l'ombre du protectorat russe. Se regardant comme l'homme du czar, il se préparait à jouer la France et l'Angleterre dans les affaires de la Grèce. Quelques paroles qu'il laissa échapper en différentes occasions, dévoilent sa politique sous ce rapport. L'amiral Miaoulis et d'autres personnes dignes de foi ont affirmé que, dans les premiers jours de son arrivée en Grèce, il se vanta d'avoir attrapé

« *ces niais de Londres et de Paris,* » en ajoutant que « *vers le Nord devaient se tourner tous les regards de la Grèce, que là étaient ses véritables amis,* » et que seulement dans le « *jeune homme* » (l'empereur Nicolas) elle pouvait espérer.

De tels propos semblent incroyables de la part d'un homme aussi délié et aussi spirituel, surtout quand on pense qu'ils se tenaient à bord d'un vaisseau anglais et en vue du pavillon de la France; mais le fait ne peut être révoqué en doute, puisque le nouveau président s'adressait à une cinquantaine de personnes, dont la plupart existent encore. D'ailleurs, tous ceux qui ont connu particulièrement Capodistrias savent que, parlant avec une étonnante facilité et parlant beaucoup, il se laissait parfois aller à des indiscrétions fort extraordinaires. Du reste, sa conduite fut en harmonie avec ce début. Aux yeux de la nation, il se posa comme l'envoyé des trois gouvernements et comme le gage de leur sympathie pour sa cause; en réalité, il se plaça à la tête du parti russe. Dès le principe, il chercha, par des insinuations malveillantes, à détruire sourdement l'influence de la France et de l'Angleterre, et les bienfaits de ces deux nations ne le firent jamais dévier de cette conduite à leur égard. Mais reprenons le récit des événements.

Capodistrias, après s'être assuré de la bienveillance des cabinets européens, s'embarqua sur le vaisseau anglais *le Warspite*, qui mouilla devant Nauplie le 18 janvier 1828. Deux jours après,

il fit son entrée dans cette ville, aux acclamations d'un peuple qui voyait en lui la garantie de son salut, et qui appréciait le besoin d'un pouvoir fort et protecteur. Les bâtiments de guerre anglais, français et russes, répondirent aux salves de l'artillerie des forts. Cet honneur rendu au drapeau de la Grèce fut la première démonstration publique des cours alliées.

Nauplie offrait alors le spectacle de la plus grande misère et de la plus hideuse malpropreté. Les habitants des campagnes qui étaient venus chercher un asile dans cette étroite presqu'île, resserrée entre les rochers d'Itch-Kalé et la mer, obstruaient les places, les rues et même les fossés. Les maisons étaient en ruine et insuffisantes; tout était encombré par les abris que ces malheureuses familles s'étaient faits jusque dans les lieux les plus malsains. Une épidémie affreuse joignait ses ravages à ceux de la famine. On apercevait partout la trace des bombes que, du haut du Palamède, Théodore Grivas avait lancées sur la ville, pour forcer les habitants à lui fournir des vivres, ou pour faire évacuer par Jean Strato, son antagoniste, le fort d'Itch-Kalé.

Ce fut au milieu de ces témoignages de l'anarchie que les chefs militaires se présentèrent à Capodistrias, chacun avec des prétentions de tout genre. Le président n'ignorait pas combien tous ces chefs étaient à craindre. Néanmoins, il les reçut fort mal, les traitant d'imposteurs et de voleurs. Il fit à peu près la même réception aux

officiers réguliers du général Church, affecta le plus grand mépris pour leurs travaux, et sembla prendre à tâche d'abaisser l'orgueil de tous ces hommes, qui, combattant les Turcs depuis plusieurs années, s'attendaient à être accueillis avec distinction. En un mot, Capodistrias se posa comme un maître qui ne donne pas d'éloges, qui veut bien pardonner et mettre le passé en oubli. Cependant, parmi ces chefs se trouvaient les défenseurs de Missolonghi.

Un tel début fit murmurer, mais eut le résultat que le président en attendait. Il grandit aux yeux de ces hommes présomptueux et fiers celui qui, sans avoir jamais tiré une épée du fourreau, les traitait d'une manière si hautaine. D'ailleurs, le peuple tout entier le regardait comme le sauveur de la patrie et voulait la tranquillité.

Après avoir imposé silence aux prétentions qu'il ne pouvait satisfaire, il se hâta de profiter du premier effet produit sur les esprits par son espèce de mission, pour réunir l'autorité éparse en tant de mains, et pour faire évacuer les forteresses occupées par des chefs jusqu'alors presque indépendants. A sa voix, la guerre civile cessa comme par enchantement. Grivas lui remit les clefs du Palamède, où s'installèrent les marins d'Hydra et de Spezzia. La paix la plus profonde succéda immédiatement aux hostilités, sur tous les points où il n'y avait pas de Turcs. Bientôt, par les soins de Miaoulis, la piraterie disparut. Les

troupes réglées, que l'on désignait sous le nom de *tactikos* et qui formaient quatre bataillons, étaient déjà réunies dans la presqu'île de Méthana. Quant aux troupes irrégulières, elles furent rassemblées à Damala (ancienne Trézène) pour y être réorganisées. Les primats et tous les personnages influents ne montrèrent pas moins de docilité que les militaires. Ces grands résultats de la première apparition de Capodistrias, prouvèrent que les Grecs voulaient justifier la sollicitude des puissances.

Dès le jour de son arrivée, et même avant de débarquer, Capodistrias fit notifier ses conditions au gouvernement grec. Le congrès de Trézène avait partagé le pouvoir entre un président élu pour sept ans et un corps législatif élu pour trois ans. La constitution portait « que le président « chargé du pouvoir exécutif devait s'engager par « serment à maintenir l'indépendance de la Grèce, « et à gouverner le pays d'après les lois organiques « émanées des précédents congrès; dans les cas « non prévus, il avait le droit, après avoir pris « l'avis du corps législatif, de promulguer des dé- « crets qui auraient force de loi jusqu'à ce qu'on « pût les soumettre aux délibérations des assem- « blées nationales. »

Capodistrias déclara qu'il ne pouvait jurer de *maintenir* une indépendance qui n'existait pas (elle n'avait point encore été reconnue par les puissances), et qu'il ne voulait s'engager à exécuter que ce qui était exécutable. Du reste, il laissa

au corps législatif la faculté de suspendre l'acte constitutionnel et d'adopter un système provisoire de gouvernement, ou de choisir un autre président.

Mais la situation du pays était déplorable, et Capodistrias savait bien que sa présence était pour ainsi dire une nécessité. Reconnu par les puissances, investi de leur confiance, assuré de leur appui, il pouvait seul tirer la Grèce de l'anarchie et fixer son avenir. Le corps législatif comprit cette position, et se soumit à ses exigences; il décida que la constitution serait suspendue et qu'une organisation provisoire fonctionnerait jusqu'au prochain congrès.

Capodistrias ayant donc accepté la présidence, remplaça le corps législatif par un conseil d'État (*panhellenion*) composé de vingt-sept membres élus par cette assemblée. Ce conseil avait le droit d'émettre son opinion sur tous les décrets qui n'étaient pas purement administratifs. et le président, avant de les rendre, devait les lui communiquer; ces décrets avaient alors force de loi.

L'institution de ce conseil, dont Capodistrias avait paru vouloir s'entourer, était nécessaire pour le mettre au courant des localités et le faire profiter de l'expérience de quelques hommes capables. Elle avait également pour but de flatter l'amour-propre de ceux qui l'avaient appelé à la tête des affaires, et dont il voulait détruire l'influence. Mais cette position, qui semblait devoir

satisfaire leur ambition, n'était en réalité qu'un leurre offert à leur vanité ; aussi Zaïmi disait-il un jour « *que ce conseil d'Etat était une outre pleine de vent.* »

Dans l'origine, la confiance qu'inspirait Capodistrias était si grande, le désir d'arriver à un meilleur ordre de choses était si vif, si bien senti, qu'on ne mit aucun obstacle à toutes ces mesures. Ceux même qui ne les approuvaient pas entièrement se taisaient, dominés par l'opinion qu'ils s'étaient formée de sa supériorité et de la sagesse de ses vues sur la régénération de la Grèce. Le concours des notabilités qu'il avait réunies autour de lui et l'ensemble de tous les efforts pour le bien public, eurent des résultats miraculeux qui étonnèrent l'Europe. On attribua au président ce qui était dû surtout aux conseils des hommes qui avaient une parfaite connaissance du pays, et dont il avait été assez habile pour s'entourer.

Les autorités nommées par le nouveau gouvernement furent reconnues partout, en dépit même des intérêts de localité. Mais bientôt la divergence des opinions politiques se fit sentir dans le panhellenion. L'opposition, quelque faible qu'elle fût, ne convenant pas au président, ce corps, d'abord annihilé, fut dissous lors de la convocation du congrès d'Argos.

La présence de Capodistrias était évidemment favorable au bon ordre. Afin de maintenir les étrangers dans l'idée que ce bienfait n'était dû

qu'à lui seul, il témoignait le plus grand mépris pour les Grecs en général, paraissait faire fort peu de cas des hommes auxquels, cependant, il devait le rétablissement de la tranquillité, et ne parlait de ses compatriotes qu'avec des expressions malveillantes. Il qualifiait indistinctement de voleurs tous ceux qui n'étaient pas entièrement de la basse classe, répétait sans cesse que l'avenir de la nation ne reposait que sur les jeunes gens, et que tout le reste ne devait pas exciter le moindre intérêt; enfin, il voulait faire considérer le pays comme indigne de fixer le choix d'un prince européen. Suivant lui, cette tourbe ne pouvait être dirigée que par le système qu'il avait adopté. Sa conduite fut en harmonie avec ces idées; mais le mépris qu'il affectait fut mêlé d'une terreur réelle, lorsque ces hommes, fatigués de ses mesures arbitraires, devinrent menaçants. Du reste, comment accorder ce blâme, cette indignation en apparence vertueuse, avec tous les efforts qu'il fit plus tard pour démoraliser et avilir la nation, quand son devoir, comme magistrat suprême, était de contenir et de corriger les mauvais penchants d'un peuple enfant, pour ainsi dire, et peu éclairé? Loin de là, son administration, où tous les moyens étaient admis, enleva aux Grecs beaucoup de bonnes qualités et leur donna des vices de plus. Pour prouver cette assertion, il ne faut que laisser parler les faits connus et avérés; ils montrent le gouvernement du président s'appuyant sur le mépris qu'il voulait inspirer à l'Europe

pour les Grecs, et sur la méfiance qu'il suggérait aux Grecs pour les nations européennes, la Russie exceptée. C'est ainsi qu'avec les hommes à sa dévotion, et souvent mal famés, dont il peupla les services publics, il organisa le désordre, sous le masque de l'ordre, comme moyen réservé pour les cas désespérés.

Les négociations avec la Porte se poursuivirent, et le traité du 6 juillet 1827 lui fut notifié. Le 26 août suivant, les ambassadeurs des puissances contractantes offrirent leur médiation par une note collective, et sur le refus du sultan de l'accepter, ils exigèrent la cessation des hostilités.

Aussitôt, les commandants des trois escadres alliées se mirent en devoir de faire exécuter cette injonction. On signifia à Ibrahim d'avoir à évacuer la Morée, et toutes les communications entre lui, l'Égypte et Constantinople, furent interceptées, pour le forcer à l'obéissance. Il promit d'abord tout ce qu'on voulut ; mais, doué d'un caractère ferme et entreprenant, il ne pouvait se décider à abandonner aussi facilement un pays qu'il croyait devoir être sa conquête. Il ne pensait pas sans doute qu'on en viendrait à des hostilités ouvertes en faveur d'un peuple si longtemps délaissé, et continuait son œuvre de destruction, tout en paraissant vouloir se soumettre. Sur ces entrefaites, les forces navales du sultan et celles du pacha d'Égypte, qui se trouvaient réunies dans la rade de Navarin, ayant fait une démonstration

pour attaquer Hydra, les flottes alliées entrèrent dans cette rade. Le combat s'engagea, et la flotte turco-égyptienne fut entièrement détruite. Cet événement eut lieu trois mois avant l'arrivée du président.

La marine anglaise et la marine française, si longtemps rivales, ajoutèrent, en combattant pour la même cause, à l'estime réciproque qu'elles se devaient, et l'amiral de Rigny, qui avait déjà donné en Orient d'éclatantes preuves de sa haute capacité, y joignit la gloire des armes dans cette occasion, où le pavillon de la France brilla d'un nouvel et vif éclat.

Toutefois, malgré la satisfaction que le triomphe procurait à l'orgueil national, les cabinets de Londres et de Paris durent déplorer cette sanglante répétition des combats de Lépante et de Tchesmé. Leur politique en Orient avait commencé à dévier, le 6 juillet, de la marche que lui avaient tracée les prétentions de la Russie. Ce changement fut sanctionné, complété à Navarin; mais n'était-ce point ouvrir au czar un autre chemin pour arriver à son but? Après être resté si longtemps sourd aux vœux de l'Europe, aux malheurs d'un peuple héroïque, aux cris des victimes massacrées à Scio et à Ipsara; après avoir laissé la Grèce s'épuiser, on dut regretter le désastre de Navarin; car il livrait l'empire ottoman à son ennemi, désarmait le Bosphore, privait Constantinople de sa principale défense, et les armées turques d'un appui indispensable.

La destruction de la flotte turco-égyptienne eut les plus fâcheuses conséquences dans la campagne des Balkans ; ce fut donc une faute politique. Les véritables intérêts de la France se trouvèrent sacrifiés à une ambition toute personnelle. Il fallait, sans doute, prendre un parti à l'égard de la Grèce, mais non pas, sans but arrêté, affaiblir la Porte au point de la livrer à la Russie. Cet acte d'hostilité, sans déclaration de guerre, montre l'état de faiblesse où était déjà tombé l'empire, autrefois si redoutable, des Osmanlis. Ce qu'il y eut d'étrange, c'est qu'après le combat, comme auparavant, l'on ne cessa pas de se dire ami de la puissance à laquelle on venait d'infliger une si grande humiliation.

Le gouvernement anglais sentit toute la portée du combat de Navarin ; il couvrit de ses regrets les lauriers de sa flotte. En France, au contraire, on couronna les vainqueurs au milieu des acclamations. L'enthousiasme général l'emporta, comme à l'ordinaire, sur les prévisions des hommes prudents.

Après ce changement éclatant dans l'attitude de l'Europe occidentale, sa politique, pour être conséquente, devait reporter sur les Grecs régénérés l'importance que perdait l'empire turc en Orient ; la rivalité de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche devait s'effacer devant cette nécessité.

Les événements ne tardèrent pas à prouver que le combat de Navarin, qui n'avait été nullement calculé sous le rapport des résultats poli-

tiques, n'était avantageux que pour les Russes.

A la nouvelle de ce désastre, la Porte mit un embargo sur tous les navires anglais, français et russes. Les ambassadeurs de ces puissances quittèrent Constantinople, et leurs pavillons consulaires furent descendus dans tous les ports du Levant. Bientôt, à l'occasion d'un manifeste de Mahmoud qui contenait quelques expressions injurieuses, la Russie lui déclara la guerre, et ses troupes entrèrent immédiatement en Moldavie et en Valachie.

Le sultan était alors au milieu des embarras de ses grandes réformes. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne voyait pas sans déplaisir s'organiser une armée régulière et naître une prospérité dont le tranquille développement pouvait relever la domination ottomane. Pour s'y opposer, la guerre offrait un moyen sûr. La Russie se hâta d'en profiter, afin d'obtenir sur terre ce que l'imprévoyance de la France et de l'Angleterre lui avait déjà procuré sur mer.

Mais le traité du 6 juillet, cause première du combat de Navarin, avait heureusement isolé la question grecque. Sans ce traité, les insurgés, à la nouvelle de la déclaration de guerre, se seraient certainement jetés dans les bras de la Russie : événement que depuis si longtemps on cherchait à prévenir.

La conférence de Londres s'empressa de réclamer ses droits. L'empereur Nicolas déclara que, quel que fût le sort des armes, ce n'était pas à lui,

mais à cette conférence, de traiter du sort de la Grèce. Il s'engagea, de plus, à déposer dans la Méditerranée le caractère belligérant. Ce fut l'objet du protocole du 15 janvier 1828. Singulière position, et dont l'histoire offre peu d'exemples : guerre ouverte entre la Russie et la Porte dans les Balkans, et négociations pacifiques dans l'Archipel !

Mais qu'importait alors à la Russie la question grecque ! Elle allait à son but en faisant la guerre au sultan ; la Grèce n'était pour elle qu'une affaire secondaire, un acheminement. Les avantages d'un protectorat qu'elle eût exercé seule sur ce pays, sans la conférence de Londres, étaient bien compensés par ceux qu'elle avait retirés de la coopération des autres puissances contre la Porte. Il était essentiel surtout qu'elle restât en bonne harmonie avec la France et l'Angleterre. La concession qu'elle semblait faire en demeurant neutre dans la Méditerranée lui était profitable aussi. Le but de sa politique était, nous le répétons, l'affaiblissement de la Turquie, et non l'affranchissement de la Grèce ; c'était à empêcher que cet affaiblissement ne leur fût nuisible, que devaient tendre les efforts des puissances occidentales. La Russie marchait donc à ce but avec circonspection ; ses intérêts matériels le commandaient. Son apparente longanimité, son espèce de soumission aux décisions de la conférence de Londres, ne payaient pas trop cher, au reste, une coopération qui l'avait si efficacement servie à Navarin, et qui

ne pouvait d'ailleurs lui porter aucun ombrage. Elle sait parfaitement que lorsqu'elle aura pu arborer son drapeau à Constantinople, il lui sera facile de soumettre à son obéissance toutes les populations grecques, de la mer Noire à l'Adriatique.

Cependant, la France voyait avec inquiétude les armées russes envahir les provinces turques, et l'occupation de Constantinople dépendre des chances d'une bataille. D'un autre côté, Ibrahim trouvait chaque jour de nouveaux prétextes pour ne pas évacuer le Péloponèse. Afin de l'y contraindre, afin aussi d'obtenir une plus grande influence dans les affaires d'Orient et de mettre la Grèce à l'abri d'éventualités qui pouvaient devenir une nécessité politique, le cabinet des Tuileries résolut d'envoyer une armée dans le Péloponèse. C'était le moyen d'acquérir une prépondérance égale à celle que la possession de Malte et des îles Ioniennes donnait à l'Angleterre, et de balancer celle que la Russie tenait de sa position géographique.

Cette détermination d'une sage et prévoyante politique s'accordait tout à fait avec les errements que la France et l'Angleterre avaient jusque-là suivis de concert, à l'égard de la Russie. Néanmoins, le cabinet britannique s'opposa vivement à l'expédition d'une armée française en Morée; et lorsque la conférence de Londres y consentit enfin, le protocole du 19 juillet 1828 mit à ce consentement des restrictions qui devaient en atténuer

beaucoup les résultats, et avoir une grande portée sur les affaires de la Grèce.

On peut dire de l'expédition française en Morée, qu'elle fut l'acte d'une nation qui peut parler haut, mais qui ne sut pas toujours le faire.

Le gouvernement de cette époque, qui depuis si longtemps n'avait pas eu de volonté propre, n'osa pas pousser plus loin la velléité d'une indépendance dont il faisait l'essai..

CHAPITRE III.

Expédition française et gouvernement du comte Jean Capodistrias.

Expédition française en Morée. — Sa force. — Son débarquement. Le président, les chefs grecs, les ambassadeurs et les amiraux des trois puissances au camp français. — Conférences. — La 3e brigade à Patras. — Épidémie au camp de Navarin. — Reddition de Modon, Coron et Navarin. — Ibrahim visite les troupes françaises. — Embarquement de l'armée égyptienne. — Reddition de Patras. — Siége du château de Morée. — Délivrance entière du Péloponèse. — Le général en chef Maison s'apprête à marcher sur Athènes. — Les représentants des puissances alliées s'y opposent. — Gouvernement du comte Jean Capodistrias.

L'armée française, commandée par le lieutenant général marquis Maison, forte d'environ 14,000 hommes et 1,500 chevaux, divisés en trois brigades (1), partit de Toulon le 17 août 1828, arriva

---

(1) La 1re brigade était commandée par le général Tiburce Sébastiani ; la 2e, par le général Higonet ; la 3e, par le général

dans les eaux de Navarin le 27 du même mois, et opéra, le 30, sans opposition, sur la plage de Petalidi, le débarquement de la 1re et de la 2e brigade.

Le siége du gouvernement grec était alors à Égine, et les insurgés occupaient sur le continent les forteresses de Nauplie, de Monembasie et de Corinthe. Dans le Péloponèse, on ne rencontrait que ruines et dévastation. Les villes, les villages et de grandes forêts d'oliviers avaient été incendiés par les Arabes. Çà et là, quelques familles errantes cherchaient à sauver leur misérable vie, tandis que le reste de la population était réfugié dans les îles ou sur les montagnes. Des bandes armées parcouraient le pays, faisant une petite guerre assez active, et disputant à l'ennemi la maigre récolte des olives et du maïs. Ibrahim avait concentré dans les environs de Modon et de Navarin, les troupes qui n'étaient pas employées à la garde des places fortes, et dont l'effectif pouvait s'élever à 18,000 hommes; elles étaient réparties dans plusieurs camps. Des redoutes établies sur les points culminants des montagnes les couvraient, et assuraient les communications.

Schneider. Le général Durrieu était chef d'état-major général; le colonel Trezel, sous-chef. Le colonel de La Hitte commandait l'artillerie; le colonel Audoy, le génie. L'intendant militaire Vallaud était chef de l'administration.

Cependant, les Grecs avaient signalé, par des feux allumés sur leurs montagnes, l'arrivée de la flotte française. Ils accoururent en grand nombre au lieu du débarquement, et peu de jours après, le président Capodistrias, accompagné de quelques-uns des principaux chefs, de Colocotroni et de Nikitas, entre autres, se rendit au quartier général français. Les ambassadeurs des puissances alliées, MM. Strafford-Canning, de Ribeaupierre et le général Guilleminot, après avoir visité à Petalidi le camp de l'armée expéditionnaire, se réunirent à Poros, pour y recueillir des renseignements et procéder à la nouvelle organisation de la Grèce. Capodistrias, ainsi que les amiraux Malcolm, de Rigny et Heyden, commandants des forces navales de l'alliance, prirent part à ces délibérations.

L'existence politique de la Grèce ne pouvait pas reposer sur les seules garanties des puissances protectrices. Il fallait lui donner des bases plus fixes que des conventions précaires, une étendue et des frontières convenables. La question était fort importante. Si l'on portait trop loin ses frontières, l'étendue du pays n'était plus en rapport avec la force armée que le trésor national pouvait entretenir; si on les resserrait trop, elles laissaient les Turcs maîtres des plus fortes positions, et leur permettaient de prendre à revers toutes les lignes de défense. D'ailleurs, il était nécessaire de conserver au nouvel État, pour l'entretien de sa marine, les superbes forêts de

chènes de la Grèce occidentale, et une bonne ligne sanitaire pour protéger contre la peste un peuple adonné à l'industrie, au commerce et à l'agriculture.

Ces considérations ayant été mûrement pesées, on s'accorda à reconnaître que les frontières les plus convenables devaient être établies sur une ligne allant du golfe de Volo au golfe d'Arta, qui forment le col de la deuxième péninsule. Ainsi, deux hautes chaînes de montagnes qui, du canal de Talante et du berceau des Pélasges, vont aboutir dans ce dernier golfe, devaient protéger la Grèce contre toute agression. Cette ligne pouvait être aisément défendue. Les profondes incisions d'Arta et de Zeïtoun, les deux chemins de l'OEta et de l'Orthryx, séparés par le lit profond du Sperchus, se rattachant aux ramifications du Pinde, et, après avoir traversé la vallée de l'Achéloüs, aboutissant aux défilés du Macrynoros et à la pointe d'Actium, constituent, en effet, une assez bonne frontière. Cette frontière offrait, en outre, l'avantage d'empêcher tout contact entre deux populations qu'il importait de séparer. Cependant, bien que se prêtant à une défense combinée des forces de terre et de mer, elle était loin d'être inexpugnable. L'Orthryx, comme la ligne du Macrynoros, peut être facilement tourné, surtout lorsqu'on n'est pas maître du golfe, et Actium est une tête de pont fortifiée qui se trouve entre les mains des Turcs. La conférence de Poros la présenta néanmoins à celle de Londres, comme

étant indispensable au maintien de l'indépendance de la Grèce.

Pendant que ces délibérations avaient lieu, l'armée se concentrait. Mais Ibrahim n'ayant fait aucune démonstration hostile depuis que les Français étaient débarqués, une partie de la 2e brigade, sous les ordres du général Sébastiani, prit position devant Coron. Ce mouvement, secondé par la marine, n'eut aucun résultat immédiat. La garnison refusa de livrer la place, et l'on se contenta de l'observer. Les autres troupes qui avaient pris terre à Petalidi, traversèrent la forêt de Koubé et se portèrent en deux marches au fond de la rade de Navarin, sur les bords de la Xalova. Les Arabes et les Turcs qui étaient établis dans cette position ne se retirèrent que lorsque le général en chef eut fait signifier à Ibrahim qu'il allait la faire occuper de vive force. Les Égyptiens se replièrent alors sur Modon, où Ibrahim avait son quartier général. En même temps, la 3e brigade, aux ordres du général Schneider, qui n'avait pas encore opéré son débarquement, fut transportée par mer devant Patras.

L'installation du camp français sur les bords de la Xalova fut imposée par la nécessité absolue de s'appuyer sur la flotte, qui était la base d'opérations, portait le matériel, les munitions, les vivres, et servait d'ambulance; il fallait aussi être à portée de l'eau et du bois indispensables à l'armée. Il n'y avait pas à choisir : c'était le seul point convenable, et quelque graves que fussent ses inconvé-

nients pour la santé des troupes, on était obligé de les accepter comme un devoir et une chance de guerre inévitable. L'insalubrité de cette position, dans laquelle les Égyptiens avaient eux-mêmes perdu beaucoup de monde par les maladies, est due surtout aux émanations des marais du vieux Pylos. D'autres causes contribuèrent aussi à augmenter, d'une manière effrayante, la mortalité dans l'armée française : c'étaient l'extrême fraîcheur des nuits succédant à des jours brûlants ; un mauvais système hygiénique, et surtout l'usage immodéré que quelques soldats faisaient des fruits, du vin et des liqueurs fortes, malgré toutes les recommandations possibles ; enfin, les exhalaisons pestilentielles des camps récemment abandonnés par les Turcs, et celles de leurs cimetières, où les cadavres, à peine couverts d'une légère couche de terre, étaient fréquemment déterrés pendant la nuit par les chacals, qui sont en grand nombre dans ces contrées. Faute d'établissements hospitaliers, l'armée française entassait ses malades à bord des bâtiments de transport, où ils étaient livrés aux soins d'infirmiers qu'il était presque impossible de surveiller. Quand les bâtiments furent encombrés, on réunit les malades dans des tentes que l'on dressa à l'endroit du camp le mieux exposé. Là, ils gisaient sur la terre humide recouverte seulement d'un peu de paille, exposés à toutes les intempéries de la saison pluvieuse. Souvent les ouragans renversaient les frêles abris qui protégeaient à peine ces malheureux. Le général

en chef et la plupart des officiers de l'armée payèrent leur tribut à l'insalubrité du camp de Navarin, et y furent plus ou moins malades.

Comme nous l'avons dit déjà, tous ces inconvénients étaient le résultat de la situation difficile où se trouvait l'armée, par suite des lenteurs calculées d'Ibrahim, qui refusait de livrer les places fortes, et de l'opposition de la diplomatie à ce qu'on s'en emparât de vive force. Les amiraux alliés prétendaient qu'après la victoire de Navarin l'expédition par terre était inutile, et que la marine devait suffire à atteindre le but qu'on se proposait. C'est ce dont il est au moins permis de douter. L'armée turco-égyptienne était comme bloquée par les flottes alliées, et ne recevait d'elles que le nombre de rations calculé sur ses besoins journaliers ; toute communication par mer était interdite : elle ne pouvait donc attendre aucune espèce de secours de ce côté.

Par terre, le ravitaillement était à peu près impossible, les chemins étant impraticables au train d'une armée, et tous les défilés se trouvant occupés par les Grecs.

Mais Ibrahim avait fait ensemencer des terres et cherchait à se créer des ressources dans le pays même ; s'il était parvenu à atteindre l'époque de la récolte, il aurait pu se maintenir encore longtemps en Morée. L'expédition française lui enleva ce dernier espoir, et lui fit subir par terre le même blocus qu'il subissait par mer. Malgré cette extrême détresse, il montra beaucoup de

persévérance et de fermeté, et ses troupes, quoique dans le plus entier dénûment, firent preuve d'obéissance et de résignation ; on y compta peu de déserteurs.

Pendant tout le temps que durèrent les conférences de Poros, les deux armées restèrent en présence. Il n'y eut cependant pas d'hostilités de part ni d'autre (1). Enfin, après un mois de pourparlers, d'hésitations et de subterfuges, après qu'on eut passé par toutes les phases des lenteurs diplomatiques, Ibrahim et son armée furent embarqués et conduits à Alexandrie sur des bâtiments de différentes nations, et sur les vaisseaux turcs et égyptiens qui avaient échappé au désastre de Navarin.

Des commissaires des trois puissances, accompagnés de personnages grecs, furent chargés de présider à l'embarquement de l'armée égyptienne, et d'empêcher que les Arabes n'enlevassent de force les femmes et les enfants. Les femmes voulurent presque toutes les suivre, préférant les douceurs du harem à la vie pénible qu'elles menaient dans leur patrie ; on s'opposa seulement au départ des enfants qui avaient moins de quatorze ans, laissant aux autres le choix de rester ou de partir. Déjà le gouvernement français avait fait ra-

(1) Ibrahim visita plusieurs fois le camp français, assista aux revues, examina l'ensemble et l'ordre qui régnaient dans l'armée. Non moins bon convive qu'observateur attentif, il se montra à table, comme ailleurs, bien franchement dégagé des préjugés de sa nation.

cheter les jeunes Grecs esclaves en Égypte ; mais plusieurs de ces enfants ne retrouvant plus leurs familles et étant sans ressources, retournèrent d'où ils venaient.

Les avaries des vaisseaux turcs échappés à la défaite de Navarin n'avaient pas encore été réparées. Un capitaine de vaisseau français, frappé de l'état pitoyable d'une frégate dans laquelle on avait fait entrer un grand nombre d'hommes et de chevaux, proposa au commandant turc de lui envoyer des ouvriers pour y faire les réparations les plus urgentes, lui faisant observer qu'autrement il pourrait bien couler en mer. Celui-ci refusa en disant : *Dieu est grand !* La frégate coula en effet, et l'impassible Turc fut heureux de se trouver à proximité des bâtiments français, qui sauvèrent l'équipage et les passagers.

C'est ainsi que cette armée, qui devait pour longtemps river les fers des Grecs, quitta la Morée, trompant par ce départ l'espoir des soldats français, réduits à mourir de la fièvre sur ces rivages où ils comptaient trouver la gloire.

Ibrahim-Pacha avait laissé en partant des garnisons dans les places de la Messénie. Patras et le château de Morée étaient encore au pouvoir des Turcs. Cependant, la saison pluvieuse avait commencé, les maladies continuaient de sévir, et la position de l'armée serait devenue fort inquiétante s'il eût fallu plus longtemps attendre la reddition de ces places. L'état sanitaire des troupes exigeait impérieusement qu'on leur donnât des

quartiers d'hiver. Des dispositions furent donc prises pour occuper les forteresses, de gré ou de force; mais la joie de l'armée, qui avait accueilli avec acclamation l'idée de combattre, fut de courte durée. Navarin, Coron et Modon, successivement sommés de se rendre, le firent sans résistance, et ces ruines, infectées de vermine et de miasmes morbifiques, furent livrées aux Français les 5, 6 et 8 octobre 1828.

On a vu plus haut que le général Schneider avait été dirigé avec sa brigade sur Patras. Vigoureusement attaquée, cette place se soumit promptement; mais 7 à 800 Turcs, Moraïtes pour la plupart, n'ayant pas voulu accepter la capitulation, se jetèrent dans le château de Morée et repoussèrent toutes les sommations qui leur furent faites.

Le château de Morée correspond avec le château de Roumélie et défend l'entrée du golfe de Lépante. Bien armé, bien approvisionné, il devenait important et pouvait servir de point d'appui aux Turcs pour une nouvelle agression, si les dispositions du divan venaient à changer, et surtout si des considérations diplomatiques faisaient rappeler l'expédition française. Dans ces prévisions, le général Schneider investit la forteresse, et fit ouvrir la tranchée le 10 octobre. Quelques jours après, le général en chef se rendit sur les lieux avec la grosse artillerie et un renfort de troupes; la marine anglaise y joignit un bâtiment ayant des mortiers à bombes. Après onze jours de tran-

chée ouverte, le feu des assiégeants ayant fait de grands ravages, l'artillerie des Turcs étant en partie démontée et la brèche praticable, on se préparait à donner l'assaut, lorsque la garnison demanda à capituler. Le général en chef ayant exigé qu'elle se rendît à discrétion, elle fut désarmée et embarquée pour Smyrne le 30 octobre. On trouva dans la place cinquante pièces de gros calibre, la plupart en bronze, et beaucoup d'approvisionnements de guerre et de bouche.

Le Péloponèse étant entièrement libre, il fut question de porter les troupes françaises à Corinthe, de chasser les Turcs de l'Attique, de Négrepont et du littoral septentrional du golfe de Lépante. Le mouvement aurait eu lieu sur trois colonnes : la première devait être transportée par mer dans le golfe d'Égine et débarquer au Pirée; la deuxième se serait avancée par Tripolitza sur Corinthe; la troisième, enfin, aurait été échelonnée de Patras à Corinthe, pour appuyer les opérations. Ces dispositions avaient été calculées pour obvier autant que possible, en s'appuyant sur la flotte, à la difficulté des transports par terre.

La réussite de cette opération était assurée; les Turcs avaient peu de combattants, leurs places étaient en mauvais état, et la Grèce, délivrée sans coup férir, aurait reçu dès lors la stabilité dont elle n'a pu jouir que plusieurs années après. Mais les légations d'Angleterre et de Russie s'opposèrent formellement à ce mouvement, alléguant

que l'envoi des troupes françaises n'avait pas eu d'autre but que de déterminer l'évacuation de la Morée, et qu'elles devaient s'en tenir là. Le général en chef Maison fut obligé de se soumettre aux exigences des diplomates.

Les puissances alliées se contentèrent donc de prendre sous leur sauvegarde le territoire affranchi, c'est-à-dire la Morée et les îles de l'Archipel. Ce résultat ne répondait nullement à ce qu'on devait attendre de l'expédition et des frais qu'elle occasionnait. En considérant l'existence d'un État grec comme nécessaire aux nouvelles combinaisons politiques en Orient, sa limite à l'isthme de Corinthe ne pouvait lui offrir aucune garantie. Le divan lui-même reconnut par une note officielle du reis-effendi, en date du 25 septembre 1829, que, dans ce cas, la Grèce n'avait à espérer aucune indépendance. C'eût été, en effet, ne donner aux populations helléniques qu'un refuge, et non une patrie.

Le gouvernement français aurait voulu dès lors asseoir l'existence de la Grèce sur des bases plus larges ; mais ses intentions furent neutralisées par l'Angleterre. Le cabinet de Saint-James éprouvait une extrême répugnance à accorder plus d'extension à la Grèce, et sacrifiait sans doute à quelques intérêts commerciaux, des considérations d'une bien plus haute portée. Si c'était dans le but de ne point affaiblir la Porte, ce bon vouloir venait un peu tard ; il eût fallu y penser avant d'anéantir la marine turco-égyp-

tienne, sauf à laisser continuer l'extermination des Grecs, que l'on avait tolérée pendant sept ans. La faiblesse et l'insuffisance de l'empire ottoman passant pour avérées, il ne restait plus qu'à y suppléer en constituant un ordre de choses nouveau qui réunît, autant que possible, en corps de nation, les populations chrétiennes qui, dans l'état actuel, non-seulement n'ajoutaient rien à la puissance turque, mais encore étaient embarrassantes pour elle, à cause de leur esprit de révolte. Le cabinet des Tuileries avait envisagé la question sous ce point de vue, et dans ses rapports avec ce qui se passait dans un horizon plus éloigné. Mais la politique anglaise, méconnaissant les principes qui l'avaient dirigée sous Canning, oublia le danger de l'influence russe lorsque le drapeau français flotta en Morée. Loin d'y voir une garantie de paix, un moyen d'appuyer par une démonstration de force l'institution d'un Etat respectable, l'Angleterre fut la première à exiger le renvoi de l'expédition, au moment où un succès dans les Balkans pouvait amener l'armée russe à Constantinople. Au lieu de faire cause commune avec la France et de conserver en Orient des forces militaires pour soutenir sa diplomatie, le ministère anglais s'en priva volontairement, et, par suite, laissa la Grèce non constituée, sans force, sans influence, sans protection réelle, livrée à toutes les chances désastreuses d'un long provisoire, état de choses qui, après la révolution de Juillet, faillit faire tomber l'ascendant de la

Russie une question dont on s'était efforcé si longtemps de l'isoler. Cette conduite indique que le souvenir du règne de Napoléon n'était pas éteint. Les gouvernements européens ne voulaient encore voir dans la France de 1828 qu'une nation conquérante et révolutionnaire. Il était réservé à un autre Napoléon de faire envisager sous un aspect différent, la gloire de l'illustre fondateur de sa dynastie, de rassurer l'Europe, et de la réunir, par une saine politique, contre une ambition qui menace ses plus chers intérêts et son indépendance même.

Sous la pression de l'opinion publique, la conduite du cabinet français dans les affaires de la Grèce fut, à cette époque, prévoyante, désintéressée, et digne d'une nation grande et généreuse. La France soutint les Grecs de son influence, de ses trésors, de ses soldats, et ne perdit jamais de vue la régénération de ce peuple, abandonné forcément aux hasards d'une protection que la mésintelligence des protecteurs menaça plus d'une fois d'anéantir.

Après l'entière évacuation de la Morée par les Turcs et les Egyptiens, le président Capodistrias put s'occuper efficacement de l'organisation des provinces délivrées. Son premier soin fut de rétablir le bon ordre et la tranquillité. Les populations qui, depuis si longtemps, aspiraient à cet état de choses, le secondèrent vigoureusement. Pour maintenir cette tranquillité, il adopta de sages mesures, les fit exécuter avec fermeté et persévé-

rance, et bientôt les habitants des campagnes n'eurent plus à redouter les violences et le pillage des chefs militaires, ni les exactions d'une foule de gens habitués à vivre aux dépens d'autrui. A l'abri de cette sécurité, d'heureux changements se firent aussitôt remarquer dans le Péloponèse. Les familles, jusqu'alors dispersées dans les îles ou errantes dans les montagnes, vinrent établir des cabanes sur les ruines de leurs maisons. L'administration française fit donner des vivres aux plus nécessiteux, et leur fournit des bestiaux et des instruments aratoires. Les dépenses faites par l'armée et par les nombreux voyageurs qui parcouraient le pays, firent disparaître peu à peu la misère; l'argent commença à circuler plus abondamment. Le président aidait à ces progrès en exonérant les agriculteurs de tout impôt; il fit même venir à ses frais des vivres de Corfou, pour les distribuer aux familles indigentes, et donna des preuves, à cette époque, du plus rare désintéressement. Il encouragea la culture des pommes de terre, et institua, pour régulariser les efforts de l'agriculture renaissante, une ferme-modèle sur les principes de celle de Roville. La pénurie des finances, les charges de l'entretien des troupes nationales qu'il fallait solder, enfin les frais de l'administration, empêchèrent de donner des secours plus efficaces à l'agriculture, et de faire exécuter les autres travaux de première nécessité pour préparer la prospérité publique.

A côté de ces judicieuses mesures, on remarque

858288 A

avec étonnement que le chef du gouvernement crut devoir conserver l'ancien système de perception des impôts par les adjudications de dîmes, malgré les inconvénients qui s'y rattachaient. Plus diplomate qu'administrateur, il n'avait sur l'économie politique que des notions générales, et en pareil cas, l'esprit et l'activité ne suffisent pas pour remédier au mal, pour changer un système ou le modifier. N'ayant pas voulu accueillir les conseils des hommes spéciaux qui auraient pu l'éclairer, tout son système administratif se composa de projets provisoires, à peine ébauchés, souvent incohérents, ne se coordonnant pas entre eux. On le vit négliger des avis sages, afin de paraître avoir des idées arrêtées. D'autres fois, il adoptait aveuglément des plans que lui présentaient des intrigants et des flatteurs, dont le seul mérite était d'être tout à fait sous sa dépendance et de ne reculer devant aucune mesure, quelque injuste qu'elle fût. Nous n'en citerons qu'un exemple : il confia la construction d'un quartier de cavalerie, à Argos, à un individu qui n'avait nulle connaissance de l'architecture, tandis qu'il laissait dans l'inaction, à Nauplie, un capitaine du génie plein de mérite (1), que lui avait envoyé le gouvernement français. Il en résulta qu'après des dépenses considérables et un gaspillage honteux, le nouvel édifice s'écroula, écrasant dans sa chute des hommes et

(1) Le capitaine Garnot.

des chevaux ; il fallut le recommencer sur nouveaux frais. On remarquera dans la suite bien d'autres fautes de ce genre ; si bien qu'à sa mort, Capodistrias laissa tout dans le chaos, et ne légua à la Grèce que le désordre et la guerre civile.

Ces fautes dans toutes les branches de l'administration tenaient beaucoup à la préoccupation d'un esprit absorbé par les intrigues politiques, et qui voulait y subordonner tout ce qui était d'un intérêt réel et pressant. Voulant que tout ressortît de lui, le président pensait que moins la population serait riche, plus elle serait dépendante (1).

Cette volonté de Capodistrias, de tout rattacher à sa personne, se manifesta particulièrement à l'occasion d'une banque qu'une société de Hollandais se proposait d'établir en Grèce pour avancer, sur hypothèque, de l'argent aux propriétaires qui en avaient besoin. Il s'agissait d'obtenir l'autorisation du gouvernement, afin de pouvoir, au besoin, recourir à l'intervention des tribunaux. Ce projet, tout avantageux qu'il était, porta ombrage au président, qui n'entendait pas que des étrangers, des hommes instruits et indépendants, intervinssent en Grèce. Il demanda que l'argent

---

(1) Un de ses frères (Viaro) disait un jour naïvement : « Comment peut-on demander de telles mesures à mon frère ? A présent « même que les Grecs sont pauvres et ignorants, ils sont difficiles « à gouverner ; que serait-donc s'ils étaient riches et éclairés ?... »

fût prêté au gouvernement même, qui en disposerait plus convenablement; et sur le refus qui lui fut fait, il déclara que non-seulement il n'accorderait pas son approbation au projet, mais qu'il en contrarierait l'exécution de tout son pouvoir.

Il donna d'autres preuves encore de son désir d'éloigner de la Grèce les étrangers qui auraient pu y acquérir de l'influence par leurs richesses ou par leur industrie. Une société américaine qui avait fondé à Examili, sur l'isthme de Corinthe, une petite colonie agricole, fut obligée d'y renoncer, par suite du peu d'encouragement qu'elle reçut du gouvernement, et même des entraves qu'il apporta à la réussite de son établissement. Les mêmes motifs s'opposèrent constamment à la colonisation de la Grèce, qui cependant est loin d'être assez peuplée.

Le président se refusa toujours à proposer une loi pour la vente des terrains à cultiver, alléguant qu'il ne voulait pas que des étrangers devinssent grands propriétaires en Grèce, et que les indigènes fussent réduits, par leur pauvreté, à n'être que des fermiers sur leur sol natal. Cette raison aurait été plausible, s'il n'eût été facile de remédier à cet inconvénient par des mesures législatives. Le véritable motif était la crainte d'attirer dans le pays des hommes riches et éclairés, dont la présence eût nui à l'influence du président.

Pour subvenir à la pénurie du trésor, Capodistrias établit un système de douanes qui procura quelques ressources à l'Etat. Les droits

étaient fixés à dix pour cent à l'entrée, et à six pour cent à la sortie; ils étaient susceptibles d'augmentation, selon la destination des objets. Cette administration fut confiée à un directeur général qui avait sous ses ordres des directeurs, des receveurs, des inspecteurs et des gardes. La nécessité de créer un crédit public provoqua aussi, par la suite, la fondation d'une banque nationale, dont le président décréta l'organisation sur le modèle de celle de la France. Il y versa le premier des sommes considérables; à son exemple, plusieurs philhellènes de distinction y déposèrent également des fonds, et cette institution remplit promptement, en partie, le but qu'on s'en était proposé.

L'éducation de la jeunesse fut un des premiers objets qui attirèrent l'attention de Capodistrias à son arrivée au pouvoir. Dès que les circonstances le permirent, des hommes éclairés furent envoyés dans toutes les directions, pour s'assurer de l'état de l'instruction publique et de ses besoins. Bientôt de nombreuses écoles d'enseignement mutuel s'ouvrirent, encouragées, soit par les secours de l'Etat, soit par des souscriptions volontaires, et reçurent les livres nécessaires. Une chaire hellénique et une école normale furent créées à Egine, où était alors le siége du gouvernement. On y forma aussi, sous le nom d'*Orphanotrophe*, un établissement destiné à recueillir et à élever les jeunes orphelins adoptés par la reconnaissance nationale. Ils recevaient, dans cette institution vraiment philanthropique, le degré d'instruction

que comportait leur capacité intellectuelle, entraient ensuite dans les services publics, ou bien apprenaient des métiers qui leur fournissaient les moyens de gagner leur vie.

D'après la statistique de ces divers établissements, le nombre des écoles préparatoires et d'enseignement mutuel, tant sur le continent que dans les îles, s'élevait, en 1830, à cent vingt-huit, et la totalité des élèves, à huit mille environ. Les dépenses de la même année, pour l'instruction publique et pour les cultes, figuraient, dans un tableau approximatif, pour 160,000 phénix seulement. L'exiguïté de cette somme indique que l'enseignement reposait sur des bases étroites. L'instruction primaire était protégée efficacement, mais l'enseignement des sciences fut fort circonscrit, bien que l'on parût vouloir lui donner un développement illimité. On entrava dans les villes l'étude de la langue hellénique, de la littérature ancienne, de la langue française et des mathématiques, en se réservant les nominations au professorat. Une école de théologie ne put réussir faute de professeurs, et à l'école normale d'Egine, on défendit la lecture des œuvres de Platon ; enfin, on chercha à restreindre l'instruction supérieure et à étouffer l'élan de la jeunesse pour les progrès intellectuels, qui cependant étaient, aux yeux des hommes éclairés, le seul moyen d'assurer véritablement l'affranchissement de la patrie. M. Dutrone, philhellène français, homme d'une grande instruction, que le président avait chargé de

l'inspection des écoles, dégoûté du plan mesquin qu'on avait adopté et ne pouvant le faire changer, prit le parti de se retirer. Cet exemple fut suivi par tout ce qu'il y avait de gens de mérite.

L'école militaire de Nauplie sortit en partie de cette ligne de déception, grâce aux soins et à la fermeté du capitaine d'artillerie Pauzié, qui l'avait formée sous la dénomination d'*Ecole des Evelpides*. Cet officier, envoyé par le gouvernement français, fit admettre dans l'établissement cinquante jeunes élèves de l'âge de seize à dix-huit ans. On y suivit, autant que possible, les cours d'études et les exercices nécessaires aux officiers d'infanterie et d'artillerie. Ces cours duraient trois ans. Après ce temps, les élèves qui subissaient un examen d'une manière satisfaisante, étaient faits sous-lieutenants d'artillerie. Une autre institution, appelée l'*Ecole des Ordonnances*, fut organisée plus tard pour recevoir les jeunes gens de famille trop âgés pour entrer aux Evelpides, et qui ne voulaient pas servir comme simples soldats. Cette institution, qui avait pour but d'attirer ces jeunes gens dans le service régulier, eut peu de succès ; elle ne devait compter que vingt élèves ; mais le gouvernement ne pouvant pas faire les frais de leur entretien, ils étaient trop peu nombreux pour y suffire eux-mêmes : il eût mieux valu les placer à la suite des corps ou en composer une division des Evelpides.

Sous la protection des troupes françaises, le président voulant mettre plus d'ensemble dans les

rouages de la machine administrative et lui imprimer une seule impulsion, divisa le pays en quatre provinces, savoir : 1° la Grèce orientale; 2° la Grèce occidentale ; 3° le Péloponèse, 4° les îles.

Le Péloponèse fut subdivisé en sept gouvernements civils (1), et les îles en trois (2).

Des commissaires extraordinaires munis de pouvoirs fort étendus, furent d'abord envoyés dans les provinces pour étudier l'état du pays, ses ressources et ses besoins. La situation particulière de la Grèce orientale et de la Grèce occidentale et leur éloignement, nécessitèrent le maintien de ce système ; mais dans le Péloponèse et dans les îles, qui étaient plus sous la main du gouvernement, ces commissaires extraordinaires furent bientôt remplacés par des gouverneurs civils, ou préfets. Toutes les populations se soumirent avec confiance à ce nouveau mode d'administration. Hydra et Spezzia renoncèrent aux institutions municipales qui avaient fait leur prospérité, et ne les reprirent, comme on le verra plus tard, que lorsque l'opposition se décida à sortir des voies légales. Le Magne reçut aussi des autorités ; mais Ghenovelli, ancien favori du pacha de Janina, vieillard corrompu et méprisable, y ayant été envoyé comme gouverneur, il ne put s'y mainte-

(1) Ces sept gouvernements furent : la Corinthie, l'Argolide, l'Arcadie, l'Élide, la Laconie, l'Achaïe et la Messénie.

(2) Les Sporades orientales, les Sporades occidentales et les Cyclades.

nir et fut ignominieusement chassé. Ces fonctionnaires, tout en paraissant se conformer aux lois existantes, n'avaient réellement pour règle que la volonté du président. Ils étaient remplacés aussitôt qu'ils hésitaient dans l'exécution des mesures qui leur étaient prescrites, quelque illégales qu'elles fussent.

Candie et Samos, qui, malgré la déclaration des puissances, persistaient dans leur insurrection, reçurent aussi des commissaires extraordinaires et les conservèrent longtemps. Ces commissaires correspondaient avec le chef du gouvernement par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat de l'intérieur.

Les gouverneurs civils, ou préfets, avaient l'administration civile des provinces. Sous leurs ordres étaient des sous-gouverneurs, ou sous-préfets, résidant dans les subdivisions. Dans chaque chef-lieu de province, il y avait un commissaire de police dont les fonctions étaient plus étendues et moins spéciales qu'en France; ils pouvaient, au besoin, remplacer le sous-gouverneur civil.

La force publique fut composée d'une espèce de gendarmerie, commandée par un politarque, aux ordres des autorités civiles; elle se divisait en gendarmerie du Péloponèse, de la Grèce orientale, de la Grèce occidentale, des îles. Dans chacune de ces quatre divisions, il y avait des chefs militaires qui prenaient le titre de commandants; le brave Macryanis et Nikitas le fu-

rent dans le Péloponèse, dont Colocotroni fut nommé général.

L'administration particulière des villes et des villages fut confiée à des conseils municipaux désignés sous le nom de *démogérondie*. Les démogérontes étaient élus par les habitants. Ce privilége avait été conservé aux communes par les Turcs eux-mêmes. Chaque année, les conseils municipaux rendaient un compte public de leur gestion, et les démogérontes étaient confirmés ou remplacés dans leurs fonctions, à la majorité des voix des chefs de famille.

Ce mode ne laissant pas assez de liberté d'action au gouvernement pour le système qu'il voulait suivre, Capodistrias retira bientôt le droit d'élection aux communes, et les contraignit à choisir leurs démogérontes dans une liste d'individus formée par le préfet, qui avait soin de n'y porter que les créatures du chef de l'Etat. De cette manière, le président fut maître de tous les conseils, et put disposer de toutes les ressources des communes. C'est ainsi que s'explique la multitude d'adresses et de protestations de dévoûment qu'il reçut constamment des démogérondies, alors même qu'il avait déjà perdu toute sa popularité. Ces adresses, dont le modèle était ordinairement envoyé de Nauplie, tendaient à tromper les gouvernements de l'Europe sur le véritable esprit de la nation.

Les conseils administratifs des préfets, ou conseils de préfecture, qui auraient dû être com-

posés de membres choisis par les communes, reçurent le même mode d'élection que les démogérondies, et eurent les mêmes avantages pour le pouvoir.

L'ordre judiciaire était représenté, dans chaque chef-lieu de préfecture, par un juge de paix et un tribunal de première instance. Chaque tribunal était formé de cinq membres, savoir : un président nommé par le gouvernement, deux juges choisis par les parties adverses parmi douze jurés que le peuple nommait et que le gouvernement confirmait, un secrétaire et un sous-secrétaire; le secrétaire remplissait les fonctions de rapporteur dans les affaires criminelles, et le sous-secrétaire celles de greffier.

Il y avait deux tribunaux d'appel : l'un, pour le continent, siégeait à Tripolitza; l'autre, pour les îles, à Miconi. Ces tribunaux étaient composés de trois juges présidant à tour de rôle et par semestre.

Enfin, un tribunal de cassation fut établi pour tout l'Etat. Il fut d'abord installé à Argos et transféré ensuite à Tripolitza, et comprenait cinq juges, un secrétaire, un sous-secrétaire et un fiscal. Comme dans les tribunaux d'appel, chacun des juges présidait à son tour pendant six mois. Lorsqu'un juge ne pouvait siéger, il était remplacé par un sénateur.

Les fonctionnaires civils prévenus de prévarication étaient jugés par un tribunal spécial, composé d'un secrétaire du gouvernement et de

sénateurs. Il y avait, en outre, des tribunaux de commerce dans les villes marchandes.

Ces divers tribunaux suivaient la législation française.

Une seule chose suffisait pour détruire tout ce que cette organisation paraissait renfermer de bien : c'est que les juges étaient amovibles et au choix du président. Néanmoins, comme on le verra plus loin, ce moyen, tout puissant qu'il était, ne le parut pas encore assez au gouvernement après le congrès d'Argos.

Le trésor public était alimenté : 1° par le produit des douanes ; 2° par la vente des dîmes (1) et des bâtiments nationaux (2) ; 3° par l'impôt sur les patentes ; 4° par l'impôt sur les loyers de toute nature ; 5° par quelques fermages de biens nationaux ; 6° par le fermage de l'exploitation des salines ; 7° par celui des pêcheries ; 8° par un droit sur les offices de santé et de port ; 9° par un droit sur les diplômes et passe-ports ; 10° par

---

(1) Les adjudications des dîmes se faisaient tous les ans, dans le courant de mai, d'abord dans les provinces et ensuite à Nauplie, en présence de la commission des finances. Les nombreuses plantations d'oliviers du domaine national étaient également mises à l'enchère chaque année ; le locataire en payait la dîme, en outre du prix de location.

(2) Beaucoup de maisons nationales provenant des Turcs furent aliénées sous Capodistrias, et même avant lui, dans différentes villes, et surtout à Nauplie. Ces maisons se vendaient à huit ans de terme aux Grecs et aux philhellènes, et étaient payables comptant par les étrangers.

un impôt sur le sel; 11° par un droit sur les bestiaux, appelé *droit de pâture* (1).

Le clergé ne reçut pas d'organisation définitive. L'archevêque de Nauplie en était le chef. Dans les principales villes, il y avait des évêques, et dans les autres localités, des papas, ou curés (2). Ils étaient entretenus par une dîme sur les récoltes, par les recettes du service du culte et par les secours du gouvernement.

Les différentes branches de la haute administration, y compris l'armée de terre et celle de mer, dont il sera question plus tard, étaient entre les mains du chef de l'État, par l'intermédiaire des secrétaires du gouvernement. La réunion de ceux-ci formait un conseil d'État qui se composait : d'un secrétaire du gouvernement pour l'intérieur, ayant titre de secrétaire d'État et président du conseil; d'un secrétaire pour la guerre; d'un secrétaire pour la marine; d'un secrétaire pour la justice; d'un secrétaire pour l'instruction publique et les affaires ecclésiastiques; d'un se-

(1) Ce droit était de 15 leptas (environ 14 centimes) par tête de bétail.

(2) Le clergé grec se divise en deux classes bien distinctes : le clergé régulier et le clergé séculier. La première comprend les moines et les religieux de toute espèce; la seconde, les prêtres ou papas desservants des églises. Ces derniers peuvent être mariés (une fois admis dans les ordres, le prêtre ne peut plus se marier; mais un individu marié peut être admis dans les ordres et conserver sa femme); les autres ne le peuvent pas, non plus que les évêques, qui tous appartiennent au clergé régulier.

crétaire pour les affaires étrangères et le commerce ; enfin, d'une commission des finances comprenant trois membres, qui siégeaient à tour de rôle au conseil d'Etat. Cette commission ne remettait des fonds aux différents ministres que sur un ordre écrit du président.

Capodistrias devint donc ainsi le seul et unique centre d'action de toute l'administration, ce qui lui donna une grande force. Mais ses efforts pour asseoir et maintenir le bon ordre, et principalement la nouvelle division du territoire avec des chefs dépendant exclusivement de lui dans chaque localité, ne pouvaient manquer de froisser bien des intérêts, de soulever bien des passions. Les familles notables ayant perdu par cette mesure leur influence, et même les avantages plus réels qu'elles retiraient de l'exercice du pouvoir, furent réduites au même rôle que toutes les autres, et devinrent pour la plupart secrètement hostiles au gouvernement.

L'ancienne famille des Mavromichalis, qui, par un patronage héréditaire, jouissait d'une autorité presque souveraine sur les populations belliqueuses du Maïna, était, sans contredit, celle qui perdait le plus dans la nouvelle organisation. Au congrès de Trézène, les Mavromichalis s'étaient montrés opposés à l'élection de Capodistrias ; néanmoins, ils firent à la patrie, ainsi que tous les autres chefs puissants, le sacrifice de leurs intérêts privés, et s'en rapportèrent à la haute réputation de celui sur qui semblaient reposer l'avenir

du pays et le rétablissement de l'ordre légal. Mais bientôt, voyant les intérêts nationaux sacrifiés et se trouvant en butte aux soupçons d'une politique ombrageuse qui s'efforçait de détruire tout esprit public, les Mavromichalis se livrèrent à une opposition systématique et à de sourdes menées, tendant à rallier tous les mécontents contre le président. Alors commença cette longue série de débats, de récriminations, d'intrigues, de guet-apens, de scènes sanglantes qui se terminèrent enfin par un crime. La violation manifeste du pacte social ayant fait taire toute loi, toute justice, toute règle d'équité et toute raison, rompit les liens de la société. Des difficultés sans nombre ne tardèrent pas à surgir, et Capodistrias vit bientôt tout ce que sa situation provisoire avait de difficile, entre des chefs militaires fiers et avides, des primats habitués à dominer, et des hommes politiques rusés et intrigants. Certes, il se trouvait beaucoup de caractères honorables parmi eux; mais tous, il faut le dire, n'avaient pas l'intégrité du vertueux Ipsilanti, ni les vues larges et les sentiments élevés de Coletti ou de Mavrocordato, ni le désintéressement patriotique de Conduriotti. Le plus grand nombre pensait sans doute aux intérêts de la nation, mais ne voulait pas être oublié dans la répartition des honneurs; pour d'autres, l'amour de la patrie n'était qu'un prétexte, et ils se seraient parfaitement accommodés du président et de ses principes, s'il eût consenti à leur laisser quelques bribes du

pouvoir et se partager les dépouilles du peuple. Comme les ressources précaires dont Capodistrias pouvait disposer n'eussent pas suffi pour satisfaire à toutes les exigences, il pensa qu'en les employant à gagner les hommes vénaux, il ne ferait qu'ajourner leurs hostilités, et il résolut de les écraser en s'appuyant sur les classes inférieures. En cela, il comptait avec raison sur le bon sens des masses, qui lui furent longtemps fidèles; mais son ambition personnelle combattant toutes les sages idées sur les besoins de l'Etat, augmenta les embarras de sa position et le lança dans un système d'autant plus odieux, qu'il était basé sur des intérêts privés en opposition directe avec ceux du pays.

Toute la politique du président roula sur deux pivots principaux : au dehors, rendre la souveraineté de la Grèce peu désirable pour un prince européen, et au dedans, détruire toute influence qui pût lui porter ombrage.

Ainsi, parmi les voies qui lui étaient ouvertes pour arriver au pouvoir suprême, il préféra la moins certaine et la plus dangereuse, celle de l'intrigue. Son profond mépris pour les hommes et le sentiment intime de sa supériorité lui firent croire qu'il était assez habile pour détruire le crédit des hautes classes, dominer le peuple, et, en s'appuyant sur la Russie, se jouer de la France et de l'Angleterre, tout en présentant ces deux puissances à la nation comme un soutien moral. Il s'emparait de l'argent des uns pour leur susciter

des ennemis, de l'influence des autres pour se faire des partisans ; calomniait les intentions de ceux même dont la protection maintenait son autorité ; inspirait aux Grecs de la méfiance envers les étrangers, aux étrangers du mépris pour les Grecs, et n'agit franchement avec personne, pas même peut-être avec le cabinet russe.

Ce système était trop compliqué pour se soutenir longtemps, trop anti-national pour ne pas se trouver bientôt en opposition avec tout ce que la Grèce renfermait d'hommes honorables et énergiques.

Une condition essentielle de cette marche politique était d'empêcher secrètement que la nation devînt grande, indépendante, instruite. Il fallait que le président ne fît juste que ce qui était nécessaire pour ne point être taxé d'incurie ou d'incapacité, qu'il annihilât toutes les notabilités dont l'influence était étrangère à la sienne, et qu'il les remplaçât dans les emplois par des créatures souples et qu'il avait formées. Dans une de ses premières circulaires aux gouverneurs civils et aux employés, il leur prescrivit en termes clairs et précis d'humilier cette classe de citoyens, qu'il qualifiait d'aristocrates. On a vu précédemment qu'il y avait bien en Grèce une classe supérieure par ses richesses et son ascendant, mais que l'aristocratie proprement dite n'y existait point. Sous la domination turque, il n'y avait nulle distinction de titre, même parmi les Osmanlis ; pendant la guerre de l'indépendance, tout respirait la répu-

blique. Au reste, les notables que Capodistrias voulait persécuter étaient les hommes les plus recommandables du pays; les uns s'étaient signalés par les services civils et militaires qu'ils avaient rendus à la patrie; la révolution avait mis en évidence les facultés remarquables des autres.

Tels étaient les prétendus aristocrates. Mais il fallait un prétexte pour inquiéter les hommes regardés comme un obstacle à des vues despotiques, et qui, ayant servi la cause de la liberté ou tirant d'elle tout leur éclat, ne pouvaient se prêter à sa destruction. Si, en neutralisant toutes les influences qui contrariaient ses plans, le président avait voulu seulement donner de l'unité à son gouvernement et affranchir les populations du joug des primats, il aurait bien mérité du pays; mais l'intérêt public n'était pour lui qu'une considération secondaire, et dès lors, sans parvenir à tromper le peuple, il augmenta le nombre de ses ennemis.

Le panhellenion, dont l'institution avait eu pour but d'entourer le chef du gouvernement d'un conseil d'Etat composé d'hommes sages et connaissant les localités, ne figura bientôt plus que pour la forme en tête des actes publics. Bientôt aussi tous les caractères indépendants qu'il renfermait se retirèrent, blessés de cette annihilation qui s'attaquait en même temps à leur vanité, à leur ambition et à leurs idées patriotiques.

Les gens éclairés, détrompés sur la capacité de Capodistrias et ne le voyant à la hauteur de sa

réputation ni comme administrateur ni comme ami du pays, cherchèrent à contre-balancer ses tendances à l'arbitraire par une opposition légale. Elle ne se manifesta d'abord que dans le Magne et les îles. Dans les autres provinces, beaucoup d'hommes modérés prévoyaient bien les dangers d'une situation qui compromettait l'avenir; mais ils regardaient la tranquillité dont ils jouissaient comme un bien si précieux, qu'ils la préféraient à tout, dans l'espoir que les puissances protectrices interviendraient en temps utile. Ils redoutaient surtout les désordres de la guerre civile. Cependant, l'opposition existait, et les partis, bien que désarmés, étaient en présence.

Ces dispositions hostiles n'échappaient point au président; elles lui firent sentir la nécessité de se rattacher un chef militaire influent qui pût le seconder de son crédit et de son épée. Cet homme, qui avait contribué à son élection et lui prêta jusqu'à la fin l'appui de sa rude et sauvage éloquence de montagnard, ainsi que de sa popularité, fut Th. Colocotroni. Il était astucieux, avide de richesses et de pouvoir, et fort aimé en Morée La prise de Tripolitza, tout en l'enrichissant, l'avait fait connaître en Europe. Capodistrias en tira un grand parti; ce fut l'arme qu'il opposa aux primats mécontents.

Colocotroni servit à donner le change en Europe sur la popularité du président, qui semblait reposer sur des chefs marquants. Dans le

même but, celui-ci s'attacha Canaris, renommé par l'incendie des flottes turques. Brave marin, homme simple, droit, mais tout-à-fait illettré, Canaris n'était point dans le cas de faire des distinctions qu'il ne pouvait comprendre ; son cœur honnête confondait la patrie avec le président, et le président avec la patrie : il était dévoué à l'un comme à l'autre. Nikitas, surnommé *le Turcophage*, se rangea sous le même drapeau, mais avec des vues plus intéressées, et surtout comme beau-frère et bras droit de Colocotroni. Après eux venaient Peruka, Rangos, Metaxa, etc.

Ces hommes, attachés depuis longtemps au parti russe, en formèrent une espèce de société secrète, ayant pour but le maintien de l'autorité du président, et pour emblème un phénix. Capodistrias et ses frères étaient à la tête de cette société, à laquelle appartenaient les secrétaires d'État et généralement tous ceux qui tenaient au gouvernement. Un nombre indéterminé de Grecs et même d'étrangers y étaient affiliés. Cette association étendait ses relations en Europe par ses affidés. L'argent, les places et l'impunité y étaient la récompense du dévouement. Il n'y a pas d'exemple que justice ait été faite une seule fois, lorsque le coupable était un partisan reconnu du président. L'entretien des polices secrètes, des agents et des espions coûtait des sommes énormes, tandis que toutes les branches administratives et l'état militaire étaient en souffrance faute de fonds. Le rôle de tous les intrigants de bas étage qui

n'étaient pas dans le secret du chef, consistait à chanter sur tous les tons les louanges d'un maître que le peuple, à ce que l'on voulait faire croire, adorait, malgré la violation ostensible du secret des lettres et tous les autres abus qui démoralisaient la nation.

Aussi, bien que le besoin de repos se fît sentir puissamment chez toutes les classes, l'opposition prit bientôt de la consistance et fut secrètement appuyée par l'envoyé d'Angleterre. Les hommes distingués du pays qui avaient pénétré les vues ambitieuses du président, pensèrent qu'un gouvernement qui sacrifiait tous les intérêts nationaux, compromettait gravement l'avenir et l'existence même de la Grèce; ils se décidèrent à recourir aux lois pour les opposer comme digues à l'arbitraire. En conséquence, ils réclamèrent l'exécution d'un article de la constitution de Trézène portant que « quelques mois après son « installation, le chef unique chargé du pouvoir « exécutif convoquerait une assemblée nationale.» Capodistrias, satisfaisant à cette prescription, avait convoqué l'assemblée pour le 1er avril 1828. Il avait cru pouvoir le faire sans danger; mais les menées des mécontents, les entraves qu'ils cherchaient à susciter au gouvernement, lui firent craindre qu'ayant lieu avant qu'il eût pu consolider son autorité, la réunion de l'assemblée n'entraînât sa chute, ou qu'elle ne devînt tout au moins l'occasion de graves désordres qui dissiperaient l'aveuglement de l'Europe sur son ascendant et

sa popularité. L'exemple des assemblées précédentes était tout récent : leurs divisions avaient failli perdre le pays. Comme la classe moyenne, tout-à-fait ignorante, était encore dirigée par les primats, l'autorité du gouvernement n'était point assez bien établie pour empêcher que le choix des représentants de la nation ne se fît sous l'influence exclusive de quelques meneurs, habitués dès longtemps à conduire la population. Se fondant donc sur les inconvénients graves qui eussent fait que l'expression des vœux et des intérêts nationaux n'eussent été en réalité que celle des passions de quelques individus, Capodistrias ajourna la convocation du nouveau congrès. Il fit valoir, en outre, des considérations d'intérêt général et d'ordre public qui lui prescrivaient de consolider avant tout l'organisation intérieure et la tranquillité du pays. Il espérait, sans doute, en gagnant du temps, rattacher davantage le peuple au gouvernement par la jouissance d'une sécurité inaccoutumée, et l'affranchir de toute influence étrangère à la sienne, en lui montrant les primats sans crédit, éloignés des affaires publiques et réduits au rôle de simples particuliers. Il pensait avec raison que des améliorations successives, l'affermissement du calme et le respect de la propriété, mettraient de son côté tous ces hommes simples, dont le jugement n'allait pas au delà d'une comparaison entre le présent et le passé.

L'arbitraire, à cette époque, n'avait encore frappé que sur les hautes classes de la société;

elles seules avaient pénétré les secrètes pensées du président et songeaient à y mettre obstacle. Quant au peuple, rendu à ses travaux, il se montra d'abord peu soucieux de l'oppression qui pesait sur ceux qui l'avaient longtemps opprimé lui-même. Les habitants des campagnes remerciaient le pouvoir tutélaire qui les rendait à leurs paisibles labeurs, et qui, après avoir fait expulser les Égyptiens et les Turcs, les avait arrachés aux avanies des chefs militaires, aux prétentions des primats, aux désordres des soldats. Le président profita de cette tendance des esprits pour insinuer qu'il avait une grande influence sur les dispositions des alliés, que la bataille de Navarin même avait été livrée par ses ordres, que c'était lui qui avait fait venir une armée française en Morée. Il maîtrisait bien des mécontents en exagérant ainsi son crédit, et les menaçait des Français et de l'Europe, comme s'ils étaient à son entière dévotion. Il se rendit populaire dans les campagnes par ses manières simples, ses habitudes religieuses et ses promesses consolantes, et se concilia bientôt l'affection des classes peu éclairées. S'il se fût contenté de marcher dans la voie des améliorations et de la légalité, la reconnaissance et l'amour de la nation l'eussent certainement maintenu dans une magistrature honorée par des vertus civiques ; il se fût placé de lui-même au rang des grands hommes que les circonstances et des services éminents ont appelés à la souveraineté. Mais la trempe de son esprit et sa finesse gréco-italienne rejetaient

la simplicité de ces moyens, qui ne lui semblaient point assez efficaces pour lui conserver le pouvoir; il sacrifia tout à cette dernière considération et se perdit.

Un procès scandaleux, qui eut lieu à cette époque, commença à ouvrir les yeux des étrangers eux-mêmes sur le gouvernement du président, et à justifier les accusations de ses adversaires. Il s'agissait de la violation du secret des lettres. Cette affaire fut un acte odieux d'arbitraire, basé sur un fait véritablement révoltant d'immoralité politique. Théoclite Farmakidi, ancien rédacteur de la *Gazette universelle*, faisait connaître à ses amis la manière dont Capodistrias gouvernait la Grèce, *placée*, disait-il, *sous l'influence russe*. Une de ses lettres, adressée à Benezuelo Rufo, ancien commissaire du gouvernement à Syra, contenait plusieurs réflexions sur l'état du pays. Cette lettre, confiée à un jeune Corfiote, fut remise à Orfano, gouverneur civil de Corinthe, qui, l'ayant ouverte, s'empressa de l'envoyer au président. Une enquête fut ordonnée sur son contenu. Farmakidi fut mandé; on lui présenta sa lettre décachetée, et, tout en reconnaissant qu'elle était de lui, il manifesta son indignation de voir le gouvernement exercer une inquisition sur les opinions et violer le secret des lettres. Il fut alors envoyé devant le tribunal de Spezzia, où, après avoir été longtemps détenu au secret, il fut enfin condamné à un long emprisonnement. L'affaire fut ensuite portée devant le tribunal de cassation d'Argos, et Farma-

kidi resta encore en prison pendant plusieurs mois dans cette dernière ville ; mais son jugement ayant fait beaucoup de bruit et étant généralement blâmé par les étrangers qui se trouvaient à Nauplie, Capodistrias le fit acquitter, pour diminuer, autant que possible, le scandale de la mise en accusation.

Cette affaire, où la critique secrète et privée des actes du gouvernement avait donné lieu à un procès et à une longue détention, aliéna au président beaucoup de gens honorables qui jusque-là hésitaient encore à se prononcer.

Ce fut à l'occasion de ce procès que Clonarès, qui remplissait les fonctions d'avocat général près la cour de cassation, fut destitué, parce qu'il avait voulu se récuser comme étant l'ami du prévenu, et aussi pour ne pas souiller son caractère. Clonarès, exilé d'Argos, se mit plus tard dans les rangs de l'opposition. Il avait fait son droit à Paris et jouissait en Grèce d'une réputation bien méritée de jurisconsulte habile et de magistrat intègre.

CHAPITRE IV.

Suite du gouvernement du comte Jean Capodistrias (1829).

Le maréchal Maison et l'armée française rentrent en France. — Une seule brigade reste en Morée, sous les ordres du général Schneider. — La conférence de Londres s'occupe de l'organisation de la Grèce. — Secours en argent. — Les Grecs s'emparent de Lépante. — Les Turcs se retirent au delà des Thermopyles et du Macrynoros. — Athènes et Négrepont demeurent en leur pouvoir. — Révolte des palicares. — Congrès d'Argos. — Composition de l'armée grecque. — Le général Trezel prend le commandement du corps régulier. — Il appelle auprès de lui des officiers et des sous-officiers français. — L'ordre est rétabli dans l'administration militaire. — Mesures relatives à l'organisation de l'armée grecque. — Création d'une école militaire et d'un arsenal. — Construction d'un quartier de cavalerie. — Les places de guerre sont réparées par les Français. — Conduite habile de Capodistrias pendant la conférence de Londres. — La Grèce est érigée en royaume indépendant. — Le parti de l'opposition. — Conduriotti, Mavrocordato, Coletti, Tricoupi, Zographos, Clonarès, etc.

Nous avons vu comment la généreuse pensée qu'avait eue le gouvernement français de faire

de la Grèce une nation forte et indépendante, avait été contrariée par les déclarations des ambassadeurs de Russie et d'Angleterre, qui empêchèrent l'armée expéditionnaire de tracer avec l'épée les limites du nouvel État. La mission de cette armée étant alors considérée comme terminée, une grande partie des troupes se rembarquèrent pour la France. Quelque temps après, le général en chef Maison reçut, pour prix de ses glorieux services, le bâton de maréchal de France, et partit également, laissant le général Schneider dans le Péloponèse, avec un petit corps d'armée qui prit la dénomination de *brigade d'occupation*. Cette occupation avait reçu l'assentiment de la conférence de Londres dans le protocole du 16 novembre 1828. La brigade française devait, au nom de l'alliance, servir de sauvegarde au pays et y maintenir le bon ordre. Elle fut concentrée à Modon et à Navarin, afin de faciliter le service administratif. Patras, le château de Morée (1) et Coron furent remis aux

(1) Les Français, avant de remettre le château de Morée, y firent de nombreux travaux et le mirent dans un état complet de défense. Des travaux beaucoup plus considérables furent exécutés à Modon et à Navarin. Dans cette dernière place, on construisit une citadelle; mais à peine fut-elle achevée, que la foudre ayant atteint un dépôt de poudre, provoqua une explosion terrible qui coûta la vie à un grand nombre de personnes. Depuis ce triste événement, qui eut lieu en décembre 1829, la citadelle a été reconstruite par les Français.

Grecs, pour prouver le désintéressement de la France et tranquilliser les habitants, auxquels la malveillance du parti russe voulait déjà inspirer des inquiétudes sur le séjour prolongé des Français.

Sans ces motifs importants, peut-être eût-il été plus convenable de disséminer les troupes. Leur concentration fut, par la suite, une des causes du peu d'action qu'elles eurent dans les affaires intérieures du pays. Occupant un plus grand nombre de points, elles auraient prêté, pendant la guerre civile, un appui plus efficace aux amis de l'ordre; mais, dans l'origine, rien ne pouvait faire prévoir la nécessité de s'interposer entre les partis et de garantir les populations du pillage. L'occupation avait principalement pour but d'exercer une influence morale à l'égard des Turcs; ce but était atteint par le fait seul de la présence du drapeau français sur le territoire grec; plus tard, la complication des événements demanda d'autres combinaisons.

Le cabinet des Tuileries, quoique obligé de céder sur quelques points aux exigences de ses alliés, ne s'occupait pas moins d'une manière très-active à surmonter la répugnance que le cabinet de Londres surtout montrait à donner plus d'extension à la Grèce; il était parvenu enfin à faire admettre dans le protocole du 22 mars 1829, les propositions que les trois ambassadeurs avaient faites à la conférence de Londres à l'issue

de leur réunion à Poros. Ce protocole portait les limites de la Grèce jusqu'à la ligne qui sépare les golfes d'Arta et de Volo ; il réglait, du reste, le sort de la nation sur des bases peu différentes de celles arrêtées dans le protocole du 4 février 1826 ; elle devait être héréditairement gouvernée par un prince chrétien ; mais le tribut et la vassalité étaient encore stipulés dans cet acte. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre reçurent l'ordre de retourner à Constantinople et de négocier sur ces bases. Ils arrivèrent au moment où les Russes, après deux campagnes, marchaient sur cette ville.

Une démarche solennelle de ces ambassadeurs arrêta le général victorieux, qui était déjà presque sous les murs de la capitale, et l'amena à signer la paix d'Andrinople. En récompense de ce service, la Porte accepta les clauses du protocole du 22 mars 1829.

Mais la suzeraineté du sultan était une condition bien onéreuse, et qui n'eût pas été acceptée par un prince chrétien. Le peuple grec, de son côté, se fût difficilement soumis, malgré tout le besoin qu'il avait des puissances, à voir ainsi transiger pour cette indépendance qui lui avait mis les armes à la main, et qu'il avait achetée par tant de sacrifices et de constance. Cependant, il ne fit entendre aucune plainte, comptant encore sur l'habileté du président et sur l'appui de la France pour faire valoir ses droits.

Les secours en argent alloués à la Grèce par

les puissances, et surtout par la France (1), ne suffisaient pas à l'entretien des troupes, qui coûtaient des sommes énormes pour un gouvernement aussi privé de ressources. Néanmoins, il eût été imprudent et impolitique de ne point les conserver ; le licenciement d'un si grand nombre d'hommes sans asile, sans pain et habitués aux licences de la guerre, eût certainement livré le pays aux brigandages et aux dévastations ; d'ailleurs, la patrie ne pouvait être ingrate envers ses plus anciens défenseurs, et avait encore besoin de leurs services. Les troupes régulières formées par le colonel Fabvier, dont l'effectif avait été extrêmement réduit depuis le départ de cet officier supérieur, pouvaient à peine fournir de petits détachements pour la garde des forteresses. Les troupes irrégulières, au nombre d'environ six à sept mille hommes, étaient divisées en deux corps d'armée qui occupaient la Grèce orientale et la Grèce occidentale ; le premier était sous les ordres du prince Ipsilanti, et le second sous ceux du général Church. Ces deux corps restèrent longtemps dans l'inaction, se contentant de conserver des positions défensives et de bloquer les places fortes de la rive septentrionale du golfe de Lépante qui n'é-

(1) Les secours fournis par la France en 1828 s'élevèrent à 3,588,583 fr. 38 c., et en 1829, à 1,554,814 fr. 20 c.; en outre, le rachat des captifs pendant ces deux années fut de 113,988 fr. 66 c. En 1830, le ministère français avança plus de 500,000 fr. sur l'emprunt.

taient point encore soumises, tandis que les Turcs avaient été obligés de dégarnir les frontières méridionales de l'Albanie et de la Thessalie, pour porter toutes leurs forces sur les Balkans. Pendant cette longue inaction, le comte Augustin Capodistrias, frère du président, cachait sous le titre pompeux de ministre plénipotentiaire et généralissime des armées grecques, son extrême nullité militaire. De graves motifs de prudence et de santé l'avaient engagé à établir son grand quartier général à bord de la frégate *l'Hellas;* ce fut là qu'il traita de la reddition des places qu'il venait de bloquer, et bientôt après, les Turcs furent rejetés au delà des défilés des Thermopyles et du Macrynoros.

Toutefois, les Osmanlis conservèrent Athènes et l'île de Négrepont. Le président, qui comptait sans doute sur la diplomatie des alliés pour améliorer le sort de la Grèce, ne fit aucune tentative ni même aucune instance pour se faire livrer ces deux points; il donnait pour raison que leur occupation, en complétant l'exécution des dispositions du protocole du 22 mars, eût semblé le sanctionner dans tout son contenu, et que cette entière exécution eût enlevé tout prétexte de revenir sur cet acte. En conséquence, les hostilités cessèrent entre les Grecs et les Turcs, et ils attendirent l'effet des négociations.

La Grèce paraissait alors pacifiée; mais de nouveaux embarras ne tardèrent pas à se manifester. Le comte Augustin, venu à la suite du président,

n'avait point pris part aux luttes sanglantes de l'indépendance. Peu considéré par les palicares, qui n'avaient d'attachement réel et profond que pour les chefs qui les avaient conduits au combat, le généralissime voulut se faire des partisans par un autre moyen. Il prodigua, dit-on, à quelques chefs souliotes, l'argent qui lui avait été confié pour les besoins de tous; mais ayant vite épuisé ses ressources, il se trouva sans aucun crédit sur cette multitude, et fut obligé de se réfugier auprès de son frère.

Ces palicares étaient dans le dénuement le plus complet; ils réclamaient un arriéré de six mois de solde, menaçant de brûler les villes qu'ils occupaient et de marcher sur Argos. Le général Trezel, qui était par hasard à Patras en ce moment, leur fit signifier par le général Dentzel, qui avait depuis peu remplacé le général Church dans son commandement, « que les intentions qu'ils annonçaient pouvaient les perdre, eux et leur pays, et que, du reste, s'ils osaient franchir l'isthme de Corinthe, ils trouveraient les Français sur leur passage. »

Cette déclaration énergique et quelques fonds qu'on leur distribua ensuite réussirent à les arrêter; mais des déprédations de toute espèce furent commises dans les forteresses; les détachements de troupes réglées étaient trop faibles pour les empêcher; quelques chefs irréguliers vendirent jusqu'à des canons. Ces places, du reste,

étaient en fort mauvais état, et ne renfermaient aucune population.

Tel était l'état de la Grèce lorsque Capodistrias crut pouvoir, sans danger, convoquer l'assemblée nationale à Argos. Il avait lui-même parcouru le pays pour y préparer les élections sur lesquelles il faisait reposer tout son avenir; partout il avait été reçu comme un père. Ses pratiques de dévotion, des secours donnés à propos, et surtout beaucoup de promesses, achevèrent de lui gagner les cœurs. Malgré toutes les fautes qu'il avait déjà faites et le mécontentement d'un grand nombre de personnes, l'engouement des basses classes était encore tel, que la confiance la plus aveugle présida à la nomination des députés. On osait à peine faire des observations sur le choix des hommes qu'il avait recommandés aux communes; ne point se fier sans restriction à ses conseils eût semblé un crime; plusieurs provinces même le désignèrent comme le seul représentant qu'elles voulussent avoir, et peu s'en fallut qu'il en fût de même dans toute la Grèce. Aussi, l'assemblée ne fut-elle qu'un semblant de représentation nationale, composée qu'elle était presque en totalité des partisans dévoués du chef de l'Etat. Soit par inexpérience politique, soit par crainte, les députés ne furent en réalité que les organes du pouvoir. Le congrès d'Argos, ayant investi le président d'une autorité dictatoriale, lui fournit les moyens d'arriver à son but par le despotisme. Le premier essai qu'il fit de cette autorité fut de nommer lui-

même une commission d'enquête (exemple inouï dans les fastes des gouvernements constitutionnels) qui lui permit d'éliminer de l'assemblée presque tous les hommes indépendants. Les députés de Candie, de Scio et de Samos y prirent rang, bien que les protocoles ne fissent point mention de ces îles comme faisant partie du nouvel Etat grec. L'assemblée se réunit au commencement du mois de mai 1829.

Dans son discours d'ouverture, le président fit un exposé sommaire des principes qui l'avaient guidé dans l'administration du pays et dans ses relations avec les puissances étrangères; il motiva le retard apporté à la convocation du congrès, sur la nécessité de consolider les mesures administratives, et fit connaître les raisons majeures d'intérêt public qui avaient déterminé la formation d'un gouvernement provisoire, et la résignation que le corps législatif (*boulefticon*) avait fait de ses pouvoirs pour former à sa place un conseil général (*panhellenion*).

Une commission de sept membres choisis dans le sein de l'assemblée fut nommée pour examiner la correspondance diplomatique échangée entre les puissances alliées et le gouvernement, ainsi que les décrets qui avaient réglé provisoirement l'administration de l'État.

Le secrétaire des relations extérieures donna ensuite lecture de toutes les pièces diplomatiques, et le secrétaire d'État communiqua les décrets administratifs.

Une commission chargée de la révision des comptes de la commission des finances lut un rapport de celle-ci indiquant l'état des recettes et des dépenses, depuis le jour de la formation de la banque nationale et de l'organisation du trésor public jusqu'à la fin d'avril 1829.

Le budget d'une année entière, à partir du 1er mai 1829 jusqu'au 30 avril 1830, fut également présenté à l'assemblée. Les recettes y étaient évaluées à 4,500,000 phénix, ou 3,900,000 francs, et la dépense au delà de 8,000,000 de phénix, ou 7,020,000 francs. Le déficit était donc de plus de 3,500,000 phénix, ou 3,070,000 francs, et devait être couvert par les subsides étrangers. L'armée y figurait pour 5,000,000 de phénix ; cette somme était énorme en raison du nombre des troupes. Le ministère du culte et de l'instruction publique y était porté seulement pour 160,000 phénix.

On aurait pu certainement réduire le budget des dépenses pour 1830 ainsi qu'il suit :

Armée.	4,150,000 phénix.
Marine.	1,100,000
Liste civile..	700,000
Tribunaux.	200,000
Instruction publique..	250,000
Travaux publics.	600,000
Secours et dépenses extraordinaires.	500,000
TOTAL. . . .	7,500,000 phénix,

ou 6,579,000 fr.; l'économie eût été de 500,000 phénix, ou 441,000 fr. Mais les dépenses secrètes absorbaient de fortes sommes ; les dépenses ré-

elles n'étaient pas connues ou l'étaient mal; le gouvernement fit même en sorte de les dissimuler, et l'on ne peut s'en rapporter à ce qui fut publié: cette prétendue publicité fut, ainsi que tout le reste, une démonstration pour acquérir de la popularité, en paraissant se conformer aux usages des autres gouvernements représentatifs d'Europe (1).

La même commission déposa un rapport du panhellenion, auquel étaient annexés deux autres rapports faits par une commission prise dans le sein de ce conseil, pour examiner deux emprunts contractés à Londres et présenter un projet sur leur extinction, projet qui fut lu séance tenante.

Le commissaire de la guerre donna à son tour lecture de trois rapports. Le premier concernait les troupes irrégulières; le second, rédigé par le colonel Heïdegg qui était à la tête du corps régulier, offrait un résumé de ce qu'il avait à faire dans ses attributions tant militaires qu'administratives; le troisième rapport, fait par le commissariat de

---

(1) Une bonne administration eût rapporté beaucoup plus. Convenablement organisée, elle pourrait certainement, après trois ou quatre ans, élever les recettes à 13 ou 14 millions; mais il est vrai que ce développement n'aurait lieu qu'à l'aide d'un emprunt de 50 à 60 millions, qui permettrait d'éteindre les anciennes dettes et de réserver 8 à 10 millions pour les améliorations pendant les premières années. L'intérêt à 5 p. 100 des 60 millions est de 3 millions, ou 3,420,000 phénix, qui, ajoutés aux dépenses ordinaires, donneraient un total de 10 à 12 millions que la Grèce couvrirait facilement au bout de quatre ans.

la marine, rendait compte de tout ce qui se rattachait à cette branche du service public.

A mesure que ces divers documents étaient présentés au congrès par les agents du gouvernement, ils étaient remis à la commission des sept membres, qui, après les avoir examinés, faisait connaître, par un rapport, son opinion sur tous les objets qui lui avaient été soumis.

Cette commission fut ensuite autorisée à rédiger, sous la direction du président, des projets de loi conformes aux intérêts fondamentaux de la nation, sur chacune des branches de l'administration.

D'assez longues délibérations eurent lieu sur ces projets, mais les mandataires du pays ne prirent aucune part à leur discussion; le peu d'entre eux qui avaient la velléité de faire des observations étaient brutalement réduits au silence par Th. Colocotroni, qui apostrophait et injuriait à haute voix quiconque s'avisait de parler sur une question qu'il ne voulait pas laisser éclaircir. Ce congrès fut une comédie jouée pour tromper l'Europe et la Grèce, et pour sacrifier aux idées nouvelles par une parodie des discussions parlementaires de France et d'Angleterre. Les députés n'avaient aucune idée, pour la plupart, des usages des assemblées. Le président était un véritable acteur qui faisait jouer des marionnettes; il indiquait non-seulement les formes à suivre, mais encore les discours à faire, les décisions à prendre, les adresses à rédiger; il était, enfin, juge et partie en

tout, et il en profita habilement pour se faire revêtir au dedans d'un pouvoir illimité, sous des apparences constitutionnelles, et qui lui permît d'intervenir au dehors dans toutes les transactions diplomatiques comme le seul représentant de la Grèce. Sa politique, prévoyant la possibilité de l'élection d'un prince européen, se prépara dès lors à y mettre obstacle, en faisant décréter par l'assemblée que les décisions de la conférence de Londres « ne seraient obligatoires pour la Grèce que lorsqu'elles auraient été approuvées par les représentants de la nation. » Cet acte n'était, par le fait, que l'exercice des droits légitimes d'un peuple libre; mais le président y voyait surtout une faculté d'entraver légalement cette élection. Il le considérait, ainsi qu'il le prouva plus tard, non comme un recours au libre vœu des citoyens, mais comme un moyen d'arrêter l'essor de ce vœu dans son intérêt particulier. Cela entrait dans son système, aussi bien que tout le reste: c'était l'organisation du désordre. Mais le rétablissement de la tranquillité parlait en faveur de la gestion du président aux yeux de la nation, qui croyait lui devoir l'intervention des puissances, source de cette nouvelle prospérité. En vain les membres de l'opposition cherchèrent-ils à faire usage de leur ancienne influence pour pousser l'assemblée à restreindre les pouvoirs de Capodistrias, ils furent réduits au silence par une immense majorité, confiante en la pureté et la modération de ses principes.

Le président exerça donc une autorité absolue sur le congrès d'Argos. Néanmoins, ses partisans n'osèrent pas le demander aux puissances pour président à vie. Cette question parut trop grave, sans doute, pour être soulevée.

L'assemblée, après avoir examiné en détail l'administration de Capodistrias depuis son élection au pouvoir, s'occupa de diverses propositions relatives aux secours à accorder aux familles des citoyens morts pour la patrie. On proposa également de distribuer des terres nationales à l'armée et aux philhellènes, et d'élever un monument en l'honneur de l'armée française, sur la plage de Petalidi, où elle avait débarqué.

Toutes les mesures du président furent approuvées. Le congrès confirma ensuite ses pouvoirs par le décret suivant :

« Ayant mûrement approfondi les motifs qui ont provoqué « l'acte du conseil législatif en date du 18 janvier 1828;

« Vu le compte-rendu du gouvernement en date du 11 du « courant, et tous les décrets relatifs à l'organisation pro- « visoire de l'État;

« Considérant que dans les circonstances graves où se « trouvait la patrie en janvier 1828, ce n'était qu'au moyen « d'un système provisoire que l'État pouvait être admi- « nistré;

« Considérant que dans l'état de choses actuel, ce n'est « que par la continuation du même système, modifié selon « les besoins, que la nation peut attendre la mise en vigueur « des lois fondamentales qui seules doivent assurer son « avenir sur des bases solides et mettre fin à ses longs « malheurs;

« Le quatrième congrès national arrête :

« Art. 1er. L'acte du conseil législatif donné à Égine le « 18 janvier 1828 est confirmé, sauf les modifications ci- « après :

« Art. 2. Le panhellenion ayant cessé ses fonctions, con- « formément à l'article 1er du décret du 20 janvier, qui « institua le gouvernement provisoire (1), ce conseil est « remplacé par un autre également composé de vingt-sept « membres et portant le titre de *Sénat* (Γερουσία).

« Art. 3. Vingt-un des membres du sénat seront choisis « par le président de la Grèce sur une liste de soixante- « trois candidats que lui présentera le congrès.

« Le choix des six autres membres est entièrement laissé « au président.

« Art. 4. Les membres du sénat qu'il faudra remplacer « pour cause de décès ou de démission, le seront au moyen « de nominations faites par le président en conformité de « l'article précédent.

« Art. 5. Le sénat émettra son opinion sur tous les dé- « crets qui ne seront pas purement administratifs.

« A cet effet, le gouvernement, avant de les rendre, lui en « communiquera les projets.

« Ces décrets auront provisoirement force de loi.

« Art. 6. Si le sénat ne partageait pas l'opinion du gou- « vernement, le décret pourrait néanmoins être exécuté, « mais alors toute la responsabilité devant le congrès na- « tional pèserait sur le gouvernement.

« Art. 7. Il est fait exception à l'article précédent pour « le cas où il s'agirait de dispositions relatives aux domaines « nationaux, ou de quelque autre mesure ayant trait à la « fortune ou aux ressources financières de l'Etat.

« Aucun décret sur ces objets ne sera exécutoire s'il n'a « été consenti par le sénat.

« Art. 8. Provisoirement, l'ordre judiciaire sera main-

---

(1) Ce décret, qui avait établi le *panhellenion*, portait que ce conseil résignerait ses fonctions entre les mains de l'assemblée nationale.

« tenu tel qu'il existe, sauf les modifications que l'expé-
« rience pourra conseiller.

« Le gouvernement devra pourvoir à ce que les places de
« juge soient données à vie, et que le ministère public soit
« organisé.

« Art. 9. Toutes les autres branches de l'administration
« intérieure de l'Etat resteront provisoirement établies telles
« qu'elles le sont, autant qu'il n'y est point dérogé par les
« dispositions ci-dessus; mais il pourra y être fait les modi-
« fications que l'expérience réclamera.

« Art. 10. Le gouvernement est autorisé à organiser son
« ministère et le sénat actuel de la manière qu'il jugera la
« plus propre à hâter le moment où la nation sera régie par
« des lois constitutionnelles et définitives.

« Art. 11. Le gouvernement prendra l'avis du sénat
« pour la révision des actes constitutionnels, pour la rédac-
« tion du projet de statut fondamental et pour celle des
« projets des différents codes.

« Art. 12. Le gouvernement procédera à ces travaux en
« suivant les bases indiquées dans la pièce ci-dessous. Il
« convoquera le congrès national actuel dès qu'il les aura
« terminés.

« Art. 13. Si (ce qu'à Dieu ne plaise) le président venait
« à décéder avant que le congrès eût été convoqué, la
« réunion en serait immédiatement ordonnée par une ré-
« gence que le président aura instituée à cet effet, et à la-
« quelle il aura déféré ses pouvoirs par un acte en double
« expédition, écrit, signé, daté de sa main et scellé de ses
« armes. Ces deux pièces devront être déposées, l'une sur
« le bureau du sénat, l'autre entre les mains du secrétaire
« d'Etat.

« Art. 14. Le congrès fait des vœux pour que le prési-
« dent lègue à la régence l'exposition détaillée du plan qu'il
« suit pour la restauration de la patrie.

« Art. 15. Le présent décret sera transcrit sur le registre à
« ce destiné, sanctionné, puis adressé au gouvernement pour
« être publié par la voie de la presse et mis à exécution. »

« *Bases d'après lesquelles le gouvernement devra procéder*
« *à la révision des actes constitutionnels d'Astros, d'Épi-*
« *daure et de Trézène, ainsi qu'à la préparation des lois*
« *fondamentales de l'État.*

« Art. 1er. Le gouvernement se conformera, dans la révi-
« sion des actes constitutionnels, aux principes adoptés par
« les congrès d'Astros, d'Épidaure et de Trézène.

« Art. 2. Les conditions et les formes de la naturalisa-
« tion, tant pour les Hellènes non indigènes que pour les
« étrangers, seront définitivement arrêtées.

« Art. 3. Les conditions requises pour que les citoyens
« exercent le droit de suffrage, ainsi que les formes d'après
« lesquelles ils feront usage de ce droit, seront déterminées
« d'une manière précise et uniforme.

« Art. 4. Un sénat, partagé en deux chambres, exercera
« le pouvoir législatif, avec la coopération du pouvoir exé-
« cutif.

« Le nombre des sénateurs, le mode d'après lequel les
« provinces concourront à leur élection, l'organisation des
« deux chambres, et la part que, conjointement avec le pou-
« voir exécutif, chacune d'elles devra prendre à la confec-
« tion des lois, seront clairement déterminés.

« Art. 5. Le pouvoir judiciaire sera constitué définitive-
« ment, en profitant de l'expérience acquise sous le système
« actuel.

« Les juges seront nommés à vie, et le ministère public,
« dont les officiers sont amovibles, sera organisé.

« Art. 6. Le pouvoir exécutif sera établi selon la pensée
« qui a dicté les actes de Trézène, sauf les modifications
« que les plénipotentiaires de la nation croiront devoir
« adopter par suite des arrangements relatifs à l'exécution
« du traité de Londres.

« Argos, le 22 juillet / 3 août 1829.

« *Le président de l'assemblée*, G. Sissini.

« *Les secrétaires*, S. Rizo, N. Chrysogelos. »

Ainsi, l'assemblée nationale d'Argos posa les bases d'un gouvernement représentatif comprenant un sénat, une chambre législative et un pouvoir exécutif. Les puissances n'intervinrent en aucune manière dans ces dispositions.

Il fut procédé immédiatement à la formation du sénat. L'élection de la chambre fut ajournée; sa convocation devait avoir lieu d'après l'expression de la volonté nationale.

En examinant les différents articles du décret qui précède, on voit que sous des apparences constitutionnelles destinées à rassurer quelques esprits, le président avait su se faire accorder un pouvoir à peu près dictatorial. Sa participation aux nominations des sénateurs lui donnait une immense influence dans ce corps.

Les articles 5 et 6 portent que le sénat émettra son opinion sur les décrets qui ne seront pas purement administratifs, *mais que le chef du gouvernement pourra passer outre, sous sa responsabilité personnelle.*

L'article 8 dit que l'ordre judiciaire sera maintenu, *sauf* (en cela comme en tout le reste) *les modifications que l'expérience pourra conseiller.*

D'un bout à l'autre, ce décret était donc une déception; il laissait le champ libre à l'arbitraire, en lui donnant les formes de la légalité. Sans doute, dans les circonstances où l'on se trouvait encore, un pouvoir très-étendu était absolument nécessaire pour comprimer les tentatives des

malveillants, maintenir l'autorité et travailler avec fruit à l'organisation des services publics; mais ici le but était visible, c'était de la domination bien plus que de l'administration du pays dont en entendait s'occuper.

Toute la session prouva clairement qu'on n'avait voulu que céder aux exigences d'un parti, en donnant au gouvernement des semblants de constitutionnalité. Le rôle du sénat était ridicule. Ce corps fut annihilé; il devait l'être, il était fait pour l'être. Mais si, dans les élans de son zèle envers le président, l'assemblée d'Argos manqua de prévoyance, elle montra du moins de la sagesse en écartant de dangereux débats sur la suzeraineté du grand-seigneur et le tribut à lui payer, ainsi que sur la vente des propriétés privées des musulmans.

Capodistrias, devant représenter la Grèce dans toutes les négociations diplomatiques (1), suivit de nouveau avec activité celles qui étaient ouvertes avec les puissances étrangères. Nous avons dit que l'île de Négrepont et l'Attique n'étaient point occupées par les Grecs, et qu'ils ne se pressaient pas de le faire, afin de ne point paraître adhérer au dernier protocole, en

(1) On ne doit pas passer sous silence que le président refusa les 180,000 phénix de traitement annuel qui lui avaient été votés par le congrès. Il avait agi déjà avec le même désintéressement au commencement de sa gestion, lorsque le panhellenion lui avait alloué 12,000 thalaris par an.

acceptant les limites qu'il avait assignées à leur territoire, et au sujet desquelles on négociait encore.

Néanmoins, l'île de Samos fut évacuée par les autorités qu'avait nommées le gouvernement hellénique. Mais les chefs de la nation et surtout les hommes de guerre ne se montrèrent point aussi disposés à renoncer à Candie, qui était, en effet, d'une bien plus haute importance. Les députés de cette île au congrès d'Argos furent chargés de ranimer le courage de leurs compatriotes, et leur firent part des espérances d'indépendance que Capodistrias leur avait données. Ces encouragements furent appuyés par l'envoi de quelques troupes irrégulières tirées de la Morée, et l'on renforça en même temps la garnison de Carabouse, qui était formée par un détachement de troupes régulières.

L'armée grecque, après la dissolution du congrès d'Argos, se composait de troupes régulières, organisées en quatre bataillons d'infanterie, deux escadrons de cavalerie, un bataillon d'artillerie et une compagnie du génie; et d'environ 5,000 hommes de troupes irrégulières ou palicares, divisés en *kiliarchies*.

Malgré quelques faibles essais tentés avant l'arrivée du colonel Fabvier, on peut dire avec vérité que les troupes régulières grecques lui doivent leur organisation.

Parmi les philhellènes français qui secondèrent cet officier supérieur et qui combattirent avec lui

pour la liberté de la Grèce, on doit citer le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, actuellement général de division et commandant de la garde impériale ; le brave Maillet, chef de bataillon au 21e léger, tué malheureusement en 1833, à Navarin ; Tourette, aujourd'hui colonel, faisant fonctions de major de place à Athènes ; Mollière, officier plein d'élan et de bravoure, qui s'est fait remarquer depuis, en Afrique, dans diverses affaires (1) ; le commandant Robert, tué glorieusement sous les murs d'Athènes, etc.

Les services rendus par le corps régulier sont connus de tout le monde. Cette valeureuse phalange se montrait toujours réunie et prête à combattre lorsque quelque revers, des mécontentements ou leur inconstance naturelle avait dispersé les bandes irrégulières. L'exemple de ce corps aurait dû faire comprendre aux Grecs que des soldats fortement liés par la discipline, sont un meilleur gage de l'indépendance d'un pays et de l'honneur d'un chef que des multitudes confuses. Mais presque tous les capitaines grecs se montrèrent constamment opposés à une organisation étrangère à leurs habitudes, à leur manière de faire la guerre, et qui, exigeant des connaissances qu'ils n'avaient point, les eût bientôt rejetés dans la foule.

Sous le colonel bavarois Heïdegg, qui prit le

(1) Mort général de brigade en 1852.

commandement des troupes régulières après le départ du colonel Fabvier, beaucoup de vieux soldats n'étant plus retenus par l'influence du chef sous lequel ils avaient combattu, abandonnèrent leur drapeau. L'effectif de ces troupes, malgré la réorganisation d'un quatrième bataillon, ne s'élevait, dans le courant de 1829, qu'à 2,612 hommes de toutes armes, mal armés, mal habillés. L'artillerie formait une faible compagnie. La cavalerie avait été réduite à rien; le gouvernement n'avait pas assez de ressources pour pourvoir à l'entretien de cette arme dispendieuse; elle fut ensuite remontée avec une partie des chevaux du 3e régiment de chasseurs, lorsque ce corps rentra en France, et fut portée à quatre compagnies, formant deux escadrons, moitié lanciers, moitié chasseurs. L'administration du corps régulier, ainsi que l'instruction et le service intérieur, ne purent avoir, sous le colonel Heïdegg, à cause des embarras de tout genre qui existaient encore, rien d'uniforme ni de déterminé. Malgré l'ordre apporté dans les dépenses, les besoins du service exigeaient mensuellement 12 à 13,000 thalaris (69,000 fr.), dont 3,000 environ provenaient des revenus de l'Argolide. Cet officier supérieur préleva sur ces fonds la somme nécessaire à la construction d'un quartier de cavalerie à Argos (1). Une superbe caserne

(1) Ce quartier est celui dont il a été question précédemment, et qui s'est écroulé au moment d'être achevé.

d'infanterie fut aussi commencée au fort d'Itch-Kalé, à Nauplie; enfin, on fit tout ce qu'il fut possible de faire.

Les fonds alloués pour l'entretien du corps régulier furent versés au trésor dans les premiers jours de 1829, époque à laquelle la France commença à payer, à cet effet, un subside de 100,000 francs par mois. Au mois d'août de la même année, le colonel Heïdegg fut remplacé par le général Trezel, chef d'état-major de la brigade d'occupation. Ce brave officier, qui jouissait à juste titre de l'estime des Français et des Grecs, redonna force et vie à ce corps; des fournitures de tout genre arrivèrent de France; les soldats furent habillés et équipés avec uniformité, et ces secours améliorèrent sensiblement leur état. Quelques officiers français avaient été envoyés en mission spéciale près du gouvernement grec. A la demande de Capodistrias, on leur adjoignit un certain nombre de sous-officiers et de caporaux de toutes armes, qui furent répartis dans le corps comme instructeurs. Les commandements supérieurs de l'artillerie, du génie et de la cavalerie, furent donnés à des capitaines français (1); enfin, un officier des ouvriers d'artillerie (2), se-

(1) MM. Pauzié, capitaine d'artillerie; Garnot, capitaine du génie, et Pellion, capitaine d'état-major.

(2) M. le lieutenant Pourchet, excellent officier, qui rendit les plus grands services. Indépendamment de la construction ou de la réparation de cent quatre-vingts affûts, des armes de service dans les

condé par un détachement de son arme, prit la direction de l'arsenal et des réparations du matériel. Une marche uniforme fut suivie dans l'instruction théorique et pratique, qui fut conforme aux ordonnances en vigueur dans l'armée française. L'artillerie fut portée à un bataillon. On recruta pour l'infanterie et la cavalerie. Chaque bataillon ou escadron était considéré comme unité tactique, formait un corps séparé, et s'administrait isolément. Cette organisation fut maintenue par la nécessité où l'on se trouvait de fournir des petits détachements pour la garnison des places.

Un règlement provisoire d'administration, calqué sur les règlements français, mais modifié selon les besoins des troupes et les ressources du pays, fut rédigé par M. Saint-Martin, sous-intendant militaire, en mission à Nauplie pour surveiller l'emploi des subsides. Ce règlement, après avoir été discuté par les commandants des différentes armes, fut adopté, et tira l'administration du chaos. Le matériel des arsenaux eut une administration particulière; des officiers fu-

différents corps, de quantité d'objets pour les bâtiments de la marine grecque, M. Pourchet, au moyen des ouvriers placés sous ses ordres et de ceux du pays, fit établir des ateliers où travaillèrent cent cinquante ouvriers de diverses professions, ainsi que des magasins pour le matériel et les objets d'approvisionnement, une salle d'armes pour huit mille fusils, etc. Soixante jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, réunis en compagnie, étaient employés à l'arsenal; presque tous firent de grands progrès dans les professions qui leur étaient enseignées par les ouvriers d'artillerie.

rent détachés dans les places pour établir des inventaires, et veiller à la conservation du matériel existant ; les comptes de toutes ces places étaient adressés chaque mois au directeur de l'arsenal de Nauplie. Le dépôt des vétérans fut laissé dans la presqu'île de Méthana, et fournit une petite garnison au château de Poros (1).

Malgré l'ordre qui régnait dans les troupes réglées, leur accroissement ne fut pas très-considérable, surtout pour l'infanterie. L'insuffisance des fonds était le principal motif qui s'y opposait. Les subsides de la France subvenaient aux besoins de l'effectif existant ; mais, pour l'augmenter, il eût fallu pouvoir disposer des sommes absorbées par les bandes irrégulières et dilapidées par les intrigues politiques. Le gouvernement ne voulait prendre, à ce sujet, aucune mesure convenable, moins parce qu'il craignait le mécontentement des chefs des palicares, que parce qu'il redoutait d'accroître les forces placées sous les ordres des officiers français. Le président acceptait bien l'argent de la France, mais non son influence. A défaut d'un recrutement national, seule base solide d'une bonne organisation militaire, les chefs d'armes étaient obligés de pourvoir, par des enrôlements particuliers, aux vides des corps qu'ils commandaient. Chacun de ces corps recrutait pour

(1) Le colonel Fabvier avait élevé dans cette presqu'île des retranchements auxquels il donna le nom de *Tacticopolis*. Cette position est très-forte.

son compte parmi les hommes n'ayant pas dépassé l'âge de trente ans et qui étaient jugés propres au service (1). Il serait superflu de signaler les nombreux inconvénients de ce système. Le plus grand était la nécessité d'enrôler des sujets inconnus, qui désertaient aussitôt qu'ils étaient las d'une discipline si contraire à leurs goûts et à leurs habitudes vagabondes (2).

Comme nous venons de le dire, la législation militaire française avait été adoptée pour les troupes régulières avec les changements indispensables, et lorsque les lois ou ordonnances émanées du gouvernement ne prescrivaient rien qui y dérogeât. En conséquence, il fut établi à Nauplie deux conseils de guerre permanents, ainsi qu'un conseil de révision; mais l'impossibilité d'appliquer aux délits militaires de ce pays les peines édictées en France, fit de ces conseils de guerre des espèces de jurys, auxquels un décret du chef du gouvernement donna le pouvoir de modifier la pénalité à appliquer. La difficulté de trouver un nombre suffisant d'officiers capables de siéger

---

(1) Les enrôlements étaient de trois ans; ils étaient faits par les chefs de corps, sanctionnés par le chef d'état-major général, et soumis au visa de l'intendant, qui inscrivait les recrues au registre matricule.

(2) Le gouvernement fut même, à une certaine époque, soupçonné d'encourager la désertion dans le corps régulier; il ne fit rien du moins pour l'arrêter, et les mesures que les pressantes instances des chefs de corps français le forçaient d'ordonner, n'étaient jamais mises à exécution.

dans les conseils de guerre empêcha d'en former sur plusieurs points, et l'embarras d'envoyer tous les prévenus à Nauplie fit déférer les délits les moins graves aux conseils de discipline, dont les jugements, après avoir été approuvés par les chefs de corps, étaient soumis à la sanction du directeur général du corps régulier.

Le service intérieur, à cause des différences qui existaient dans l'organisation, exigea des modifications analogues. Les fonctions des commandants supérieurs d'armes étaient autres que celles des colonels en France; ils avaient sous leurs ordres un ou plusieurs corps s'administrant séparément, ayant leurs chefs, leurs conseils d'administration, etc., dont ils dirigeaient et contrôlaient les opérations. Les rapports de ces chefs entre eux et avec leurs subordonnés ne se trouvant pas nettement déterminés par les règlements français, l'intervention du directeur général, et celle même du chef du gouvernement étaient souvent réclamées, et il convenait d'approprier ces règlements aux circonstances. Les commandants supérieurs firent donc traduire en langue grecque les ordonnances du 13 mai 1818, afin de pourvoir aux besoins les plus pressants des corps qui leur étaient confiés. Les ordonnances sur les manœuvres d'infanterie et de cavalerie furent également traduites, mais d'une manière imparfaite, parce qu'il y a dans les commandements français des expressions qui ne peuvent être littéralement rendues en grec.

Un travail aussi important que celui de la révi-

sion et de la traduction des règlements et du Code pénal militaire aurait dû être exécuté, sous les auspices du gouvernement, par un comité d'officiers, de jurisconsultes et de littérateurs, tous versés dans la connaissance des deux langues. Plusieurs projets furent soumis au président; mais il ne voulut prendre aucune décision à cet égard, alléguant que sa position précaire ne lui permettait pas d'engager l'avenir.

Aux difficultés qui viennent d'être signalées, et qui s'opposaient au développement de l'organisation militaire de la Grèce, se joignaient les idées personnelles de Capodistrias. N'étant point homme de guerre, tous ceux qui l'étaient lui portaient ombrage, et pour se rassurer sur les vues qu'il leur supposait, il laissait subsister une foule de pouvoirs indépendants les uns des autres. Par exemple, le secrétaire du gouvernement pour la guerre avait dans son département les troupes irrégulières, les places fortes, les hôpitaux et les bâtiments militaires, et lorsque la France cessa de payer des subsides, il eut l'administration du corps régulier. Le directeur général de ce corps était chargé, sous les ordres immédiats du président, de l'organisation, du commandement et de l'inspection des troupes qui le composaient. Un sous-intendant militaire français contrôlait leur administration; une commission de trois membres faisait confectionner les effets d'habillement.

Tous ces agents avaient souvent des rapports directs avec le chef du gouvernement. Il en était

de même des commandants des places fortes, qui, bien que faisant partie des troupes régulières, pour la plupart, ne devaient recevoir des ordres que de lui seul.

Les commandants supérieurs d'armes, et particulièrement celui de l'artillerie, le directeur de l'école militaire et le directeur de l'arsenal, étaient indépendants en plusieurs points de l'autorité du directeur général, et prenaient les ordres du président. Enfin, tous ceux qui s'adressaient directement à ce dernier pour échapper à la hiérarchie, étaient bien reçus, tant il avait à cœur de prouver que tout ressortait de lui. Cette manière d'agir avait les plus graves inconvénients.

On a cru devoir entrer dans ces détails pour mieux faire apprécier l'état militaire de la Grèce à cette époque, et les causes des désordres qui suivirent.

La répugnance des nationaux pour le service des troupes réglées tenait essentiellement à l'existence des bandes irrégulières, au charme irrésistible qu'a pour eux la vie vagabonde et romanesque des palicares, leurs antiques traditions et leurs chants guerriers. La Grèce n'aura une armée solidement organisée, que lorsque ces bandes auront été forcées de se soumettre à la discipline militaire ou de se disperser. Capodistrias ne comprit pas combien il importait de prendre à ce sujet des mesures sages et définitives (1). Ce-

(1) Le comte Augustin Capodistrias, qui, bien que généralissime,

pendant, les dilapidations des chefs irréguliers étaient connues et leur influence était dangereuse. Ce fut apparemment pour tout concilier que le président adopta une organisation mixte, qui permit de régulariser au moins les dépenses. En conséquence, à la fin de 1829, les kiliarchies furent convoquées à Salamine, et le président s'y rendit, accompagné du général Gérard (1). Après avoir passé plusieurs revues et réformé les hommes infirmes ou estropiés, cet officier général transforma, conformément aux instructions qu'il avait reçues, les kiliarchies en vingt bataillons légers, forts d'environ 5,000 combattants, et auxquels il donna des numéros d'ordre. Chaque bataillon fut divisé en quatre compagnies, et commandé par un chef de bataillon (*taxiarque*). Les cadres en officiers, sous-officiers et caporaux, furent à peu près semblables à ceux des bataillons réguliers. Il ne fut question, pour le moment, ni de les

---

n'avait aucune connaissance militaire, ne trouvait rien de mieux que des troupes irrégulières, et répétait à tout propos que l'organisation européenne était inutile en Grèce. Plus tard, sans doute, il changea d'opinion, lorsque, abandonné par tous les palicares, il ne lui resta, pour soutenir son pouvoir chancelant, que ce corps régulier dont il voulait empêcher le développement et qui demeura fidèle à ses devoirs.

(1) Colonel envoyé par le gouvernement français pour remplacer le général Trezel dans le commandement des troupes grecques. Le président lui avait donné le grade de général inspecteur. M. Gérard, officier d'une grande distinction, est connu par plusieurs beaux faits d'armes, entre autres par la brillante défense de Soissons, en 1814.

armer ni de les instruire à l'européenne. Ils conservèrent leur costume national et leurs armes, et durent pourvoir à tous leurs besoins avec la solde que leur payait l'État.

Cette première organisation, quoique fort incomplète, était toutefois un principe d'ordre. Elle offrit au gouvernement de grands avantages, en lui donnant la faculté d'établir plus exactement son budget des dépenses de la guerre, et de ne payer que le nombre de troupes dont il pouvait réellement disposer. La solde allant, sans l'intermédiaire des chefs, des coffres du trésor dans la poche des soldats, au moyen d'inspecteurs et de trésoriers nommés *ad hoc* et qui tous les mois passaient des revues d'effectif, les dilapidations diminuèrent sensiblement, et les anciens chefs ne disposant plus d'aucun argent, leur influence se trouva fort restreinte (1).

Pour compléter cette organisation, le président décida, sur les instances du général Gérard, que chaque bataillon léger fournirait un certain nombre d'hommes choisis, dont on composerait un bataillon modèle qui recevrait l'instruction militaire. Après être restés à cette espèce d'école normale pendant un temps déterminé, ces hommes devaient rentrer dans leurs corps comme in-

---

(1) Les anciens chefs (*kiliarques* ou colonels) des bandes irrégulières formèrent une espèce d'état-major général. Le gouvernement leur donnait, suivant le besoin, le commandement d'un certain nombre de ces bataillons légers.

structeurs, pour y transmettre simultanément une méthode uniforme.

Afin de hâter l'exécution de ce plan, tous les officiers irréguliers qui n'avaient pu être compris dans les cadres des bataillons légers furent convoqués à Argos, où ils se trouvèrent au nombre d'environ 300. Le général Gérard les invita, au nom du gouvernement, à se réunir en bataillon d'instruction, pour se former au service et à la tactique européenne ; mais rien ne put les y décider. Ce fut en vain qu'on leur parla de l'intérêt de leur patrie, des progrès rapides que les Égyptiens et même les Turcs faisaient dans les connaissances militaires : tous les raisonnements échouèrent devant l'influence des kiliarques, qui, malgré leur apparente adhésion, s'opposaient en secret à un changement qui eût achevé de les annihiler. Les officiers irréguliers demandèrent donc qu'avant de parler de les organiser on payât leur solde arriérée, et qu'on leur concédât des terres pour y établir leurs familles ; à ces conditions, ils promettaient de faire tout ce qu'on exigerait d'eux. Ils montraient leurs femmes et leurs enfants, leurs vieux parents dans la misère, sans pain et sans asile ; puis, découvrant leurs blessures, ils se plaignaient de l'ingratitude du gouvernement envers les défenseurs de la nation. Cette scène, qui se passait au pied de l'antique amphithéâtre d'Argos, avait réellement quelque chose de dramatique. Plusieurs d'entre eux, quoique illettrés et à demi-barbares, prononcèrent des discours pathétiques.

Le président n'ayant voulu accéder à aucune demande, ils manifestèrent la plus grande indignation, et, ramassant spontanément des pierres, ils en firent un monceau en les jetant par-dessus l'épaule et en criant : *Anathème ! anathème !*

Quand on réfléchit à tout ce que ces pauvres officiers avaient souffert pour la cause de l'indépendance, on ne peut trouver leurs prétentions extraordinaires. N'avaient-ils pas, en effet, quelques droits à la possession de ces terres arrosées de leur sang? La gêne du trésor était grande, il est vrai; mais la mauvaise volonté, la force d'inertie étaient grandes aussi. Une vingtaine de ces officiers consentirent néanmoins à faire partie du bataillon modèle.

La tentative infructueuse dont il vient d'être fait mention ne fut que le prélude des obstacles de tout genre que rencontra l'organisation des forces militaires de la Grèce, et qui se lient aux vicissitudes que devait encore subir ce malheureux pays.

Mais revenons à son état politique, et reportons-nous à l'époque de la seconde campagne des Russes dans les Balkans. Le président voulut alors faire en leur faveur une diversion qui lui méritât la bienveillance du czar. Quoique la paix régnât entre les Turcs et les Grecs, des agents secrets agitèrent les populations rouméliotes, et leurs manœuvres furent appuyées par un développement de forces sur les frontières. Les troupes irrégulières qui occupaient la Grèce orientale

et occidentale firent des démonstrations hostiles, tandis que plusieurs bataillons et escadrons des troupes régulières, avec une batterie de campagne, commandés par le général Trezel, établissaient un camp à Mégare, au mois d'octobre 1829, et envoyaient des partis du côté d'Eleusis et jusque sous les murs de Thèbes. Ces démonstrations avaient pour but d'inquiéter les Turcs et de les empêcher de retirer les troupes qu'ils avaient dans l'Albanie, la Macédoine et l'Épire; c'était aussi un moyen de faire jouer un rôle politique à la Grèce, et de la faire compter pour quelque chose lors du rétablissement de la paix.

Cependant, le général en chef de l'armée russe, en dictant au sultan, presque sous les murs de sa capitale, un traité de paix qui augmentait notablement le protectorat du czar sur les provinces danubiennes, y fit insérer seulement, comme une clause spéciale, les bases du protocole du 22 mars, relatif à la Grèce, mais sans stipuler pour elle aucun agrandissement de territoire, ni même son entière indépendance. C'était rattacher inutilement à la paix d'Andrinople ce qui avait été arrêté précédemment entre la conférence de Londres et le sultan, et cela semblait indiquer une politique secrète qui tendait à placer la Grèce dans la position des principautés de Moldavie et de Valachie.

La nouvelle de la conclusion de ce traité, qui ne faisait nullement mention de l'île de Candie,

arriva promptement à La Canée et circula avec rapidité dans la partie insurgée du pays. Les Candiotes attendaient cet événement pour juger de leur avenir. Les avis qu'ils reçurent en même temps d'Égine (1) n'étant pas plus satisfaisants, ils commençèrent à se décourager en entrevoyant la possibilité que l'île restât au grand-seigneur. Toutefois, le président ne crut pas devoir les détromper encore au sujet des fausses espérances dont ils avaient été bercés ; il fut question même de leur envoyer de nouveaux secours en hommes et en argent; on désigna plusieurs chefs pour se rendre dans cette île, dont le comte Augustin Capodistrias devait prendre le gouvernement général. Ces démonstrations tendaient à appuyer de nouvelles négociations, par l'apparence d'un mouvement populaire formidable qui ne permettait pas de rendre Candie aux Turcs. Le fait est que l'anarchie la plus complète régnait parmi les insurgés, et que le commandant grec de Carabouse avait été obligé de se renfermer dans cette place.

Néanmoins, tous les efforts des Candiotes pour être réunis à l'État hellénique furent inutiles. La Porte avait cédé cette île importante au pacha d'Égypte, et celui-ci ayant fait occuper les places fortes par une division de troupes irrégulières, un grand nombre de familles se réfugièrent en Mo-

(1) Siége du gouvernement grec.

rée, afin d'échapper au joug des musulmans. Le gouvernement, dans le but d'éviter que ces nouveaux hôtes, qui comptaient 2 à 3,000 hommes en état de porter les armes, ne devinssent dangereux pour la tranquillité publique, s'empressa de leur donner des terres à cultiver, et en prit à sa solde, soit comme gendarmes, soit dans différents emplois. On verra plus tard cette population turbulente et belliqueuse, rebelle au travail, prendre une part fort active à la guerre civile qui suivit la chute des Capodistrias.

Cependant, malgré toutes ces circonstances et les invitations réitérées des puissances, la forteresse de Carabouse ne fut évacuée par la garnison grecque qu'à la fin de 1830, époque à laquelle les alliés la remirent aux Égyptiens.

C'est ainsi que se termina l'insurrection de l'île de Candie, qui s'était soutenue si longtemps avec une constance remarquable, et dont un officier français, le brave Balestre, fut le héros (1).

Les négociations et le système de temporisation relatifs à l'occupation des limites fixées par le dernier protocole, devaient avoir un plus heu-

---

(1) La cession de cette île au pacha d'Égypte, qui possède maintenant une armée bien organisée et une flotte formidable, a pour la Grèce les plus graves conséquences. La Morée, mise à l'abri de toute agression du côté de terre par les défilés de la Corinthie, se passerait de troupes, si Candie, toujours menaçante, ne pouvait, en vingt-quatre heures de bon vent, jeter 20,000 hommes sur les côtes de la Messénie.

reux résultat pour les autres parties de la Grèce. Le général en chef de l'armée russe, en faisant des bases de ce protocole une clause spéciale du traité d'Andrinople, semblait s'être arrogé le droit de disposer, au nom de la Russie seule et par un acte de l'autorité privée de cette puissance, du sort de la Grèce, comme de celui des principautés danubiennes. C'était, en quelque sorte, confondre ces provinces sous le même protectorat, ou, du moins, établir un antécédent à cet égard. La conférence de Londres en prit ombrage, et réclama ses droits ; le cabinet de Saint-Pétersbourg s'empressa de déclarer qu'il n'avait entendu préjudicier en rien à la parfaite liberté avec laquelle la conférence restait maîtresse de régler la question grecque. Aussitôt, à la sollicitation de la France, la conférence se décida à négocier avec la Porte, pour revenir sur le protocole du 22 mars et stipuler l'*entière indépendance de la Grèce*. Le sultan fit cette concession, contre le vœu du gouvernement russe, qui aurait préféré que la Grèce formât trois grandes principautés régies sur le même pied que celles du Danube ; mais elle fut achetée aux dépens des frontières si nettement tracées par la nature, et qui avaient été fixées précédemment. Le protocole du 2 février 1830 rejeta les limites de la Grèce à l'Aspro-Potamos (Achéloüs) et en arrière des Thermopyles ; il arrêta, en outre, qu'elle serait gouvernée par un prince chrétien, avec le titre de roi.

Les désordres qui avaient déchiré la Grèce dès

le commencement de l'insurrection, l'ambition d'une multitude de chefs et de primats à peu près égaux en influence, le caractère mobile de la population, avaient démontré à beaucoup d'hommes sages la nécessité d'ériger ce pays en monarchie constitutionnelle, pour y détruire l'esprit de localité et en faire une unité compacte, inséparable; enfin, pour effacer, par la dénomination générique de *Grèce*, ces dénominations particulières qui, de nos jours, font le malheur de l'Italie et s'opposent à son affranchissement. C'était en même temps un moyen plus prompt d'arriver à la régénération de la Grèce et de l'*européaniser*. Dans un pays aussi peu éclairé, entouré de contrées encore barbares, une confédération eût été impossible. Les Bernois, les Vaudois, les Zurichois sont Suisses avant tout; il n'en est point ainsi des Grecs : les Rouméliotes et les Moraïtes se seraient fait la guerre, Hydra eût été la rivale de Spezzia, et les habitants du Maïna se seraient crus en droit de dévaster la Messénie, tout aussi bien que les Spartiates du temps d'Aristodème. D'un autre côté, les chefs fussent devenus de petits pachas, pillant, rançonnant, et se souciant fort peu des progrès de la civilisation. De tous ces conflits serait éclos, comme on peut le penser, un état de choses bien indigne de notre époque, et le but de l'intervention des puissances eût été manqué; la sûreté du commerce et des communications en eût surtout singulièrement souffert.

En 1830, les alliés avaient mis pour condition

de leurs bons offices, que la forme monarchique serait celle du gouvernement de la Grèce, et, comme il vient d'être dit, la grande majorité des hommes sensés et instruits avaient reconnu les avantages d'une monarchie constitutionnelle. La population le désirait aussi ; elle avait, en plusieurs circonstances, manifesté ce vœu, entre autres au congrès d'Épidaure, par la voix de ses députés. Les deux autorités aux mains desquelles le congrès d'Argos avait remis ses pouvoirs, avait émis le même vœu. Le président adressa un message à ce sujet au sénat. On supposa que ses partisans avaient l'intention de le demander comme souverain aux puissances ; mais il s'était déjà fait assez d'ennemis, à cette époque, pour empêcher de donner suite à ce projet. Quoi qu'il en soit, le sénat, dans sa réponse au message, exprima le désir de voir les alliés procéder promptement à l'élection du roi des Grecs. En vertu de cet acte, auquel se joignirent une infinité d'adresses votées en faveur du système monarchique par tous les partis indistinctement, les trois puissances s'occupèrent de cette élection.

Ce ne fut donc pas contre le vœu de la Grèce que les alliés lui choisirent un roi, mais bien avec son plein et entier assentiment. La nation voulait un prince étranger, parce qu'elle comprenait le besoin de se rattacher à l'Europe civilisée par un souverain appartenant à l'une des maisons régnantes, et aussi parce qu'il n'y avait dans le pays aucune famille assez illustre, aucun homme assez

élevé au-dessus des autres, pour que son élection ne donnât pas lieu aux plus violentes jalousies, aux plus désastreuses rivalités.

Mais la défiance réciproque des puissances alliées opposait de grands obstacles à cette élection. Pour lever ces obstacles, elles convinrent que leur choix ne porterait sur aucun de leurs princes. Cette royauté était peu désirable peut-être pour un prince habitué aux jouissances des cours européennes ; mais il s'agissait de régénérer un peuple, et cette mission pouvait offrir à un homme de génie un avenir glorieux, surtout comme législateur, car des institutions sociales, et non la guerre, pouvaient faire surmonter les difficultés de ce nouveau pouvoir. Le souverain devait trouver, à son arrivée, des prétentions nombreuses, des intrigues à briser, un trésor vide, une dette publique considérable, un pays entièrement ruiné par une longue guerre, et des ressources sinon tout à fait nulles, du moins fort insuffisantes. Il est vrai qu'un emprunt, garanti par les puissances, pouvait subvenir aux premiers besoins ; mais cet emprunt serait remboursable dans un temps donné, et c'était un motif de plus d'apporter une stricte économie dans l'emploi des ressources nationales.

Dans cette position, l'entretien d'une force armée était une lourde charge. Néanmoins, puisque la police des routes et la garde des forteresses en exigeaient une, il devenait urgent de lui donner une organisation peu dispendieuse, et, à quelques exceptions près, de se contenter d'une espèce de

garde nationale; il fallait assurer le maintien de l'ordre intérieur et rien de plus : la sûreté et l'indépendance de ce royaume, qui d'ailleurs sont sous la sauvegarde des grandes puissances, ne peuvent dépendre de son organisation militaire.

Après avoir fortement constitué un corps de gendarmerie, on eût dû, dans chaque localité, former en gardes nationales les citoyens les plus recommandables, et donner des terres confisquées sur les Turcs aux vieux soldats qui avaient combattu pour la liberté, et qui eussent composé des colonies armées pour la garde des frontières. Ces terres auraient pu aussi être vendues à des Européens, qui eussent apporté en Grèce leur industrie, leurs capitaux et les mœurs de l'Occident; car, il ne faut pas s'y méprendre, ce pays est insuffisamment peuplé, et tout son avenir est dans sa marine marchande. Son commerce et son admirable position entre l'Europe et l'Asie, entre la production et la consommation, semblent indiquer que la Grèce, avec son intelligente et industrieuse population, doit servir de lien aux deux civilisations. Placée comme elle l'est à portée des matières premières, elle aurait bientôt acquis ce qui lui manque : richesse et puissance. Alors, comme autrefois, elle tiendrait dignement sa place dans le monde, tandis que les intrigues politiques et la guerre ne peuvent la mener qu'à sa perte. *Venise et Gènes au berceau doivent être aujourd'hui, malgré la différence des temps, les seuls modèles de la Grèce nouvelle.*

Pendant que la conférence de Londres s'occupait du choix du souverain de la Grèce, le comte Jean Capodistrias, poursuivant le système qu'il avait adopté, se préparait à ajouter des obstacles aux difficultés déjà si nombreuses de cette royauté, et à créer de nouveaux embarras à celui qu'on voulait lui donner pour maître, et qu'il considérait comme un rival.

Ce système, essentiellement fondé sur le mépris des hommes et qui tendait à une entière dissolution morale, devait bientôt éloigner des affaires tout ce que la Grèce avait de citoyens honorables par leur caractère ou leurs services. D. Ipsilanti quitta le commandement des troupes, dont le comte Augustin Capodistrias fut nommé généralissime; L. Conduriotti et bon nombre d'autres sénateurs abandonnèrent une position où ils ne pouvaient être que des instruments des illégalités du pouvoir; enfin, J. Coletti, Alexandre Mavrocordato, Spiridion Tricoupi, C. Zographos, D. Christidès, Christodoulos Clonarès, D. Voulgharis (1), etc., furent remplacés dans les charges

---

(1) *J. Coletti* était un véritable homme d'Etat. Par l'élévation de ses vues et son instruction, il embrassait tous les projets d'une haute portée; mais il semblait moins propre aux détails, et n'était point orateur. Probe et rigide patriote, ayant une grande influence sur les populations rouméliotes, il a joué un rôle considérable pendant la guerre de l'insurrection, et devint l'âme du parti de l'opposition après la mort de Capodistrias.

Alexandre Mavrocordato est fanariote ; sa mère était fille d'un hospodar de Valachie, ce qui le fait désigner comme prince dans

publiques par des hommes sans distinction ni influence. Yacovaki Rizo était le seul homme capable

---

tous les journaux européens. C'est un homme actif, instruit, d'un esprit fin, d'un commerce agréable, ayant le travail facile et une grande expérience des affaires. Il fut le premier chef du pouvoir exécutif, et il a constamment joué un des premiers rôles dans l'insurrection. Ministre de la marine sous Capodistrias, il donna sa démission lorsqu'il fut convaincu de l'impossibilité de faire marcher le gouvernement dans les voies nationales; il se retira alors à Hydra et devint un des membres influents de l'opposition.

Spiridion Tricoupi, de Missolonghi, a fait ses études aux frais de lord Guilford; il a voyagé en Europe. Médiocre orateur, il a cependant figuré honorablement pendant la guerre de l'insurrection. Secrétaire d'Etat des affaires étrangères sous Capodistrias, il fut écarté pour n'avoir pas approuvé le système politique de ce dernier.

Ainsi que Jean Capodistrias et Coletti, *Constantin Zographos* natif de Calavrita, en Morée, avait étudié la médecine en Italie. Pendant la guerre, il se montra orateur entraînant dans les assemblées délibérantes de la Grèce. Il fut de l'opposition dès l'ouverture du panhellenion, et exilé de Nauplie par le président. Ministre de la guerre après la chute de celui-ci, le gouvernement du roi Othon l'a nommé, depuis, ambassadeur à Constantinople.

Démétrius Christidès, homme de lettres, né à Constantinople, était préfet de Samos lors de l'arrivée en Grèce de Capodistrias. Persécuté comme partisan de Coletti, il resta sans emploi jusqu'à l'époque de la déclaration de ce dernier contre le comte Augustin Capodistrias, et fut nommé à Mégare secrétaire d'Etat de l'intérieur.

Christodoulos Clonarès, des environs de Janina, en Epire, homme de lettres distingué, patriote rigide, a étudié le droit à Paris. Il fut secrétaire d'un des gouvernements qui ont précédé celui de Capodistrias, puis membre du panhellenion, et, enfin, avocat général au tribunal de cassation. C'est lui qui fut destitué, comme on l'a vu, à l'occasion de l'affaire de Farmakidi. Exilé d'Argos et obligé de se réfugier à Hydra, il se réunit à l'opposition constitutionnelle pour le renversement du président, et fut ensuite secrétaire d'Etat de la justice.

qui fût employé (1). De tous les philhellènes marquants, il ne resta guère que ceux que leurs opinions politiques empêchaient de retourner dans leur patrie.

D. Voulgharis, natif d'Hydra et gendre de L. Conduriotti, fut secrétaire de la marine après le renversement de Capodistrias. C'est un homme de bien qui a de la fortune.

(1) *Rizo* est originaire de Constantinople. Homme d'Etat, caractère honnête et généreux, esprit agréable et orné, poëte, il a composé des tragédies et des pièces fugitives estimées, et a publié en français une *Histoire littéraire et politique de la Grèce depuis la prise de Constantinople jusqu'à la dernière insurrection*. Il a voyagé en Europe, et frappé de malheurs immérités, il fut obligé pour vivre de faire un cours de grec moderne à Genève. Capodistrias l'employa comme commissaire extraordinaire dans l'Archipel, puis comme secrétaire d'Etat des affaires étrangères. Lors des événements de Poros, il se retira avec sa famille à Egine, asile que les sycophantes de Corfou finirent par convertir en prison.

CHAPITRE V.

Suite du gouvernement du comte Jean Capodistrias (1830).

Le prince Léopold de Saxe-Cobourg accepte la couronne de Grèce. — Entière adhésion des populations grecques. — Mécontentement de Capodistrias.— Sa correspondance avec le souverain.— Abdication du prince Léopold. — Exaspération des esprits. — Efforts du gouvernement provisoire pour raffermir son autorité. — Etat de l'Europe à cette époque. — Imminence d'une guerre européenne. — Désaccord des représentants des puissances protectrices. — Capodistrias cesse de dissimuler son éloignement pour la France et sa prédilection pour la Russie. — Conduite loyale du comte de Panin. — Les amiraux des trois puissances sont rappelés. — Le contre-amiral Ricord commande la station russe; le capitaine Lalande, la station française, et le capitaine Lyons, la station anglaise. — M. Ruckmann remplace le comte de Panin. — Cessation du paiement des subsides. — Plusieurs officiers français au service grec sont rappelés. — Le général Gérard est placé à la tête du corps régulier. — Intrigues du parti russe.—Forces de terre et de mer à la fin de 1830.

On a vu la nation grecque tout entière, avide de repos, ne répondre que par des protestations

modérées aux empiétements journaliers du pouvoir, et ces hommes que le président représentait à l'Europe comme ingouvernables, se soumettre sans opposition à toutes les mesures qu'il lui plaisait d'ordonner. Un grand nombre de ces chefs militaires si fiers, qui avaient dès leur enfance combattu les Turcs, réformés par suite de l'organisation effectuée à Salamine, s'étaient mis à cultiver des terres ; les hommes politiques éloignés des affaires étaient rentrés dans la vie privée ; les primats avaient perdu leur position ; le pays était en paix. Ces faits devaient suffire pour mériter l'intérêt des puissances et les éclairer sur le fond des choses.

Mais si, malgré toutes ces contradictions évidentes entre la réalité et les apparences, Capodistrias a pu mettre jusqu'ici sur le compte de la nécessité seule cet état d'oppression environné de formes légales, pressé par les événements, il va bientôt se montrer à découvert, et désormais le doute ne saurait être permis. Il convient donc d'appuyer sur ce moment critique de son administration, non pour lui faire un crime d'avoir désiré la souveraineté, mais pour regretter qu'un homme d'un mérite incontestable ait, dans l'intérêt de son ambition, replongé sa patrie dans la guerre civile. Ces faits sont aujourd'hui, d'ailleurs, du domaine de l'histoire.

Aussi longtemps qu'il crut pouvoir parvenir à son but, le président fit preuve de modération dans sa conduite et ménagea les sentiments nationaux.

Mais le choix du prince Léopold de Saxe-Cobourg comme roi des Grecs vint mettre brusquement un terme à sa sécurité, et lui fit reconnaître qu'il s'était trompé en croyant que la Grèce, satisfaite de son gouvernement, ne pourrait lui préférer un étranger qui n'aurait ni les mœurs, ni le langage, ni la religion du pays.

Comme il a été dit dans le chapitre précédent, le protocole du 2 février 1830, d'après le consentement de la Grèce, avait arrêté que ce pays recevrait un gouvernement monarchique, et qu'un roi lui serait choisi en dehors des maisons souveraines de France, d'Angleterre et de Russie.

En conséquence, la France proposa le prince Charles de Bavière, et, sur son refus, le prince Othon, son frère ; l'Angleterre, le prince de Hesse-Hombourg ; la Russie, le duc Bernard de Saxe. Aucun de ces concurrents n'ayant réuni l'unanimité des suffrages, la France mit en avant la candidature du prince Jean de Saxe, qui n'accepta pas. Enfin, l'Angleterre proposa le prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui fut agréé par les trois puissances.

La nouvelle de l'élection de ce prince fut reçue avec enthousiasme par tous les Hellènes. Ceux même qui semblaient dévoués au président saluèrent de leurs acclamations le choix des alliés. C'était à qui montrerait le plus d'empressement pour le souverain ; de tous côtés, malgré les précautions prises par les autorités, on lui souscrivait des adresses. C'était l'enthousiasme d'une nation

qui vient d'être comprimée, et dont la reconnaissance se manifeste par des protestations d'attachement et par des élans de joie; d'une nation qui voit enfin son sort assuré après tant de vicissitudes. Mais ces manifestations, si flatteuses pour le prince qui en était l'objet, si naturelles en même temps de la part du peuple qui croyait trouver en lui le gage certain d'une prospérité nouvelle, furent considérées par Capodistrias comme le résultat d'intentions malveillantes à son égard, et comme des illégalités; il prétendit que toutes les adresses devaient passer par l'intermédiaire du gouvernement, qui, sans doute, en eût fait alors ce qu'il aurait voulu. Si les élans de la joie populaire eussent débordé quelque part les limites hiérarchiques, il faut convenir qu'en pareille circonstance, un tel désordre a bien aussi son beau côté. Au reste, le prétexte ne pouvait tromper personne.

Sur la foi des paroles du président, qui se disait heureux de voir approcher la fin de ses travaux, une foule d'employés du gouvernement avaient témoigné leur joie de l'arrivée du prince; ils furent destitués, afin de leur apprendre à ne pas croire aussi vite à la véracité des grands; et tandis qu'il faisait publier que, marchant à la tête de la nation et partageant son enthousiasme, il voulait lui-même envoyer les adresses qui exprimaient les sentiments du peuple et qui devaient hâter la venue du souverain, il faisait jouer en secret tous les ressorts de sa politique pour l'empêcher.

Ce fut alors que Capodistrias écrivit au prince Léopold ces fameuses lettres des 6, 7 et 22 avril 1830, qui depuis sont devenues publiques, dans lesquelles il lui faisait un tableau si sombre de l'état de la Grèce et le pressait d'arriver au plus tôt, tout en lui disant, avec les apparences d'une noble franchise, des choses qui devaient lui ôter le désir de se rendre à ses instances. Dans cette correspondance, véritable chef-d'œuvre de dextérité diplomatique, il considérait comme affaire convenue le changement de religion du prince, et lui conseillait d'embrasser la religion grecque avant son départ, alléguant que cela ferait meilleur effet.

Sans doute, il eût été heureux que la nouvelle dynastie suivît le rit qui rattache la Grèce à tous les peuples, débris de l'empire de Byzance, qui sont répandus dans les provinces turques, la religion étant le seul lien qui, depuis des siècles, ait conservé la nationalité de ces peuples; mais le prince Léopold n'avait jamais eu l'idée de changer de religion; un tel acte n'était pas dans ses principes, peut-être, et il n'en avait, du reste, été fait aucune mention dans le protocole de son élection.

Ce protocole fixait, au nord, la limite de la Grèce au cours de l'Aspro-Potamos (Achéloüs) jusque dans l'Agraïde, et elle suivait ensuite les sommités de l'OEta jusqu'aux Thermopyles. Cette ligne de défense, partant d'Anatolico et courant par le grand défilé du mont

Araciate, avait son centre protégé par les deux lacs d'Angelo-Castro et de Vrachori, suivait le cours des Thermopyles, gagnait les monts Plocossari, et était adossée au mont Axiros, ayant sa droite appuyée aux Thermopyles par les sommités de l'OEta. Elle permettait de combiner la défense par terre et par mer au moyen de barques canonnières placées dans le bassin d'Anatolico et dans les deux grands lacs, et qui eussent facilité les approvisionnements et les communications. Lépante devenait alors une base d'opérations et une position fort importante.

Cette frontière, bien que supérieure à celle qui avait été assignée par le protocole du 2 février 1830, ne répondait pas encore au but de pacification que l'intervention se proposait. L'Aspro-Potamos, guéable pendant huit à neuf mois de l'année, ne suffisait pas pour assurer l'intégrité des frontières grecques, et livrait aux incursions des Albanais la rive gauche de ce cours d'eau. Des agressions ou des représailles continuelles, eussent été la suite inévitable du contact et des déprédations des deux parties; la paix eût été sans cesse menacée, et les limites sanitaires, si essentielles dans ce pays, eussent été impossibles à conserver. Mais ce qu'il y avait de plus déplorable dans cette délimitation, c'est qu'elle séparait du royaume grec l'Acarnanie et l'Etolie, dont les populations belliqueuses sont les pépinières de ces klephtes renommés qui ne se soumirent jamais réellement aux Turcs, et qui avaient rendu

d'immenses services à la cause nationale pendant la guerre de l'insurrection.

Le président, qui plus tard obtint très-facilement la cession de ces deux provinces, parce qu'elle était nécessaire au maintien de la paix, disait au prince que leur réunion était impossible, et que leur évacuation par les autorités helléniques étant inévitable, il devait s'attendre à voir une population nombreuse et exaspérée, chassée des contrées qu'elle occupait et refoulée sur les provinces grecques, apporter le désordre, et accabler de malédictions quiconque acceptait des conditions qui privaient de leurs biens et de leur patrie les plus braves guerriers de la Grèce, les principaux défenseurs de sa liberté. Pour appuyer ces assertions, le Péloponèse se couvrit de bandes de brigands, dirigées par des agents de la police secrète, qui propageaient dans les campagnes les nouvelles les plus absurdes et les plus alarmantes. Il n'y a pas de pays où les fausses nouvelles aient été plus souvent ni plus impudemment employées, comme moyen de gouvernement, pour donner le change aux esprits. Les communications étant difficiles, les bruits les plus grossiers étaient accrédités et produisaient leur effet moral avant qu'ils eussent pu être démentis. C'était tout ce qu'il fallait. Dans les cantons éloignés, par exemple, on prétendait que les Français avaient mis à feu et à sang les villages qui s'étaient déclarés contre le roi; dans les lieux les plus rapprochés des cantonnements français, des agents,

par des vexations, des actes arbitraires, exaspéraient la population et la forçaient, pour ainsi dire, à se révolter. Alors, les employés du gouvernement allaient vers les Français et leur disaient que le peuple se soulevait parce qu'on voulait renvoyer leur père, le comte Capodistrias, pour appeler au pouvoir un prince étranger. On aurait bien désiré, sans doute, que les Français interposassent la force de leurs baïonnettes. Le bruit d'un engagement, sa cause présumée, eussent produit un merveilleux effet en Europe, et prouvé que le président était un homme indispensable, duquel dépendait irrévocablement la tranquillité. L'impôt sur les bestiaux fut un des motifs de provocation au désordre. Mais la prudence du chef de l'armée française ne se laissa pas mettre en défaut par ces manœuvres. Il devint évident pour beaucoup de gens que tous ces mouvements étaient fomentés pour dégoûter le nouveau souverain, et persuader aux puissances que Capodistrias seul était capable de gouverner le pays.

Enfin, pour mieux engager le prince Léopold à renoncer à la couronne de Grèce, le président lui fit connaître le décret de l'assemblée d'Argos dont il a été fait mention précédemment, et portant que les décisions de la conférence de Londres n'étaient pas obligatoires pour la Grèce, si elles n'étaient approuvées par les représentants de la nation. Il ajouta qu'il ne pouvait convoquer un congrès qui certainement refuserait de sanction-

ner un protocole stipulant le démembrement de la Grèce, mais qu'afin de prouver son zèle pour le service du prince et son respect pour les décisions des puissances, il prenait sur lui d'accepter le malheureux traité, sans l'autorisation de la nation et nonobstant l'opposition du sénat, lequel considérait ce traité comme un désastre pour la patrie.

Mais alors même qu'une assemblée nationale eût été convoquée, le choix des députés, dirigé par le président, répondait d'avance des décisions qu'ils eussent prises, et là, comme à Argos, ces décisions auraient représenté la volonté de Capodistrias et non celle du pays. Déjà, pour préparer les esprits, tandis que le président écrivait à ses amis d'Europe qu'il voyait arriver avec joie le jour où il serait délivré de ses chaînes, les affidés du gouvernement trompaient le peuple par mille bruits sinistres, dont le thème invariable était que les puissances, malgré leurs bienfaits, n'avaient pas le droit de rendre une partie de la Grèce aux Turcs et de livrer l'autre à un prince hérétique. Le prince Léopold ne pouvant apprécier le véritable état des choses ni croire à tant d'intrigues, renonça, le 21 mai 1830, à la souveraineté d'une nation qui l'aurait accueilli comme un présent du ciel.

Cette renonciation affligea toute la population intelligente, porta un coup terrible à la tranquillité du pays, et devint un des principaux motifs de la violence qui éclata entre les partis, que jusque-là l'espoir de voir arriver le prince avait

maintenus dans les bornes de la légalité. Chacun s'étant cru assuré d'un prochain changement de gouvernement, avait manifesté hautement et sans restriction sa pensée sur celui du président; mais ces manifestations avaient été recueillies par la police, et un très-grand nombre de personnes étaient compromises de manière à ne pouvoir revenir sur leur pas. Bientôt les destitutions d'employés qui avaient signé les adresses au prince, indiquèrent assez que Capodistrias n'était pas disposé à oublier ce qu'il considérait comme des défections. Le ressentiment qu'il en conserva était tel, que quinze mois après, pour justifier les mesures violentes et injustes prises à l'égard d'un membre du sénat, Calamogdarti, ses partisans ne trouvaient rien de plus concluant que de dire : « *C'était un signataire des adresses au prince Léopold.* » Dès lors qu'il ne restait plus de retraite aux timorés, ils allaient se jeter plus franchement dans l'opposition, et celle-ci devait finir par abandonner la légalité et en venir à la force ouverte, puisque la fin de l'ordre de choses actuel n'apparaissait plus que dans un avenir fort éloigné et même fort incertain.

De virulentes récriminations ne tardèrent pas, en effet, à avoir lieu. L'opposition accusait hautement le président d'être l'agent secret de la Russie, d'employer son talent, sa plume et son influence, à déconsidérer ses compatriotes ; d'être la principale cause de la renonciation du prince Léopold, et d'avoir, enfin, sacrifié l'avenir et les

plus chers intérêts du pays à son ambition particulière.

De son côté, Capodistrias faisait tous ses efforts pour raffermir un pouvoir qui avait failli lui échapper, et pour rappeler une obéissance chancelante; mais la révolution de Juillet et ses premiers résultats vinrent augmenter ses embarras, tandis qu'ils surexcitaient les passions humaines et donnaient plus de force à l'esprit d'opposition dans tous les pays. La guerre générale qui menaçait d'embraser l'Europe ne lui permettait pas de compter sur l'appui efficace de la Russie; la guerre maritime l'eût livré à la discrétion des ministères qui avaient remplacé en France et en Angleterre ceux de Polignac et de Wellington. Ces derniers s'étaient toujours opposés à tout changement, et il était peu probable que les partis qui dominaient alors dans ces deux pays agiraient d'après les mêmes principes. Toutes les puissances avaient pris une attitude hostile; de grands événements semblaient se préparer, et la diplomatie, absorbée par de hauts intérêts, occupée de l'Europe en armes, abandonnait la question grecque à elle-même. Peut-être même n'eût-on pas laissé en Grèce la brigade d'occupation, s'il n'eût été important de conserver, en prévision de la guerre, des points militaires dans la Méditerranée.

Cependant, malgré la différence que les circonstances devaient naturellement apporter dans les relations officielles des envoyés des puissances

alliées à Nauplie, ils conservèrent des apparences de bonne harmonie; les ministres anglais et français, suivant la direction de leurs gouvernements, se rapprochèrent même davantage. Jusqu'alors M. Dawkins avait paru suivre une ligne à part, pour donner à l'Angleterre une influence égale à celle dont jouissaient en Grèce les Russes et les Français. On l'avait vu, dès le principe, exciter l'opposition contre le gouvernement par des conseils et des promesses. Continuellement en garde contre la Russie avec la France, contre la France avec la Russie, les battant secrètement en brèche toutes deux, enfin n'étant jamais bien franchement ni d'un côté ni de l'autre : telle était la règle de conduite de ce diplomate avant les événements de Paris, telle elle fut depuis, à peu de chose près. Toujours il parlait de la nécessité de prendre des mesures convenables, reconnaissait hautement leur efficacité, et refusait néanmoins de souscrire à ces mesures lorsque la proposition lui en était faite. Il résultait de cette divergence de vues, que les moindres difficultés entravaient les affaires, et que les représentants des puissances n'avaient pas toute l'influence que semblait promettre leur mission. Plusieurs fois même, leurs dissidences mirent obstacle à des projets utiles et paralysèrent presque entièrement l'action de la brigade d'occupation. Ces inconvénients se manifestèrent surtout après le rappel des amiraux des trois puissances, et principalement de M. de Rigny, dont l'ascendant

était grand en Grèce, et qui, par sa pénétration, avait plus d'une fois embarrassé le président. Le caractère droit et honorable du résident français, M. le baron Rouen, était en estime chez tous les partis; mais ses bonnes intentions furent le plus souvent neutralisées par ses collègues, et aussi par Capodistrias, qui détestait cordialement la France, tout en recevant ses subsides. Ces mauvaises dispositions devinrent plus marquées après la révolution de Juillet, et surtout après le rappel de M. le comte de Panin, ministre de Russie en Grèce. Tant qu'il fut à Nauplie, son esprit et son caractère élevé continrent la foule des intrigants qui entouraient le chef de l'Etat. Comme Russe et comme homme de haut rang et de capacité, il était plus qu'un autre en position d'éclairer le président, et leurs relations admettaient plus de franchise. Il est à remarquer que ce ne fut qu'après son départ que le gouvernement de Nauplie se jeta dans des mesures extrêmes. Alors, le comte Augustin fut le seul qui eût quelque crédit sur son frère, et certes il ne pouvait pas lui faire justement apprécier les hommes ni les choses, n'ayant lui-même pour entourage que des flatteurs ou des intrigants qui le dirigeaient à leur profit, tout en lui faisant des courbettes. Du reste, vaniteux, inexpérimenté, il se croyait un personnage. Il était d'un entêtement extraordinaire dans la discussion, alors même que les sujets lui étaient le plus étrangers. Aussi, le seul parti à prendre lorsqu'on avait à lui par-

ler d'une affaire, était de trancher la question, comme si elle était trop claire pour admettre la discussion. Malgré sa nullité, le comte Augustin avait la plus grande influence sur le président, et l'on ne peut trop s'étonner de voir qu'un homme du mérite de ce dernier était aussi accessible aux impressions d'une camarilla qui n'était pas à sa hauteur. Ses ennemis les plus acharnés se sont toujours accordés à dire que la plupart de ses fautes furent la conséquence des mauvais conseils de ses frères Viaro et Augustin, de Genata et de quelques autres; ce sont eux qui l'ont perdu, et qui ont attiré sur sa tête les haines qui abreuvèrent d'amertume sa carrière politique en Grèce, bien que chacun rendît justice à ses qualités personnelles.

L'amiral russe Heyden avait, à son départ, laissé son commandement au contre-amiral Ricord, qui sera souvent en scène par la suite et que l'on pourra juger par ses œuvres; ce commandement, du reste, était réduit à une frégate et quelques bricks. Les stations anglaise et française n'avaient guère plus d'importance; le commandement de la première fut remis, par l'amiral de Rigny, au capitaine de vaisseau Lalande, homme de beaucoup de mérite et d'esprit, et qui avait, ainsi que son digne collègue, le capitaine anglais Lyons, successeur de l'amiral Malcolm, l'avantage d'être parfaitement au courant des affaires de la Grèce.

Le comte de Panin fut remplacé par M. Ruck-

mann. Ce diplomate, homme capable d'ailleurs, avait un défaut essentiel dans la position et au milieu des circonstances où il allait se trouver : c'était d'avoir une étude à faire pour se mettre au courant des personnages et des localités. Aussi le vit-on presque toujours promettre une chose au nom de son souverain, tandis que l'amiral Ricord faisait précisément tout le contraire; de sorte qu'on pouvait dire que le diplomate représentait à Nauplie l'esprit russe de la conférence de Londres, et l'amiral l'esprit du cabinet de Saint-Pétersbourg. Au reste, M. Ruckmann avait sans doute des instructions spéciales. La prise de Varsovie, qui venait d'avoir lieu, avait mis fin à une lutte dangereuse pour la Russie, et ce succès était bien de nature à changer la politique de l'empereur Nicolas.

Capodistrias avait célébré par un *Te Deum* la défaite des Polonais, sans trouver plus d'échos parmi ses compatriotes que chez les Français ni les Anglais. On s'observait, et à chaque courrier d'Europe on s'attendait à apprendre la nouvelle de l'ouverture d'hostilités qui eussent été promptement funestes à la marine russe de la Méditerranée ; celle-ci était dans des transes continuelles, et pendant tous ces temps d'incertitude, la plus grande circonspection régna dans ses rapports avec ses douteux alliés.

Malgré la reconnaissance par le czar de l'élection de Louis-Philippe d'Orléans comme roi des Français, le président ne mettait pas en doute

qu'une rupture fût prochaine entre la France et la Russie. Il admettait même qu'une coalition irait, ainsi qu'en 1814 et 1815, occuper Paris. Il agit en conséquence de cette idée, bien qu'il cherchât encore à obtenir des secours du cabinet des Tuileries, et l'on put s'apercevoir que tout ce qui venait de la France était démonétisé à ses yeux; il ne voyait plus dans les Français qu'une nation révolutionnaire, qui voulait de nouveau imposer ses principes à l'Europe, comme elle lui avait imposé des rois avec ce même drapeau tricolore qu'elle venait de reprendre.

La conduite du gouvernement grec envers les Français ne tarda pas à se ressentir de ces prévisions. Il vit avec inquiétude le commandement de ses troupes régulières entre les mains d'officiers de cette même nation, dont le drapeau flottait depuis trois ans sur les remparts de Modon et de Navarin; mais il n'entrait point dans le caractère mesuré et l'esprit de convenance du président, de leur retirer brusquement des commandements pour lesquels il n'avait eu que des éloges à leur adresser; c'eût été, d'ailleurs, afficher la méfiance que lui inspirait la France, lorsqu'il était si prudent de la ménager encore.

Les subsides que fournissait cette puissance pour l'entretien des troupes régulières ayant cessé, le général Trezel retourna au quartier général français, à Modon, emportant l'estime de tous les Grecs qui avaient été à même d'apprécier son caractère honorable et sa haute capacité.

Malgré son ardent amour pour le bien, son philhellénisme et le dévouement dont il avait fait preuve pour la prospérité de la Grèce, le gouvernement vit partir cet officier général avec indifférence, peut-être même avec satisfaction. C'était un homme trop droit et trop clairvoyant pour les circonstances. Le sous-intendant militaire Saint-Martin, qui surveillait l'emploi des subsides, quitta également Nauplie.

La direction du corps régulier fut alors confiée au général Gérard ; mais toute la partie administrative ayant été réunie au ministère de la guerre, il fut réduit au rôle d'inspecteur chargé de l'instruction des troupes. Les commandants supérieurs français furent conservés à la tête des armes spéciales. Bientôt, cependant, le gouvernement manifesta à leur égard beaucoup d'inquiétude, et les moyens de surveillance occulte qu'il employait dans l'intérieur des corps furent peu favorables au maintien de la discipline. C'est alors que redoublèrent les intrigues du parti russe, et que l'on commença à placer dans l'armée des hommes de ce parti, pour enlever aux Français, s'il était possible, la prépondérance dont ils y jouissaient. Le premier essai de ce genre ne fut pas heureux ; on mit à la tête de l'arme du génie un nommé Schaumbourg, se disant colonel russe, fort incapable, du reste, d'occuper un tel emploi, mais dévoué à ceux qui l'avaient appelé et remplissant, avec un zèle infini, toutes les pratiques ténébreuses de la police. Ces honorables talents lui

valaient de 6 à 700 phénix par mois, tandis que les colonels grecs, ceux même qui avaient le rang d'officier général, n'en recevaient pas 300. Mais, comme on l'a déjà fait remarquer, les fonctions de la police secrète étaient les charges les plus recommandables de l'Etat et les mieux rétribuées. Aussi la foule se les disputait-elle, à la plus grande gloire de la morale publique. On trouvait des espions dans les rues, dans les salons, dans les confessionnaux, et jusque dans son intérieur.

Les mesures prises à Salamine pour organiser les troupes irrégulières étaient, comme on l'a vu, demeurées sans effet. Le bataillon-modèle, quoique privé de son recrutement dans les corps légers, avait cependant subsisté, grâce au zèle infatigable de son chef; et tandis que l'on opposait à celui-ci la pénurie du trésor, le comte Augustin formait un nouveau corps irrégulier, spécialement destiné à lui servir de garde, et auquel il donna la dénomination de *guides du généralissime*. Ces guides étaient élégamment habillés aux frais du gouvernement, et leur solde était très-forte; ils avaient conservé le costume national.

Par suite de tous les obstacles apportés à l'organisation de l'armée grecque, l'effectif des troupes réglées ne s'élevait, à la fin de 1830, qu'à 3,255 hommes et 450 chevaux, répartis en :

5 bataillons d'infanterie régulière;
1 régiment de cavalerie;
1 bataillon d'artillerie;

1 compagnie de canonniers;
1 dépôt d'invalides;

Enfin, dans une école militaire et une école dite des ordonnances, et dans le personnel administratif.

Il y avait, en outre, 250 mulets pour le service de l'artillerie de montagne, du train des équipages et des ambulances.

Si l'on ajoute à cet effectif celui de 20 bataillons légers, la politarchie et le corps des guides, formant environ 6,000 hommes et 200 chevaux, on trouve que le gouvernement grec entretenait à cette époque plus de 9,000 hommes de toutes armes, et 7 à 800 chevaux : chiffre hors de proportion avec l'état des finances, et qui paraîtrait déraisonnable, si l'on ne considérait pas qu'il fallait fournir des garnisons à un grand nombre de forteresses, et qu'on ne pouvait licencier les irréguliers.

Les forces navales se composaient d'une belle frégate de 64; de 2 bateaux à vapeur; de 3 corvettes; de 9 bricks ou goëlettes en bon état, et de beaucoup d'autres à peu près hors de service; enfin, d'une vingtaine de mistiks, ou chaloupes-canonnières. L'organisation du personnel de la marine était seulement ébauchée. On avait distribué des grades d'amiral, contre-amiral, capitaine de frégate, de corvette, de brick, etc., et donné un uniforme avec des distinctions hiérarchiques; mais à cela seulement se bornait

l'imitation des institutions maritimes de l'Europe; pour tout le reste, les anciens errements avaient été conservés. Le peu d'officiers de marine anglais et français qui avaient servi sur la flotte grecque avaient employé leurs matelots tels qu'ils étaient, avec leur hardiesse et leur habitude de la mer.

CHAPITRE VI.

Suite du gouvernement du comte Jean Capodistrias (1831).

Progrès de l'opposition. — Fausses mesures du gouvernement. — Il veut établir en Grèce le système commercial de la Russie. — Hydra devient l'asile des mécontents. — Adresses au gouvernement. — Journaux de l'opposition. — Voyage de Capodistrias au quartier général français. — Arrivée du général Guéhéneuc. — Départ du général Schneider. — L'opposition prend à Hydra un caractère insurrectionnel. — Mavrocordato y est appelé. — Th. Colocotroni, percepteur des impôts. — Détresse du gouvernement. — Entrevue du président avec les députés d'Hydra. — Il s'apprête à soumettre cette île par la force. — Evénements de Poros. — L'amiral Ricord attaque la flottille grecque. — Insolence d'un officier russe. — Combat de Poros. — Explosion de la corvette la *Spezzia*. — Miaoulis fait sauter la frégate l'*Hellas* et la corvette l'*Hydra*. — Poros est mis au pillage.

Cependant, l'opposition prenait de la consistance. D'un autre côté, les gens sans aveu vendus à la police se multipliaient, parce qu'ils étaient chaque jour considérés comme plus nécessaires.

Toutes les dénonciations, même les plus absurdes, étaient reçues avec empressement et admises comme fondées, ne fussent-elles en réalité, ainsi qu'il arrivait souvent, que l'effet d'une vengeance particulière. Les hommes honnêtes étant exposés aux dénonciations d'un ennemi ou d'un intrigant, il en résulta que le véritable esprit public fut mal connu du gouvernement.

Le mécontentement commençait à gagner toutes les classes, lorsque le gouvernement, par une fausse mesure administrative, se rendit hostiles les commerçants, et par suite toute la partie de la population qui se rattache à ces hommes industrieux. Le président voulut établir en Grèce le système commercial de la Russie, avec ses catégories et ses entraves. On ne peut comprendre quel penchant l'entraînait ainsi vers les abus d'une civilisation surannée, qu'il prétendait implanter sur un sol neuf et vivace, chez un peuple actif et laborieux. Cette mesure était une nouvelle barrière pour les progrès de l'intelligence, pour le développement de l'industrie et des sciences; elle marchait de front avec les restrictions apportées à l'enseignement public, et avec la haine qui animait le président contre tout ce qui pouvait réveiller dans la nation des idées de grandeur et de liberté: haine qui, soit dit en passant, s'étendait aussi bien aux glorieux souvenirs de la Grèce antique qu'aux généreux efforts des Grecs modernes, et même aux ruines qui rappelaient aux Hellènes la puissance de leurs ancêtres.

L'effet produit par ce projet fut tellement fâcheux dans toute la Grèce, que le gouvernement dut y renoncer. Dans les îles surtout, où les idées sur le droit public étaient plus avancées, où l'on avait conservé la liberté du commerce même sous les Turcs, où enfin une administration juste et bien entendue avait été la cause première de leur prospérité, on comprit mieux encore la portée des entraves que l'on voulait mettre à l'esprit entreprenant et industrieux de la nation. Les Hydriotes étaient particulièrement fondés à se plaindre de voir oublier les sacrifices énormes qu'ils avaient faits à la cause de l'indépendance, et qui les avaient jetés dans la misère. Les pertes qu'ils avaient essuyées durant la guerre, les avaient mis hors d'état d'armer de nouveau leurs bâtiments et de continuer leurs affaires commerciales ; tout était morne et triste dans leur rade, autrefois si animée, et dont leur activité avait embelli les rochers en y appelant l'abondance. Depuis la paix, un grand nombre de marins hydriotes avaient été obligés d'aller servir sur les flottes turques et égyptiennes, pour gagner le pain de leur famille, après avoir en vain réclamé des secours du gouvernement, et même le remboursement des avances qu'ils avaient faites. Celui-ci était dans l'impossibilité de payer près de 3 millions de francs; mais il eût été d'une bonne politique de secourir à tout prix ces hommes industrieux. L'offre qu'il fit de leur concéder des terrains domaniaux fut rejetée par eux, comme insuffisante, car c'était

de l'argent dont ils avaient surtout besoin. D'odieuses calomnies furent alors répandues contre eux ; on les accusa de s'être livrés à la piraterie, et l'on alla même jusqu'à désigner plus particulièrement un homme qui avait sacrifié des millions à sa patrie, Lazare Conduriotti. Il est déplorable de penser que ces calomnies partaient d'un gouvernement qui avait le malheur de compter, comme on l'a vu, les gens les plus mal famés parmi ses fonctionnaires. Quoi qu'il en soit, le comte Viaro, aidé de son compère Genata, avait trouvé que le meilleur moyen de se délivrer des réclamations des Hydriotes était de déférer à la servilité des tribunaux, cette famille des Conduriotti, l'une des plus remarquables de la Grèce par sa moralité, et par l'emploi qu'elle avait fait de ses richesses, dont elle avait consacré la plus grande partie à la cause de la liberté. Hydra était déjà, ainsi qu'Egine, l'asile des mécontents et des hommes distingués que le gouvernement avait exilés de Nauplie, tels qu'Apostolidès, Monauchedy, le prince Cantacuzène, Condostelaos, Buelhelos, Farmakidi, et plusieurs autres. Le nouveau mouvement imprimé à l'esprit public se manifesta bientôt d'une manière plus alarmante ; Djani Karatasso, chef d'un des bataillons irréguliers, leva en Roumélie l'étendard de la révolte ; quoiqu'elle eût été promptement réprimée, cette tentative fut néamoins d'un fâcheux exemple, et indiqua que les factions devenaient hostiles. Aussitôt après, des plaintes se firent entendre de tous

côtés, et des adresses nombreuses signalèrent au gouvernement la violation du droit public ; elles disaient que la nation, en proie à l'inquiétude, réclamait, comme le seul moyen de remédier à ses maux, la convocation d'une assemblée nationale et la mise en vigueur d'une constitution.

Ces adresses étaient pour l'opposition un moyen d'éclairer les puissances d'une manière irrécusable, sans sortir de la légalité, sur le véritable état des choses. Cette apparente universalité des suffrages donnée aux réclamations des Hydriotes semblait justifier leur conduite, et faisait pressentir que le président n'ayant pas rempli ses engagements, le pacte était rompu et que la nation se considérait comme affranchie de tout devoir envers lui.

Le Courrier de Smyrne et *l'Apollon* faisaient retentir l'Europe des torts réels ou imaginaires du gouvernement. Pour repousser leurs attaques, Capodistrias entretenait une correspondance diplomatique avec ses amis. Il s'efforçait de leur faire sentir tout le danger d'une situation provisoire aussi prolongée, qu'il accusait, non sans raison, d'être la principale cause de cette maladie morale qui travaillait la société grecque et soulevait toutes les passions ; il insistait pour sortir au plus vite de cet état, hâter les décisions de la conférence de Londres et se les rendre favorables. Il ne pouvait plus se dissimuler, d'ailleurs, qu'il était à la tête d'un parti et non d'une nation, et il ne voulait pas, avant la décision des puissances, abandonner son avenir aux entreprises d'une

assemblée nationale qui peut-être lui retirerait le pouvoir. Il prétendit donc qu'au moment où les alliés s'occupaient de choisir un souverain à la Grèce, lorsque tout était à créer, lorsqu'enfin toutes les passions étaient déchaînées et les rivalités en présence, la convocation d'un corps délibérant susciterait de grands embarras. Une constitution étant l'expression des véritables besoins de la société, des intérêts de tous, doit, en effet, être le résultat des mûres et sages réflexions d'hommes éclairés, et dégagés, autant que possible, d'esprit d'intrigue et de préoccupations d'intérêt personnel. Sous ce rapport, du moins, les motifs allégués par le président étaient fondés en raison ; mais il faut dire aussi qu'une direction constitutionnelle donnée au gouvernement, eût été contraire aux engagements pris par Capodistrias avant de quitter l'Europe, et auxquels il était de son intérêt et dans ses principes de rester fidèle.

Au surplus, les circonstances devenaient telles, qu'un pouvoir reconnu par l'alliance et consenti par la nation, malgré tout ce qu'il laissait à désirer, était au moins une digue contre la foule des ambitions déçues. Si ce pouvoir était incapable de faire le bien, il était encore préférable à l'anarchie qui devait lui succéder. L'exemple des précédents congrès était récent. Comme à Trézène et à Épidaure, une assemblée nationale eût été séparée en deux camps ; elle aurait renversé le président, et cet événement aurait eu alors le résultat qu'il

eut plus tard, à savoir : la guerre civile et le pillage. On verra plus loin le parti de l'opposition au pouvoir, et l'on pourra juger si le pays gagna beaucoup à ce changement.

Comme il arrive partout en pareille circonstance, il y avait dans ce parti autant d'ambitieux que de véritables patriotes ; les premiers se servaient des autres en se jouant d'eux. Les hommes éclairés demandaient une constitution, tout en comprenant qu'elle était impraticable. La preuve en est que lorsque ces mêmes hommes, les meneurs du parti, se furent emparés du pouvoir après la chute des Capodistrias, non-seulement ils ne pensèrent plus à la constitution, mais encore ils firent disperser par la force armée une assemblée nationale qui voulait établir un régime constitutionnel.

La véritable cause du mal, l'aliment de cette espèce de fièvre qui tourmentait les esprits, était dans le déplacement social qui avait eu lieu, et dans cet interminable état provisoire qui excitait les hommes passionnés et décourageait les honnêtes gens. Quelque fâcheux que fût l'ordre de choses existant, le mieux était encore de le maintenir et d'attendre, avec le moins de secousses possible, des institutions stables et conciliatrices. Telle fut alors la règle de conduite des résidents français et anglais et l'esprit de leurs instructions. Ils déclarèrent officiellement que ces mouvements insurrectionnels étaient réprouvés par les puissances alliées, qui désiraient le maintien du gou-

vernement. Cette déclaration était en contradiction avec les assertions de l'opposition, qui se disait appuyée par la France et surtout par l'Angleterre.

Pendant ces agitations, Capodistrias fit un voyage en Morée et se rendit au quartier général français. Malgré son peu de sympathie pour la révolution de Juillet et pour ceux qui en étaient les auteurs, il assista aux fêtes anniversaires qui y furent célébrées, et dans lesquelles les chefs et les soldats témoignèrent le plus grand enthousiasme. Cette conduite d'une fine politique avait pour but de se ménager des secours et d'imposer à la population par une apparente harmonie; il avait besoin de prouver que le bon accord n'avait point été altéré par les événements, et qu'il pouvait encore disposer au besoin des baïonnettes françaises. Toutefois, l'esprit un peu frondeur des officiers du corps d'occupation ne fut point mis en défaut par les cajoleries du spirituel diplomate; il avait depuis longtemps été jugé d'après ses actes, et ce n'était pas le moment d'oublier qu'un homme qui était ministre de Russie au traité de Paris, ne pouvait être un très-chaud partisan des libertés publiques de la France ni des Français.

Ce fut au mois de juillet 1831, peu de jours après cette visite du président, que le maréchal de camp comte Guéhéneuc prit le commandement de la brigade d'occupation. Le général Schneider retourna en France, emportant les sincères regrets de ses compagnons d'armes,

qui perdaient en lui un véritable père et un chef distingué.

Le départ du général Schneider eut lieu au moment où l'horizon politique de la Grèce s'obscurcissait de plus en plus. L'opposition faisait d'effrayants progrès, et malgré la déclaration officielle des représentants de l'alliance, on savait que chacun d'eux, en particulier, n'était pas étranger au menées des partis ; dès lors, les notes collectives furent sans force réelle. Les esprits s'aigrissaient, et bientôt les partis ne purent s'entendre. Alexandre Mavrocordato, retiré dans l'île de Tinos, fut alors appelé par les Hydriotes pour diriger l'opposition, qui prenait déjà un caractère insurrectionnel. Convaincue de l'impossibilité de faire marcher Capodistrias dans les voies nationales, elle confondit dans sa haine la personne du chef de l'Etat et ses actes administratifs ; le renversement du président fut résolu et devint le but des efforts de ses ennemis. Chacun sentit la nécessité d'obtenir des garanties pour l'avenir. Le mot d'ordre général fut plus que jamais : *Assemblée nationale et Constitution.* C'est ce thème qu'amplifiait le journal l'*Apollon*, qui, poursuivi à Nauplie, avait trouvé un asile à Hydra ; là, bravant la censure, le Thessalien Polyzaïdes mettait à nu tous les abus de l'administration de Capodistrias. Cette feuille, rédigée avec talent, ainsi que *le Courrier de Smyrne*, semblait avoir pour but de renverser l'ordre de choses établi, tout en provoquant des améliora-

tions par un examen franc et impartial des actes publics; la haine pour le président s'y manifestait par d'amers sarcasmes. L'autorité voulut en interdire la publication; mais les Hydriotes résolurent de protéger le rédacteur et sa presse, et une garde armée fut instituée à cet effet. Cet acte fut la première illégalité de cette faction. En vain le gouvernement promulgua un décret, sanctionné par le sénat, sur la liberté de la presse, les Hydriotes refusèrent de s'y soumettre, et Polyzaïdes déclara qu'il ne renoncerait pas au droit d'examiner les actes du gouvernement, ni à l'exercice d'aucun des droits inhérents à la liberté absolue de la presse. Le gouvernement fut donc réduit à défendre l'introduction et la lecture publique de l'*Apollon*.

Le développement de l'opposition accusait chaque jour davantage la faiblesse du président. Son pouvoir n'étant appuyé ni sur une force armée respectable, ni sur des finances en bon état, il sentit que sa puissance n'était que morale. Les autorités furent chassées d'Hydra, et cette ville fut administrée par un conseil de trois citoyens, qui reçut la dénomination de *communauté d'Hydra*. Bientôt, une grande partie de l'Archipel s'étant associée à ce mouvement insurrectionnel, une commission, dite *constitutionnelle*, fut instituée pour s'occuper des intérêts généraux de l'opposition; elle entra en rapport avec les Maïnotes qui avaient pris les armes, et que contenaient dans leurs montagnes quel-

ques bataillons rouméliotes qui avaient été envoyés en Messénie et en Laconie.

Le coup le plus fatal porté au gouvernement fut la défection de Syra ; elle le priva des ressources considérables que lui fournissaient les douanes de cette ville commerçante. Au reste, ce n'étaient pas les premiers embarras de ce genre qu'avaient éprouvés les recettes du trésor public. Les droits sur les troupeaux avaient déjà donné lieu à quelques troubles, et l'on avait cru devoir charger de leur recouvrement le vieux Colocotroni, qui, sous main, avait engagé les bergers à ne les point payer. C'était une de ses ruses familières pour se rendre important et remplir en même temps sa bourse. Sous le prétexte de recouvrer l'impôt et en sa qualité de commandant général, il parcourait le pays, le bâton levé, avec des détachements de cavalerie, faisant, sans respect pour les individus ni même pour les tribunaux, une justice à la turque, et n'oubliant pas d'exercer ses vengeances personnelles au nom de l'intérêt public (1).

---

(1) Le président avait laissé Th. Colocotroni en possession de la petite forteresse de Karitana, située dans la Messénie, au centre de la Morée, et dans laquelle se trouvaient quelques pièces de canon. Elle était entre ses mains comme le donjon d'un baron du Moyen-Age ou d'un chef de clan, et les allures des maîtres prêtaient merveilleusement à l'illusion. Le vieux Colocotroni, qui comprenait qu'il était craint et que le gouvernement avait intérêt à le ménager, se faisait largement payer l'appui qu'il lui donnait. Il avait avec le président lui-même des manières brusques et quel-

Dans l'extrême embarras financier où toutes ces circonstances plaçaient le gouvernement, le président se vit forcé de créer pour trois millions de phénix de papier-monnaie, divisés en coupons

---

quefois familières; cela était calculé de sa part, car personne au monde n'avait plus de finesse que lui et ne connaissait mieux un pays où une visite, un salut donné ou reçu le premier, ajoutent au crédit de l'individu ou le diminuent. Colocotroni était toujours en scène; son influence venait de là, aussi bien que de son éloquence populaire. On le rencontrait souvent à Nauplie, vêtu d'une espèce de tunique en drap bleu brodée en soie de même couleur, la tête couverte d'un casque en cuir, se promenant gravement sur la place du Platane. Ce costume était choisi pour faire de l'effet, afin que les gens du peuple, en le voyant, pussent se dire : *Voilà Colocotroni.* Il était ordinairement entouré de quinze à vingt hommes à longues barbes, qu'il appelait ses généraux.

Son fils Jénéo, qui passait pour assez brave, avait une fort mauvaise mine et était surtout fort ignorant. Il ne savait parler que le grec vulgaire des montagnards.

Quant à Nikitas, beau-frère de Colocotroni et son lieutenant dévoué, c'était aussi un homme ignorant, borné et ivrogne; mais son intrépidité lui avait mérité le surnom de *Turcophage.* Il avait eu le talent de persuader aux Français qu'il était très-nécessiteux ; parmi eux, c'était à qui rendrait service au pauvre Nikitas, à ce patriote si désintéressé! Le maréchal Maison lui envoya de France des instruments aratoires perfectionnés ; en un mot, ses lamentations lui réussirent si bien, que deux ans après il était un des grands propriétaires du pays. Au reste, les services qu'il avait reçus des Français n'ont jamais pu l'engager à les aimer, et il en donna plus d'une preuve dès qu'il n'eut plus rien à attendre d'eux. Nikitas, brave de sa personne, entendait parfaitement la guerre de partisan ; c'est ce qui lui avait valu sa réputation et son influence. Le vieux Colocotroni n'avait pas ces qualités militaires, lui qui, dans tous les engagements avec les Turcs, se tenait à une lieue ou deux du champ de bataille, dans une position inaccessible, prétendant qu'*un grand général tel que lui ne devait pas compromettre sa vie.*

Le second fils de Colocotroni avait été élevé à Paris; il avait

de 5, 10, 50 et 100 phénix. La banque nationale remettait les billets, qui furent admis sans trop de difficulté dans la circulation, à un commissaire des finances, qui lui-même les livrait à un trésorier chargé d'effectuer les paiements, dans la proportion d'un tiers en papier et deux tiers en argent; le gouvernement recevait ce papier dans la même proportion. Un contrôleur avait été nommé pour en surveiller l'émission. Mais ces ressources précaires et insuffisantes n'étaient, à vrai dire, que des palliatifs.

L'opposition voyant que le gouvernement ne se disposait pas à se rendre aux vœux de la nation, se mit en mesure d'assembler un congrès à Hydra. Mavrocordato était l'âme de ce mouvement. La position devenait de plus en plus difficile pour le président, qui, alarmé en songeant aux suites de ces nouvelles mesures, consentit, sur l'invitation des résidents, à recevoir les députés hydriotes, afin d'essayer de s'entendre

---

reçu en Grèce le surnom de *Colinet*, parce qu'il faisait le fashionable. Ce qu'il avait le mieux appris dans cette capitale, c'était de se donner un air important vraiment risible; on l'y avait revêtu, on ne sait pourquoi, du titre de prince, qu'il trouva de son goût, à ce qu'il paraît; il voulut en prendre les manières pendant la traversée, lors de son retour dans sa patrie; mais nos officiers de marine l'eurent bientôt remis à sa place. Il fut parfaitement accueilli à Modon; toutefois, il oublia bien vite ce bon accueil dès qu'il fut avec les siens, et ne saluait même pas, dans les rues de Nauplie, les personnes qui, pendant si longtemps, lui avaient donné l'hospitalité avant d'y arriver.

avec eux. Cette entrevue eut lieu au commencement de juillet. Les députés exposèrent leurs griefs, et demandèrent qu'une constitutiton fût mise en vigueur et garantît les libertés de la nation. Le président répondit « qu'il n'avait pas le droit de « disposer de l'avenir en donnant une constitu- « tion, et qu'il appartenait au chef qui serait « nommé de faire ce qu'il croirait utile dans l'in- « térêt du pays. »

Les différends n'ayant donc pu être réglés, et les affaires se trouvant de plus en plus dans la confusion, les représentants des puissances remirent chacun une note au gouvernement provisoire. Le résident français, M. le baron Rouen, offrit laconiquement d'appeler la brigade d'occupation à Nauplie; M. Ruckmann, ministre de Russie, voulut démontrer longuement la nécessité d'en finir avec les révoltés; M. Dawkins, envoyé d'Angleterre, déclara « qu'il ne pouvait « intervenir dans les divisions intestines, mais « qu'il était loin d'être convaincu que la réunion « d'une assemblée nationale serait une mesure in- « tempestive, et que l'œuvre d'une constitution « serait dangereuse pour la Grèce. »

L'avis du résident de Russie était le seul qui fût d'accord avec les sentiments de Capodistrias, qui se prépara à le mettre à profit. L'offre de M. le baron Rouen eût été sans doute de son goût, s'il se fût agi de combattre les insurgés; autrement, il ne pouvait lui convenir d'appeler les troupes françaises, et il dit même qu'il aimerait mieux

abandonner le pouvoir plutôt que d'user d'un pareil secours. Quant à la déclaration du ministre anglais, elle releva les espérances et le courage de l'opposition, et fut pour la nation une espèce d'exhortation à poursuivre la réforme gouvernementale.

Les Hydriotes mirent donc à exécution leur projet de convoquer un congrès national à Hydra. Les revenus des douanes de Syra leur permirent d'armer des bâtiments qui allèrent sur toutes les côtes et dans les îles, pour appuyer les mécontents et chercher des députés, dont le nombre augmentait chaque jour. Le président appela alors dans le Péloponèse plusieurs bataillons légers de la Grèce occidentale, et des corps d'observation furent placés sur différents points pour chasser les navires hydriotes. Ces moyens étant insuffisants et la marche du gouvernement se trouvant décidément entravée, il résolut de prendre des mesures énergiques pour faire rentrer les insurgés dans le devoir. Des préparatifs furent faits secrètement dans Poros pour armer la flotte, mais pas assez pour que les Hydiotes ne pussent en avoir avis par un de leurs compatriotes résidant à Nauplie. Comprenant l'imminence du danger, ils voulurent le prévenir par un coup de main qui mît le gouvernement dans l'impuissance de les attaquer. A la suite de cette décision, prise par les deux frères Conduriotti, l'amiral Kriesis, et cinq autres des principaux primats d'Hydra, l'amiral Miaoulis, qui

était à Nauplie, fut mandé, et d'après les ordres de la commission constitutionnelle, auxquels il crut devoir obéir, il se rendit à Poros avec Mavrocordato, dans la nuit du 27 au 28 juillet 1831. A la tête d'environ deux cents marins et secondé par la majorité des habitants de cette ville, il s'empara de tous les bâtiments de l'Etat qui se trouvaient dans la rade, ainsi que des arsenaux de la marine ; il fit ensuite armer ces bâtiments pour les conduire à Hydra. Cette flottille, qui formait à peu près la totalité des forces navales de la Grèce, se composait de la frégate l'*Hellas*, de 64 canons ; des corvettes *la Spezzia* et *la Lileco*, de 30 canons ; de deux bateaux à vapeur, l'*Hastings* et *le Calaria ;* plus, deux bricks ou goëlettes entièrement désarmées, deux brûlots, et plusieurs mistiks.

Canaris était alors à Poros avec la corvette *la Spezzia*, qu'il commandait. Appelé par Miaoulis, son ancien compagnon d'armes et son ami, il s'empressa de se rendre près de lui ; mais n'ayant pas voulu prendre part à cette affaire, il fut retenu à bord de l'*Hellas*, et les insurgés le mirent en liberté lorsqu'ils se furent rendus maîtres de son navire.

En apprenant cet événement, Capodistrias fut dans le plus grand embarras. Ne connaissant ni les ressources ni les intentions des insurgés, il craignit que cette levée de boucliers ne se rattachât à un plan plus vaste, et n'eût des racines jusque dans l'armée. Ces craintes étaient d'autant

plus naturelles, que peu de temps auparavant, le commandant du Palamède, la plus importante forteresse du Péloponèse et qui domine Nauplie, avait failli livrer cette place à l'opposition, moyennant le paiement de la solde arriérée de la garnison, et que plusieurs autres officiers avaient également pris le parti des mécontents et s'étaient retirés à Hydra. Le président fut donc, avec raison, effrayé d'un mouvement qui venait à la suite de ces défections. Le hasard voulut aussi qu'en ce moment, ni les résidents de France et d'Angleterre, ni les commandants des stations de ces puissances ne fussent à Nauplie. Il fallait quelques jours pour qu'ils arrivassent, et il y avait urgence d'agir promptement. Tout ce qu'on put faire dans le premier moment, fut d'envoyer à Poros un bataillon régulier et un détachement de 200 cavaliers. Bientôt, cependant, le contre-amiral russe Ricord, qui était dans le voisinage, accourut. Pris à l'improviste, il parut d'abord craindre d'agir sans s'être entendu avec ses collègues de l'alliance, et ne céda, dit-on, qu'à la menace que lui fit le président de se plaindre à Saint-Pétersbourg et de le faire repentir de son refus. Quoi qu'il en soit, l'amiral se mit en devoir d'obéir à l'ancien ministre de son empereur, et sa frégate et son brick allèrent jeter l'ancre à l'entrée de la grande passe de la rade de Poros.

L'île de Poros, située sur la côte orientale du Péloponèse, forme avec le continent un canal d'une lieue et demie environ, qui est une excel-

lente rade pour les bâtiments de guerre, avec deux issues ou passes à ses extrémités ; la plus petite, tournée au sud, n'a pas plus d'une portée de fusil de largeur. La ville, bâtie en amphithéâtre, domine et longe cet étroit passage, qui est défendu par un *bourdgi*, ou petit fort, élevé sur un rocher, au milieu de la mer et un peu en avant de la passe. Ce bourdgi était armé de six pièces d'artillerie ; il a peu de développement et est revêtu en maçonnerie ; quinze invalides, commandés par un officier, en composaient la garnison. Le faubourg de Galata se trouve vis-à-vis de Poros, sur le continent. Le rivage est bordé de petites collines boisées, d'abord rapprochées du rivage, et qui s'en éloignent ensuite graduellement à mesure que l'on pénètre dans la rade. La presqu'île de Méthana forme avec la pointe de l'île de Poros, la grande passe qui s'ouvre à l'orient sur le golfe d'Egine.

A l'arrivée de l'amiral russe, les navires dont Miaoulis s'était emparé n'étant pas encore armés, n'avaient pu être conduits à Hydra. Celui-ci ayant été sommé de renoncer à son dessein et de se retirer, fit connaître les ordres qui le faisaient agir, parla des projets du président contre Hydra, et de la nécessité où s'était trouvée la commission de pourvoir à la sûreté de cette île. Il promettait, du reste, de conserver les bâtiments capturés comme un dépôt sacré qu'il devait rendre à la nation. Plusieurs pourparlers ayant eu lieu à ce sujet sans que l'on parvînt à s'entendre, l'amiral

Ricord signifia à Miaoulis que s'il n'abandonnait pas les bâtiments, il emploierait la force pour l'y contraindre. Miaoulis répondit à cette menace : « qu'il respectait les puissances protectrices, mais « qu'il n'avait pas d'ordres à recevoir de l'amiral « russe individuellement ; que rien ne l'empêche- « rait d'exécuter ce qui lui avait été ordonné par « la commission constitutionnelle d'Hydra, et que « s'il était attaqué, il se défendrait ; que si, contre « son attente, les commandants des stations na- « vales de France et d'Angleterre se réunissaient « à l'amiral pour agir au nom de l'alliance, il se « laisserait couler sans tirer un coup de canon, « mais qu'il saurait mourir au poste qui lui avait « été assigné. »

Cette réponse exaspéra l'amiral Ricord. Il envoya à bord de l'*Hellas* un officier parlementaire, qui, dit-on, avait l'ordre de déchirer la lettre de Miaoulis en présence de l'équipage et de la fouler aux pieds ; c'est, du moins, ce que fit cet officier, qui eût été victime de son audace, si Miaoulis ne lui avait fait un rempart de son corps. Les choses étaient en cet état, lorsque les capitaines Lalande et Lyons, commandants des stations navales de France et d'Angleterre, parurent en vue de Poros, sans avoir passé à Nauplie, et conséquemment ignorant ce qui avait été arrêté entre leurs ministres et le président. Ils crurent devoir prendre le rôle de médiateurs, et réitérèrent aux chefs de l'expédition insurrectionnelle l'injonction que les résidents avaient déjà faite au nom de leurs cours ;

ils les sommèrent de se retirer et de remettre au gouvernement les navires de l'Etat et l'arsenal. Miaoulis et Mavrocordato alléguèrent que les ordres péremptoires de la commission ne leur permettaient point de déférer à cette injonction; ces ordres furent même confirmés par une députation envoyée exprès d'Hydra. Dans cet état de choses, les capitaines Lyons et Lalande n'étant pas autorisés à employer la force ouverte, décidèrent de se rendre à Nauplie pour conférer avec les résidents et les chefs du gouvernement. Avant leur départ, ils firent promettre à l'amiral Ricord qu'il ne commettrait aucun acte d'hostilité, et qu'il se contenterait de bloquer la rade et d'empêcher, jusqu'au retour de ses collègues, l'évacuation des bâtiments grecs. En conséquence, l'amiral Ricord resta avec sa frégate, un brick et un lougre, à l'entrée de la grande passe, tandis qu'un autre brick russe, le *Télémaque*, gardait la petite. Dans cet intervalle, les résidents de France et d'Angleterre étant revenus à Nauplie, Capodistrias s'adressa à eux pour la première fois, afin d'obtenir les secours que réclamaient les circonstances graves où il se trouvait. Il aurait voulu que les marins anglais et français prissent une part active à la lutte, ainsi que l'avait fait l'amiral russe; mais les relations de ces puissances avec lui étaient loin de comporter l'emploi des mêmes mesures. Les résidents, à son grand mécontentement, se bornèrent à offrir leur médiation; ils lui demandèrent même de déclarer

qu'il convoquerait une assemblée nationale, comme moyen de conciliation.

Pendant que ces conférences avaient lieu, les troupes envoyées à Poros y furent rejointes par le 9e bataillon d'infanterie irrégulière, et le commandement de ces forces, s'élevant à 1,000 hommes environ, fut donné à Nikitas, qui avait amené quelques Cranidiotes ; il prit position dans l'île même de Poros et sur les hauteurs du faubourg de Galata. Quelques coups de fusil furent tirés de part et d'autre, et les bateaux à vapeur jetèrent des boulets sur les assaillants, qui ravageaient les faubourgs. L'amiral Ricord fit alors établir sur les hauteurs de Galata un canon et un obusier servis par des matelots russes, et qui firent pendant deux heures un feu soutenu sur les insurgés. Dans un des engagements qui eurent lieu, le capitaine Christodoulos, qui commandait les patriotes, fut tué.

Les autorités et une partie de la population s'étaient réfugiées sous la protection des troupes ; un grand nombre de familles étaient retirées à Hydra, qui n'est éloignée de Poros que de trois lieues. Les Russes eurent bientôt dans ces parages une frégate de 65 canons, trois bricks de 30, un lougre de 12 et deux bricks spezziotes de 20. Cette force navale était certainement très-redoutable, comparativement à celle de Miaoulis, qui n'avait pas le quart des hommes nécessaires, et dont les bâtiments mal armés étaient incapables de se mesurer avec ceux des Russes. Les insur-

gés n'avaient qu'une chance de succès : c'était de profiter d'un vent favorable pour lancer leurs brûlots et leurs bateaux à vapeur, et de les sacrifier pour incendier les navires russes ; mais il n'était pas permis d'en venir à cette extrémité : d'ailleurs, ils voulaient seulement se tenir sur la défensive. Afin de se mettre à l'abri le plus possible, ils se rendirent maîtres du bourdgi et l'armèrent de leur mieux pour commander la petite passe, tandis que vers l'intérieur de la rade, ils formèrent une espèce de barrage avec leurs bateaux à vapeur et leur frégate.

Le jour même du départ des commandants Lyons et Lalande pour Nauplie, un bâtiment venant d'Hydra voulut pénétrer dans la rade de Poros par la petite passe. Il fut sommé de se retirer ; mais ayant refusé d'obéir, il s'engagea un combat qui dura deux heures, et auquel prirent part le fort de Poros et la corvette des insurgés la *Spezzia*, qui fut fort maltraitée. Le brick russe le *Télémaque* reçut aussi des avaries et perdit quelques hommes.

L'amiral Ricord fit alors rétablir sur les hauteurs de Galata une batterie, au feu de laquelle les insurgés répondirent de leur mieux. Il résolut en même temps de s'emparer de deux corvettes qui se trouvaient en dehors de la petite passe, tandis que les troupes tenteraient l'assaut du petit fort de Poros. En conséquence, le 30 juillet, deux bricks grecs canonnèrent le fort, pour appuyer le mouvement des troupes de terre ; mais ce mouvement

n'eut pas lieu, par la lâcheté du nommé Diamentinos, commandant du bataillon-modèle, qui la veille avait offert à l'amiral Ricord de s'en charger, espérant qu'on ne le prendrait point au mot. Cependant, un brick et un lougre, auxquels se joignit le brick l'*Achille*, venu de Nauplie, firent sauter, après une heure de combat, la corvette la *Spezzia;* un quart d'heure plus tard, la *Lileoo* était mise en si mauvais état, que l'équipage fut obligé de l'abandonner et de gagner Poros.

Les Hydriotes amenés par Miaoulis, qui avaient cru n'avoir affaire qu'aux troupes du président, commencèrent à être fort inquiets de l'intervention active des Russes, qu'ils supposaient d'accord avec les autres puissances. Envisageant les suites de leur levée de boucliers, ils craignirent sérieusement pour la sûreté d'une vingtaine de bâtiments qui étaient allés faire des chargements de blé dans la mer Noire. De leur côté, les Poriotes, qui avaient pris les armes pour l'insurrection, manquant de tout, se décidèrent, le 31 juillet au soir, à faire leur soumission à l'amiral Ricord; il fut convenu avec lui que le lendemain la ville serait occupée par un bataillon. Alors, une corvette, une goëlette et plusieurs autres embarcations firent voile pendant la nuit et conduisirent à Hydra tous les habitants compromis, ainsi que les Hydriotes venus avec Miaoulis. Celui-ci resta avec vingt-deux hommes seulement ; mais, dans cette extrémité, sa fermeté ne se démentit pas. Il persista dans sa première résolution, et le 1er août au matin, voyant

que les navires russes se préparaient à s'approcher de lui et que les troupes allaient occuper Poros, il envoya le myriaque Sakini à l'amiral russe, pour lui déclarer qu'il désirait qu'on attendît les commandants anglais et français, afin d'entrer en arrangement, ou qu'il brûlerait les bâtiments si ces mouvements s'exécutaient. Le capitaine Phalanga fit la même déclaration à M. Levaillant, commandant le brick français l'*Actéon*, qui s'empressa de se rendre auprès de l'amiral Ricord ; il lui rappela ses promesses et lui notifia qu'il le rendait responsable des suites que pourraient avoir des démonstrations hostiles avant l'arrivée des deux commandants. L'amiral russe n'ayant tenu aucun compte de ces avertissements, à dix heures et demie, à l'instant où le mouvement sur la ville s'opérait, une explosion épouvable annonça que la frégate l'*Hellas* et la corvette l'*Hydra* venaient de sauter. Le feu avait été mis aussi aux bateaux à vapeur et à l'arsenal ; mais on parvint à couper les mèches. Après ce déplorable acte de résolution, Miaoulis se retira à Hydra, avec le peu d'hommes qui lui restaient, à travers une pluie de balles. Cet événement fut d'autant plus malheureux qu'il eut lieu au moment même où les commandants Lalande et Lyons arrivaient en vue de Poros, avec une déclaration du gouvernement qui promettait des garanties au parti de l'opposition.

Les ennemis du président ont prétendu que regrettant d'avoir donné cette déclaration, qui lui faisait faire des concessions qu'il réprouvait et lui

avait été en quelque sorte arrachée par les résidents et les commandants des stations navales pour éviter l'effusion du sang, il avait, pendant la nuit, envoyé par terre à l'amiral Ricord l'ordre d'en finir avec les insurgés avant que les commandants ne parussent. Cette démarche semblerait bien machiavélique. Elle ne fut pas prouvée; mais elle ne serait point impossible, et expliquerait la précipitation avec laquelle l'amiral Ricord agit, et sa résistance aux instances qui lui furent faites par M. Levaillant. Au reste, l'amiral, ainsi que le président, ne croyait sans doute pas que Miaoulis mettrait sa menace à exécution.

En examinant avec impartialité l'événement de Poros, on doit déplorer cet excès de l'esprit de parti, qui, après avoir armé des compatriotes les uns contre les autres, en vient à ce point de fureur dont le résultat le plus certain est la ruine de la patrie. Ils étaient certes bien coupables ces hommes, dont l'ambition ou l'erreur avait si fort excité les passions politiques. La conduite de Miaoulis était condamnable dans son principe, comme agissant en vertu d'un pouvoir illégal, puisqu'il n'émanait d'aucun acte de la volonté nationale; cependant, si l'on admet qu'il devait se croire tenu d'obéir aux ordres d'Hydra, sa patrie, il faut avouer qu'il y avait de la grandeur à ne pas craindre d'assumer sur sa tête une si grande responsabilité. Un tel acte de fermeté ne part pas d'une âme vulgaire. Malheureusement, une erreur servait de base à ce dévouement, qui doit

être l'excuse d'un vieillard héroïque, dont l'indomptable fermeté avait été si souvent le salut de la Grèce. L'homme qui fait sauter sa flotte à Poros plutôt que de contrevenir aux ordres qu'il a reçus, et qu'il croit utiles à son pays, est bien le même que celui dont le courage intrépide avait tant de fois fait fuir devant lui les flottes du sultan.

Les troupes du gouvernement s'étant répandues dans Poros, cette malheureuse ville fut livrée au pillage. Quelques officiers appartenant à des nations civilisées, des chefs qui, pour l'honneur des grades dont ils étaient revêtus, auraient dû être les soutiens du bon ordre, furent les premiers à donner l'exemple du crime, à violer les lois de l'humanité et le droit des gens. On ne fit rien pour arrêter les excès ni les vols auxquels se livrèrent les soldats. Réguliers et irréguliers rivalisèrent pour dévaster et piller, beaucoup mieux qu'ils n'eussent fait pour combattre. Ces hommes furieux, le yatagan à la main devant leur part de butin, étaient toujours sur le point de s'entr'égorger et de massacrer ceux qui semblaient convoiter leurs richesses. Le vol, le meurtre et l'incendie signalèrent la présence de ces troupes dans une ville qui, de son plein gré et depuis vingt-quatre heures, avait fait sa soumission. Cette conduite était d'autant plus abominable, que tous ceux des habitants qui avaient pris part à l'insurrection s'étaient réfugiés à Hydra, et que les gens inoffensifs seuls, qui pensaient ne rien avoir à craindre, étaient restés dans leurs maisons.

CHAPITRE VII.

Suite du gouvernement du comte Jean Capodistrias (1831).

Le gouvernement provoque la désorganisation des troupes régulières. — Commandements donnés à des Russes. — Progrès du désordre. — Système d'intervention des résidents de France et d'Angleterre. — Rôle conciliateur des forces de l'alliance. — L'amiral russe agit isolément. — Il bloque Hydra. — Acte d'accusation lancé contre les membres de l'opposition. — Les Mavromichalis reconnaissent la commission constitutionnelle d'Hydra. — Les Maïnotes s'emparent de Calamata. — Ils rentrent dans leurs montagnes, sur l'invitation des Français. — Efforts du parti russe pour engager les Français dans un conflit. — Élection de nouveaux députés. — Intrigues et illégalités. — Les Hydriotes brûlent leurs bâtiments pour échapper aux Russes. — Mesures arbitraires. — Interprétation facultative de la loi.

Le pillage de Poros fut un coup mortel porté à la discipline du corps régulier. Les officiers et les soldats qui avaient fait partie de cette expédition, retournèrent à Nauplie et à Argos avec les dépouilles des Poriotes; des chevaux chargés de

meubles et de marchandises furent vendus publiquement. Les pillards étaient d'autant plus fiers de leur conduite, que le président les en avait remerciés dans une proclamation, sans même déplorer les excès qui avaient été commis, et les avait signalés comme ayant bien mérité de la patrie. Dès lors, les autres corps désirèrent que la guerre civile s'étendît, et devînt bientôt pour eux aussi une occasion d'obtenir des louanges et de faire du butin. Il y avait gloire et profit tout à la fois dans le malheur de leur patrie ; leur moralité ne résista pas longtemps.

Les officiers français qui étaient encore au service hellénique ne purent dissimuler le dégoût que leur inspirait une conduite tendant à l'anéantissement de la discipline. Ils le témoignèrent hautement, et le général Gérard ne craignit même pas de stigmatiser, par un ordre du jour, les militaires qui avaient pris part au pillage de Poros. Capodistrias et le parti russe, qui déjà ne supportaient les Français qu'avec impatience et inquiétude, redoublèrent d'efforts pour enlever à ceux qui en étaient encore investis, le commandement des troupes grecques. Des catégories s'établirent parmi les officiers et les soldats. On chercha par tous les moyens possibles à détruire la discipline ; entre autres, en blâmant une sévérité tout au plus convenable, disait-on, envers des soldats européens, mais intempestive et injuste envers de pauvres soldats grecs. Les comtes Viaro et Augustin Capodistrias, et le président lui-même,

ne dédaignèrent pas d'entrer dans ces ignobles complots contre des hommes qui ne leur avaient rendu que des services, et cherchèrent à atteindre, par des intrigues, le but qu'ils n'osaient avouer hautement. Tout fut donc mis en usage pour rendre insupportable la position des officiers français. Des agents secrets propagèrent le désordre et l'insubordination dans l'intérieur des corps, par des promesses d'avancement et de récompenses pécuniaires, moyens toujours puissants; l'espionnage et la délation furent mis en honneur et payés, comme depuis longtemps ils l'étaient dans le civil. Le ministre de la guerre, Rodius, était un des principaux moteurs de ces désordres, excités par les meneurs militaires du parti russe, le lieutenant-colonel Raïko, le colonel Schaumbourg, et le colonel Almeïda, commandant supérieur de Nauplie. Ce dernier, exilé de son pays, servait celui qui lui donnait du pain, ou, pour mieux dire, le parti dominant. Il avait été dévoué aux Français à tout rompre, et ennemi déclaré du président; il s'était fait, depuis, présidentiste enragé. Son dévouement, aussi bien que celui de la plupart des autres, pouvait être estimé en espèces, sans avoir à redouter des erreurs de calcul (1). Les officiers français ne se

---

(1) *Raïko* était un commandant de cavalerie russe, que le président avait nommé lieutenant-colonel. Il cachait beaucoup de finesse sous des dehors de bonhomie. Exilé de son pays pour une

résignaient à conserver leur position que pour empêcher l'entière dissolution du corps régulier. Ils comprenaient qu'il était la seule sauvegarde de la tranquillité publique et qu'il importait à la France de le maintenir. Le général Gérard, abreuvé de dégoûts, voyait chaque jour le gouvernement lui enlever une partie de ses attributions. Bientôt on ne se servit plus de son intermédiaire que pour des affaires insignifiantes ; on lui cachait soigneusement tout ce qui tenait à la politique. Traiter ainsi un officier de confiance, envoyé par le gouvernement français, c'était évidemment montrer que l'on se séparait de ce dernier, que l'on ne considérait plus les trois puissances comme une unité protectrice ; c'était afficher plus que jamais que l'on avait fait choix d'un parti.

Il n'en fallait certes pas tant pour ébranler des hommes doués de bonne volonté, sans doute,

---

affaire de discipline, disait-on, il cherchait à se réhabiliter par les services qu'il pouvait rendre en Grèce.

Schaumbourg sortait également du service russe. Il avait été nommé colonel du génie, et n'en était pas moins fort ignorant et fort incapable. Aussi, ce grade ne servait-il qu'à cacher son principal emploi, qui était l'espionnage. Sous ce dernier rapport, c'était un homme supérieur.

Almeïda était un Portugais exilé, disait-il, pour son libéralisme, ce dont on ne se serait guère douté en Grèce. Au reste, il était malheureux, et il faut reconnaître qu'il déployait une grande activité comme commandant supérieur de Nauplie, où il a rendu des services.

mais chez lesquels l'esprit d'ordre demandait à être maintenu par une surveillance paternelle et soutenue, qui seule peut identifier avec les principes d'honneur les citoyens auxquels des armes sont confiées pour le salut de la patrie.

Quelques jours avant les affaires de Poros, le commandement de la cavalerie avait été remis à D. Kallergi, dont il a été question plus haut. Peu de temps après, celui de l'artillerie et la direction de l'école militaire furent donnés à Raïko, et Schaumbourg commanda le génie. Ainsi, des Russes remplacèrent les Français dans leurs commandements ; mais leur inaptitude laissa bientôt disparaître ce qui s'était conservé de bien dans l'organisation laborieuse du corps régulier, à la tête duquel restait encore le général Gérard, qui, entièrement annihilé, attendait impatiemment que le gouvernement français le rappelât.

Après les événements de Poros, une garnison fut laissée dans cette ville, et les prisonniers furent menés à Nauplie pour y être jugés. Le plus marquant était le lieutenant-colonel Abati, qui avait livré aux insurgés le fort de Poros, qu'il commandait. L'amiral Ricord, à l'instigation du président et malgré les représentations des autres commandants de l'alliance, déclara alors Hydra en état de blocus, sous prétexte d'insulte faite à son pavillon. Mais les résidents de France et d'Angleterre demeurèrent fidèles à leur système d'intervention morale. Les marins de ces puissances, ainsi que la brigade d'occupation,

évitaient de se compromettre dans aucun conflit. Le président s'était, dès cette époque, montré trop ouvertement homme de parti, pour qu'il fût possible d'agir d'une manière plus efficace pour le soutenir, et l'opposition comptant dans son sein les hommes les plus distingués et la grande majorité de la nation, ne pouvait plus être réprimée comme une poignée de factieux, bien que le président l'eût ainsi qualifiée. Chacun était donc dans son rôle. Celui de l'alliance était évidemment de maintenir ce qui existait de fait, mais non ce qui n'était qu'une apparence, et dès que le pouvoir était tombé assez bas dans l'opinion publique pour ne pouvoir pas subsister, il ne restait plus qu'un individu en présence du peuple. Or, ce n'était pas pour cet individu que l'intervention avait eu lieu.

L'amiral Ricord ayant envoyé deux bricks en croisière devant Hydra, avec ordre de s'emparer de tout bâtiment qui voudrait en sortir, et même de le couler, les commandants français et anglais expédièrent deux bricks dans les mêmes parages, afin d'empêcher ces hostilités.

Capodistrias avait cru que la déclaration que les résidents de France et d'Angleterre avaient exigée de lui, lors des affaires de Poros, calmerait l'exaspération des esprits. En conséquence, par une circulaire adressée aux commissaires extraordinaires et aux gouverneurs civils, il fit connaître à la nation les motifs qui l'avaient engagé à attendre les décisions de la conférence de

Londres, avant de convoquer l'assemblée nationale. Il terminait cette circulaire en déclarant que si la conférence n'avait rien décidé au mois d'octobre, il serait alors convenable de réunir un congrès, afin de prendre les mesures que réclamait l'état des finances, et de soumettre aux représentants de la nation le compte rendu des travaux de son gouvernement. Il pensait conjurer ainsi l'orage.

L'assemblée d'Argos ayant été seulement prorogée, il ne s'agissait que de remplir les vacances. Mais comprenant que, même dans cette assemblée qui lui avait rendu de si grands services, sa popularité avait diminué, et qu'il était fort douteux qu'il y pût obtenir la majorité, le président résolut de laisser aux provinces la liberté d'élire de nouveaux députés; il savait que les moyens d'action qu'il avait sur les communes feraient nommer des hommes entièrement à sa dévotion.

Cette mesure pouvait être taxée de coup d'état, puisque l'assemblée d'Argos avait été prorogée par une loi qui stipulait qu'elle aurait le droit de se réunir lorsque les circonstances l'exigeraient. Le président de l'assemblée, Sissini, de Gastouni, avait conservé son titre et figurait encore comme tel dans les cérémonies publiques. L'invitation de faire de nouveaux choix équivalait donc à une dissolution, provoquée dans le but évident de dominer les élections et d'obtenir une prétendue représentation nationale, qui n'eût été par le fait qu'un instrument du pouvoir.

Le remplacement arbitraire de l'assemblée d'Argos fit pressentir à l'opposition que le nouveau congrès, au lieu de lui être favorable, deviendrait encore un agent de despotisme, si elle ne redoublait d'activité. En conséquence, les Hydriotes, bravant la défense faite à leurs bâtiments de toucher les côtes du Péloponèse et échappant pendant la nuit à la surveillance de la croisière russe, allèrent stimuler le zèle de leurs partisans.

La perte de la plus belle partie de la flotte nationale à Poros avait jeté dans la stupeur les hommes timorés de l'opposition, qui avaient été entraînés plutôt que convaincus. Ils réprouvèrent les moyens employés pour renverser le gouvernement, et furent épouvantés de la part active que les Russes prenaient aux affaires, persuadés qu'ils étaient que, comme le répandaient à dessein les agents du gouvernement, l'amiral Ricord agissait d'accord avec ses collègues, et par suite des instructions des trois résidents. Les journaux furent remplis d'adresses au président au sujet de la perte de la flotte, et bien des gens, sans se rattacher à son parti, rentrèrent du moins dans un état passif. Toutefois, si les puissances voulaient encore le maintien de l'ordre, elles ne pouvaient se dissimuler l'urgence d'un prompt remède, car l'illusion de l'Europe sur la popularité du président en Grèce venait de s'évanouir devant les cris des factions, le canon des Russes et le pillage de Poros.

Capodistrias fit publier par les journaux le

rapport que lui fit sur ce déplorable événement le ministre de la justice, Ciciliani, qui avait remplacé Genata, ainsi que l'acte d'accusation des principaux coupables.

Cet acte portait, en substance, qu'il était de notoriété publique qu'une sédition avait eu lieu ; qu'elle tendait évidemment au renversement de l'ordre de choses établi et à l'abolition du gouvernement institué par la volonté d'une assemblée nationale constitutionnelle ; que la gravité de ce crime de haute trahison contre la sûreté intérieure de l'État s'était accrue par les considérations suivantes : 1° qu'il en était résulté des pertes considérables pour la nation, et la destruction de ses moyens de défense maritime ; 2° qu'il avait été consommé malgré la déclaration des puissances protectrices de la Grèce, dont dépendait encore l'existence politique du pays, bien que ces puissances eussent officiellement annoncé, par l'organe de leurs représentants, qu'elles attachaient un grand prix au maintien de la tranquillité et de l'ordre provisoirement établi ; 3° qu'en le commettant, le pavillon de l'une de ces mêmes puissances avait été gravement insulté, incident dont pourraient résulter des dommages incalculables pour les intérêts les plus chers de la nation, des empêchements et des retards dans l'œuvre de sa régénération politique. Dans cet état de choses, les auteurs et fauteurs de cette sédition avaient assumé sur eux la double responsabilité, devant les lois, de subir un jugement comme prévenus

du crime de haute trahison et d'attentat contre la sûreté intérieure de l'État, et d'être solidaires envers la nation des pertes qu'elle avait éprouvées par la destruction des bâtiments, ainsi que des dommages occasionnés par la révolte.

Après avoir appelé la clémence du gouvernement sur ceux qui, sans être les auteurs de la sédition, y avaient cependant pris part et feraient leur soumission dans un délai déterminé, Ciciliani classait en deux catégories ceux qui devaient être traduits en justice, et sur lesquels pesait la responsabilité : 1° ceux qui avaient usurpé, sous quelque nom que ce fût, les fonctions administratives, en prenant ainsi la direction de la révolte ; ceux qui dirigeaient ou conduisaient les opérations, ou qui servaient comme chefs, officiers ou conseillers; ceux qui avaient excité le peuple ou les troupes à s'insurger ; ceux qui avaient livré par trahison aux révoltés une position, un fort ou un bâtiment qu'ils avaient été chargés de garder, ou de l'argent, des munitions, des armes appartenant au gouvernement ; ceux, enfin, qui, occupant un emploi important, avaient trahi leurs devoirs ou aidé les mouvements insurrectionnels ; 2° ceux qui avaient pris une moindre part à la révolte, et qui, dans le délai accordé, n'auraient pas accepté l'amnistie que leur offrait l'indulgence du gouvernement.

Ce réquisitoire demandait qu'en vertu d'un précédent décret, un tribunal exceptionnel, composé de cinq sénateurs et d'un procureur général, fût

nommé pour connaître de l'accusation dont il s'agissait, contre les accusés de la première catégorie, qui étaient : Lazare Conduriotti, Jean Orlando, Démétrius Bulgaris, J.-G. Kriesis, membres de la communauté d'Hydra, Georges Conduriotti, Alexandre Mavrocordato, André Miaoulis, Georges Sakini, Antoine Kriesis, Joseph Phalanga, Théoclite Farmakidi, Anastase Polyzaïdes, Nicolas Guiès de Poros.

Le président publia ensuite une proclamation, par laquelle il promettait l'oubli du passé à l'égard des individus non compris dans cette catégorie qui feraient leur soumission au gouvernement. Mais, malgré ces promesses et tout ce que l'on fit pour calmer les esprits, l'insurrection continua de prendre du développement. Les bâtiments légers d'Hydra échappaient, comme nous l'avons dit, à la surveillance de la croisière russe, et portaient les émissaires de l'opposition sur tous les points où ils espéraient animer les partis les uns contre les autres. Cette lutte des partis prenait chaque jour un caractère plus irréconciliable, et la pénurie des finances se faisait sentir plus que jamais.

Le gouvernement ayant déclaré que les députés d'Hydra, de Syra, du Maïna et des autres contrées insurgées, ne seraient admis au congrès que dans le cas où ces contrées feraient préalablement leur soumission, l'opposition résolut de convoquer de son côté une assemblée nationale à Hydra. Elle délégua donc de toutes parts des

commissaires chargés d'amener les députés de son parti. Déjà Djani Karatasso avait été envoyé à Salamine avec des hommes armés, pour soulever les troupes irrégulières et le peuple; mais bien que cette tentative eût échoué, on ne la renouvela pas moins sous d'autres formes : des lettres adressées aux officiers des troupes régulières provoquèrent quelques défections, et dans les îles de l'Archipel, les autorités du gouvernement furent destituées. De leur côté, les Mavromichalis avaient soulevé une partie du Magne, et s'étaient réunis à l'opposition. La commission constitutionnelle, qui s'était appropriée les fonctions administratives, répandait partout des proclamations dans lesquelles le gouvernement était accusé d'arbitraire, et où elle proposait comme un moyen de redressement, la convocation d'une assemblée nationale et la mise en vigueur d'une constitution. Enfin, pour appuyer ces démonstrations, les Maïnotes descendirent de leurs montagnes, et s'emparèrent de Calamata, qui est la clef de la Messénie. Après avoir battu les troupes de Jénéo Colocotroni, ils commencèrent à piller le pays; mais le général Guéhénenc ne pouvant souffrir que cette belle province fût ravagée sous les yeux de la brigade d'occupation, y envoya un détachement, dont la seule présence fit rentrer les insurgés dans le Magne. Les troupes françaises occupèrent Calamata et les principaux points environnants, pour empêcher de nouvelles irruptions.

Dans cette extrémité, les résidents des trois puissances protestèrent de nouveau contre les hostilités que commettaient les insurgés. Toutefois, ces protestations n'étant point soutenues par la force, restèrent sans effet, et le gouvernement eût été perdu, si l'opposition avait voulu faire quelques sacrifices d'argent pour gagner les troupes irrégulières et les porter à agir de concert avec les Maïnotes. Heureusement pour lui, il y avait fort peu d'harmonie dans le sein de cette faction; déjà se manifestaient des sentiments de jalousie, et personne surtout n'était prêt à faire des avances pécuniaires. Ce manque de résolution et d'ensemble sauva le président au moment où, réduit aux abois, il ne lui restait plus d'autre ressource que d'appeler les troupes françaises à Nauplie, mesure qui lui eût permis de disposer de trois bataillons de troupes régulières; mais le remède lui semblait pire que le mal, non-seulement parce qu'il considérait que la présence des baïonnettes françaises dans la capitale le mettrait en tutelle, mais encore parce qu'il doutait ou affectait de douter des intentions loyales du cabinet des Tuileries.

Le parti russe, pour regagner la faveur publique, que la canonnade de Poros et les autres mesures de l'amiral Ricord lui avaient fait perdre, aurait voulu faire partager aux Français sa conduite impopulaire; mais ils surent réprimer les désordres sans donner lieu à des conflits. On chercha alors à rendre la France odieuse aux Hellènes,

et ce plan fut suivi systématiquement. On répandit partout le bruit que les Français avaient l'intention de s'emparer de la Grèce. L'occupation de Calamata, qui avait un but si louable, si naturel de la part d'une force protectrice, qui enfin avait été d'un si puissant secours pour le gouvernement, fut démontrée comme un commencement d'exécution de ce projet. Bientôt les Français ne purent plus quitter les positions qu'ils occupaient, sans danger d'être attaqués; on leur signifia même qu'ils seraient considérés comme ennemis s'ils franchissaient certaines limites; le général Guéhéneuc reçut des coups de fusil dans une promenade aux environs des cantonnements, et ne dut qu'à son sang-froid et à la présence de quelques cavaliers de Hadgi-Christo d'échapper à une populace furieuse.

Tels étaient les moyens employés pour arracher aux Français la popularité dont ils jouissaient, grâce à leur modération. L'attitude hostile du gouvernement grec à leur égard était provoquée par la crainte d'une guerre européenne. Capodistrias ne se dissimulait pas que, dans ce cas, sa position et celle des Russes en Grèce eût été des plus fâcheuses. De là ses efforts pour trouver, dans la population, un appui qui lui serait échappé bien promptement, si ses prévisions eussent été fondées. Quoi qu'il en soit, il déclara qu'il quitterait le territoire hellénique plutôt que d'appeler les Français à Nauplie. Singulière position, en vérité! En même temps qu'on traitait

si mal les troupes françaises, on demandait des secours d'argent à la France.

Le gouvernement préféra faire usage de moyens coercitifs qui ne firent qu'augmenter le mécontentement. De nombreuses et illégales proscriptions se succédaient chaque jour. De simples agents de police, violant pendant la nuit le domicile des personnes les plus honorables, les arrêtaient sur des ordres verbaux vrais ou supposés ; ils pénétraient jusque dans les chambres des femmes en couches ; il y en eut même une qui fut au moment d'être embarquée, lorsque déjà elle ressentait les douleurs de l'enfantement ; ses parents durent réclamer pour elle, auprès du président lui-même, l'autorisation de rester dans son domicile. Jamais aucune signification écrite n'était employée, afin que la mesure pût, au besoin, être reniée par l'autorité ou traitée de malentendu. Les prisons furent encombrées de gens dont le seul crime était l'opinion qu'on leur supposait. Il fut même un instant question de chasser de Naúplie toute personne soupçonnée d'être mal pensante. Cependant, au milieu de cette terreur, il n'y eut point de sang répandu au nom de la loi.

Le président ayant fixé au 1er octobre la réunion d'une assemblée nationale à Argos, on s'occupa des élections. L'opposition demandait que ses députés fussent admis, puisqu'un assez grand nombre d'entre eux étaient déjà réunis à Hydra. Ainsi, chaque parti nommait les siens, protestait

contre les illégalités dont il accusait le parti opposé, et cherchait à avoir la majorité. Les choix les plus scandaleux et les plus ridicules furent faits de part et d'autre. Les employés civils et militaires, le clergé, l'administration eurent ordre, ainsi que chaque bataillon ou escadron, de nommer des députés pris dans leur sein et qui leur étaient désignés par le gouvernement. Chacun, pour conserver sa place, faisait ce qui lui était prescrit. Il serait impossible de rapporter toutes les dégoûtantes intrigues qui furent mises en pratique dans cette circonstance ; mais un des moyens les plus usuels était la publication de fausses nouvelles, qui, dans un pays où les communications étaient difficiles, produisaient un grand effet moral. La vérité finissait par se faire jour ; mais la découverte du mensonge de la veille n'empêchait pas le lendemain de croire à de plus grandes absurdités, tant cette population est avide de nouveautés, et même crédule pour tout ce qui parle à son imagination. Tantôt une nouvelle révolution avait eu lieu à Paris, et les armées coalisées de Russie, d'Autriche et de Prusse, marchaient sur la France ; tantôt l'intention des Français était de s'emparer de la Grèce, et une armée russe, soutenue par une flotte formidable, arrivait au secours des Grecs. Enfin, jamais le récit du moindre événement n'était fait exactement. Il était toujours arrangé en vue de l'effet qu'on s'en promettait. Aussi est-il fort difficile de juger les événements de cette époque, et de suivre

la vérité à travers le dédale de mensonges et d'intrigues qui l'ont défigurée (1).

Le gouvernement était d'une telle exigence pour cette question vitale des élections, que le major Villani, commandant de place de Coron, fut destitué, parce qu'il avait fait des observations au sous-préfet sur une monstrueuse illégalité que ce dernier exigeait de lui. L'opposition, de son côté, continuait à agir activement dans son sens. Trois bricks hydriotes étant arrivés dans le golfe de Coron pour communiquer avec les Maïnotes et appuyer leurs mouvements, furent poursuivis par l'amiral Ricord; sommés de se rendre et ne pouvant échapper aux Russes, les Hydriotes échouèrent et brûlèrent leurs bâtiments, et se mirent sous la protection des Français qui occupaient Calamata. Le gouvernement de Nauplie jeta les hauts cris; il eût voulu que les troupes françaises agissent sur terre comme les Russes le faisaient sur mer. Toute différence de position relative mise à part, l'armée d'occupation devait se borner, d'après ses instructions, à appuyer moralement l'ordre de choses établi. Son devoir était d'intervenir pour empêcher l'effusion du

(1) Tout le crédit de Colocotroni sur les paysans de la Morée reposait sur la croyance qu'il était compère et compagnon avec le président. Aussi ne manquait-il pas de prendre, dans l'occasion, des airs de familiarité avec lui. A l'arrivée du roi Othon, il était avéré parmi les bonnes gens qu'il avait embrassé Colocotroni, et lui avait dit qu'il serait son bras droit et son père.

sang, et non pour le répandre au profit de la politique d'un chef d'État qui, chaque jour, se montrait plus ouvertement homme de parti et hostile aux Français. L'argent de la France avait pu servir à créer des partisans à la Russie; mais ce n'était certes pas pour donner une nouvelle province au czar, ni pour assurer à ses flottes des points militaires dans la Méditerranée, que le sang des Anglais et des Français avait coulé à Navarin.

Le président était dans une position très-délicate vis-à-vis de la France et de l'Angleterre; non-seulement il ne pouvait leur inspirer une entière confiance, à cause de ses antécédents et de ses penchants, mais encore parce que l'opposition avait pris une extension telle, qu'elle pouvait être considérée comme l'expression réelle de la volonté nationale et non comme une sédition.

Le commandant de la brigade d'occupation devait donc considérer sous un autre point de vue que l'amiral russe le but de sa mission en Grèce. Sa conduite, dans cette circonstance, lui acquit le suffrage de tous les bons esprits, de même que l'occupation de Calamata, qui avait été taxée d'envahissement à Nauplie, lui avait valu la reconnaissance des populations.

Au milieu de toutes ces difficultés, ce qui soutenait encore l'esprit des honnêtes gens, c'était l'espoir de connaître bientôt les décisions de la conférence sur le sort de ce malheureux pays.

Capodistrias, condamné à un travail physiquement au-dessus de ses forces, voyait sa santé dépérir, et les embarras, les désagréments se succéder. Obligé de tout faire par lui-même, il était, malgré son extrême facilité, dans un état d'accablement et de fatigue dû à des veilles laborieuses et à l'inquiétude de nuits sans sommeil. Il s'était cependant décidé à laisser son frère Augustin diriger certaines branches de l'administration, et bien que ce dernier n'eût aucun titre positif, plusieurs secrétaires du gouvernement, celui de la guerre, entre autres, travaillaient avec lui.

Ce fut alors que le président fit renouveler le serment de fidélité au gouvernement, triste ressource d'un pouvoir agonisant, et qui ne devait rien changer à sa position. Il se peut qu'il ait espéré prolonger son existence politique en donnant un aliment à l'esprit religieux des populations; mais il est plus probable qu'il subit l'influence de son entourage intime, qui pensait ainsi s'assurer des dispositions de l'armée, et contrarier les prétendus projets d'envahissement des Français en déjouant leurs prétendues menées; car c'était là le thème habituel : ces idées étaient ridicules à force d'être absurdes (1).

---

(1) Certes, si les intentions de la France eussent été telles que voulaient les faire supposer toutes les mouches du coche du parti russe, ce n'aurait point été avec des patenôtres qu'on les aurait déjouées. Il était si loin des idées des Français de se mêler d'intrigues et d'appuyer l'un des partis, que le plus grand nom-

Capodistrias donna à cette occasion une preuve assez remarquable de ses penchants à l'arbitraire. Un officier régulier, nommé Épaminondas Wassili, ayant accompagné son serment d'une réflexion qui lui déplut, il ordonna de destituer immédiatement ce jeune homme, qui était plein de bonne volonté et de zèle. Le général Gérard fit observer au président que, d'après les règlements qu'il avait lui-même approuvés, un officier ne pouvait perdre son grade que par suite d'un jugement; il exigea néanmoins la destitution pure et simple, donnant pour raison qu'*en signant le règlement, il s'était réservé d'être consulté sur l'interprétation qu'il convenait de lui donner*. Avec de telles interprétations, un pays a bien peu de garanties. Le général Gérard refusa de participer à cet acte illégal, dont se chargea le ministre de la guerre Rhodius, que cela ne concernait pas. Wassili partit pour Hydra, et revint ensuite à Nauplie avec les colonnes rouméliotes.

---

bre des officiers grecs disaient franchement : « Il faut bien nous jeter dans le parti russe, puisque les Français ne nous soutiendraient pas si nous nous prononcions pour eux, ce qui pourtant serait dans nos penchants; les Russes du moins ne délaissent pas ceux qui servent ici leur politique. »

CHAPITRE VIII.

Fin du gouvernement du comte Jean Capodistrias (1831).

Lenteurs de la conférence de Londres. — Nouvel ajournement de l'assemblée nationale. — La famille Mavromichalis. — Son influence. — Le président en prend ombrage. — Ses mesures politiques dans le Maïna. — Intervention du contre-amiral Ricord. — Assassinat du comte Jean Capodistrias. — Indignation de tous les partis. — Le sénat nomme une commission gouvernementale. — Démarches de l'opposition pour se rallier au gouvernement. — Elles sont repoussées.

La conférence de Londres, malgré les avis qui lui étaient donnés de la position difficile et même dangereuse de la Grèce, n'ayant encore rien décidé dans les derniers jours de septembre, le président se détermina à ajourner la réunion de l'assemblée nationale, qu'il avait, comme on l'a vu, fixée au 1er octobre.

Ce nouvel ajournement produisit la plus grande

exaspération. On accusa le gouvernement de mauvaise foi, et de chaque côté, les mesures de violence redoublèrent. Bientôt une horrible et sanglante catastrophe va clore le premier acte de ce drame, et la fin tragique du malheureux Capodistrias ouvrira à la Grèce une plus vaste arène de spoliations, d'intrigues et d'anarchie.

Mais avant d'aborder le récit de ce triste événement, il convient de remonter aux causes qui l'ont amené, afin de juger le crime tel qu'il fut et non tel qu'on voulut le faire paraître, afin de voir dans ce lâche assassinat une vengeance particulière et non le résultat d'une conspiration.

Il a déjà été fait mention de la famille Mavromichalis, du Magne, et des motifs de mésintelligence existant entre elle et le président. Le mode de gouvernement de ce dernier était devenu le principe de la ruine de cette puissante et ancienne famille des chefs du Maïna. De là naquirent les intrigues de la vanité et de l'intérêt blessés contre un ordre de choses qui tendait à tout niveler. Ces hommes peu éclairés n'avaient aucune de ces idées philanthropiques qui sont déjà si rares dans les pays civilisés ; ils ne comprenaient point l'avenir de leur patrie, et ne voyaient dans cette liberté sans garantie, qu'un leurre offert par l'ambition d'une famille qui, sans avoir combattu pour la Grèce, venait hériter de la révolution et recevoir le prix du sang des glorieuses victimes de l'indépendance.

Dans l'origine, les Mavromichalis, à l'exemple

de Pietro-Bey, chef de leur maison, s'étaient, ainsi que les autres chefs militaires et les primats, soumis aveuglément au gouvernement. Comme eux, ils persistèrent dans cette soumission, malgré les premières déceptions qu'ils eurent à supporter. Tant qu'ils supposèrent que le président n'agissait que dans l'intérêt de la Grèce, le patriotisme fit taire chez eux l'intérêt personnel; mais lorsqu'ils s'aperçurent, eux qui s'étaient signalés par tant de dévouement envers la patrie, que Capodistrias sortait des voies nationales; lorsqu'ils virent que leurs sacrifices servaient à l'élévation d'une famille corfiote qui ne pouvait assurer ni l'avenir ni la grandeur du pays; lorsqu'ils se furent convaincus que le président s'entourait d'hommes vils, repoussés par l'opinion publique, ils jetèrent un regard amer sur leur propre position, sur la misère qui était le prix de la perte d'un si grand nombre des leurs, morts glorieusement pour la liberté de la Grèce. La conduite du président était loin, en même temps, de leur faire oublier ces sacrifices; il les avait placés en première ligne parmi les familles qui lui portaient ombrage. Les Mavromichalis avaient plusieurs titres à cette distinction : ils jouissaient d'une grande et ancienne influence sur la population belliqueuse du Maïna, et s'étaient toujours montrés dévoués à la France. S'apercevant qu'il ne pouvait les gagner, Capodistrias résolut de les perdre. Bientôt la mésintelligence éclata. Les Mavromichalis furent les premiers à

fomenter une opposition contre le gouvernement, et cherchèrent à entraver sa marche par de sourdes menées. Sous divers prétextes, la tranquillité du Magne fut troublée, et dans la province de Limeni, qu'ils habitaient, des droits de douane et divers revenus publics furent perçus par eux, comme étant leur propriété depuis un temps immémorial. Il paraît que le président avait, à différentes reprises et à titre de compensation, fourni des fonds pour subvenir aux besoins de cette famille, que le système administratif ruinait en la privant des revenus qui étaient pour elle une sorte d'apanage; mais ces secours éventuels ayant cessé, les Mavromichalis se trouvèrent dans un état voisin de la pauvreté, et crurent alors ne pas devoir renoncer à ce qu'ils considéraient comme leur propriété.

Le président, de son côté, voulant donner de l'unité à son gouvernement, ne pouvait laisser le Magne en dehors du droit commun; il ne pouvait non plus disposer de sommes assez fortes pour dédommager tous les intérêts lésés par le nouvel ordre de choses. Toutefois, peut-être aurait-il dû concéder des biens nationaux à la famille des beys du Magne, jusqu'à l'arrivée du souverain, sauf à laisser à ce dernier le soin de régler la position de cette famille. Cette mesure eût été politique, d'ailleurs, en ce sens que des intérêts nouveaux eussent, peu à peu et sans secousse, éloigné les Mavromichalis des populations sur lesquelles s'étendait leur ascendant. Sans

doute ces moyens ne parurent pas assez efficaces ou assez prompts au président, puisqu'il leur en préféra de plus rigoureux. S'il n'y fut point forcé, ce fut une faute, et d'autant plus grande qu'elle était entachée d'une injustice odieuse.

On a prétendu qu'une conspiration avait été ourdie par Capodistrias pour exterminer cette famille, et qu'un certain Voidès, attaché au gouverneur civil de Calamata, était à la tête de ce complot; mais une telle imputation ne peut souiller la mémoire d'un homme, livré même au délire de l'ambition, qu'autant qu'elle est appuyée de preuves, et c'est ici le cas de faire la part des passions haineuses que le président avait soulevées contre lui. Constantin Mavromichalis, auquel un des conspirateurs aurait dévoilé cette trame deux jours avant l'exécution, se serait emparé des coupables et les aurait livrés à la justice. Voidès aurait été condamné à la peine capitale par le tribunal de Calamata; mais, loin de laisser à la justice son libre cours, le président aurait donné au coupable un emploi public à Nauplie, et cette conduite aurait fait soupçonner le chef du gouvernement d'être l'instigateur de toutes ces machinations contre une famille que tant de sacrifices recommandaient à la reconnaissance du pays.

Il n'y a aucune trace d'un pareil jugement dans les archives du tribunal de Calamata. A une époque où, dans ce pays, l'art de l'intrigue et de la calomnie a dépassé tout ce que l'on peut imaginer de pire en ce genre, on doit s'abstenir de

juger d'après les apparences, même les plus fortes. Comment admettre que ces tribunaux, que l'on a dit, avec plus de raison, avoir été à la discrétion du gouvernement, en vertu de leur organisation, aient flétri par un jugement public les agents secrets de ce même gouvernement, et que le premier magistrat de la nation ait osé, à la face des honnêtes gens, changer une sentence de mort en une place lucrative ? Une pareille supposition n'est pas soutenable.

Ce qui est plus certain, c'est que le président chercha à combattre l'influence des Mavromichalis dans le Magne, en soudoyant contre eux un parti à la tête duquel était la famille Murzinos. Il existait entre ces deux maisons une rivalité héréditaire qui souvent s'était traduite en actes sanglants. Les Murzinos pouvaient d'autant plus efficacement être opposés aux Mavromichalis, que ces derniers étaient divisés. Pierakos Mavromichalis, neveu de Pietro-Bey, avait été grièvement blessé d'un coup de pistolet par son cousin Katzako, fils de Hadgi, dans un accès de jalousie. Pierakos, gagné par le président, abandonna, ainsi que ses frères, le parti de sa propre famille, dont il devint, dès lors, un des ennemis les plus acharnés.

Pendant que de sourdes menées avaient lieu dans le Magne contre le gouvernement, Pietro-Bey, qui les dirigeait, était à Nauplie en qualité de sénateur. Son fils Georgaki Mavromichalis, dit *Beyzadé* (fils de bey), était à Argos et sem-

blait ne pas s'occuper de politique. Aux fêtes de Pâques de l'année 1830, Djani et Anastase Mavromichalis, frères de Pietro-Bey, et quelques autres membres de la famille, excitèrent les habitants de Tzinova à se révolter. Genovelli, vieillard corrompu, ancien favori du pacha de Janina et son élève, avait été nommé gouverneur civil de la Laconie; les Maïnotes refusèrent de le reconnaître. L'amiral Ricord et le comte Augustin Capodistrias se portèrent dans le golfe de Coron avec la frégate *l'Hellas*, et trouvèrent les insurgés du Magne prêts à combattre. Le vieux Murzinos venait de mourir; cette famille se trouvait alors sans chef en âge de prendre de l'ascendant, et le gouvernement avait perdu l'un de ses principaux moyens de contre-balancer l'influence des Mavromichalis. Instruit par l'expérience, le président changea de plan de conduite, et eut recours aux négociations pour attirer à Nauplie tous les Mavromichalis qui étaient encore dans leurs montagnes; une foule de personnes furent employées à ces pourparlers; toutes échouèrent, par la méfiance de Djani Mavromichalis, dit *Hadgi* et connu aussi sous le nom de *roi de Sparte*. Enfin, connaissant l'attachement que Djani portait à son neveu Georgaki, le président fit appeler ce dernier; après l'avoir gagné par cette séduction de langage à laquelle il était vraiment difficile de résister, et lui avoir fait solennellement les promesses les plus flatteuses, il l'envoya à Limeni pour engager Djani et les autres

membres de sa famille à venir à Nauplie traiter de la pacification du Magne. Georgaki y réussit; mais à peine arrivé dans cette ville, Djani fut jeté dans les cachots du Palamède, comme coupable d'avoir tué un homme dans un de ses voyages; il y resta dix-huit mois sans être jugé, ce qui sembla prouver que cette accusation n'était qu'un prétexte pour s'emparer de sa personne. Tous les autres Mavromichalis furent arrêtés en même temps que Djani, et mis en surveillance dans la capitale ou à Argos. Un seul était resté malade à Limeni, avec la vieille mère de Pietro-Bey, femme de quatre-vingt-six ans, d'un esprit remarquable et d'un caractère plein de dignité.

Pendant que ces mesures s'exécutaient à Nauplie, des Maïnotes gagnés par le gouvernement appuyaient une expédition de Cornelius, gouverneur civil de Calamata, sur Limeni; mais Hélias Mavromichalis, dit *Katzako*, fils de Djani (1), qui était parvenu à s'échapper d'Argos par une nuit obscure, arrive au moment où le gouverneur débarquait à Limeni. Aussitôt le bruit se répand que le président a fait assassiner la famille des beys; des feux allumés sur les mon-

(1) Jeune chef de vingt-cinq ans, remarquable par la grâce et la beauté de sa personne, et qui, dès son enfance, avait combattu les Turcs avec une grande bravoure. On le verra figurer de nouveau dans la guerre civile.

tagnes appellent les Maïnotes aux armes. La maison où était descendu Cornelius est cernée, et il ne parvient qu'avec peine à gagner, sous des vêtements de matelot, le bâtiment qui l'avait amené. Le combat s'engage, et l'on s'efforçait de couler ce navire, lorsque Constantin Mavromichalis, frère de Pietro, qui s'était aussi échappé de Nauplie, se présente à ses compatriotes et leur ordonne de cesser le feu. Le calme se rétablit, et l'on fait savoir au gouverneur de Calamata qu'il n'a plus rien à craindre et qu'on veut négocier.

Alors se déroula une scène qui prouve combien ces peuplades sauvages ressentaient l'outrage qu'elles croyaient subir dans la personne de leurs chefs. Les guerriers apportaient à Constantin les armes précieuses conquises sur les Turcs, les femmes se dépouillaient de leurs bijoux, les pères de famille donnaient leurs provisions d'hiver, pour racheter Pietro-Bey et Djani Mavromichalis. Le cercle de guerre se forma ensuite et l'on y jura que cinq mille Spartiates iraient les chercher à Nauplie, si, sous huit jours, ils n'étaient rendus à Limeni. Mais la conservation de ces otages importait trop au gouvernement pour qu'il s'en dessaisît facilement. La guerre civile commença donc dans le gouvernement de Sparte. Constantin Mavromichalis fut nommé polémarque, ou commandant des forces militaires. Un conseil de douze membres fut institué ; il se

rallia plus tard à la commission constitutionnelle d'Hydra (1).

Cependant, Pietro-Bey demandait au président à retourner dans le Magne, en lui promettant d'apaiser les troubles. Cette permission lui ayant été constamment refusée, il échappa à la surveillance de la police, et s'embarqua sur un brick de commerce qui se rendait en Angleterre et qui le débarqua à Zante. Là, il nolisa un petit bâtiment pour se rendre à Limeni; mais, jeté par la tempête à Katokolo (2), les autorités l'arrêtèrent. Reconduit à Nauplie, ce vieillard fut jeté dans une prison du fort d'Itch-Kalé, en attendant qu'il fût jugé. Tous les Mavromichalis furent compris dans l'acte d'accusation, comme coupables de haute trahison. Le président voulait bannir cette famille, et il n'attendait que le moment où il se serait saisi de ceux de ses membres qui se maintenaient dans le Magne.

A la nouvelle de l'emprisonnement de Pietro-Bey, son frère Constantin, dans l'espoir de le sauver, entra en négociation avec le président. Celui-ci l'engagea à se rendre à Nauplie, lui donnant sa parole de respecter sa liberté, et lui disant que c'était le seul moyen d'entrer en ar-

---

(1) On peut remarquer que le mot de *constitution* servait toujours de lien entre les mécontents, sans que la plupart d'entre eux en connussent la valeur.

(2) Sur le littoral de la mer Ionienne, dans le Péloponèse.

rangement et de témoigner de ses bonnes intentions. Constantin, sur la foi de cette promesse, quitta le Maïna; mais à peine fut-il arrivé, qu'on s'assura de sa personne et qu'on le tint sous la plus étroite surveillance. Il avait, ainsi que son neveu Georgaki, la ville de Nauplie pour prison, et deux agents de police ne devaient jamais le perdre de vue.

Il n'y avait que Katzako Mavromichalis, resté dans le Magne avec son aïeule (1), qui pût résister au gouvernement. Il demanda des secours à Hydra. C'était à l'époque des affaires de Poros et de la prise de Calamata.

Les troupes françaises contenaient les Maïnotes dans leurs montagnes. Les embarras du gouvernement forcèrent Capodistrias à ajourner ses projets à l'égard des Mavromichalis; mais ses actes prenant chaque jour un caractère de rigueur dont il s'était abstenu jusqu'alors, la vénérable mère de Pietro-Bey s'en inquiéta, fit des démarches pour qu'on lui rendît ses enfants, promettant en leur nom la plus entière soumission au président et la pacification du Magne. L'amiral Ricord, qui se trouvait dans les parages de Limeni, touché du tableau que cette malheureuse mère lui fit des malheurs d'une famille autrefois si puis-

(1) Germanos, frère de Katzako, était encore enfant, et Démétrius Mavromichalis, dernier fils de Pietro-Bey, faisait ses études à Paris.

sante et alors réduite presque à la misère, lui promit d'interposer ses bons offices. A son arrivée à Nauplie, il en parla à Capodistrias et obtint que Pietro-Bey sortirait de prison pour venir dîner à son bord ; là, les affaires s'arrangèrent à la satisfaction de chacun. Pietro, joyeux de recouvrer bientôt sa liberté, demanda à l'amiral Ricord qu'on lui permît de coucher cette nuit-là chez son frère Constantin et son fils Georgaki, qui étaient, comme il a été dit, en surveillance à Nauplie. L'amiral, d'après ce qui s'était passé, trouva cette demande naturelle et consentit à la transmettre au président ; il ne doutait pas qu'elle ne fût accordée. Mais déjà les bonnes dispositions de celui-ci étaient changées ; il démentit les promesses qui venaient d'être faites en son nom, et donna l'ordre que le chef maïnote fût reconduit immédiatement en prison.

Pietro-Bey, qui attendait à la porte, furieux de cette nouvelle injure et se croyant joué, exhala son ressentiment par les plus violentes imprécations et par des menaces de vengeance contre le persécuteur de sa famille.

C'est ainsi qu'échouèrent les démarches conciliatrices de l'amiral Ricord. Les suites devaient en être funestes. Cette scène eut lieu le 6 octobre. Le lendemain, Constantin et Georgaki se placèrent dans une maison de la ville d'où l'on apercevait les fenêtres de la prison de Pietro-Bey, et eurent avec lui une assez longue conversation par signes. Le 9, à six heures du matin, le malheu-

reux Capodistrias fut assassiné par eux à la porte de l'église de Saint-Spiridion, où il se rendait, selon son usage, pour entendre la messe (1). Il mourut sur place, sans articuler une parole.

---

(1) Ils s'étaient placés de chaque côté de la porte assez étroite de l'église, l'un vis-à-vis de l'autre, de manière que ceux qui voulaient entrer devaient passer entre eux. De l'autre côté de la rue, qui a peu de largeur, étaient les deux soldats de police chargés de les surveiller. Le président n'était accompagné que de deux domestiques ; il parut surpris en voyant les Mavromichalis ; il hésita un moment, appela même Rhodius, devant la maison duquel il se trouvait, et se porta en avant pour entrer. Lorsqu'il fut engagé dans la porte, les deux assassins lui barrèrent le passage, et le frappèrent en même temps d'un coup de pistolet derrière la tête et d'un coup de poignard dans le ventre.

Constantin, blessé d'abord d'un coup de pistolet par un des domestiques qui accompagnaient Capodistrias, fut ensuite achevé dans une petite maison située auprès d'Itch-Kalé, et où il était parvenu à se réfugier. Traîné sur la place du Platane, il y resta jusqu'à quatre heures du soir, nu, sanglant, exposé aux insultes de la populace, qui bientôt promena son cadavre dans les rues et l'alla jeter à la mer.

Georgaki, suivi par les deux palicares de la police témoins de ce crime, s'était sauvé dans la maison d'un officier grec nommé Valiano ; il en ferma la porte, comme s'il eût voulu s'y défendre ; mais entendant déjà les clameurs du peuple, il changea de projet, escalada un mur de séparation, se trouva dans le jardin du résident de France, et se précipita dans l'hôtel en s'écriant d'une voix fort émue qu'il se mettait sous la protection française, qu'il voulait être jugé par une assemblée nationale, et non massacré par les séides du gouvernement. M. le baron Rouen fut alors dans une position très-délicate. Il était aussi éloigné de vouloir soustraire un coupable à l'action des lois, que de livrer à une populace furieuse un homme qui pouvait être innocent ; il ne démentit point, dans cette circonstance pénible, la loyauté de son caractère, et répondit avec fermeté à la foule qui entourait son hôtel, que puisque Georgaki s'était ré-

Ce tragique événement jeta la ville dans la consternation. Les troupes prirent les armes, et les habitants formèrent une espèce de garde nationale; on renforça les postes; des patrouilles par-

---

fugié sous le pavillon français, il ne pouvait, malgré l'énormité du crime dont il était accusé, que le remettre à l'autorité légalement constituée qui le réclamerait.

Il est à remarquer que les pistolets que Georgaki portait à sa ceinture étaient chargés et ne paraissaient point avoir fait feu; ses manchettes et sa fustanelle blanche n'avaient aucune souillure ni aucune tache de sang. Cela fit supposer aux personnes qui étaient présentes qu'il pouvait n'avoir pas pris une part active à l'assassinat. Il fut donc gardé dans une chambre basse de l'hôtel. Dans l'après-midi, le nouveau gouvernement institué par le sénat réclama le prévenu, pour le mettre entre les mains de l'autorité qui devait instruire l'affaire. Georgaki protestait contre cette mesure, et répétait qu'il ne devait être jugé que par une assemblée nationale, qu'on pouvait bien livrer à des meurtriers un homme innocent, mais que c'était souiller l'honneur du pavillon français. Son exaspération était extrême; on répugnait à employer la violence à son égard. Enfin, à force de raisonnements, on finit par lui faire comprendre qu'il s'agissait de le juger d'une manière légale, que l'Europe entière connaîtrait de cette affaire, et qu'il était plus exposé dans une maison dont la populace menaçait les portes, que dans la forteresse où il serait détenu. Alors, il demanda à être accompagné jusqu'à la prison par un des officiers français présents à cette scène. Le général Gérard et le baron Rouen prièrent le colonel Pellion de lui rendre ce service; il y consentit, aussi bien dans l'intérêt de la justice que dans celui de l'humanité; il marcha à la droite de Georgaki, et le colonel Almeïda, commandant de Nauplie, à sa gauche. Ils traversèrent ainsi, jusqu'au lieu de l'embarquement, une populace furieuse et armée. Cette dernière particularité est à noter, parce que la malveillance en a pris texte pour insinuer que les Français n'étaient pas étrangers à cette atroce affaire, tandis qu'on ne doit voir dans cette démarche, qui n'était point sans danger, que le désir de laisser la justice suivre son cours d'une manière

coururent les rues. Le bon ordre ne fut pas longtemps troublé, grâce à ces promptes mesures.

Les nombreux agents du gouvernement et les partisans du président, aussitôt qu'ils furent re-

---

honorable pour le pavillon de la France, et jeter quelque jour sur une catastrophe de cette importance et sur un dédale d'intrigues odieuses. Si cet homme eût été massacré sans jugement sur le seuil de l'hôtel du résident de France, quel vaste champ aurait ouvert à la malveillance le silence des morts ! Elle n'aurait point eu de contradiction à craindre, et eut plus que jamais exploité le hasard qui dirigea Georgaki dans sa fuite.

Georgaki Mavromichalis fut transporté d'abord au bourdgi et ensuite dans les cachots d'Itch-Kalé. Lorsqu'il apprit qu'il serait jugé par un conseil de guerre, il déclina cette juridiction, parce qu'il était revêtu du grade de général dans l'armée grecque, qu'il avait été membre du gouvernement national, et enfin parce qu'il s'agissait d'un crime du ressort d'une haute cour de justice; mais on passa outre. Après une instruction précipitée, dans laquelle l'esprit de parti agit à ce point qu'il ne fut pas même permis au prévenu de voir son avocat sans témoins, un conseil de guerre, composé d'hommes choisis, fut assemblé, se déclara compétent et condamna Georgaki à être fusillé. Ce jugement fut confirmé par un conseil de révision, et l'exécution eut lieu le 22 octobre au matin, sur les glacis de la place. Le vieux Mavromichalis, de la fenêtre de sa prison, fut témoin de la mort de son fils.

Les soldats de police chargés de la surveillance de Constantin et de Georgaki, et qui avaient machinalement suivi ce dernier dans sa fuite, furent accusés de complicité et mis en jugement; l'un d'eux fut condamné à mort, et l'autre à dix ans de fers. Le premier ayant reçu la promesse de sa grâce s'il voulait faire des révélations, quelques mots de cet homme amenèrent l'arrestation du politarque (chef de police) de Nauplie et de tous les gendarmes placés sous ses ordres, ainsi que celle du général Londo et d'un officier d'état-major nommé Calamogdarti; mais ces dénonciations étaient trop vagues pour entraîner leur mise en accusation; elles se rattachaient simplement à d'anciennes relations d'amitié qu'ils avaient eues avec

venus de leur stupeur, avaient couru aux armes et cherchaient des victimes. Dans ce moment critique, le prince C. Caradja, membre de l'opposition et connu par son patriotisme, étant imprudemment sorti de chez lui, fut assailli d'un coup de pistolet qui ne l'atteignit pas, traîné en prison et enfermé près du cadavre de Constantin Mavromichalis. Il dut son salut à l'intervention vigoureuse de l'un de ses amis, qui l'arracha à ces hommes exaspérés et l'embarqua sur un bâtiment de guerre.

Pendant que l'on prenait les premières dispositions afin de pourvoir à l'interrègne, les résidents de France et d'Angleterre firent venir à terre des marins de leur nation, pour garder leurs hôtels ; celui de Russie crut cette précaution inutile pour lui.

---

les coupables, et rien ne prouva qu'il y eût eu complot. Néanmoins, comme les dénonciations de cette nature pouvaient servir au parti dominant à se débarrasser de ceux qui le gênaient, elles devenaient entre ses mains une arme puissante et qui était à redouter dans un pays où l'effervescence des passions n'admet pas beaucoup de sévérité dans l'observation des formes légales.

L'assassinat de Capodistrias fut évidemment une vengeance de famille, telle qu'on en voit encore en Corse, en Albanie et dans tout l'Orient. Les Mavromichalis étaient persuadés que le président avait violé le pacte social à leur égard, et dans les idées de ces hommes étrangers à notre civilisation, il se crurent autorisés à employer tous les moyens pour leur défense.

Ces détails étaient nécessaires pour jeter quelque jour sur un crime qui a retenti en Europe, et dont chacun a donné l'explication d'après ses passions.

La mort de Capodistrias laissa la Grèce plongée dans la guerre civile, n'ayant que des institutions ébauchées, une administration en désordre, des troupes peu nombreuses et à moitié désorganisées. Le trésor était vide, malgré tous les impôts qui avaient été frappés sur le peuple, entre autres celui de 33 p. 100 sur le produit des terres nationales, et la taxe sur les troupeaux, qui, bien qu'abolie par l'assemblée nationale, n'avait pas moins été exigée, et avait, comme on l'a vu, suscité des troubles. D'un autre côté, le crédit public était tout à fait nul. Cette pénurie d'argent, l'une des calamités du gouvernement du président, était due aux dépenses secrètes et à celles qu'occasionnait cette nuée d'étrangers qui occupaient les neuf dixièmes des emplois publics, parce qu'on ne pouvait compter que sur fort peu de Grecs. Enfin, la nation était discréditée aux yeux de l'Europe, et l'on peut dire avec vérité que trois années d'une telle administration avaient plus démoralisé les Hellènes que les six années de leur guerre d'indépendance. Pour compléter ce tableau, Capodistrias laissait à la Grèce le triste héritage de la personne du comte Augustin, qui s'apprêtait à faire de la dépouille sanglante de son malheureux frère un brandon de discorde.

Les honnêtes gens de tous les partis furent attérés de cet horrible crime, et oublièrent un instant leurs dissensions politiques pour gémir sur ce triste résultat des passions humaines. Cette

première impression fit espérer que la guerre civile cesserait et que les animosités particulières disparaîtraient devant l'intérêt commun. En effet, l'homme contre lequel s'était levée l'opposition n'existant plus, la Grèce se montra disposée à une fusion franche et sincère ; la sécurité ne fut troublée sur aucun point, et témoigna que le désir de voir régner la paix et le bon ordre était général. Mais ces espérances furent de courte durée.

Les résidents des trois puissances n'ayant pas cru pouvoir procéder à la nomination d'un gouvernement provisoire qui devait représenter les différents partis, en attendant qu'une assemblée nationale fût régulièrement convoquée, les membres du sénat présents à Nauplie, et tout dévoués conséquemment à l'ancien ordre de choses, s'arrogèrent ce droit.

L'article 13 des actes additionnels du congrès d'Argos disposait, au sujet du remplacement du chef de l'Etat, que « si le président venait à mou« rir sans que les députés de la nation fussent « assemblés, ils seraient immédiatement convo« qués par une commission gouvernementale que « le président lui-même aurait désignée d'avance, « dans un écrit signé de sa main et revêtu du « sceau de l'État. »

Il semblerait, d'après cet article, que le chef du gouvernement devait désigner de son vivant les membres de cette commission. Aucun acte

semblable n'étant produit (1), l'opposition objecta que le sénat n'avait nullement le droit de nommer une commission gouvernementale, puisque l'assemblée d'Argos existait, bien qu'on procédât à de nouvelles élections et qu'elle n'eût point été convoquée depuis 1830. Sissini avait, en effet, conservé le titre de président de cette assemblée, et, en l'absence de dispositions testamentaires de la part du précédent chef de l'Etat, c'était à lui, disait-on, qu'il appartenait de gouverner provisoirement jusqu'à la réunion des représentants de la nation. Cette question de droit public était difficile à résoudre. Si les résidents avaient pu s'entendre pour donner un gouvernement au pays dans les circonstances extraordinaires où il se trouvait, et si l'on avait appelé immédiatement les troupes françaises à Nauplie, comme il fallut le faire plus tard, on eût épargné de grands malheurs à la Grèce. On sacrifia l'avenir à la nécessité de pourvoir promptement à l'établissement d'une autorité capable de maintenir la tranquillité. Cette nécessité engagea les résidents à n'apporter aucun obstacle aux dispositions prises par le sénat. Il est regrettable qu'a-

(1) Les scellés n'ayant point été apposés sur les papiers du président aussitôt après sa mort, une partie de ces papiers fut brûlée par son frère Augustin et une autre déposée à la chancellerie russe. Bien des secrets d'Etat qui eussent jeté un grand jour sur la conduite politique du comte Jean Capodistrias en Grèce, ont dû être ainsi ensevelis.

lors les troupes de l'alliance n'aient point été appelées pour occuper les forts; cette mesure eût étouffé les réactions. M. le baron Rouen comprenait parfaitement qu'il fallait avoir à Nauplie une force armée à l'ombre de laquelle le gouvernement pût agir avec sécurité; mais ses collègues d'Angleterre et de Russie n'y voulurent point consentir.

Le sénat procéda, le jour même de la mort du président, à la nomination d'une commission gouvernementale qui fut composée du comte Augustin Capodistrias, président, de Théodore Colocotroni et de Jean Coletti. Cette composition n'offrait aucune garantie pour l'avenir. Les résidents de France et d'Angleterre le sentirent; mais leurs tardives observations à cet égard restèrent sans effet. On devait bien s'attendre que l'opposition ne serait pas représentée dans le sénat, qui ne comptait plus à Nauplie que des partisans de Capodistrias, ou des hommes timorés secourbant sous les menaces de leurs collègues.

Le sénat expliqua ses choix par la nécessité de maintenir l'ordre dans la capitale. Le comte Augustin avait été appelé au pouvoir, afin d'y rattacher les partisans du président et d'éviter de provoquer des désordres qui eussent éclaté, si, dans la première ferveur d'intérêt qu'inspirait le malheur de son frère, on l'eût tenu éloigné des affaires. Il fallut bien accepter ces raisons. Néanmoins, on prévit que le comte Augustin, dont le caractère était connu, loin d'être un gage d'union et

de paix, serait au contraire un chef de parti orgueilleux, disposé aux mesures les plus violentes et les plus inconsidérées, et trop inhabile pour offrir, même aux siens, quelque espoir de succès. Il n'était point un méchant homme; mais lancé tout à coup dans une carrière étrangère à ses antécédents, il y apporta trop de vanité et trop peu d'expérience. Ambitieux sans avoir le droit de l'être, dénué de jugement et de capacité, ne sachant ni agir ni se modérer à propos, usant du pouvoir au caprice de ses passions, incapable de se diriger selon les circonstances, il ne trouva rien de mieux que de suivre les errements de son frère, et ajouta ainsi tout l'odieux de la précédente administration aux embarras déjà si grands de la sienne. Il lui eût été facile, à l'aide de quelques concessions, de se placer à la tête d'un gouvernement national; il préféra être le chef d'un parti composé d'étrangers et d'hommes sans moralité qui voulaient le pouvoir à tout prix, parce que sans lui ils seraient retombés dans le néant, et qu'ils eussent été perdus s'ils l'avaient même partagé. Ce parti se groupa autour du frère de son ancien chef; il le poussa à toutes les mesures violentes auxquelles le portait déjà son propre caractère, et qui aboutirent à une fuite honteuse. Il eût été renversé, dans tous les cas, par une assemblée nationale; mais, du moins, il se serait retiré d'une manière plus honorable.

L'influence de Colocotroni et sa fortune devaient offrir, prétendait-on, des garanties de son

désir de maintenir le bon ordre : comme si l'on n'avait pas su combien il était avide d'argent et de pouvoir ! Il avait toujours été, depuis le commencement de la guerre de l'insurrection, le premier moteur des dissensions intestines, et dans dans son esprit sans élévation, les intérêts de son pays étaient toujours subordonnés à son intérêt particulier et à ses passions ; il était l'âme damnée du parti russe, comme étant celui qui payait le mieux ou qui promettait le plus, et, à défaut du titre de pacha, il voulait jouer un rôle, et surtout un rôle lucratif. Sa conduite dans le Péloponèse, qu'il avait rançonné et pillé pendant une année entière par suite des désordres qu'il y excitait, donne la mesure du patriotisme de cet homme dangereux.

Coletti était le seul membre de la commission sur lequel les honnêtes gens pussent compter. La sagesse de ses opinions, la profondeur de ses vues et sa haute capacité étaient connues ; il avait une grande influence sur les capitaines roumé-liotes, et sa probité est sortie intacte de l'exercice des hautes fonctions dont il fut revêtu. Il était véritablement homme d'Etat ; mais il devait être annihilé par ses deux collègues, dont l'un, vaniteux, inhabile et d'un entêtement qu'il prenait pour de la fermeté, était dirigé souvent par l'autre, toujours astucieux. Dans cette fausse position, Coletti, que ses collègues croyaient jouer, se montra plus habile qu'eux. Cédant sur les points insignifiants, il laissa le comte Au-

gustin et Colocotroni donner un libre essor aux défauts qu'il leur connaissait si bien, et il les précipita du pouvoir après les avoir pris dans leurs propres piéges, tandis que sa réputation sortait plus grande d'une épreuve où elle devait succómber.

Tels furent les hommes chargés de faire mouvoir cette machine politique que Capodistrias, malgré son expérience, sa prudence et sa connaissance des hommes, n'avait pu empêcher de se détraquer.

Colocotroni, qui avait été nommé depuis longtemps chef général du Péloponèse (1) par le président, était absent de Nauplie lors de la mort de celui-ci. On l'informa, par un message, de sa nomination comme membre de la commission gouvernementale; mais craignant une embûche et voulant se réserver, dans ce cas, les moyens de soulever ses partisans, il resta plusieurs jours avant de quitter Tripolitza, et ne s'y décida qu'après avoir bien reconnu le terrain.

Malgré tout ce que laissait à désirer ce gouvernement provisoire, qui devait fonctionner jusqu'à la réunion de l'assemblée nationale, l'opposition se montra disposée à le reconnaître;

---

(1) Le chef général du Péloponèse était une espèce de commandant en chef des gardes nationales; autrement dit, des hommes en état de porter les armes. Il avait sous ses ordres les chefs ou commandants particuliers de chaque province, canton ou localité.

mais le premier acte de la commission vint bientôt détruire toutes les espérances que l'on avait pu concevoir; elle déclara qu'elle suivrait en tout point les principes de l'illustre chef qui venait de succomber, et que le blocus d'Hydra et les proscriptions seraient maintenus.

Il y avait loin de cette déclaration à l'amnistie qui était nécessaire pour réunir les partis et vider les prisons. Néanmoins, comme il importait de mettre un terme à une opposition si fatale au pays, Miaoulis et quelques hommes marquants furent envoyés d'Hydra au sénat, afin de chercher à s'entendre. Cette députation ne fut point reçue par ce corps, qui prétendit n'en avoir pas le droit. Alors, pour rendre plus manifestes encore ses sentiments de conciliation, l'opposition remplaça Miaoulis, qui figurait dans l'acte d'accusation pour l'affaire de Poros, et elle s'adressa, non plus au sénat, mais à la commission gouvernementale elle-même, malgré la légalité très-contestable de son élection. La commission fit comme le sénat. Cependant, elle prit connaissance de la mission de l'opposition, qui demandait :

1° Que la commission reçût dans son sein deux membres de l'opposition;

2° Qu'une amnistie pleine et entière fût publiée pour les actes relatifs à la politique;

3° Qu'une assemblée nationale fût convoquée dans un lieu où sa sûreté et son indépendance seraient assurées;

4° La liberté des élections.

La commission répondit qu'elle n'avait pas le pouvoir d'admettre dans son sein de nouveaux membres ; qu'à l'assemblée nationale seule appartenait le droit d'accorder l'amnistie ; enfin, que l'on prendrait les mesures convenables pour que cette assemblée pût délibérer sans crainte.

Ainsi, non-seulement ces démarches n'eurent aucun résultat, mais encore le parti qui était au pouvoir envoya des mistiks armés pour s'emparer de la personne de Miaoulis, et menacer de couler le bâtiment qui avait amené la députation ; et cela pendant que les résidents de France et d'Angleterre étaient en conférence avec un des membres de cette députation, descendu à terre sous la garantie de leur sauvegarde. On fut obligé de détacher un brick anglais pour protéger le retour de cette députation à Hydra. Les représentants de ces deux grandes nations, appuyés sur leurs stations navales et sur la brigade d'occupation, n'étaient donc pas assez puissants pour faire respecter le droit des gens, ni même leur sauvegarde, par une poignée d'intrigants dont l'extrême audace faisait seule la force. Ils durent apprécier alors les conséquences de leur système de non-intervention, et le résident anglais, particulièrement, put voir quelles étaient celles de l'opposition qu'il avait faite à la venue des troupes françaises à Nauplie. C'était le premier indice des longs désordres que ce manque de décision avait enfantés, et dont les partis passionnés et violents allaient abuser.

La députation d'Hydra protesta contre la dureté avec laquelle on avait repoussé ses offres, et surtout contre les mesures hostiles dont elle avait été l'objet sous les yeux des résidents de France et d'Angleterre.

CHAPITRE IX.

Commission gouvernementale.
(1831-1832.)

Dissidence des représentants de l'alliance. — M. Ruckmann. — L'amiral Ricord provoque les mesures violentes. — Moyens odieux pour dépopulariser les Français. — Canaris dans l'Archipel. — Soumission de Syra. — Le parti russe au pouvoir. — Position difficile des Français à Nauplie. — Ils sont rappelés à Modon. — La ville d'Argos est désignée pour la réunion de l'assemblée nationale. — Intrigues et violences du parti nappiste. — Intervention de J. Coletti et des Rouméliotes. — Leurs actes. — Embarras du comte Augustin Capodistrias. — Il est nommé *proestros* (chef de l'État). — Les Rouméliotes et les troupes du gouvernement en viennent aux mains. — Coopération des marins russes. — Lord Strafford-Canning à Nauplie. — Coletti et les Rouméliotes se retirent à Mégare.

Il était impossible que l'irrésolution et le désaccord dans les vues et sans doute dans les instructions particulières des ministres de l'alliance, fussent favorables au rétablissement de l'ordre public en Grèce, où des hommes sans frein, sou-

tenus par l'un de ces ministres, ne voyaient dans la sagesse et la modération des deux autres que faiblesse ou impuissance. M. Ruckmann, homme froid, tout en restant à la place que lui assignait sa position de ministre russe, se montrait favorable au nouvel ordre de choses, sans cependant pousser aux mesures extrêmes, probablement parce que son caractère officiel près de l'alliance ne le permettait pas. Mais cette conduite modérée n'était point imitée par les autres agents russes, ni surtout par le contre-amiral Ricord, dont la maison était le foyer de toutes les intrigues. C'est là que se réunissaient les hommes de main du parti, et que les décisions les plus violentes étaient prises. Il y avait donc alors en Grèce deux oppositions : l'une, dirigée contre le gouvernement provisoire; l'autre, par le gouvernement provisoire, contre les ministres de France et d'Angleterre.

Les Russes, qui s'étaient dépopularisés à Poros et à Calamata, voulaient à tout prix perdre les Français dans l'esprit public. A cet effet, ils firent répandre le bruit que c'étaient les Anglais qui avaient fait assassiner le président, et que les Français avaient trempé dans le complot. Le comte Augustin lui-même, instrument passif du parti, ne craignit pas de débiter hautement cette odieuse absurdité, que peut-être ses meneurs lui avaient fait croire. A Nauplie, pour donner plus de poids à cette accusation, les meneurs allèrent jusqu'aux personnalités. Mais un certain colonel

s'étant permis de désigner un officier français, et le propos ayant été rapporté à celui-ci, il provoqua publiquement le calomniateur, qui, trop lâche pour courir les chances d'un combat, préféra renier sa parole et affirmer par écrit qu'il avait menti. Cette honteuse pièce de conviction, affichée dans un lieu public, fit rire aux dépens de ceux qui employaient de tels moyens et les discrédita dans la capitale. Toutefois, l'impression était produite dans les provinces; c'était tout ce qu'il fallait. Cette imputation, tout absurde qu'elle était, devint une entrave dans mille circonstances, par la circonspection qu'elle imposait aux résidents; elle les plaçait toujours, en quelque sorte, entre ce qu'ils auraient dû et voulu faire, et la crainte de sembler justifier les inculpations d'un parti forcené; ce fut la cause de l'irrésolution de leur conduite et de leur désaccord, malgré les ordres précis de la conférence de Londres, qui, après avoir blâmé l'attitude de la marine russe à Poros, recommandait expressément qu'en cas de dissentiment, les résidents de l'alliance et les commandants des stations devaient prendre leurs décisions à la majorité des voix. Ces ordres laissaient aux ministres de France et d'Angleterre la liberté de faire tout ce qu'ils auraient jugé convenable, s'ils avaient pu s'entendre; mais ils n'y parvinrent que lorsque le mal était déjà trop grand. Jusque-là, les petits intérêts firent perdre de vue le but principal.

L'opposition n'ayant rien obtenu du nouveau gouvernement, continua d'agir. De son côté, la commission gouvernementale profita du blocus établi par les Russes, et qui toujours gênait les mouvements des Hydriotes, pour faire changer les députés des îles et y faire reconnaître son autorité. Canaris fut envoyé à cet effet dans l'Archipel avec deux bricks et une goëlette, et il réussit dans quelques localités, entre autres à Syra, qui consentit à recevoir un gouverneur civil, à condition toutefois qu'elle ne rendrait compte qu'à l'assemblée nationale, de l'emploi des impôts et du produit des douanes pendant les derniers événements. Ces succès obtenus, la faction s'efforça de faire nommer députés des hommes dévoués à ses intérêts. Le comte Augustin, Colocotroni et tous les hommes de l'ancienne administration, comprenaient que ces élections étaient une question vitale pour eux. Il ne s'agissait pas seulement de conserver les avantages de leur position ; ils étaient perdus eux-mêmes, si les hommes qu'ils avaient persécutés étaient appelés au pouvoir. Ils avaient besoin, pour régulariser leur gestion, de ce que les Anglais nomment *un bill d'indemnité,* et étaient résolus, afin de se garantir de la responsabilité de dépenses dont ils ne pouvaient justifier, à provoquer, s'il le fallait, un bouleversement.

Le parti de Capodistrias, revenu de la première stupeur où l'avait jeté la mort de son chef, s'agitait avec démence. Il comprenait l'énormité de

cette perte, et voulait suppléer par de l'audace au talent qui l'avait dirigé jusque-là. Toutes les mesures violentes que l'esprit de convenance et la prudence du président avaient retenues, furent prises sans hésitation par son successeur. Il devint ostensiblement le moteur des intrigues les plus dégoûtantes ourdies contre tout ce qui n'était pas russe, et surtout contre les Français. Il ne craignait pas de les accuser publiquement d'avoir, afin de s'emparer plus facilement du pays, provoqué l'assassinat de son frère.

Les officiers français étaient encore à la tête des troupes régulières. Quoique leur autorité ne fût plus que nominale, l'ascendant qu'ils exerçaient sur les soldats inquiétait le parti, et il décida d'en finir avec eux. Bientôt, l'argent, les promesses, ainsi que les déclamations du comte Augustin et de ses agents contre la conduite et les intentions de la France, provoquèrent une scission complète entre les officiers grecs et les Français. Néanmoins, quelques-uns de ces officiers, mus par des sentiments d'honneur et de reconnaissance, n'approuvèrent pas la conduite de leurs camarades et se réfugièrent à Hydra ou en Roumélie ; d'autres conservaient les mêmes sentiments, mais n'osaient pas les manifester, dans la crainte d'être destitués. Entouré et conseillé par quelques misérables, dont plusieurs se prétendaient exilés pour leur libéralisme et servaient cependant en Grèce le plus ignoble despotisme, le comte Augustin appuyait soigneuse-

ment tous les actes d'insubordination, promettait de les récompenser, et les encourageait en disant qu'il ferait des promotions dans l'armée, dès que l'on disposerait des emplois occupés par les Français. Il montra dans toutes ces intrigues un bien misérable caractère, et prouva qu'il était indigne d'être chef de parti. Il ne parlait que de trahison, et répétait sans cesse que la Grèce n'avait de salut à espérer que dans la protection du czar.

Ces menées étaient accompagnées de prétendues mesures de sûreté publique. On ne faisait plus aucun rapport au général Gérard. Le ministre de la guerre, Rhodius, dirigeait tout; le colonel Almeïda, commandant supérieur de Nauplie, s'entendait avec lui. Quelquefois, on battait la générale dans les rues, les portes de la ville étaient fermées, les troupes se rendaient à leurs postes d'alarme, parce que, disait-on, les Français et les insurgés allaient arriver. Les canonniers dormaient chaque nuit auprès de leurs pièces, les mèches allumées, et le Russe Raïko, qui avait remplacé M. Pauzié dans le commandement de l'artillerie grecque, avec le grade de lieutenant-colonel, couchait aux batteries, visitait les postes, et vociférait qu'il voulait s'abreuver du sang des traîtres. Il parcourait les rues, en plein jour, à la tête d'une forte patrouille, ayant derrière lui une espèce d'aide-de-camp qui portait deux énormes pistolets d'arçon. Il n'y a rien de plus dégradant pour un militaire que cette affectation de zèle loin du danger, zèle tou-

jours facile alors, et qui, pour l'ordinaire, change avec les circonstances.

Après la crainte d'une surprise venait celle des conspirations. On disait que la ville était menacée de pillage. De nombreuses patrouilles circulaient jour et nuit dans les rues, ayant à leur tête le colonel Almeïda, que suivait comme une ombre le Russe Schaumbourg, celui-là même que le président avait fait colonel du génie et dont il a été question précédemment (1). Chacun de ces braves voulait faire voir sa moustache dans ces démonstrations héroïques, qui auraient pu être divertissantes pour les Français, si elles n'eussent été menaçantes, car elles avaient besoin d'un aliment, et ces valeureux champions de la sûreté publique étaient bien capables d'assassiner par amour pour la gloire. La maison du général Gérard et celle du résident de France étaient entourées d'espions et d'hommes armés, afin de faire croire que l'on craignait réellement quelque tentative de leur part. L'autorité excitait ainsi les passions populaires contre une cinquantaine de Français qui n'avaient cessé de rendre des services de tout genre à la cause de la Grèce, et contre des officiers qui, uniquement occupés de leurs devoirs militaires, non-seulement ne s'étaient jamais mêlés de politique, mais encore

(1) Ce fut lui qui signa à un officier français un dédit de ses propres calomnies. Ce brave n'aimait point à marcher seul.

évitaient d'en parler en présence des Grecs. Le sénat lui-même, composé en partie d'hommes vendus à la faction, trempait dans ces excès.

Heureusement, la garde nationale de Nauplie, qui était recrutée de pères de famille, fut avertie que la police du comte Augustin distribuait de l'argent à la populace pour la porter à crier vengeance. La Grèce dut à la sagesse de cette garde et au calme des troupes, de ne pas être déshonorée par l'assassinat des Français.

Les choses en vinrent au point que les résidents de France et d'Angleterre furent obligés de demander des gardes de sûreté aux navires de leur nation qui se trouvaient dans la rade, et de convenir d'un signal pour qu'au besoin ces bâtiments pussent leur envoyer des secours. En même temps, ils déclarèrent officiellement au gouvernement qu'à la moindre voie de fait ils se retireraient.

Au milieu de ces scènes révoltantes, la persévérance du général Gérard et des officiers français ne se démentit pas. Ils avaient à cœur de prouver que les menaces ne leur feraient pas abandonner leurs postes, et que le sentiment du devoir leur donnait le courage de supporter tant de dégoûts, de la part d'une autorité qui n'était pas même reconnue par l'alliance. Enfin, le comte Augustin, désespérant de les forcer à la retraite, déclara au résident de France que le général Gérard devait prendre un congé jusqu'à

la réunion de l'assemblée nationale, donner sa démission, ou sinon qu'on l'y contraindrait. Le résident déclina le droit que s'arrogeait le comte envers un officier supérieur envoyé spécialement par la France pour organiser les troupes grecques avec les subsides qu'elle avait fournis. Mais le président de la commission gouvernementale voulait, à tout prix, se débarrasser d'une influence qu'il redoutait encore sur l'esprit des soldats réguliers, qui formaient la majorité des garnisons des places fortes; il savait bien que cette influence, qu'on avait tenté de détruire, se relèverait facilement dans un moment de danger et dès que la France voudrait l'appuyer; il insista donc fortement pour que le général Gérard s'éloignât, afin de pouvoir, lors de la convocation de l'assemblée nationale, donner à ses créatures tous les commandements supérieurs de la force publique.

Le résident de France ayant été d'avis qu'il fallait céder à la nécessité, le général Gérard se détermina à prévenir le gouvernement grec qu'il se rendait au quartier général français; mais pendant qu'il faisait cette démarche, le comte Augustin, qui supposait, sans doute, qu'il était de sa dignité de ne prendre aucun ménagement, lui fit adresser une lettre par laquelle on le remerciait de ses services, sous le prétexte « que l'état des finances de la Grèce ne lui permettait pas d'entretenir plus longtemps des troupes régulières. » Le général Guéhéneuc, commandant du corps d'occupation, jugea convenable de rap-

peler immédiatement tous les militaires français au service grec.

Leur départ fut célébré par les hommes du parti, dans un banquet public, comme un triomphe et un affermissement d'autorité. Le comte Augustin reçut les félicitations des intimes sur son énergie; ils répétaient complaisamment que si son frère en avait montré autant, il serait sur le trône, et que c'étaient les ménagements qui l'avaient perdu.

Le comte Augustin ayant enfin une entière action sur les troupes régulières, s'empressa de la manifester par de nombreuses promotions, bien que les cadres fussent déjà dépassés et le trésor sans moyen de pourvoir à leur paiement. Ceux qui s'étaient le plus distingués dans les intrigues furent récompensés de leur activité par des grades. Le peu de discipline qui avait résisté à tant de secousses fut perdu. On donnait de l'argent aux soldats pour boire à la santé du comte Augustin. Mais bientôt, sans solde, sans vêtements, ils eurent un point de comparaison avec leur ancienne position, et la désertion se mit dans leurs rangs. Ils vendaient leurs armes et leurs chevaux, et prenaient parti dans les bandes irrégulières. Il ne resta sous les drapeaux qu'un assemblage d'hommes indisciplinés.

Cependant, la ville d'Argos avait été désignée comme lieu de la réunion du congrès, malgré toutes les réclamations faites pour que cette assemblée se tînt dans un endroit où la liberté

des délibérations n'eût rien à craindre. Cette ville, éloignée de Nauplie de deux lieues seulement, était le centre de la faction, et le but qu'elle se proposait en la choisissant ne tarda pas à apparaître. Dans toutes les directions, des ordres étaient donnés pour empêcher les députés de l'opposition d'y arriver. Ceux du Magne furent arrêtés à une journée de marche, sous prétexte qu'ils n'avaient point de passe-ports, et l'on refusait de leur en délivrer; d'autres furent emprisonnés par les autorités du gouvernement; ceux qui parvinrent à s'introduire dans le lieu des séances eurent le même sort. Les députés qui s'étaient réunis à Hydra ayant voulu débarquer près d'Argos, furent menacés d'être traités en ennemis et durent prendre le large au plus vite. Enfin, le parti russe mit le comble à ses turpitudes, en nommant illégalement des députés, et pour légaliser tous les abus, le sénat reçut le droit de choisir parmi ces prétendus représentants de la nation une commission chargée de la vérification des pouvoirs, afin d'éloigner ceux dont on n'était pas assez sûr.

Mais au moment même où le parti se croyait certain de triompher, ses calculs furent déjoués par Coletti, coopérateur forcé de toutes ces mesures illégales comme collègue du comte Augustin et de Colocotroni, et qui devint l'âme d'une nouvelle opposition dans le sein de cette assemblée dont on s'était supposé maître. Cette opposition se composa des capitaines de Roumélie et

de leurs compatriotes, sur lesquels il exerçait depuis longtemps une grande influence. Les capitaines étaient arrivés, selon leur usage, avec des escortes plus ou moins nombreuses, et pouvaient réunir à Argos sept à huit cents hommes armés pour appuyer leurs réclamations, qui portaient principalement sur l'admission des députés d'Hydra. Le comte Augustin et Colocotroni, mus par des intérêts particuliers, refusaient obstinément de faire la moindre concession. Chaque jour donnait lieu à de violentes altercations, dans lesquelles eux et leurs adhérents étaient souvent insultés en face et d'une manière assez brutale par les fiers Rouméliotes, qui connaissaient les menées et les projets de cette faction. Pour entraver, autant que possible, ces projets, les députés de l'opposition, qui prenaient le titre de *députés constitutionnels*, se réunirent le 18/30 novembre 1831, et arrêtèrent les bases suivantes :

« Le désir de mettre les droits sacrés de la nation sous « l'égide d'un gouvernement stable, appuyé sur les bases « constitutionnelles proclamées dans toutes les assemblées « précédentes, ainsi que les relations et les devoirs de gra- « titude que nous devons régler et affermir sur des fonde- « ments durables avec l'extérieur, pour rassurer la patrie « sur le retour des événements affligeants qui l'ont déchi- « rée et continuent encore de le faire, sont les principaux « motifs qui obligent la nation à s'assembler.

« Comme, dans l'assemblée qui a été convoquée, nous « devons, nous représentants, plus que dans les précédentes, « consulter la véritable volonté et l'état du pays, et fonder

« sur ces bases nos pensées et nos décisions ; comme, en « outre, pour nous approcher, autant qu'il nous est possible, « du grand but de la nation, nous devons nous dépouiller de « tout intérêt personnel, de tout préjugé, et entrer dans « l'assemblée chacun avec une conscience pure et un cœur « libre de passions, afin de pouvoir discuter et décider sur « ce qui intéresse véritablement le pays.

« Considérant que quelques individus ont suivi une ligne « de conduite tout à fait incompatible avec les intérêts na- « tionaux, et que leurs intérêts particuliers, s'éloignant du « but général, ont préparé, peut-être à leur insu, l'odieuse « discorde ;

« Considérant qu'avant l'ouverture de l'assemblée, ils ont, « de leur propre autorité, institué un gouvernement provi- « soire et désigné nominativement celui à qui serait con- « fiée sa direction ; que, dans ce but, on s'est fait un de- « voir de gagner des représentants et de les lier par toutes « sortes de moyens qui ne conviennent nullement à leur ca- « ractère sacré, et s'opposent même à la bonne harmonie « générale, qui seule peut procurer l'heureux rétablissement « de la nation, surtout dans des circonstances aussi critiques;

« Ayant mûrement réfléchi que lorsqu'un représentant « entre dans l'assemblée préoccupé de l'idée que tel ou tel « individu sera bientôt à la tête du pouvoir et qu'il est lié à « lui d'une manière quelconque, ce représentant pourra dif- « ficilement avoir une opinion patriotique et indépendante ; « en d'autres termes, qu'il ne sera plus l'homme de la nation, « mais l'organe de quelques individus : ce qui nous est « prouvé par l'expérience ; nous nous empressons de mettre « une barrière à cette conduite nuisible aux vrais intérêts « de la patrie ; d'ouvrir le chemin droit de la vérité ; de « préparer une résistance légale et patriotique, si, par ha- « sard, il se présentait des projets utiles peut-être pour quel- « ques-uns en particulier, mais funestes pour le bien géné- « ral ; enfin de nous former en un corps capable de rassurer « et de soutenir ceux des représentants qui voudront expri- « mer leurs opinions librement et sans partialité ;

« A cet effet, nous, soussignés, représentants des diffé-
« rentes provinces de la Grèce, brûlant de l'amour sincère
« de la patrie, et voulant en même temps nous donner mu-
« tuellement un gage de la bonne foi et du lien sacré et in-
« dissoluble qui nous unit aujourd'hui en faveur des intérêts
« nationaux, nous promettons de demeurer constants, iné-
« branlables et inaltérables dans toute circonstance qui
« pourrait se présenter sur les points suivants :

« I. Nous nous occuperons sincèrement et de tout notre
« pouvoir à rétablir l'union avant l'ouverture de l'assemblée
« nationale ;

« II. La commission d'enquête des pleins pouvoirs des re-
« présentants et la garde de l'assemblée seront formées
« comme dans l'assemblée de Trézène (1);

« Dès le commencement de l'assemblée, nous suivrons
« exactement la manière et l'ordre indiqués dans les neuf
« articles suivants :

« 1° On s'occupera, avant tout, de la rédaction de la cons-
« titution qui doit consolider la monarchie et régir le pays,
« en prenant pour bases les décrets des assemblées préce-
« dentes ; c'est dans cette constitution que seront expressé-
« ment définis les droits inaliénables du citoyen ;

« 2° Le droit d'élection, ainsi que celui du citoyen, sera
« défini et consacré ;

« 3° On conservera le rang qu'il est juste que le clergé
« tienne dans la nation, et qui garantira la dignité due à
« notre sainte Eglise ;

« 4° On conservera et garantira les indemnités, récom-

(1) Dans l'assemblée de Trézène, la garde était mixte, composée de Péloponésiens et de troupes de la Grèce continentale. La commission d'enquête avait été nommée parmi les représentants et par les représentants. Capodistrias avait donné au congrès d'Argos l'exemple, inouï dans les fastes des gouvernements constitutionnels, de la nomination de la commission d'enquête par le président, et qui eut pour résultat l'élimination de presque tous les représentants indépendants.

« penses et droits perpétuels de ceux qui ont servi la patrie « les armes à la main, dans les circonstances critiques précé- « dentes ;

« 5° On consacrera et garantira les indemnités, récom- « penses et droits perpétuels de ceux qui ont servi la patrie « dans la carrière politique, dans les circonstances criti- « ques précédentes ;

« 6° On décrétera définitivement sur la distribution des « terres nationales aux citoyens, afin de les rendre indépen- « dants, et de rendre en même temps la Grèce heureuse de « sa liberté ;

« 7° On pensera et délibérera sur le choix du souverain ;

« 8° L'assemblée nationale décidera la nature du gouver- « nement à adopter jusqu'à l'arrivée du souverain, c'est-à- « dire si ce gouvernement provisoire sera composé d'un « ou de plusieurs membres, et sous quelles restrictions et « exceptions il mettra en œuvre la constitution ; dans ce « cas, on ne devra avoir égard ni à la faveur ni aux per- « sonnes, mais on prendra la mesure qui pourra le mieux « recevoir l'assentiment général et préserver la nation des « conséquences fâcheuses de la discorde ;

« 9° et dernier. On prendra des garanties dans le choix « des personnes ou de la personne à laquelle seront confiées « les rênes du gouvernement provisoire constitutionnel ; et « celui d'entre les représentants soussignés qui aurait changé « d'opinion ou de conduite en tout ce qui vient d'être adopté « ci-dessus de concert, celui-là sera déclaré infâme ; comme « tel, il aura à encourir le blâme de ses concitoyens, dans sa « province et dans toute la Grèce (1). »

Le comte Augustin ayant pressé la venue des

(1) Ce document a été traduit littéralement, afin de faire connaître l'esprit des représentants du parti national, et surtout de ceux des provinces de la Grèce continentale.

députés de son parti, nommés, pour la plupart, de la manière la plus illégale, et mis tous les obstacles imaginables à celle des députés de l'opposition, voulait ouvrir l'assemblée avant que ces derniers eussent pu se renforcer. Mais les députés rouméliotes, qui comptaient parmi eux beaucoup de militaires et fort peu d'orateurs, déclarèrent alors : « que n'étant que les bras qui « avaient combattu pour la patrie, et se sentant « peu propres aux délibérations, l'assemblée ne « s'ouvrirait pas sans que les têtes qui les avaient « dirigés fussent présentes ; qu'une assemblée « nationale dont ne feraient pas partie les « hommes qui avaient figuré avec éclat pendant « les dangers de la guerre, serait une mons- « truosité, un crime de lèse-nation, et que les « siéges de ces hommes illustrés par leurs ser- « vices ne pouvaient être occupés par de mi- « sérables mirmidons, des intrigants à gages, « toujours humbles et vils instruments du pou- « voir qui les paie ; par ces gens, enfin, qui, « sans avoir combattu, prétendaient hériter « d'une glorieuse révolution, contre la volonté « des guerriers dont les fustanelles étaient en- « core teintes du sang de ces ennemis qu'eux- « mêmes avaient tremblé d'affronter. » Ils terminaient cette énergique déclaration en annonçant qu'ils emploieraient la force, s'il le fallait.

Augustin Capodistrias se trouva alors dans une position difficile. Si les députés des îles

étaient admis dans l'assemblée, il y perdait la majorité, et, par suite, le pouvoir; il était exposé à subir un sévère examen de sa conduite, et à se voir demander une reddition de comptes fort embarrassante. D'un autre côté, s'ils étaient repoussés, il encourait le ressentiment des Rouméliotes, et une agression était certaine de la part de chefs braves et aguerris; la plupart des taxiarques (chefs des bataillons irréguliers) étaient alors à Argos et liés à l'opposition roumé-liote. Il pouvait, il est vrai, leur opposer les bandes péloponésiennes de Colocotroni et de Djokris, ainsi que les troupes régulières; mais les premières, composées de paysans, étaient peu redoutables, et parmi les autres, un grand nombre de soldats étaient originaires de la Roumélie et sortaient des bandes de ce pays. Ils n'oseraient jamais lutter contre les anciens chefs de guerre avec lesquels ils avaient combattu les Turcs; ils étaient mécontents, d'ailleurs, de ne point être payés et réclamaient six mois de solde arriérée. Au milieu de l'exaspération des esprits, un seul échec pouvait compromettre non-seulement son autorité, mais même sa vie. Malgré ces considérations, ce parti paraissant encore moins dangereux que le premier, la commission gouvernementale se décida à l'adopter. Elle réunit le plus de forces qu'elle put à Argos, et toutes les dispositions qu'elle prit firent pressentir un événement prochain.

Le 1er/13 décembre, les Rouméliotes envoyè-

rent une députation au sénat, afin de protester contre le choix et les actes de la commission d'enquête pour la vérification des pouvoirs des représentants, et contre les nominations illégales qui avaient eu lieu; la députation était chargée de déclarer, en outre, que cette commission ayant été nommée illégalement, ils refusaient de lui remettre leurs titres.

Cette démarche ayant été sans résultat, une seconde protestation fut portée par trois députés rouméliotes au comte Augustin; elle n'obtint pas plus de succès.

Les Rouméliotes adressèrent alors leur protestation aux résidents des puissances alliées, et leur firent connaître qu'ils étaient résolus à user de la force pour s'opposer à l'arbitraire. Ils prièrent en même temps le général Guéhéneuc d'envoyer des troupes à Argos, pour y maintenir l'ordre, tout en gardant la neutralité entre les partis; ils ajoutèrent que, dans le cas où cette intervention serait refusée, leur intention était d'obtenir justice à tout prix, et demandèrent si, une guerre civile éclatant, ils trouveraient asile dans les cantonnements des Français.

Ces nouvelles démarches ne pouvaient être favorables au maintien de la tranquillité. Les trois résidents n'étant pas d'accord pour appeler les Français, et le général Guéhéneuc ne pouvant prendre sur lui la responsabilité d'une telle mesure, ses troupes devaient rester spectatrices impassibles de la lutte qui se préparait.

Enfin, dans les premiers jours de décembre, la commission gouvernementale fit afficher une proclamation qui annonçait l'ouverture de l'assemblée nationale pour le 5/17 du même mois. Les Rouméliotes arrachèrent cette proclamation et se répandirent en injures contre le comte Augustin, disant qu'il ferait mieux de retourner à Corfou que de vouloir jouer en Grèce le rôle de tyran.

Augustin Capodistrias paraît, en effet, avoir aspiré alors à se faire nommer régent à vie. Ses espérances étaient soutenues par les difficultés qu'éprouvait la conférence de Londres dans le choix d'un souverain, par l'intérêt qu'avait attiré sur lui le malheur de son frère, et par l'appui de la Russie. L'opposition des Rouméliotes venait mal à propos troubler ses rêves d'ambition. Il leur fit offrir en vain de fortes sommes, ce qui prouva deux choses dont on ne se doutait guère, c'est-à-dire que le gouvernement avait encore des ressources financières et que les Rouméliotes méprisaient l'argent (1).

L'état des affaires ne présentant aucune chance d'accommodement, les députés constitutionnels crénelèrent les maisons du quartier qu'ils occupaient et se préparèrent à faire l'ouverture de

(1) Ce fut la Russie qui, dans cette circonstance, fournit des fonds au comte Augustin. Les agents de cette puissance continuaient à être l'âme de toutes les intrigues en Grèce.

l'assemblée nationale à coups de fusil. De son côté, le gouvernement fit soutenir ses troupes par quatre pièces de canon. C'est ainsi qu'on entendait alors la liberté dans la patrie de Léonidas.

Le 5/17 décembre, les députés du parti de Capodistrias, au nombre de cent cinquante (1), se réunirent dans l'église de la Panaya et prêtèrent serment, pendant que les troupes occupaient des tambours (2) disposés autour de l'école d'enseignement mutuel. Trois bataillons légers et le régiment de cavalerie régulière furent mis en bataille sur la place du quartier, et des cartouches leur furent distribuées. Vers midi, ces députés, escortés d'un escadron de lanciers, se rendirent à l'école, qui devait être le lieu des séances. Colocotroni marchait à leur tête, le tromblon sur l'épaule et armé jusqu'aux dents; il était suivi d'une centaine de satellites. Le général Tzavellas, qui fermait la marche avec un autre détachement de troupes, fut chargé de pourvoir à la sûreté de l'assemblée. Dans cette première séance, J. Bannardos fut nommé président.

Les députés rouméliotes s'assemblèrent le même jour dans un autre local, et nommèrent Panoutzo-Notara pour les présider. Coletti s'était joint à eux.

---

(1) Sur ces cent cinquante députés, il y en avait au plus trente légalement nommés. Le nombre total devait être de deux cent cinquante.

(2) Sorte de petits retranchements.

Cette journée et celle du lendemain se passèrent assez tranquillement ; les partis s'observaient. Le 7/19, le comte Augustin et Colocotroni remirent les pouvoirs qu'ils tenaient du sénat comme membres de la commission gouvernementale. Coletti n'imita pas cette démarche et conserva seul, par conséquent, l'autorité dont il avait été investi à la mort du président.

Le 8/20, l'assemblée des nappistes (1) nomma le comte Augustin Capodistrias *proestros* (chef de l'Etat) de la Grèce, en remplacement de son frère et avec les mêmes pouvoirs. Cet acte fut placardé dans les rues d'Argos ; mais les Rouméliotes arrachèrent les affiches et dispersèrent les hommes chargés de faire les proclamations. Des voies de fait eurent lieu de part et d'autre, et annoncèrent les scènes déplorables qui devaient bientôt se produire.

Le lendemain, 9/21, vers sept heures du matin, le colonel Raïko arriva à Argos avec quatre pièces de canon, une compagnie d'artillerie et trois compagnies d'infanterie. Le plus grand désordre régnait dans la ville. Les chemins étaient couverts de familles qui se réfugiaient à Nauplie, d'autres cherchaient leur sûreté dans les quartiers de la cavalerie. Enfin, à deux heures, le feu s'engagea ; il dura jusqu'à la nuit sans amener de

(1) Nous avons dit que l'on appelait ainsi les partisans de la Russie et du président Capodistrias.

résultat. Les troupes du nouveau président commencèrent à piller les boutiques du bazar, tandis que les Rouméliotes conservèrent la plus exacte discipline et ne prirent rien sans payer.

Lord Strafford-Canning, ambassadeur d'Angleterre près la Porte-Ottomane, qui venait de débarquer à Nauplie, envoya, le 10/22, le général Church au comte Augustin, pour l'engager à faire cesser les hostilités. Après avoir rempli sa mission, ce général se rendait avec Coletti vers les Rouméliotes, lorsque le comte, malgré cette invitation, fit recommencer le feu. Un officier de la marine russe, qui semblait être de service auprès de lui, amena de Nauplie, sur les onze heures du soir, une pièce de canon, un obusier et une voiture de munitions escortés par des matelots russes qui retournèrent ensuite à leur bord. Le désordre et le pillage durèrent toute la journée.

Le 11/23, M. Roger, secrétaire de l'ambassade française à Constantinople, reçut de l'ambassadeur d'Angleterre et des résidents des trois puissances la mission de se rendre auprès du comte Augustin, pour l'engager de nouveau à mettre un terme aux hostilités. Celui-ci, qui voulait profiter de l'occasion pour détruire ses ennemis, fit des difficultés; enfin, après beaucoup de tergiversations, il consentit à faire des propositions aux Rouméliotes et déclara qu'ils allaient évacuer Argos. M. Roger, satisfait de cette assurance, retourna à Nauplie, sans avoir, à ce qu'il paraît,

communiqué avec les Rouméliotes, qui, ignorant son intervention et n'ayant plus ni munitions ni vivres, commencèrent, à deux heures de l'après-midi, leur mouvement de retraite sur Mégare, marchant en bon ordre et emmenant leurs députés et leurs blessés. Coletti se retira avec eux, et malgré le vieux Colocotroni, qui voulait qu'on leur coupât la retraite dans les défilés de la Corinthie, ils arrivèrent heureusement à leur destination.

CHAPITRE X.

Gouvernement du comte Augustin Capodistrias (1831-1832).

Le nouveau président entre en fonctions.—Protestations des Rouméliotes et des Hydriotes. — Jean Coletti est mis hors la loi. — Inutile intervention des résidents. — Les forces de l'opposition se réunissent à Mégare. — Occupation de Nisi par les Français. — Les Rouméliotes battent les troupes du gouvernement à Lutraki. — Ils entrent à Argos. — Coletti à Nauplie. — Le comte Augustin est renversé. — L'opposition arrive au pouvoir. — Nomination d'une commission administrative. — Ses actes. — Dévastation de Nauplie et d'Argos. — Protestation de Th. Grivas.

Après le départ des Rouméliotes, les députés nappistes se réunirent une fois à Nauplie, le 21 décembre, et cette assemblée, qui n'avait pas fait autre chose que de donner le titre de *proestros* au comte Augustin, fut dissoute.

Le nouveau président entra donc en fonctions. Il fut reconnu par les trois résidents comme chef du gouvernement provisoire de la Grèce, sauf

la ratification des puissances alliées. La possession du pouvoir lui valait seule cet avantage, qui appartient à tous les gouvernements de fait.

De leur côté, les députés rouméliotes s'étant réunis à Mégare et à Salamine, protestèrent contre les actes illégaux de l'assemblée d'Argos et appelèrent leurs compatriotes aux armes, au nom de la liberté. La communauté d'Hydra et le Magne se réunirent aux Rouméliotes, envoyèrent des députés pour se concerter avec eux, et l'on forma une commission gouvernementale composée de Coletti, Condurriotti et Zaïmi.

Mis hors la loi par le comte Augustin, Coletti, de son côté, le déclara usurpateur, comme ayant, aussi bien que Colocotroni, donné sa démission de membre de la première commission gouvernementale, et comme tenant ses prétendus pouvoirs d'une assemblée illégale (1).

Lord Strafford-Canning et les résidents des trois puissances, voulant concilier ces prétentions qui menaçaient l'ordre public, remirent au nouveau président des notes dans lesquelles ils lui conseillaient de convoquer une assemblée nationale qui délibérerait librement sous la protection des alliés; d'accorder une amnistie pleine et entière pour les délits politiques, l'assassinat du

(1) Zaïmi et Condurriotti ne se rendirent point à Mégare, mais ils donnèrent pouvoir à Coletti d'agir en leur nom.

comte Jean Capodistrias excepté; enfin, d'instituer une commission gouvernementale, au lieu d'un seul président. Cette démarche n'eut aucune suite.

Bientôt, de toutes les parties de la Roumélie, des renforts arrivèrent au camp de Mégare. Des vingt bataillons légers formés par Capodistrias, quatre seulement, qui se trouvaient dans le Péloponèse, étaient restés fidèles à la cause de son frère. Néanmoins, les progrès de l'opposition, entravés par les prétentions des chefs et surtout par le manque d'argent et de munitions, étaient très-lents, et le blocus d'Hydra par les Russes augmentait encore ces difficultés (1).

On a vu précédemment que le général Guéhéneuc, pour préserver la Messénie du pillage des Maïnotes, avait jugé à propos de faire occuper Calamata par des troupes françaises commandées par le lieutenant-colonel Van-Hulsen. Elles étendirent leurs cantonnements dans les villages environnants, en laissant toutefois les bandes de Colocotroni maîtresses de Nisi; mais cette ville étant située entre Calamata et Modon, c'est-à-dire sur la ligne d'opérations, on sentit la nécessité d'en déloger ces bandes, dont la conduite prenait cha-

(1) Le contre-amiral Ricord ayant notifié à Miaoulis que s'il sortait d'Hydra avec son navire, il s'emparerait de lui et l'enverrait en Sibérie, celui-ci lui répondit qu'il n'avait reçu de son gouvernement aucun ordre d'agir, mais qu'aussitôt qu'il l'aurait, il ferait son devoir.

que jour un caractère plus hostile envers les Français, et dont les chefs eux-mêmes avaient osé déclarer, avec l'assentiment du comte Augustin, que si les troupes françaises dépassaient certaines limites, elles seraient traitées en ennemies.

Quelques coups de fusil ayant été échangés et l'entrée d'un village ayant été refusée au général Guéhéneuc, qui, suivi d'une faible escorte ne dut son salut qu'à son sang-froid, il résolut, pour éviter des conflits avec les différents partis, de s'établir militairement et d'empêcher autant que possible un contact qui, d'un jour à l'autre, menaçait de devenir sanglant. Colocotroni fut donc invité à évacuer Nisi. Il répondit qu'il avait ordre d'occuper ce point, qu'il y resterait, et qu'il s'y défendrait si l'on tentait de l'en faire sortir.

Le général en chef, comprenant que le langage de la raison et du bon droit serait impuissant à vaincre la malveillance obstinée d'un parti, voulut faire une démonstration telle, que les sept à huit cents palicares qui se trouvaient dans cette ville comprissent que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de céder. C'était, en effet, le seul moyen d'éviter une collision qui aurait eu lieu indubitablement, si l'on ne se fût présenté en force; car le comte Augustin avait donné à ses satellites l'ordre de combattre. En conséquence, un bataillon du 21e léger et quelques pièces de campagne quittèrent Modon et Navarin le 2 février, bivouaquèrent le 3 à Misca, et arrivèrent le lendemain devant Nisi, au moment où un second bataillon,

parti de Calamata, se présentait sur un autre point. Les bandes de Colocotroni, informées de la venue de ces forces, se retirèrent promptement du côté d'Androussa, et, à onze heures du matin, les Français firent leur entrée à Nisi, sans avoir tiré un coup de fusil. L'occupation de cette ville la préserva du pillage, ainsi que Calamata, pendant la guerre civile.

Sur ces entrefaites, le protocole du 7 février 1832 parvint à Nauplie; il reconnaissait les actes du dernier congrès d'Argos, et promettait de donner incessamment à la Grèce un roi et des subsides. En effet, dès l'abdication du prince Léopold de Saxe-Cobourg, la conférence de Londres avait entamé des négociations avec le roi Louis de Bavière, pour que son second fils, le prince Frédéric-Othon, encore mineur, acceptât la couronne hellénique.

Mais l'opposition étant enfin en mesure d'agir, les Rouméliotes s'emparèrent des places de la Grèce occidentale, et bientôt cette province se trouva affranchie de l'autorité du gouvernement, qui, dans la Morée même, était très-chancelante. La plus grande fermentation y régnait sur plusieurs points, entre autres à Calavrita et à Vostizza; les impôts n'étaient point payés, et, malgré tous ses efforts, Colocotroni n'avait pu réussir à lever des troupes. Le gouvernement, sans argent ni crédit, ne se soutenait que par sa force d'inertie, par l'occupation de la capitale, et par l'appui du peu de troupes régulières qui existaient encore et

surtout de la marine russe. Dans cette extrémité, le comte Augustin craignant pour le Péloponèse, rassembla toutes les forces dont il disposait pour faire observer le camp de Mégare. Le bataillon-modèle et une batterie d'artillerie furent transportés par mer, et Kalergi suivit avec 300 chevaux de la cavalerie régulière.

A cette époque, le brave Hadgi-Christo, qui s'était tenu longtemps dans une espèce de neutralité conciliatrice, convaincu que son pays n'avait rien à attendre du comte Augustin, se décida à passer du côté de l'opposition avec environ 250 cavaliers bulgares; cela fut très-favorable à ce parti, non-seulement à cause du caractère honorable et de la bravoure reconnue d'Hadgi-Christo, mais encore parce que les Rouméliotes manquaient absolument de cavalerie. Bientôt le capitaine Arthémys, du bataillon-modèle, imita cet exemple à la tête de sa compagnie, et plusieurs autres défections eurent lieu parmi les troupes du gouvernement qui étaient en observation près de Corinthe.

L'orage grondait à Mégare. La Grèce occidentale étant soumise, toutes les forces de ce parti se préparaient à entrer dans le Péloponèse, sous la conduite de Coletti et des députés, malgré les injonctions des résidents des puissances, qui, d'après les instructions de leurs gouvernements, avaient, comme on l'a vu, reconnu l'autorité de fait du comte Augustin. Le conseiller Thiersch, savant professeur bavarois, envoyé en Grèce par

le roi de Bavière depuis qu'il avait été question d'appeler le jeune prince Othon à la souveraineté de ce pays, se trouvait alors à Mégare. Il voulut user de l'influence que lui donnait le caractère semi-officiel dont il était revêtu, pour tenter de préserver le Péloponèse des malheurs d'une invasion, et se rendit à Nauplie dans les premiers jours de mars, avec une nouvelle protestation des Rouméliotes contre la nomination du comte Augustin comme président de la Grèce. Ses efforts furent vains; ils ne purent parvenir à concilier des intérêts qui ne pouvaient être décidés que par la force. Bientôt le danger devint tellement pressant, que le comte Augustin, qui toujours avait traité les Français comme des ennemis, s'était efforcé de les faire considérer comme tels et ne leur avait jamais épargné des dégoûts, se courba devant la nécessité, et réclama l'appui du commandant en chef des troupes d'occupation, en des termes dont l'humilité contrastait singulièrement avec l'arrogance qu'il avait aux jours de sa prospérité. Cette requête était accompagnée d'une lettre collective des résidents des puissances, qui invitaient le général à faire occuper les défilés de la Corinthie par des détachements français.

Le général Guéhéneuc ne pouvait se refuser d'obtempérer à cette demande. Cependant, comme on ne lui envoyait en même temps aucun bâtiment pour transporter les troupes, et qu'il était impossible de les faire avancer dans une contrée insurgée sans prendre préalablement les mesures

militaires et administratives convenables, il fit partir d'abord en avant des officiers, pour reconnaître les positions et les ressources du pays. Il était déjà trop tard. Ces officiers étaient à peine à quelques jours de marche de Modon, que l'on apprit que les Rouméliotes avaient franchi les grands dervends et occupaient Lutraki. Nikitas et Kalergi, suivis de 15 à 1,800 hommes, se portèrent à leur rencontre; mais Hadgi-Christo ayant fait mine de charger avec sa cavalerie bulgare, les troupes du gouvernement se débandèrent. Théodore Grivas, jeune chef plein de bravoure et d'impétuosité, voyant cette terreur panique, se précipita sur l'infanterie à la tête des bandes rouméliotes, enleva les tambours (1) dont elle s'était couverte et la mit en pleine déroute. Quant à la cavalerie régulière, elle se retira en bon ordre. Il y eut peu d'hommes tués dans cette affaire, et, chose rare dans les guerres civiles, les vainqueurs se montrèrent modérés et n'oublièrent pas qu'ils avaient affaire à des compatriotes, à des frères, avec lesquels ils avaient longtemps combattu pour la liberté de la patrie.

---

(1) On appelle *tambours*, de petites redoutes circulaires, en pierres sèches, ayant deux à trois pieds d'élévation, que les palicares, comme les Turcs irréguliers, ont l'habitude d'élever au moment du combat, et à l'abri desquelles ils tirent. Chaque tambour contient ordinairement douze à quinze hommes. Ces redoutes n'ont pas de fossés.

Le lendemain de ce combat, 25 mars/7 avril 1832, les Rouméliotes arrivèrent à Argos, au nombre d'environ 1,500 hommes, et y furent rejoints, le 26/8, par une autre colonne de 1,000 hommes conduite par le kiliarque Griziotti.

Aussitôt qu'on eut appris à Nauplie la déroute de Lutraki, tout y fut dans la dernière confusion. Les portes de la ville furent fermées, et comme on s'attendait à chaque instant à voir paraître les Rouméliotes, les partisans d'Augustin commencèrent à renier celui que la fortune abandonnait. Ses plus chers amis ne lui épargnaient pas le blâme, et disaient hautement qu'ils l'avaient toujours jugé indigne de sa position. Ils ne s'en tenaient pas à ces lâches propos, et comme il arrive souvent en pareille circonstance, plusieurs de ceux qu'il avait le mieux traités s'empressaient de faire faire des propositions aux Rouméliotes et à Coletti, qui les dédaignèrent.

Les Rouméliotes ne tardèrent pas à occuper le faubourg de Pronia, et Coletti, malgré la condamnation qui pesait sur lui, osa entrer seul à Nauplie et se rendit chez le résident de France. Le gouvernement du comte Augustin, incapable de se défendre, n'étant plus alors un gouvernement de fait, les résidents des puissances lui signifièrent sa déchéance. Quelques jours seulement avaient séparé la reconnaissance officielle de son autorité et sa chute ; la force l'avait élevé, la force le chassait. Les représentants des puissances n'assistaient à ces changements que pour reconnaître et ap-

puyer le parti qui offrait le plus de garanties à la tranquillité publique.

Le comte Augustin s'embarqua pendant la nuit du 8 avril, sur un bâtiment russe, avec le cadavre de son frère. Ce fut ainsi que se termina la carrière politique des Capodistrias en Grèce ; elle fut marquée par les services éminents que rendit le comte Jean dans des circonstances difficiles, services qui ne doivent point être effacés par les erreurs inséparables de la nature humaine.

Après le départ du comte Augustin, les résidents des puissances convinrent d'abord avec le sénat qu'il serait nommé un gouvernement provisoire composé de cinq membres ; mais ensuite, on lui préféra une commission administrative de sept membres, qui furent : Coletti, Ipsilanti, Zaïmi, Metaxa, Colliopoulo, Botzaris et Conduriotti.

Le choix de ces hommes éminents dans les différents partis, avait pour but de représenter toutes les nuances de l'opinion publique et de garantir de toute réaction. Ainsi, Metaxa et Colliopoulo voulaient encore suivre, quoique de loin, les errements de Capodistrias ; Conduriotti et Botzaris ne parlaient, au contraire, que de constitution, de lois, de réformes, etc. ; Coletti, Ipsilanti et Zaïmi, plus modérés, étaient un terme moyen conciliateur, à peu près ce que l'on nomme en France *le juste-milieu*. La majorité absolue était de cinq membres. Les trois membres de l'opinion modérée devaient donc être maîtres des décisions,

suivant qu'ils pencheraient vers l'un des partis opposés ; mais Zaïmi ayant peu de fixité dans ses idées constitutionnelles, se jeta dans le parti russe et se joignit à Metaxa et à Colliopoulo. Cette conversion détruisit tout à coup les sages combinaisons qui avaient présidé à la création de la commission des Sept, qui fut souvent divisée par quatre voix contre trois. Chacun des membres devait remplir les fonctions de président pendant un mois, et en cas d'absence de l'un d'eux, il était remplacé par le secrétaire du gouvernement de la branche administrative dont on avait à traiter, ou, à défaut de celui-ci, selon le tour de rôle.

Les secrétaires du gouvernement furent : Christidès, à l'intérieur, avec le titre de secrétaire d'Etat ; Zographos, à la guerre ; Mavrocordato, aux finances ; Tricoupi, aux affaires étrangères ; Rizo, à l'instruction publique et au culte ; Clonarès, à la justice ; D. Bulgaris, à la marine.

Papalexopoulo fut nommé gouverneur civil de Nauplie et d'Argos.

Ces nominations ne furent point faites sans difficultés. Une foule de candidats furent successivement présentés ; chaque faction voulait faire admettre ses créatures. Ainsi, Th. Colocotroni fut d'abord désigné pour faire partie de la commission administrative ; mais cela donna lieu à tant de réclamations, irrita tant de blessures encore saignantes, qu'on jugea plus convenable de le remplacer par Colliopoulo, qui néanmoins était du même parti. D'ailleurs, la conduite de Colo-

cotroni était très-douteuse. Il s'était retiré à Karitana, sans vouloir entendre à aucun accommodement, et préparait déjà une opposition qui ne tarda pas à se manifester. Le sénateur Lidoriki avait été aussi primitivement nommé et remplacé par le général Botzaris. On s'étonna de ne pas voir Mavrocordato et Tricoupi figurer parmi les membres de la commission administrative ; mais on avait cru devoir employer leurs talents dans un service spécial ; eux-mêmes parurent le préférer, et bientôt, par le fait, les secrétaires d'État firent partie de la commission et acquirent ainsi une double importance.

L'élection au trône de Grèce du prince Othon de Bavière préoccupait alors tous les esprits et était attendue avec impatience. On savait que le jeune prince avait accepté, avec le consentement de son père, et l'on espérait le voir arriver sans retard. En effet, les résidents des puissances avaient donné officiellement connaissance au gouvernement grec du protocole du 7 mars, qui proclamait cet avénement. D'un autre côté, il était question depuis longtemps d'un emprunt garanti par les puissances protectrices pour faciliter l'installation du souverain, et, dans son désir de voir la Grèce forte et indépendante, la France venait d'obtenir de ses alliés que de nouvelles négociations seraient ouvertes avec la Porte-Ottomane, au sujet des limites du royaume hellénique.

Ces heureuses nouvelles furent reçues avec satisfaction par tous les partis, et les adresses de la

commission administrative portèrent au jeune prince les vœux de la Grèce. On attendait la régence qui devait gouverner pendant la minorité du roi; mais avant son arrivée, de nombreuses secousses devaient encore troubler la tranquillité.

Un des premiers soins de la commission fut de provoquer l'élection des députés pour l'assemblée nationale. Les chefs de famille de Nauplie furent invités à élire de nouveaux démogérontes; les partis opposés n'ayant pu s'entendre, chacun d'eux ne nomma de son côté : au lieu de trois, il y en eut six; c'étaient MM. Marclavano, Papalexopoulo et Stravo-Crommydas, pour la réunion de l'église de Saint-Georges, et MM. Strategopoulo, Patridès et Orphanidès, pour celle de l'église de la Sainte Vierge.

Les procès-verbaux de ces élections furent envoyés à la commission administrative; mais elle ne voulut pas décider la question, et se borna à appeler l'attention des habitants sur la nécessité qu'il y avait pour eux de maintenir le bon ordre et de se concerter, tous devant désirer également que leurs affaires municipales fussent régies sagement.

La vacance de la démogérondie de Nauplie entravait l'élection des députés, parce que, d'après la loi, c'était le plus âgé des démogérontes qui devait y présider. Néanmoins, avant qu'une réunion des deux partis eût été tentée, les citoyens furent convoqués à l'église de Saint-Georges pour procéder à cette élection; mais ceux qui n'avaient pas

pris part aux actes de la précédente réunion s'abstinrent de s'y présenter, et protestèrent contre les opérations qui auraient lieu. Les électeurs du parti du gouvernement passèrent outre, et nommèrent députés Ipsilanti et Spiliotopoulo. Ipsilanti ne démentit pas en cette circonstance sa réputation d'honnête homme, et déclara qu'il ne pouvait accepter le mandat des citoyens de Nauplie tant qu'ils ne se seraient pas tous réunis pour agir légalement. Le gouverneur civil fit publier alors la proclamation suivante :

« *Le gouverneur de Nauplie et d'Argos aux citoyens*
« *de Nauplie.*

« La division survenue parmi les citoyens qui s'étaient « réunis le 26 avril/5 mai dans l'église de Saint-Georges, « afin de procéder à l'élection des démogérontes de la ville, « a fait que l'on a nommé deux démogérontes pour un : l'un « par les électeurs restés dans l'église de Saint-Georges, et « l'autre par ceux qui se sont retirés dans l'église de la « Sainte Vierge.

« Les deux assemblées ont envoyé leurs procès-verbaux « au gouverneur, et bien que les démogérontes élus dans « l'église de Saint-Georges aient semblé avoir la majorité des « suffrages, comme ayant obtenu 312 signatures, votre gou- « verneur n'a pu que déplorer votre division, et n'a pas « voulu décider sur la légalité de cette élection ; il en a donc « exposé les circonstances à la commission administrative, « en lui soumettant les procès-verbaux des deux assemblées, « et lui a demandé son avis à cet égard.

« Après mûre délibération, la commission a été d'avis de « ne reconnaître aucun des démogérontes, et par la lettre « 852 de la secrétairerie d'Etat, elle a ordonné une nouvelle

« convocation des citoyens, afin de procéder d'un commun « accord à l'élection des démogérontes.

« En conséquence de cet ordre, nous, gouverneur civil, « savoir faisons :

« Le dimanche 29 du courant est désigné pour l'assem- « blée électorale des démogérontes. Les citoyens qui ont « droit de suffrage devront se réunir à l'église de Saint- « Georges.

« Bien que nous soyons convaincu que l'ordre le plus par- « fait et une entière concorde règneront dans cette assem- « blée, nous invitons tous les citoyens à accomplir ce de- « voir, qui concerne leurs propres intérêts, d'une manière « légale, avec une sincère et fraternelle union, et sans don- « ner lieu à de nouvelles divisions.

« Nauplie, le 23 mai 1832.

« *Le gouverneur civil*,
« PAPALEXOPOULO. »

Nous nous sommes étendu sur cette nomination des démogérontes, qui donna lieu à tant de difficultés, afin de faire ressortir l'esprit politique qui animait la population, non-seulement à Nauplie, mais encore dans toute la Grèce.

Cependant, de plus graves embarras surgissaient, et la commission administrative était menacée dans son existence par des prétentions de tout genre. L'opposition avait, à défaut de solde, délivré une énorme quantité de brevets d'officiers; le comte Augustin, de son côté, avait fait de même, et il en résultait une foule de réclamations auxquelles il était impossible de satisfaire.

Les premières attaques ne furent point dirigées, comme on pourrait le penser, par les partisans

de l'ancien système, mais bien par ceux-là même qui venaient de le renverser, par les hommes, enfin, qui avaient suivi les députés de l'opposition à Mégare, et qui, après avoir parcouru le Péloponèse en triomphateurs, venaient d'entrer à Nauplie, l'olivier de la paix à la main. Ces bandes irrégulières, auxquelles il était dû sept ou huit mois de solde et qui étaient dans un complet dénûment, firent d'abord entendre de violents murmures, et finirent par menacer de mettre la ville au pillage. La commission administrative emprunta quelques sommes pour les apaiser; mais ces secours insuffisants ne devaient qu'ajourner la catastrophe.

Après le départ d'Augustin Capodistrias, les résidents, alarmés de la concentration de tous les partis à Nauplie, avaient fait remettre la garde du Palamède et de la ville à des détachements mixtes de marins des trois puissances. Les débris du corps régulier, dont le commandement venait d'être donné au lieutenant-colonel Graillard, philhellène français, occupaient le fort d'Itch-Kalé, et l'on avait laissé provisoirement au colonel Almeïda le commandement supérieur de Nauplie. Mais, malgré ces précautions, les menaces des Rouméliotes excitant des craintes plus sérieuses, les résidents demandèrent au général Guéhéneuc d'envoyer des troupes pour occuper la ville et les forts, et relever les marins.

La situation de l'Argolide, et d'Argos en particulier, méritait de fixer l'attention du gouverne-

ment et des résidents des puissances protectrices. Cette ville, qui était naguère l'une des plus florissantes de la Grèce, se trouvait abandonnée ; presque tous ses habitants s'étaient réfugiés à Nauplie. Les maisons étaient à la disposition des soldats, qui, manquant de bois, brûlaient les portes, les fenêtres, les poutres, et tout ce qui pouvait alimenter leurs foyers. La campagne était déserte, les jardins dévastés, et les espérances des laboureurs prêtes à s'évanouir, au moment de recueillir le fruit de leurs travaux. Ces faits devaient émouvoir la pitié de ceux qui tenaient dans leurs mains les destinées de ce pays ; mais des circonstances encore plus graves compromettaient l'existence de la population.

L'été s'approchait. La ville de Nauplie, assez malsaine, le devenait davantage par les immondices qui encombraient les voies publiques, sur lesquelles les autorités locales n'avaient que très-peu d'action. Les maisons de la ville, qui pouvaient contenir au plus six à huit mille personnes, en renfermaient, à cause des émigrations de Pronia, d'Argos et des environs, au delà de vingt mille. Quinze à vingt individus étaient entassés dans de petites chambres. L'hiver avait jusque-là rendu moins sensibles les effets de cet encombrement ; mais, avec les chaleurs, les maladies commençaient à se développer et compromettaient la santé publique.

Le général Th. Grivas, qui commandait en chef les troupes rouméliotes du gouvernement, attristé

de la pénurie dans laquelle se trouvaient les soldats et du misérable état d'Argos, se décida, après plusieurs démarches infructueuses pour provoquer les mesures du gouvernement, à en faire solennellement une nouvelle.

Le 4/16 mai, il entra dans Nauplie, suivi, comme à son ordinaire, d'un très-nombreux état-major, et remit à la commission administrative une protestation ainsi conçue :

« C'est avec le plus grand étonnement et le plus profond « chagrin que je vois le gouvernement ne point ordonner aux « troupes actuellement à Argos, de partir pour les autres « provinces de la Morée, ainsi que j'en ai parlé à M. J. Co- « letti et à M. Botzaris, et conformément au rapport par le- « quel j'ai fait connaître à la commission les résultats utiles « qu'aurait cette répartition des troupes.

« Je ne puis attribuer le retard que l'on apporte à prendre « ces mesures qu'à trois motifs :

« 1° Ou le gouvernement voit avec indifférence la dévas- « tation des provinces d'Argos et de Nauplie, dévastation qui « a déjà atteint son plus haut degré, puisque, entre autres « dégâts, les soldats ont commencé, faute de bois, à démolir « les maisons des malheureux Argiens ;

« 2° Ou il craint que les troupes ne se livrent aux mêmes « excès dans les autres provinces et n'endommagent les « propriétés des citoyens, et, pour cette raison, il les retient « à Argos ;

« 3° Ou il se plaît, enfin, à me voir imputer tous les « abus.

« Si aucun de ces motifs n'existe, pourquoi ces troupes « séjournent-elles ici, puisqu'il est certain que si elles y « demeurent encore deux jours, on verra toutes les maisons « des malheureux Argiens abattues?

« Si, au contraire, le gouvernement craint que les troupes

« ne suivent la même voie dans les provinces où elles seront « réparties, pourquoi ne nous a-t-il pas communiqué sa « pensée là-dessus, puisque tous les chefs se sont engagés, « par écrit, à conserver le bon ordre, à être responsables « envers le gouvernement du plus petit abus, et à se charger « d'indemniser, avec la solde de leurs corps, la province qui « aurait souffert ?

« S'il arrivait qu'un de ces corps ne se montrât pas ami « de l'ordre, le gouvernement doit être persuadé que je « serais le premier à marcher contre ceux qui commet- « traient quelque abus.

« Mais si le gouvernement éprouve du plaisir à ce que je « sois seul diffamé et rendu responsable des abus des corps « nombreux qui arrivent journellement, et à ce qu'on m'im- « pute les pillages, les brigandages, la destruction des maisons « et toute autre sorte de dégâts, comme cela est une injustice « insupportable, je suis obligé de protester devant Dieu, de- « vant la nation, devant les puissances alliées et devant le « souverain de la Grèce, le prince Othon, contre ceux qu'il « appartient et qui devront rendre compte un jour de ces « iniquités.

« Quant à moi, qui ai tant de fois fait connaître mon opi- « nion sur la conservation des deux susdites provinces et la « répartition des différents corps, sans que mes conseils « aient été écoutés, je me déclare exempt de tout blâme et « de toute responsabilité.

« A cet effet, je transmets copie de la présente protesta- « tion à l'imprimerie nationale, pour qu'elle soit portée à « la connaissance du public par la voie de la presse. »

Malgré cette protestation, l'embarras du gouvernement était tel, qu'il ne put prendre que quelques mesures insuffisantes pour satisfaire des troupes qui n'avaient pas de pain, et qui furent obligées, pour vivre, de se répandre dans le Pélo-

ponèse. La sécurité de Nauplie exigea qu'on n'y laissât pénétrer aucun des palicares armés qui occupaient le faubourg de Pronia, situé à une demi-portée de fusil de cette ville.

CHAPITRE XI.

Commission administrative des Sept (1832).

Les troupes françaises à Nauplie. — Protocole du 7 mai. — Tzavellas à Patras. — Colocotroni à Karitana. — Dévastation du Péloponèse. — Nikitas et Katzako. — Guerre civile. — Mesures militaires du général Guéhéneuc. — Kalergi. — Les Russes participent activement à tous les désordres. — Détresse du gouvernement provisoire.

Le 7/19 mai, le général Corbet, envoyé par le général Guéhéneuc, arriva à Nauplie, sur la frégate l'*Iphigénie* et la gabare la *Lionne*, avec des officiers d'état-major, une compagnie du génie et le 1er bataillon du 57e de ligne, fort de 600 hommes environ et qui venait d'être relevé à Calamata par le 21e léger. Ces troupes débarquèrent immédiatement et prirent possession d'Itch-Kalé, malgré l'opposition de quelques officiers du corps régulier, qui, se trouvant encore sous l'influence des calomnies de Capodistrias, ne voyaient dans

ces démarches des Français que trahison et envahissement. Ils avaient fait serment, le matin même, de ne point livrer ce fort, et menaçaient de le faire sauter. Ces démonstrations n'eurent cependant aucune suite ; tout se passa tranquillement, et les officiers grecs, aussi bien que les soldats, ne tardèrent pas à fraterniser franchement avec les Français. Le lendemain, deux compagnies du 57e remplacèrent au Palamède les détachements de marins qui y tenaient garnison. Ces sages précautions préservèrent Nauplie des maux qu'elle eût certainement soufferts, si elle avait été livrée aux fureurs des factions. Les mesures les plus sévères furent prises et maintenues avec fermeté. Il fut défendu de paraître armé dans les rues de Nauplie, à tous ceux qui ne faisaient pas partie des troupes régulières.

Ce fut dans ces circonstances que parut enfin le protocole du 7 mai 1832, véritable charte d'alliance entre la Grèce et l'Europe civilisée.

Ce traité, conclu entre le roi de Bavière, représenté par son ministre, et les délégués des trois puissances protectrices à Londres, contenait les dispositions suivantes :

Articles 1er, 2, 3 et 4. Organisation de la Grèce en État indépendant ; le prince Frédéric-Othon de Bavière, souverain héréditaire, avec le titre de roi.

Art. 5 et 6. Fixation des limites par les trois puissances, à la suite de négociations avec la Porte.

Art. 7. La France, l'Angleterre et la Russie, feront reconnaître le nouveau roi par leurs alliés.

Art. 8. En cas de mort sans descendance directe, la couronne grecque passera aux frères du roi et à leurs enfants, sans pouvoir être réunie à une autre couronne.

Art. 9. La majorité du souverain est fixée à l'âge de vingt ans.

Art. 10. Pendant la minorité, la régence sera confiée à trois conseillers choisis par le roi de Bavière.

Art. 11. Le prince Othon conservera son apanage en Bavière et recevra des subsides de son père jusqu'à ce que la dotation soit formée.

Art. 12. Un emprunt de 60 millions sera garanti par les trois puissances, chacune pour un tiers; mais les recettes effectives de la Grèce devront, avant tout, être consacrées au paiement des intérêts et du fonds d'amortissement, sous la surveillance des ministres des trois cours.

Art. 13. La compensation à payer à la Porte sera prélevée sur cet emprunt.

Art. 14. Un corps de 3,500 hommes, armé, soldé et équipé par la Grèce, sera levé en Bavière pour remplacer les troupes françaises.

Art. 15. Des officiers bavarois seront autorisés par le roi de Bavière à organiser une force militaire en Grèce.

Par un article supplémentaire, les femmes de la famille royale de Bavière sont appelées à régner en Grèce, mais seulement à défaut de mâles.

La Grèce prenait donc définitivement rang parmi les états indépendants de l'Europe. Après onze ans de sanglantes luttes, cet heureux résultat de l'insurrection de 1821 était bien fait pour satisfaire les populations, mais non les ambitieux de tous les étages dont le patriotisme et les services n'étaient rien moins que désintéressés. Aveuglés sur leur importance et trompés

dans leurs espérances, ils prétendaient que les puissances n'avaient pas le droit d'imposer un souverain à la nation grecque : comme si l'expérience des dernières années et les maux qu'avait entraînés la dispute du pouvoir, ne suffisaient pas pour prouver que si les puissances n'étaient pas rigoureusement dans le droit, elles n'en rendaient pas moins un service réel en mettant à néant toutes les prétentions. Le provisoire, en excitant les rivalités, n'avait amoncelé que trop de ruines et fait répandre que trop de sang. Il était la véritable cause des calamités de la nation, qu'il menaçait d'engloutir au moment même où la nomination d'un souverain venait la sauver de l'anarchie.

L'esprit des troupes grecques à l'égard des Français, qui s'était déjà manifesté lors de l'occupation des forteresses de Nauplie, eut d'autres conséquences à Patras. Le général Tzavellas, depuis la chute d'Augustin Capodistrias, s'était retiré dans l'Achaïe avec 1,000 à 1,200 hommes ; il n'avait pas voulu reconnaître la commission des Sept, et communiquait avec le vieux Colocotroni et avec le Rouméliote Mansouri, également révolté dans la Grèce orientale. Le gouvernement avait remplacé le chef de bataillon de Wrède, philhellène bavarois, commandant supérieur de Patras et du château de Morée sous le comte Capodistrias, par le chef de bataillon Saunier, philhellène français; mais bientôt cette disposition ne rassurant pas complétement la commission

administrative, elle fit inviter le général Guéhéneuc, par l'organe des résidents, à faire occuper les forteresses de Patras et du château de Morée par les troupes de l'alliance, ce qui d'ailleurs lui permettait de disposer de la garnison grecque qui s'y trouvait.

Aussitôt que cet ordre fut connu, les anciens meneurs du parti des Capodistrias accusèrent le gouvernement d'être illégal, traître à la patrie, et de livrer le pays aux Français. Ils inquiétèrent en même temps les troupes sur leur sort à venir et sur le paiement de leur solde arriérée. L'état de démembrement du corps régulier et son dénûment justifiaient ces craintes. Les troupes, égarées par ces bruits insidieux, s'engagèrent par serment à s'ensevelir sous les ruines de ces places plutôt que de les livrer. Elles rédigèrent ensuite leur résolution et invitèrent le commandant Saunier à la signer ; sur son refus, il fut saisi et gardé à vue dans la citadelle. Cet officier paraît avoir manqué de l'énergie nécessaire pour ramener les esprits dans ce moment critique.

Après cette levée de boucliers, la garnison de Patras demanda un renfort au général Tzavellas, qui envoya un détachement, aux ordres de son frère, dans la forteresse, tandis que le reste de ses troupes vint occuper la ville.

Une commission militaire, composée de Jean Tzavellas, Triantaphylas, Lazaridès et Artazunès, fut aussitôt établie pour diriger les affaires. Elle

adressa une proclamation aux habitants de Patras, dans laquelle elle déclara qu'elle ne reconnaissait pas le gouvernement provisoire de Nauplie, et qu'elle garderait les forteresses en dépôt jusqu'à l'arrivée du souverain de la Grèce ou de son représentant. Les officiers de la garnison se rendirent chez M. de Wrède et le prièrent de reprendre son commandement.

Sur ces entrefaites, le général Guéhéneuc avait dirigé par terre, sur Patras, une colonne de 600 hommes, commandée par le lieutenant-colonel Van-Hulsen, du 21e léger, et s'était, de sa personne, embarqué sur la corvette *la Lamproie*. En arrivant, le général somma Tzavellas de lui livrer les places; celui-ci répondit à cette sommation par la lettre suivante, qu'accompagnait une copie de la protestation de la garnison :

« Monsieur le général en chef de l'expédition française,

« J'ai l'honneur de répondre à votre lettre d'aujourd'hui, « par laquelle vous m'annoncez l'arrivée des troupes fran- « çaises pour occuper les forts de Patras....

« Le gouvernement, qui sent bien l'illégalité de son institu- « tion et de ses actes, ne m'a pas invité à remettre ces for- « teresses aux troupes françaises. Comme tel, nous ne pou- « vons pas le reconnaître, puisqu'il n'a pas même l'extérieur « d'un gouvernement légal.

« Vous verrez dans la protestation ci-annexée les dispo- « sitions véritables de la garnison de la place.

« Du reste, nous ne pouvons remettre la ville ni les forts « qu'à notre souverain. Il n'est donc pas permis à d'autres « troupes d'en approcher; dans le cas contraire, la respon- « sabilité pèsera sur l'agresseur.

« Je saisis cette occasion pour vous prier d'agréer l'assu-
« rance de ma haute considération.

« *Le général en chef*,

« Kitzo Tzavellas. »

Protestation de la garnison de Patras (1).

« Opprimée depuis plusieurs siècles par un joug de fer, la
« malheureuse Grèce a levé la tête au ciel, et, saisissant ses
« armes, elle a demandé à rentrer au rang des nations.

« Les événements qui se sont succédé ont ému l'Europe
« civilisée, et tandis que tant de peuples appelaient de leurs
« vœux la régénération de cette nation, qui ne méritait pas
« d'être opprimée, les Français ont donné des preuves réité-
« rées et sans nombre de leur humanité et de leur compas-
« sion.

« La persévérance des Grecs qui combattaient pour leur
« indépendance et l'intérêt que les peuples ont généralement pris à notre lutte sacrée, ont enfin engagé les mo-
« narques à sceller tant de sacrifices par la promesse solen-
« nelle de restaurer la nation grecque.

« De là la triple alliance, le brillant combat de Navarin,
« et l'expédition française, conséquence de cette alliance.
« Les troupes libératrices, après avoir détruit pour toujours
« les ennemis de la Grèce, remirent aux Hellènes les forte-
« resses de leur pays, et leur dirent : *Au nom des protecteurs*
« *de la Grèce, reprenez la propriété de votre nation ; gardez*
« *ce dépôt sacré comme un peuple digne d'exister politique-*
« *ment.*

« Quatre ans se sont écoulés depuis cette brillante épo-
« que, et les Grecs ont commencé à se former et à avancer
« dans la civilisation ; mais peu de temps après, le vaisseau
« de l'Etat, poussé par un vent contraire, fit de nombreuses

(1) Traduction littérale.

« avaries qu'il aurait facilement réparées, si, en un instant,
« il n'avait perdu son timonier.

« Dès lors, le peuple grec s'est plus que jamais attaché
« à ses puissants protecteurs, ne demandant plus que la
« prompte élection du prince qui devait prendre en main
« les rênes de l'Etat. Les augustes monarques alliés ont gé-
« néreusement accédé à ces vœux, et la nomination du fils
« de S. M. le roi de Bavière a été acceptée par ce souve-
« rain.

« Cependant, la cinquième assemblée nationale installa le
« gouvernement provisoire qui devait administrer la Grèce
« jusqu'à l'arrivée du roi.

« Au lieu de ce gouvernement ainsi établi, une autorité
« qui siége à Nauplie et qui n'a point reçu son pouvoir de la
« volonté du peuple, veut aujourd'hui changer tout, sans te-
« nir compte des sacrifices et des droits des gouvernés, et,
« sentant bien la faiblesse de ses résolutions, elle ordonne de
« vous livrer les forteresses de la Grèce.

« Mais la garnison de Patras et de Rio, considérant que
« la majesté nationale est blessée par cet ordre, et que le
« gouvernement qui l'a donné ne peut être regardé comme
« légitime, a résolu de garder ces forteresses jusqu'à l'arri-
« vée du souverain à qui elle doit les remettre, ou jusqu'à ce
« que des troupes réunies des puissances protectrices de la
« Grèce viennent les réclamer au nom de l'alliance.

« Autrement, elle proteste devant Dieu et devant le monde
« entier, au nom des trois puissances alliées bienfaitrices de
« la nation grecque, contre quiconque entreprendrait de
« violer le droit des gens respecté en Europe, et en laisse
« la responsabilité à la charge de l'agresseur. »

Dans ces deux pièces, on remarque un seul fait positif, noyé dans une phraséologie creuse : c'est que les restes du parti de Capodistrias demeuraient fidèles à leur principe de ne point con-

sidérer les troupes françaises comme étant celles de l'alliance, et s'appuyaient sur cette idée fausse pour conserver les points qu'ils occupaient malgré les injonctions des résidents, injonctions auxquelles ils résistaient, tout en protestant de leur obéissance.

Ce mélange de protestations de reconnaissance et de résistance, de respect et de menaces, peut donner une idée de la position difficile des Français en Morée. Médiateurs armés entre les partis, en butte parfois à l'aversion des uns, à la jalousie des autres, à la méfiance de tous, et surtout des alliés dont ils tenaient leur mandat, ils faisaient de la diplomatie la baïonnette au bout du fusil, et se trouvaient dans l'impossibilité de faire le bien ni d'empêcher le mal. Non-seulement les troupes françaises n'étaient plus considérées en Grèce comme troupes de l'alliance, mais encore elles y étaient placées de manière à ne pouvoir ni agir, ni, pour ainsi dire, se faire respecter.

L'occupation de deux forteresses du littoral à l'entrée du golfe de Lépante était évidemment un point d'appui pour la guerre civile, qui pouvait de là se lier avec le château de Roumélie, également au pouvoir des mécontents. Néanmoins, le général Guéhéneuc, qui avait été invité à occuper ces deux points et non pas à s'en emparer de vive force, ne pouvait agir hostilement avant d'avoir reçu de nouvelles instructions des résidents. Il envoya donc M. de Tilly, son aide de camp, accompagné de l'agent consulaire fran-

çais, chez Tzavellas, à qui cet officier déclara que les Français n'étaient pas venus en Grèce pour verser le sang de ses habitants, mais bien, au contraire, pour contribuer au maintien de la tranquillité générale, et que contre-ordre serait donné aux troupes qui devaient se rendre de Navarin à Patras.

Ce contre-ordre fut en effet expédié, et la colonne qui était en marche sur Patras rentra à Navarin. Cet incident avait aussi fait arrêter le mouvement d'un détachement qui se dirigeait par terre à Nauplie, pour y renforcer la garnison; mais le général Guéhéneuc se rendit lui-même dans la capitale, suivi par un bataillon du 21e léger, deux compagnies du 57e, une batterie de six pièces de montagne et un détachement du génie, sous les ordres du lieutenant-colonel Van-Hulsen. Ce renfort permit aux Français d'occuper le faubourg de Pronia et la ferme-modèle de Tyrinthe. Les habitants purent alors circuler avec plus de sécurité aux environs de la place.

Cependant, Colocotroni, retiré à Karitana, avait, comme il a été dit précédemment, protesté contre la commission administrative, et bien que les puissances alliées l'eussent reconnue, il n'en persista pas moins dans sa rébellion, qu'il continua même après l'avénement du roi Othon. Il s'était mis en rapport avec Tzavellas et avait noué des intrigues dans le Péloponèse. Profitant de l'impatience et de la terreur qu'inspirait aux Moraïtes de toutes les opinions la présence des

bandes rouméliotes dans leur pays, il les appela aux armes, pour chasser, disait-il, ces brigands qui voulaient piller la Morée. Il s'institua, de son autorité privée, chef d'un gouvernement provisoire auquel se rattachaient des administrations particulières établies par lui dans chaque province, sous la dénomination de *système local*.

Bientôt les autorités nommées par la commission administrative furent expulsées d'un grand nombre de cantons de l'Arcadie, et des parties de la Messénie qui n'étaient point couvertes par les cantonnements français. Quelques-unes de ces localités le firent par crainte de Nikitas, qui, parent et partisan de Colocotroni, parcourait le pays avec des détachements armés; les autres, pour être garanties des excursions des montagnards du Maïna, qui, sous les ordres de Katzako, se précipitaient comme des torrents dévastateurs dans les riches plaines de la Messénie.

Dans cette petite province, de grands et nombreux villages laissent apercevoir leurs blanches maisons au travers des bosquets d'oliviers, d'orangers et de figuiers, tandis que quelques rares palmiers, élancés comme des minarets, jaillissent du sein de cette vigoureuse végétation et se découpent sur l'azur foncé d'un ciel éclatant; la mer et le pittoresque profil des montagnes au ton fin et chaud bornent l'horizon de cet admirable panorama. Mais à cette époque, au milieu des désordres de la guerre civile, lorsqu'on approchait de ces habitations qui de loin semblaient si

riantes, on ne trouvait que des murailles crénelées, récemment sillonnées par les balles; partout la misère promenait ses haillons sous les délicieux ombrages des myrtes et des citronniers; des hommes défendaient, le fusil à la main, les champs que d'énormes haies de figuiers de Barbarie et d'aloës ne suffisaient plus pour garantir.

Dans les villages les plus à portée des partisans, on ne rencontrait qu'une population de vieillards et d'enfants. Les hommes, dans l'espoir du butin, avaient pris parti pour Nikitas ou pour Katzako, et lorsqu'un succès obtenu donnait lieu à quelque dévastation, on voyait les femmes du Maïna descendre de leurs montagnes avec des ânes, pour emporter non-seulement les portes et les fenêtres des maisons, mais encore les tuiles, la faïence et jusqu'aux bouteilles cassées. La vie aventureuse, qui plaît assez généralement à tous les peuples à imagination ardente, a un charme indicible pour les Grecs; c'est la poésie de leur existence. Leurs querelles de villages formaient des renommées locales, et pour obtenir la réputation de bon palicare, plus d'un oubliait de cultiver son champ, laissait sa famille subsister comme il plaisait à Dieu, et vivait lui-même comme il pouvait, en attendant qu'il se fût enrichi par la piraterie ou en pillant le malheureux *bakal* (petit marchand), tranquille et inoffensif par nature.

Tel était l'état de presque toute la Grèce à l'époque dont il s'agit.

Dans la Messénie, Nikitas, tout en refusant de

rester dans les limites qu'on lui assignait, n'osait cependant pas s'aventurer à portée des cantonnements français, qui couvraient ainsi un certain rayon dont Calamata et Nisi formaient le point central; mais le général Guéhéneuc devant, d'après ses instructions, éviter soigneusement d'engager les Français contre l'un ou l'autre parti, leur action ne s'étendait guère que jusqu'aux avant-postes, de sorte que le gouvernement de Nauplie, maintenu dans la capitale par les troupes françaises, n'était nullement soutenu par elles dans les provinces.

Il résultait de ce système, que les populations dévouées au gouvernement se trouvaient exposées aux avanies et aux vengeances des partisans de Colocotroni. Le faible effectif des troupes de la brigade d'occupation ne permettant pas de les disséminer sur tous les points où leur présence eût été nécessaire, le lieutenant-colonel d'état-major Barthélemy, officier d'un rare mérite, auquel le général Guéhéneuc avait confié le commandement supérieur des garnisons de la Messénie, s'efforça de provoquer l'organisation d'une garde nationale dans les villages de cette province, qui eussent formé une espèce de confédération et se seraient ainsi préservés des ravages des pillards. Un grand nombre de villages accédèrent à ce projet, et demandèrent si, dans le cas où Nikitas ne voudrait pas respecter leur territoire, ils pourraient compter sur le concours des Français. Un tel engagement de la part de ceux-ci eût

fait commencer les hostilités. Le lieutenant-colonel Barthélemy ne put offrir aux confédérés qu'un appui moral, d'autant moins efficace que, dans plusieurs circonstances, les partisans de Colocotroni s'étaient convaincus que les Français avaient ordre de ne point employer contre eux la force ouverte. Les députés se retirèrent donc sans avoir rien conclu. Cependant, las d'être journellement en butte aux contributions des deux partis, les villages reprirent ce projet de confédération ; mais, abandonnés à eux-mêmes par un gouvernement sans force, ces villages, qui d'ailleurs renfermaient dans leur sein des hommes de différentes opinions, résolurent de se déclarer en état de neutralité armée, et de former une confédération qui ne reconnaîtrait ni le gouvernement de Nauplie ni le système local de Colocotroni, et défendrait l'entrée de son territoire à tous les partis. Ce projet fut communiqué au lieutenant-colonel Barthélemy, qui ne pouvait approuver cette désertion de la cause du gouvernement officiellement reconnu.

Les choses en restèrent là, et aucun homme assez influent ne s'étant présenté pour réunir les Messéniens en faveur de la commission administrative, la crainte du pillage et l'ascendant de Nikitas finirent par l'emporter; à l'exception des points occupés par les Français, toute la province reconnut le système local. Katzako aurait pu soutenir les partisans de la commission; mais les Messéniens avaient une telle frayeur des Maï-

notes, dont ils connaissaient par expérience les penchants pillards, qu'ils redoutaient par dessus tout la visite de ces alliés. Il eût fallu, pour empêcher ceux-ci d'être à charge au pays, que le gouvernement les payât régulièrement, ce qui était impossible. De leur côté, ces montagnards, bien que belliqueux, n'aimaient pas à se battre sans espoir de faire du butin; d'ailleurs, habitués à faire le coup de fusil derrière leurs rochers, ils ne se souciaient guère de s'aventurer dans un pays plat, coupé de haies, et dans des chemins qu'ils ne connaissaient qu'imparfaitement. Katzako Mavromichalis, fort brave de sa personne, entendait peu la petite guerre, et ne pouvait lutter contre l'expérience du vieux Nikitas. Au lieu d'opérer de ces marches brusques et dérobées, de ces attaques soudaines, de ces retraites rapides, qui, avec un secret profond, sont les caractères distinctifs du métier de partisan, Katzako menaçait son adversaire longtemps d'avance, rassemblait ostensiblement trois à quatre cents hommes, et après leur avoir donné quelques paras et leur en avoir promis d'autres, il les conduisait dans la plaine, sans but, sans plan arrêté, et cantonnait dans un ou deux villages. Il y restait dans l'inaction jusqu'à ce que cet adversaire eût réuni trois ou quatre fois plus d'hommes, et fût venu le cerner ou le forcer à une prompte retraite. Il se trouva plusieurs fois, de cette façon, dans une position désespérée, et ne dut son salut qu'au hasard ou à l'intervention indirecte des Français.

On comprendra facilement qu'une manière de combattre où il n'y a que des coups à gagner, ne devait encourager ni les Maïnotes ni les partisans du gouvernement, qui voyaient bien qu'ils ne pouvaient compter sur un chef dont la tête était aussi légère, et évitaient de se compromettre pour lui.

Nikitas, au contraire, parcourait le pays en libérateur. Nommé par Colocotroni chef général d'armée et gouverneur de la Messénie, il n'avait d'ordinaire autour de lui, malgré ce titre pompeux, que 15 à 20 hommes dévoués qui étaient comme sa maison militaire. Lorsqu'il avait besoin de réunir des forces, il se rendait avec son escorte dans un village où il savait avoir des partisans, les rassemblait, et allait ainsi successivement de village en village, appelant aux armes pour expulser les voleurs maïnotes, grossissant sa troupe autant qu'il le voulait, frappant des contributions sur ceux qui refusaient de se joindre à lui, chassant les autorités nommées par le gouvernement, et rançonnant les cantons qui n'avaient point encore reconnu le système local.

Ce système gouvernemental, érigé par Colocotroni sous le prétexte de garantir la Morée du pillage, n'était, à bien prendre, qu'un moyen adroit de l'organiser à son profit et sans être obligé de partager avec d'autres chefs le fruit de ses rapines. La Messénie, qui était la province la plus fertile, avait surtout excité sa convoitise. Il est impossible d'énumérer tout l'argent qu'il arracha

à la population, pour la solde des troupes qui étaient censées la garder. Les dîmes qu'il préleva sur les grains, les olives, les figues, les vins, etc., se sont élevées de 40 à 50 p. 100. Il louait, en outre, aux particuliers les oliviers et les terrains provenant des Turcs, et faisait argent de tout. Les employés et les soldats des politarchies (gardiens de police) chargés de la rentrée des contributions, faisaient souvent, de leur côté, contribuer les pauvres habitants, auxquels tous ces protecteurs finissaient par devenir si onéreux, qu'il ne leur restait plus de quoi nourrir leur famille.

Les habitants des villes et des villages occupés par les troupes françaises n'étaient pas exempts de ces avanies, car les partisans de Colocotroni occupaient la campagne; ils ne pouvaient donc aller faire leurs récoltes sans être dans l'obligation de payer les droits. Ceux qui étaient connus pour leur attachement au gouvernement de Nauplie ou qui tenaient de lui quelque fonction, voyaient leurs propriétés ravagées, leurs récoltes et leurs bestiaux enlevés, sans qu'ils pussent s'y opposer; de sorte que, même sous la protection française, ils étaient entièrement ruinés pour avoir accepté un gouvernement que les résidents avaient reconnu, et auquel les Français exigeaient qu'ils restassent soumis.

Si les Français n'avaient pas dû garder la plus stricte neutralité, il leur eût été facile de préserver au moins la Messénie de sa ruine; il eût suffi qu'une ou deux colonnes mobiles de 200 fantassins

et 60 cavaliers parcourussent le pays. Les habitants pouvant compter sur cet appui, auraient pris les armes pour se défendre du pillage. Ils réclamèrent cette mesure à grands cris ; mais on craignit qu'elle n'amenât une lutte ; cependant, elle aurait été très-efficace pour la tranquillité et eût ménagé des ressources au gouvernement.

Katzako et son jeune frère Germanos, qui ne disposaient pas d'assez de forces pour recouvrer sur terre les dîmes du gouvernement, s'efforçaient de s'en dédommager sur mer. Avec un brick de guerre et quelques barques armées, ils levaient des droits énormes sur les huiles et les figues que l'on exporte chaque année de la Messénie : c'était à qui pillerait le plus.

Ainsi, la population paisible de la Grèce était la proie des chefs militaires qui avaient contribué à sa délivrance. L'insatiable avidité de Colocotroni trouvait chaque jour de nouveaux prétextes d'exaction. On l'a vu soulever la population contre les Rouméliotes ; bientôt on le verra se réunir à eux pour ruiner le pays.

La commission administrative ayant enfin donné un à-compte aux Rouméliotes, une partie d'entre eux avaient repassé l'isthme de Corinthe. Mansouri, d'abord opposé au gouvernement, venait de faire sa soumission ; il tenait les environs de Talante et les Thermopyles. Le kiliarque Vasso occupait Salamine et la Grèce occidentale. Les frères de Grivas étaient cantonnés, avec d'autres capitaines, près d'Arta et de Missolonghi.

Kalergi n'ayant pas conservé le commandement de la cavalerie régulière, rejoignit Colocotroni. Il embaucha environ 250 hommes auxquels il donna pour chef un officier nommé Christo Liacopoulo, et les dirigea sur Karitana, en leur recommandant de dire qu'ils appartenaient à la troupe du kiliarque Griziotti; mais cette ruse ayant été découverte, la bande fut arrêtée près de Tripolitza. Kalergi et Rhodius, ministre de la guerre sous le président Capodistrias, furent plus heureux; un brick russe les débarqua sur les côtes de la Messénie et ils atteignirent Karitana.

Cependant, les résidents n'ayant pas cru devoir inviter le général Guéhéneuc à soumettre Tzavellas, la commission envoya Noti-Botzaris à ce chef, pour tenter d'entrer en accommodement avec lui. Cette démarche n'eut pas de succès. Le kiliarque Christodoulos et Hadgi-Petro, avec un détachement de 1,500 Rouméliotes, furent alors chargés de le soumettre; mais les troupes n'ayant pas été payées depuis longtemps, les chefs, au lieu d'en venir aux mains, rançonnèrent le pays d'un commun accord jusqu'à l'arrivée de la régence.

Peu de temps après cette expédition, Théodore Grivas et Hadgi-Christo partirent avec environ 1,200 hommes et une centaine de chevaux, pour aller combattre Colocotroni. Le vieux chef profita de l'inaction de ses adversaires, qui attendaient des renforts à Tripolitza; il appela à lui les montagnards du Lycée et envoya son fils Jénéo occuper les environs de Mantina. Quelques escar-

mouches insignifiantes eurent lieu, et Théodore Grivas, resserré par les montagnards, qui occupèrent peu à peu tous les villages de la plaine, fut obligé de se retirer sur Epidaure par le mont Arachné, tandis que Hadgi-Christo se repliait sur Argos par les défilés du Partheny.

Pendant ce temps, Kalergi ayant rassemblé quelques hommes, se porta vers ces monts pour intercepter les communications par terre entre Nauplie et Tripolitza. Le 5 juillet, le courrier qui transportait à Navarin, pour être envoyée en France, la correspondance diplomatique et particulière de M. le baron Rouen, fut arrêté. Toutes les lettres furent ouvertes et gardées. Après cet acte, si clairement hostile envers les Français et qui avait évidemment été concerté pour surprendre les secrets politiques qu'on leur supposait, un secrétaire particulier de la légation française à Nauplie, M. Rougoux, et un interprète du quartier général, M. Peretier, revenant ensemble d'une mission, furent entièrement dépouillés par la même bande dans les passages du Partheny.

Kalergi étant ensuite parvenu à réunir 400 hommes, s'empara audacieusement du poste des Moulins, situé vis-à-vis de Nauplie, de l'autre côté de la rade et à deux lieues d'Argos. Il eut alors de fréquentes communications avec le contre-amiral Ricord, qui lui fournit trois pièces de canon, et il leva l'étendard de la révolte. Le kiliarque Griziotti, qui se trouvait à Argos, reçut, le 7/19 juillet,

l'ordre de le déloger; il l'accula bientôt dans de grands magasins sur le bord de la mer. Deux goëlettes spezziotes, sous les ordres de Colandroutzi, se présentèrent pour protéger Kalergi; mais l'action se passant en présence des bâtiments de guerre anglais et français, les commandants signifièrent à Colandroutzi de se retirer. Forcé d'obéir, il mouilla derrière le vaisseau amiral russe. Une goëlette du gouvernement et quatre obusiers venus de Nauplie, ayant ouvert leur feu sur les rebelles, les deux goëlettes spezziotes voulurent de nouveau prendre part au combat; une corvette anglaise et le brick français le *Palinure* leur coupèrent le passage, et les forcèrent à se retirer derrière la frégate de l'amiral Hugon. Kalergi demanda alors une suspension d'armes de deux heures; il en profita pour s'échapper, et sa bande se dispersa. Dans cet engagement, les rebelles perdirent une trentaine d'hommes tués ou noyés dans les marais de Lerne, 15 à 20 blessés, et environ 60 prisonniers, au nombre desquels était le lieutenant Kalisgouro, qui, quelques mois après, fut fusillé à Argos par les Français. Parmi les papiers qui furent pris et apportés à Coletti, on trouva les lettres du courrier du 5 juillet, et des preuves écrites de la part que l'amiral Ricord prenait à tous ces désordres. Les officiers anglais, qui depuis l'occupation de Nauplie par les troupes françaises semblaient s'être un peu rapprochés des Russes, ainsi que l'avait fait leur résident,

furent indignés de cette duplicité et s'éloignèrent de nouveau.

C'est ainsi que les ennemis de l'ordre public, soutenus par les intrigues secrètes des Russes, entravaient de plus en plus la marche déjà si embarrassée de la commission des Sept, qui, sans argent, sans union, ne pouvait secourir ses amis ni frapper ses ennemis. Cette situation était vraiment déplorable ; l'anarchie faisait chaque jour des progrès effrayants ; la faible garnison grecque de Nauplie non-seulement n'était pas payée, mais souvent même elle manquait de pain, et la discipline était difficile à maintenir parmi des soldats affamés et nus.

A l'exemple du président Jean Capodistrias, qui avait, en 1829, annulé la vente des dîmes de l'Archipel, la commission administrative annula celle faite par le comte Augustin, afin de recueillir de l'argent ; le trésor avait perdu beaucoup à cette seconde vente, à cause de l'état du pays. Malgré les ressources que procurèrent les douanes, les contributions des îles, et surtout celles de Syra, de Nauplie et des autres points occupés par les Français, ainsi que la vente d'un assez grand nombre de canons de bronze et de tout ce qui, dans les magasins de l'Etat, était susceptible de trouver des acheteurs, les troupes n'étaient point payées, non plus que les employés civils. Les plus vives récriminations avaient lieu chaque jour, et la voix publique accusait hautement quel-

ques membres de la commission des Sept, et particulièrement trois ou quatre secrétaires du gouvernement et le gouverneur de Nauplie, de commettre des concussions. On savait que leurs appointements et ceux de leurs créatures étaient, malgré la misère publique, régulièrement payés, et il n'en fallait pas davantage pour attirer ces accusations. La fermeté du commandant de place français, M. de Mayan, maintenait l'ordre dans la capitale.

Ce fut sous de tels auspices que la cinquième assemblée nationale fut convoquée. Dans le courant de juin, les députés se rendirent à Argos; ils nommèrent une commission pour vérifier les pouvoirs et décider quel serait le lieu de réunion, cette ville n'offrant pas, dans ce temps de troubles, assez de garanties de sécurité. Il fut arrêté que l'assemblée se tiendrait à Nauplie. Alors le résident anglais et le résident russe s'opposèrent à l'exécution de ce projet, déclarant que le congrès serait, à Nauplie, *sous l'influence des baïonnettes françaises*. Dans leur désappointement, une partie des députés voulurent se retirer; mais le général Corbet ayant consenti à retirer le détachement qui occupait Pronia, il fut convenu que l'assemblée se réunirait dans ce faubourg, où on la croyait en sûreté contre les attaques du dehors. Ce fut donc là que les 140 députés qui la composaient s'installèrent, sous la présidence du vieux Notara. Sa garde fut confiée au Souliote Zervas, et la première séance eut lieu le 14/26 juillet 1832.

Cette assemblée nationale, formée en grande partie des députés d'Hydra, de Syra et d'autres localités, qui n'avaient point été admis par le parti du comte Augustin lors de la réunion d'Argos, montra des principes fort constitutionnels et suivit parfaitement les voies légales. Elle prouva le désir qu'elle avait de mettre fin aux maux de la patrie, en proclamant une amnistie générale pour tous les délits politiques, et en invitant les différents partis à prendre, d'un commun accord, les mesures nécessaires pour rétablir la tranquillité.

L'assemblée se montrait ainsi fort modérée. Son intention était de mettre en vigueur une constitution qui aurait servi de base aux libertés publiques à l'arrivée du roi et de la régence ; mais ce projet paraissant aux résidents des puissances alliées un empiétement sur l'autorité royale, ils s'élevèrent contre un pareil acte. L'assemblée répondit à cette démarche par une protestation contre l'intervention des diplomates étrangers dans cette circonstance, et persista dans sa détermination. Elle prononça ensuite la dissolution du sénat comme pouvoir anti-national créé par Jean Capodistrias pour seconder son gouvernement arbitraire, et décida que le corps législatif institué par les congrès d'Epidaure et de Trézène remplacerait le sénat. Déjà le décret avait été affiché et inséré dans *le National* (1), et cette disso-

(1) Il y avait alors deux journaux en Grèce : le *National*, qui avait

lution n'exigeait plus que quelques formalités, lorsqu'un 18 Brumaire eut lieu, mais avec la différence que la France avait alors besoin d'un dictateur, et qu'en Grèce cet homme était déjà trouvé dans la personne du roi.

Les secrétaires du gouvernement Tricoupi et Zographos, d'accord avec Metaxa et Zaïmi, membres de la commission administrative, effrayés de la direction que prenaient les affaires, résolurent de détourner le danger par un coup d'Etat. Ils savaient que l'intention du congrès était de former un gouvernement nouveau dont Pietro-Bey Mavromichalis ferait partie, et de nommer une commission pour faire rendre des comptes à tous les secrétaires du gouvernement qui s'étaient succédé depuis la mort du président Jean Capodistrias. Pour prévenir ces mesures, ils ameutèrent secrètement contre l'assemblée les soldats irréguliers qui se trouvaient encore en grand nombre aux environs de Nauplie; le 1er/12 août au matin, tandis que le congrès poursuivait tranquillement ses opérations, les palicares envahirent en foule le lieu des séances, le pistolet et le yatagan à la main, et dispersèrent les députés, en ayant soin de retenir ceux qui étaient riches et desquels ils pouvaient tirer une rançon.

---

remplacé la *Minerve* et était le journal du gouvernement, et le *Miroir*, organe du sénat et de l'opposition. Bientôt après parut le *Moniteur français*, qui était rédigé dans cette langue.

Ce fut ainsi que se termina la cinquième assemblée nationale. Ce coup d'Etat suffit pour donner une idée de l'anarchie qui régnait. D'un côté étaient quelques patriotes de bonne foi, imbus des principes qui régissent les sociétés européennes, mêlés à des intrigants qui ne voyaient dans une constitution que le moyen de partager l'autorité et de parvenir à la richesse ; de l'autre, des ambitieux qui, arrivés au pouvoir, voulaient s'y maintenir, et jouer les premiers rôles à tout prix jusqu'à la venue du roi ; enfin, une soldatesque sans discipline, à la disposition de qui la payait; des chefs militaires vains et avides; le contrat social foulé aux pieds ; l'amour du pays, méconnu dès qu'il se trouvait en opposition avec les intérêts particuliers et ne pouvait plus servir de masque à l'ambition.

Si, dans des circonstances difficiles, un tel fait peut être justifié par la nécessité et absous par la réussite, il n'en est pas moins à regretter que celui-là se soit appuyé sur l'autorité du roi de Bavière, qui, en reconnaissant la commission administrative des Sept, avait recommandé de s'abstenir de tout acte d'organisation. Puisqu'on n'avait pas empêché la réunion de cette assemblée, bien inutile certainement dans l'état du pays et lorsqu'on pouvait croire qu'elle ne représentait qu'un parti, il fallait la laisser agir ; cela n'eût en aucune manière engagé le gouvernement.

CHAPITRE XII.

Commission administrative des Sept (1832).

Colocotroni à Argos. — Il propose le partage du Péloponèse. — Les palicares à Aria. — Kalergi aux Moulins. — Evénements de Coron. — Pierakos et Katzako. — Michali Sissini. — Mort du prince D. Ipsilanti. — Fixation des frontières du royaume grec. — Lettre du roi de Bavière à la commission administrative. — Proclamation de la commission au peuple grec. — Colocotroni continue de piller la Messénie. — Désordre général. — Députation au roi. — Le sénat tente d'organiser un nouveau gouvernement. — Il se réfugie à Spezzia. — Il nomme le contre-amiral Ricord président de la Grèce. — Le roi Othon s'embarque.

A la suite de l'amnistie proclamée par l'assemblée nationale, Colocotroni s'était rendu à Argos et abouché avec les kiliarques Griziotti, Noti-Botzaris, Vasso et quelques autres, dans le but apparent de s'occuper de la fusion des partis, et dans le dessein secret d'organiser le pillage, en partageant le Péloponèse, sous le prétexte de pour-

voir à la subsistance des troupes. Cette mesure eût achevé la ruine de cette province; mais le vieux Colocotroni se souciait peu du sort des habitants, et pour rester paisible possesseur de la Messénie et de l'Arcadie, qui sont les contrées les plus riches de la Grèce, il eût volontiers abandonné aux autres chefs les cantons qu'ils occupaient, se réservant de les expulser plus tard de ces espèces de pachaliks. Ce projet avait une portée fort dangereuse ; il devait susciter des embarras au gouvernement du roi, ou, tout au moins, donner un cachet de légalité à toutes les déprédations. Ces chefs formèrent donc un comité militaire, composé de Théodore Colocotroni, Djokris, Hadgi-Christo, Noti-Botzaris et Fotomara ; mais la commission administrative, instruite à temps de ces menées, les déjoua en faisant arrêter et mettre au Palamède Djokris, qui en était l'un des principaux instigateurs. Cependant, on craignit sérieusement pour les dehors de la place de Nauplie ; car, de tous les chefs rouméliotes qui avaient fait triompher la cause du gouvernement, Grivas seul lui était resté fidèle, à cause surtout de sa haine pour Colocotroni ; Griziotti et Noti-Botzaris achevaient de ruiner l'Argolide, et leurs palicares occupaient en assez grand nombre les villages de la plaine d'Argos, entre autres celui d'Aria, qui, au moyen d'un aqueduc, alimente d'eau la ville de Nauplie.

Après la dispersion de l'assemblée nationale, ces palicares s'empressèrent de réoccuper le faubourg

de Pronia, et l'interdiction de pénétrer dans la capitale fut le sujet de fréquentes querelles. Ils établirent une espèce de douane, et firent payer des droits à toutes les denrées qui entraient dans la place ; souvent même ils les enlevaient ; ils rançonnaient tous ceux qu'ils rencontraient. Nauplie était en quelque sorte bloquée par ces soldats affamés et couverts de guenilles qui demandaient le paiement de leur solde, et ressemblaient à des vautours prêts à dévorer un cadavre. Un pareil état de choses étant intolérable, le général Corbet fit occuper Pronia par quatre compagnies du 57e de ligne et du canon. Cette nouvelle occupation souffrit quelques difficultés, sans cependant qu'il y eut d'engagement, et le mécontentement des irréguliers fut porté à son comble; ils se retirèrent à Aria, et, toujours sous le prétexte de se faire payer, ils coupèrent l'aqueduc. Pendant plusieurs jours, Nauplie fut privée d'eau, et l'on fut obligé d'en aller chercher par mer au port des Moulins, qui est éloigné de deux grandes lieues. Après maintes représentations, après maintes menaces, on fit une démonstration pour les déloger d'Aria ; mais elle n'eut pas plus de succès que les paroles, parce qu'on répugnait à engager des hostilités ; enfin, à la suite de longues négociations, ils se décidèrent à quitter Aria, et ce village fut aussitôt occupé par une compagnie française, qui s'y retrancha.

Kalergi, après son départ des Moulins, s'était de nouveau jeté dans les défilés du mont Partheny.

Il avait rallié les débris de sa bande, et y prenait position, lorsque Hadgi-Christo, qui, ainsi qu'on l'a vu, avait été forcé d'évacuer Tripolitza, l'attaqua dans le village d'Aglado-Campo, dispersa sa bande et nettoya la route.

Dans la Messénie, tout était resté à peu près dans le même état. Les villages ayant reconnu l'autorité du système local, les partisans du gouvernement de Nauplie, retirés dans les places occupées par les Français, ne pouvaient plus circuler en sûreté. Cependant, la majorité de la population de Coron appartenant au parti constitutionnel, avait réclamé une garnison française. Cette place forte, qui avait été rendue aux Grecs lors du départ du maréchal Maison, avait failli, à la chute du comte Augustin, être, comme Patras, soustraite à l'autorité de la commission administrative ; mais le complot formé par les partisans de Colocotroni ayant été découvert, quelques officiers réguliers prirent les armes et se rendirent maîtres des postes principaux. Le major Villani, que le gouvernement envoyait pour prendre le commandement de la ville, acheva de rassurer la population, dont il était connu. Toutefois, les défections qui avaient eu lieu dans la garnison excitant encore quelques craintes, les Coroniotes demandèrent des secours au général Guéhéneuc, qui, sur l'invitation des résidents et du gouvernement grec, dirigea des troupes sur cette place, où se trouvait un matériel assez considérable. Malgré la modération des Français, leur neutra-

lité conciliatrice et la protection qu'ils accordaient indistinctement à tous les hommes tranquilles, quelles que fussent leurs opinions, les partis restèrent en présence.

A l'arrivée des troupes, plusieurs nappistes, qui voyaient d'ailleurs dans le désordre un moyen de s'enrichir, s'échappèrent de la ville. Trop faibles pour agir seuls, ils appelèrent dans la province le Maïnote Pierakos Mavromichalis, ennemi déclaré de sa propre famille et qui avait été chaud partisan des Capodistrias. Pierakos s'étant entendu avec Nikitas, vint établir le système local dans les environs de Coron, et appela aux armes les villages de réfugiés candiotes, race belliqueuse qui aime, par dessus tout, à vivre aux dépens d'autrui et à courir le pays le fusil sur l'épaule. Bientôt la dévastation commença. Les habitants de Coron, émus du danger qui menaçait leurs propriétés, résolurent de se mettre en campagne pour repousser l'ennemi ; mais comme ils ne pouvaient compter, hors de la place, sur l'appui des troupes françaises, ils appelèrent à leur aide le Maïnote Katzako, qui, après plusieurs tentatives infructueuses pour faire reconnaître le gouvernement dans la Messénie, s'était retiré à Calamata. Il arriva avec 250 hommes, et s'établit dans quelques villages en avant de Coron ; mais Pierakos rassembla aussitôt tous les combattants dont il pouvait disposer, et les réunissant aux Candiotes et aux Coroniotes exilés, il refoula les Maïnotes dans le faubourg qui se trouve sous le canon

de la place, prit position à une demi-lieue de là, avec 7 à 800 hommes, et construisit des tambours.

L'espace qui séparait les deux partis fut alors journellement le théâtre de petits combats, dans lesquels, d'ordinaire, on usait une grande quantité de munitions sans se faire beaucoup de mal. On se poursuivait quelquefois jusqu'au pied des remparts, et les balles arrivaient dans les batteries de la place. La garnison française dut, à différentes reprises, faire des démonstrations pour éloigner le champ de la lutte, qu'il eût été imprudent de tolérer si près de la ville. Les colocotroniens rompirent plusieurs fois l'aqueduc qui fournit de l'eau à Coron, de sorte que la garnison, qui avait à en souffrir, fut obligée de sortir pour s'emparer des coupables et faire rétablir les canaux. D'un autre côté, les constitutionnels, exaspérés par les pertes qu'ils faisaient, obtinrent des autorités grecques, à l'instigation de Kliris, homme très-violent qui remplissait les fonctions de *topotiritis* (sous-préfet), l'expulsion des familles de ceux qui ravageaient leurs propriétés les armes à la main. Cette mesure, qui n'entrait point dans le système de modération adopté par les Français, excitant de nombreuses réclamations, le général Guéhéneuc envoya le capitaine d'état-major Pellion, avec le titre de commandant supérieur de la province de Coron, pour mettre fin à ces tracasseries. Cet officier reconnut que Katzako n'avait pas assez de monde pour tenir la

campagne, et que sa présence dans le faubourg de Coron était non-seulement inutile et onéreuse aux habitants, qui étaient obligés de loger et de nourrir sa troupe, mais encore qu'elle servait de prétexte aux déprédations des colocotroniens et à leur rassemblement près de la ville. Il lui prescrivit donc de s'éloigner, et intima en même temps à Pierakos l'ordre d'évacuer ses positions et de se retirer à trois lieues de Coron, le menaçant, en cas de refus, d'employer la force et de traiter en ennemie toute bande armée qui serait rencontrée dans ce rayon. Ces ordres furent exécutés, et les esprits, s'étant calmés peu à peu, à l'abri de la protection française, la plupart des familles exilées rentrèrent dans la place. Le capitaine Pellion, dans l'intérêt réciproque des partis, parvint à rendre neutre le territoire de Coron ; les gens de toutes les opinions purent y circuler librement et vaquer à leurs travaux agricoles; néanmoins, cela ne put avoir lieu sans que parfois les Candiotes des environs, population vraiment indomptable et à demi-sauvage, ne donnassent lieu à des mesures de rigueur. C'est ainsi que dans une circonstance où ils avaient volé des bestiaux, ils attaquèrent, près de Carocopio, un détachement de la garnison qui revenait d'une promenade militaire. Le commandant supérieur ne voulut pas tolérer une pareille agression ; le combat s'engagea, et bientôt les Candiotes furent mis en fuite, après avoir perdu quelques hommes, entre autres le nommé Dimitri, qui était un de leurs meilleurs

capitaines. Les Français eurent quelques blessés.

Katzako, en quittant Coron, se rendit dans le Magne; il y fit de nouvelles levées, et descendit dans la Laconie, où Jénéo Colocotroni et Kalergi étaient venus frapper des contributions et s'étaient emparés de Mistra. Il y eut divers engagements qui n'aboutirent qu'à la ruine de cette province.

Quant à Pierakos, il parcourut le pays, cherchant à se procurer de l'argent, et devint à charge aux habitants même qui l'avaient appelé. Enfin, il trouva près de Petalidi un chemin resserré par la mer et la nature du terrain, fit démolir un très beau caravansérail pour se construire un pyrgos, et s'établit là comme un seigneur du Moyen-Age, rançonnant les passants, prélevant un droit sur toutes les denrées, et mettant le pays à contribution. Le général Guéhéneuc ne voulut pas souffrir que ces insolentes exactions eussent lieu près des cantonnements français. Il profita d'une accusation de piraterie portée contre un des frères de Pierakos, pour faire saisir le coupable et ses complices, et les mener à Nauplie, afin d'y être jugés. Pour en finir avec Pierakos, il chargea ensuite le chef de bataillon Maillet, du 21e léger, avec un détachement, de détruire le pyrgos. Les Maïnotes firent mine de se défendre; mais les voltigeurs prirent les vergues et les mâts de quelques barques qui se trouvaient dans le voisinage, entrèrent par les fenêtres, et firent main basse sur ces hommes; on fit sauter ce repaire de bandits.

Cet exemple de sévérité produisit le meilleur ef-

fet ; il était nécessaire, car l'audace des colocotroniens croissait à mesure que la modération des Français devenait plus évidente. Pour ces gens habitués à considérer la loi du plus fort comme la meilleure et la seule véritable, cette conduite modérée était un signe de faiblesse. Aussi, des partis armés se montraient-ils parfois jusqu'aux portes de Modon et de Navarin ; ils coupaient les aqueducs, ravageaient le pays, adressaient des menaces aux autorités, et essayaient même d'enlever des constitutionnels dans les faubourgs de ces places.

A Nisi et à Calamata, où l'on avait fini par concentrer les troupes françaises qui occupaient la Messénie, il fallait non-seulement se garder militairement, mais encore prendre des dispositions de défense pour empêcher le pillage de ces villes ouvertes et marchandes, qui tentaient l'avidité des Maïnotes aussi bien que des colocotroniens. Ces derniers voulurent couper un pont de bateaux que le général Guéhéneuc avait fait jeter sur la Pamissus, et qui servait de communication aux deux cantonnements. Enfin, on ne pouvait voyager avec sécurité qu'accompagné d'une forte escorte, et les simples promenades n'étaient pas sans danger.

Tzavellas avait dans l'Achaïe la même influence que Colocotroni et Nikitas dans leurs provinces. Lorsque ce chef avait levé l'étendard de la révolte et refusé de livrer Patras aux Français, Michali Sissini, fils de l'ancien président du congrès

d'Argos (1), offrit au général Guéhéneuc de marcher sous ses ordres avec mille fusils. L'intention de cet officier général n'étant pas de faire le siége de Patras, il refusa les offres de Sissini, qui, apprenant que le gouvernement de Nauplie faisait marcher Christodoulos contre les rebelles, s'empressa de quitter Modon et de retourner dans ses foyers, pour les préserver des amis et des ennemis. Par son influence et sa fermeté, ce jeune et brave chef garantit la province de Gastouni du pillage auquel était livré le reste du Péloponèse ; il conserva entre les partis une honorable neutralité, et se montra appliqué seulement à maintenir le bon ordre. Il était dévoué aux Français, parmi lesquels il s'était fait des amis.

Au milieu de ces désastres, la malheureuse Grèce avait les yeux tournés vers la Bavière, et c'était sur l'arrivée de son souverain qu'elle plaçait toutes ses espérances de salut et d'avenir. Les affaires allaient si mal, que si cet état provisoire s'était prolongé, les puissances alliées, après être restées si longtemps pour trouver un prince à la Grèce, auraient été obligées de chercher une Grèce pour le prince. Salone, Lépante, Livadie, Missolonghi, Argos, Tripolitza, Mistra, plusieurs autres villes et une foule de villages qui, dans la Rou-

(1) Michali Sissini a servi dans le corps régulier en qualité d'aide de camp du général Trezel. Le vieux Sissini, d'une des principales familles de primats de la Morée, fut des premiers à se déclarer contre les Turcs, en faveur de la liberté de la Grèce.

mélie et la Morée, s'étaient repeuplés depuis l'expulsion des Turcs, étaient de nouveau en ruine. Les habitants s'étaient réfugiés dans les forteresses et dans les cavernes des montagnes ; leurs maisons étaient démolies, leurs effets enlevés et partagés. Les champs étaient dévastés, et des exactions sans nombre ne permettaient plus aux laboureurs de récolter le pain qu'ils croyaient avoir assuré à leur famille.

Dans le courant du mois d'août 1832, la mort du prince Démétrius Ipsilanti, l'un des membres de la commission des Sept, vint ajouter à la tristesse des honnêtes gens de tous les partis, dont il emportait les regrets et l'estime. Patriote de bonne foi, constitutionnel par conviction, il avait consacré sa vie à la défense de son pays, après lui avoir fait le sacrifice de sa fortune. Instruit, modeste, désintéressé, on le vit toujours prêt à servir la Grèce dans les circonstances difficiles et lorsque sa cause semblait désespérée. Brave, persévérant, il sut, avec un physique ingrat, conquérir l'estime de ces palicares qui eussent méprisé sa petite taille, sa faible complexion et sa voix éteinte, s'il ne se fût montré plus grand qu'eux dans les dangers, plus robuste dans les privations, plus éloquent lorsque l'intérêt de la patrie était en cause. D'un caractère trop élevé pour se mêler d'intrigues, il gémissait sur les maux de la Grèce, et s'exprimait librement, quoique avec modération, sur les hommes et sur les choses. Les opinions politiques du prince Ipsilanti différaient entièrement

de celles du comte Jean Capodistrias, qui respecta l'austérité des principes de cet homme de bien, et manifesta constamment pour lui des égards et une estime dont nul autre du parti libéral ne fut l'objet. Ses obsèques offrirent l'exemple d'un deuil national.

Le prince Ipsilanti fut remplacé à la commission administrative par un des secrétaires du gouvernement. La retraite de Conduriotti, qui était mécontent de la marche des affaires, avait déjà nécessité l'application de cette mesure. Mais bientôt de plus grands changements devaient avoir lieu.

En exécution des dispositions des articles 5 et 6 du protocole du 7 mai, de nouvelles négociations furent entamées avec la Porte au sujet des limites, et un traité fut conclu avec cette puissance le 20 juillet 1832. La frontière fut fixée, moyennant une somme d'environ 12 millions de francs, du golfe d'Arta au golfe de Volo ; des commissaires devaient se réunir pour procéder à la délimitation.

A la suite des traités qui réglaient définitivement le sort de la Grèce, de fréquentes communications avaient eu lieu entre ce pays et la Bavière. Dès la fin du mois de mars 1832, on connaissait à Nauplie l'élection du prince Othon ; on savait qu'il avait accepté la couronne, avec le consentement du roi son père, et qu'il étudiait avec ardeur la langue de sa nouvelle patrie, étude que lui rendait facile la connaissance parfaite qu'il avait du grec ancien. On apprit aussi d'une ma-

nière certaine que le roi de Bavière avait désigné comme régent M. le comte d'Armansperg, et que M. de Maurer, membre de l'Académie et de la haute chambre, devait organiser l'administration de la justice ; enfin, on annonçait que le général Heïdegg, ancien philhellène bavarois, déjà connu en Grèce, devait être placé à la tête de l'armée grecque. Le mérite de ces personnages faisait bien présumer des autres choix qui auraient lieu, et l'horizon de la Grèce se serait montré plus serein, s'il eût été possible de prendre immédiatement des mesures énergiques pour remédier aux maux présents.

Comme nous l'avons vu, la commission administrative avait, à la date du 14/26 avril 1832, fait parvenir au roi de Bavière une adresse de félicitations sur la nomination du roi Othon ; elle lui faisait connaître en même temps l'extrême urgence qu'il y avait à envoyer au plus tôt la régence, pour mettre fin aux maux de la Grèce.

Le roi de Bavière répondit à la commission des Sept :

« Des bains de Vroukénou, 10/22 juillet 1832.

« J'ai reçu l'adresse par laquelle vous m'avez informé, « conjointement avec le sénat, de la joie du peuple grec à « la nouvelle de l'avénement au trône de votre patrie régé- « nérée, de mon très-cher et très-désiré fils, le prince Othon « de Bavière.

« Rien ne pouvait m'être plus agréable que l'annonce du « plein assentiment de la Grèce aux propositions des trois « puissances alliées. Il m'a déterminé à me rendre aux

« vœux d'un noble peuple, pour lequel mon zèle a été ar-
« dent et continuel. Je ne veux pas vous cacher, messieurs,
« que cet accord seul m'a engagé à croire qu'il m'était possi-
« ble de consentir aux propositions des puissances.

« Le prince doit remercier la divine Providence qui
« lui donne le diadème de ce nouvel État chrétien, et la
« prier d'y joindre l'union des populations, qui est si néces-
« saire à leur prospérité. Bientôt il ira au milieu de vous,
« Messieurs, plein d'un zèle ardent pour le bonheur de sa
« patrie d'adoption.

« Il y réussira, j'espère, parce que la régence réclamera
« le concours de tous les hommes capables et sensés qui sont
« parmi vous; je sais, Messieurs, que de tels hommes ne
« manquent pas en Grèce. J'espère aussi, qu'oubliant d'an-
« ciennes discordes, tous se réuniront autour du trône élevé
« pour le bien commun, et dont la base la plus solide sera
« toujours l'union et la concorde.

« Travaillez donc, Messieurs, au maintien de la concorde;
« ce sera le plus grand service que vous pourrez rendre à la
« nation dont le gouvernement vous est confié jusqu'à l'ar-
« rivée de la régence, que je m'occupe de former et qui
« doit diriger les affaires jusqu'à l'époque de la majorité de
« mon fils.

« En attendant, je mets ma confiance dans les sentiments
« que vous m'exprimez pour le maintien de la tranquillité
« et de l'ordre public.

« Je prie Dieu, Messieurs, qu'il vous ait en sa sainte
« garde.

« Louis. »

A la réception de cette lettre, la commission publia la proclamation suivante :

« La divine Providence exauce enfin les vœux de la na-
« tion grecque.

« Les efforts philanthropiques des puissances alliées ont

« mis le comble à leurs bienfaits, en faisant de la Grèce une « nation indépendante, qui prend rang parmi les royaumes « européens, et en confiant l'administration de cette nou- « velle nation à l'une des anciennes et illustres familles de « l'Europe.

« Le second fils du roi de Bavière, le prince Othon, a « été élu d'un choix unanime par les augustes alliés, d'a- « près les vœux de la nation grecque, au trône royal de la « Grèce.

« S. M. le roi de Bavière, le vénérable père de notre « auguste roi, par sa lettre du 10/22 juillet à la commission « administrative de la Grèce, annonce son consentement « aux décisions des hautes puissances, et la prochaine « venue de notre auguste souverain au milieu de nous; la « régence de Sa Majesté la précèdera et doit arriver sous « peu de jours en Grèce, chargée de pleins pouvoirs.

« Le gouvernement se hâte de faire répandre dans toute « la Grèce des copies, tant de la proclamation du conseil de « Londres, que de l'adresse de la commission administra- « tive à S. M. le roi de Bavière, ainsi que de la réponse par « laquelle Sa Majesté a bien voulu réjouir la nation, et lui « annoncer avec une grande satisfaction que l'indépendance « de la Grèce est enfin assurée. En devenant un royaume « héréditaire, la nation est délivrée de l'incertitude dans « laquelle son sort était tenu jusqu'à présent. Les limites « ont été définitivement fixées. Cinq commissaires désignés « par les trois puissances, la Porte et la Grèce, passeront « sous peu de jours sur les lieux pour marquer les limites de « la terre ferme.

« O Grecs ! le sort de notre patrie est aujourd'hui glo- « rieux ! Mais pour nous montrer dignes d'elle, il faut que « la paix et la concorde règnent parmi nous, il faut ou- « blier les souffrances. Que les divisions cessent, que chacun « s'occupe de ses affaires, que le citoyen honore l'autorité; « en un mot, que grands et petits unissent leurs vœux dans « un seul but, celui d'une entière obéissance envers notre

« souverain. Adressons tous ensemble, du fond du cœur, « nos remercîments et nos prières au Très-Haut, pour la « conservation des trônes des puissances protectrices de la « Grèce, et pour la prompte arrivée de notre auguste sou- « verain.

« Nauplie, le 23 août/5 septembre 1832.

« *Le président*, L. Condouriotti,
« A. Zaïmi,
« J. Coletti,
« K. Botzaris,
« A. Metaxa,
« D. Plapoutas. »

Ces nouvelles furent reçues avec une extrême satisfaction à Nauplie, tandis qu'au dehors Théodore Colocotroni les traitait de mensonges, craignant qu'elles ne portassent la population à lui refuser le paiement des contributions. Cependant, le roi ayant officiellement reconnu la commission administrative et prescrit de lui obéir, elle s'efforça de publier cet acte par tous les moyens possibles. Elle signifia aux habitants que les paiements d'impôts faits à Colocotroni et à ses adhérents ne seraient pas valables auprès du gouvernement du roi, et que le trésor conserverait son recours contre eux. Cette menace n'eut aucun résultat. Colocotroni, qui avait encore à faire la récolte des olives du domaine national, fit vendre cette récolte à l'enchère et procéder à l'adjudication des dîmes. La commission administrative, de son côté, avait déjà concédé ces revenus publics; mais le gouvernement n'ayant aucune action hors

de Nauplie, ses adjudicataires furent réduits à l'impuissance. Colocotroni et les siens s'empressèrent de tout recueillir avant l'arrivée de la régence. Dirigé par les Russes, ce parti était animé d'un fort mauvais esprit, et ne paraissait rien moins que décidé à l'obéissance envers le roi ; les partisans de la commission mettaient, au contraire, tout leur espoir en lui.

Au reste, si les exactions commises dans les provinces par le parti de Colocotroni étaient nombreuses, celles qui avaient lieu à Nauplie et sur tous les points où le gouvernement était reconnu, ne l'étaient guère moins. Les troupes et les employés subalternes n'étaient point payés ; partout régnait l'intrigue et la mauvaise foi. On vendait les canons de bronze et tout ce qui pouvait trouver acheteur, et le pauvre soldat manquait de pain. On essaya même de vendre secrètement les terres nationales ; mais les Français en ayant eu connaissance, ils interdirent ces marchés sur les points qu'ils occupaient.

Ainsi, de tous côtés et dans tous les partis, c'était à qui dilapiderait, et cette soif de butin semblait augmenter à mesure que l'époque de l'arrivée du roi approchait. On eût dit que chacun croyait devoir s'enrichir avant le rétablissement de l'ordre. Cette émulation pour faire le mal était le triste résultat d'un trop long gouvernement provisoire.

Cet état de désordre existait au départ d'une députation envoyée à Munich par le gouvernement grec, au commencement de septembre 1832,

pour porter au roi les vœux de la nation, ainsi que l'expression de sa fidélité et de son dévouement. Elle se composait de Botzaris et de Colliopoulo, membres de la commission administrative, et de l'amiral Miaoulis. La frégate anglaise *le Madagascar*, la corvette française *la Cornélie* et le brick russe *l'Ajax*, se rendirent en même temps à Trieste, pour y attendre le roi Othon et la régence.

La commission, déjà réduite à cinq membres par la mort d'Ipsilanti et la retraite de Conduriotti, ne se trouva plus alors formée que de Coletti, Zaïmi et Metaxa ; mais la disposition par laquelle les secrétaires du gouvernement devaient remplacer les membres absents, laissait encore à Coletti la liberté de neutraliser le parti de ses deux collègues. Cette considération détermina le sénat, qui avait toujours conservé des relations avec le parti de Colocotroni, à s'arroger les droits de corps constituant et à faire un dernier effort pour changer l'organisation du gouvernement. En conséquence, il rendit un décret qui confiait l'administration suprême à une commission de trois membres seulement, qui devait être composée de Coletti, Zaïmi et Metaxa. Coletti, privé de l'appui des membres suppléants, eût été ainsi, à son tour, annihilé par ses collègues, et obligé de ratifier les dépenses faites par le gouvernement du comte Augustin : ce qui importait fort au parti de Colocotroni, car il s'agissait de régulariser des dilapidations dont on aurait à rendre compte à la ré-

gence. Mais ce dessein, qui devait jeter le désordre dans la capitale, n'échappa point à la pénétration de Coletti ni à la vigilance des autorités françaises. Le bataillon-modèle, qui s'était prononcé et voulait exciter du tumulte, fut désarmé et chassé de la place ; un autre bataillon régulier, animé du même esprit, fut envoyé à Egine, et le président du sénat fut mis sous la surveillance de la police française.

Ces mesures de sévérité firent jeter les hauts cris aux adhérents de Colocotroni, qui prétendirent que les Français avaient commis un crime de lèse-nation ; comme si, partout, on ne doit pas sévir contre les fauteurs de désordre, quels qu'ils soient, lorsqu'on a pouvoir de le faire. On ne s'inquiéta guère des criailleries de quelques intrigants déjoués dans leurs projets, et cette sévérité rétablit le calme.

Cependant, les sénateurs qui étaient à Nauplie, se voyant comprimés, s'embarquèrent secrètement sur un bâtiment russe et se rendirent à Astros. Le *Miroir*, journal de leur parti, les suivit. Mais le rusé Colocotroni, qui les avait excités à cet éclat et leur avait promis de les soutenir, les abandonna, après leur avoir fait régulariser ses comptes, et ils furent obligés de se réfugier à Spezzia. Là, ils continuèrent leurs menées. Se donnant, toujours de leur autorité privée, le caractère de corps constituant, ils publièrent des décrets tendant à annuler les actes du gouvernement de Nauplie, répandirent des proclamations, et pous-

sèrent enfin la démence jusqu'à élire président de la Grèce le contre-amiral Ricord (1).

Après cet acte, les sénateurs fugitifs, qui voulaient se constituer en gouvernement afin que le roi reçût d'eux les pouvoirs, cherchèrent à s'installer aux Moulins, où ils supposaient qu'il devait débarquer ; mais ce projet ayant été éventé, on envoya de Nauplie un détachement d'artillerie greque qui occupa cette position. Les sénateurs

---

(1) Cet officier de marine, que l'on a vu, depuis le départ du digne amiral Heyden, se mêler à toutes les intrigues, était tantôt l'instrument d'un parti, tantôt l'épouvantail de l'autre. Sa manière d'agir, souvent reniée par le résident russe, M. Ruckmann, semblerait prouver qu'il opérait, la plupart du temps, pour son propre compte et d'après ses impulsions particulières, ou par suite d'instructions secrètes de son gouvernement, contraires aux dispositions prises par la conférence de Londres. Sa manie était de persuader à sa cour qu'il avait une grande influence en Grèce, et qu'il y jouait le premier rôle. Cette influence était tout simplement celle d'un homme qui peut disposer d'une frégate de 60 canons, de quatre ou cinq bricks de guerre, et qui les emploie au profit d'une faction, sans se soucier que cela soit ou non dans les vrais intérêts du pays. Aussi le trouvait-on toujours prêt à exciter le désordre.

Cette comédie de Spezzia ne fut, au reste, que ridicule. L'élection d'un amiral russe par quelques membres d'un sénat aventurier, au moment de l'arrivée d'un roi nommé par les puissances alliées, était un acte d'amour-propre qui excita la risée. On n'y répondit que par des quolibets. Cela n'empêcha pas M. Ricord de prendre, dans le premier moment, la chose au sérieux. Il envoya l'acte de son élection à Saint-Pétersbourg ; mais il se garda bien, sans doute, de dire que les sept sénateurs de Spezzia étaient les seuls qui lui eussent donné leurs voix, car ce ne pouvait être là une preuve de la prépondérance de l'influence russe. Il eut ensuite assez de tact pour refuser. Du reste, c'était un homme excellent dans les relations privées, et qui avait la réputation d'être un brave marin.

furent alors réduits à se tenir en observation à Spezzia, d'où ils continuèrent à intriguer. Lorsqu'enfin la flotte qui amenait le roi Othon parut à la hauteur de cette île, ils voulurent se présenter à la régence ; mais elle refusa de les recevoir. Ce fut ainsi que se termina l'histoire du sénat institué par le président Jean Capodistrias.

Le projet des chefs qui avaient voulu organiser un gouvernement militaire ayant échoué, comme on l'a vu précédemment, le Rouméliote Griziotti se retira avec ses bandes près des monts Arachné et occupa les villages d'Hiéro, Pidavra (l'ancienne Epidaure) et Trézène, mettant à contribution toute l'Hermionie et menaçant Poros. Le Péloponèse, ravagé dans tous les sens par des partis qui ne reconnaissaient plus aucun gouvernement, offrait le spectacle de la plus affreuse confusion. Les malheureux habitants, réduits au désespoir, avaient pris les armes pour défendre leurs familles. On se battait, pour ainsi dire, sur le seuil des maisons. Les habitants de Castri, entre autres, eurent un engagement assez sérieux avec les Roumé-liotes. Il ne s'agissait plus de partis, d'opinions ; ce masque dont on s'était servi pour autoriser les dévastations était jeté : l'amour du pillage se montrait dans toute sa laideur.

Enfin, des nouvelles officielles annoncèrent le départ des troupes bavaroises pour la Grèce, et bientôt après celui du roi Othon et de la régence. Ce prince s'embarqua à Brindes le 14 janvier 1833.

CHAPITRE XIII.

La commission administrative des Sept et la régence (1833).

Djokris et le contre-amiral Ricord. — Les Français à Tripolitza. — Perfidie de Colocotroni. — Conduite honorable d'Hadgi-Christo. — Complot d'Argos. — Les palicares sont chassés de la ville. — Proclamation de la commission administrative. — Arrivée du roi Othon. — La régence. — Le ministère. — Organisation politique du royaume. — Sa division administrative.

L'Argien Djokris, que le gouvernement grec avait fait renfermer au Palamède, était parvenu à obtenir son élargissement. Le projet d'une commission militaire n'étant plus exécutable, les idées des chefs militaires qui l'avaient conçu parurent prendre une autre direction. Ainsi que le sénat, ils étaient tourmentés du désir de représenter la nation grecque à l'arrivée du souverain ; ils voulaient se montrer à ses yeux comme les maîtres

du pays, et paraître lui octroyer l'autorité. Ils résolurent donc de réunir toutes leurs troupes à Argos et d'y arriver avant les Français, qu'ils savaient être également dans l'intention d'occuper cette ville. Pour hâter l'exécution de ce plan, Djokris, qui était alors à Poros, s'aboucha avec Griziotti et quelques autres chefs ; ils eurent plusieurs conférences secrètes avec l'amiral Ricord, qui se trouvait alors dans ces parages, où il avait, en combattant pour les Capodistrias, dépopularisé la Russie.

Cet amiral était, depuis longtemps, jaloux de diminuer l'influence des Français, en les forçant à répandre à leur tour le sang grec. Jusque-là, ses efforts avaient échoué devant l'extrême modération des troupes. Mais les projets si souvent manifestés par les agents russes, de perpétuer le désordre en Grèce, permettent de supposer que l'idée de dépopulariser les Français ne dirigeait pas seule l'amiral Ricord dans les ténébreuses conférences de Poros : il s'y joignait probablement le dessein de susciter des obstacles au nouveau souverain, et de poursuivre ainsi les plans d'une politique fondée sur les convulsions de la misère générale ; si l'on ne pouvait empêcher le gouvernement de s'établir, on voulait, du moins, l'épouvanter, le dominer, afin d'assurer la prépondérance du parti russe. Montrer ce parti formidable était le meilleur moyen pour parvenir à ce but, et un avantage remporté sur les Français eût jeté la régence dans des embarras

sans nombre et l'eût peut-être engagée dans une fausse route.

Quoi qu'il en soit, l'amiral Ricord, instruit des projets des chefs grecs de se rendre à Argos, devait pressentir que la présence de ces bandes indisciplinées dans une ville occupée par les troupes françaises, amènerait nécessairement un conflit ; n'ayant rien fait pour empêcher ce fâcheux événement, on présuma qu'il en était le moteur.

Immédiatement après ces délibérations, les bandes de Djokris et de Griziotti furent dirigées sur Argos ; elles y étaient déjà arrivées en grand nombre lorsque, sur la demande du gouvernement grec, les résidents des trois puissances invitèrent le général Corbet à envoyer dans cette ville une partie des troupes françaises formant la garnison de Nauplie, afin que les troupes bavaroises qui venaient avec le roi pussent être logées dans la capitale. Cet officier général en référa au général Guéhéneuc, qui jugea à propos, non pas d'occuper Argos, mais de couvrir cette ville par un camp établi aux sources de l'Erasinus, sur le chemin de Tripolitza. En conséquence, quatre compagnies du 21e léger et deux pièces de montagne, aux ordres du chef de bataillon Naud, s'installèrent, non sans quelques difficultés, dans le quartier de la cavalerie régulière à Argos. Le reste de la ville était déjà encombré de palicares et de paysans armés (*vlacos*), sous les ordres de Djokris, et les Rouméliotes de Griziotti arrivaient à marches forcées, par pe-

tits détachements de 20 à 25 hommes, suivant l'usage de ces bandes.

Cette station à Argos, malgré la détermination de prendre position en avant de la ville, avait pour but d'attendre un renfort de quatre compagnies du même régiment et d'un détachement d'artillerie que le général Guéhéneuc envoyait, sous le commandement du colonel Stoffel. Cette petite colonne arriva le 14 janvier à Tripolitza, où se trouvaient Colocotroni, Hadgi-Christo et quelques autres chefs secondaires, avec leurs bandes. Le sous-intendant militaire et un officier qui précédaient le détachement s'étant rendus chez Colocotroni, afin de s'entendre avec lui pour le logement, celui-ci fit semblant de les voir arriver avec plaisir, et leur dit qu'il avait pourvu à tout, tandis qu'au contraire il avait défendu aux habitants de recevoir les Français. Après avoir attendu vainement jusqu'au soir un abri et des distributions que rendait nécessaires une marche fatigante, force fut de s'arranger comme on put de cette singulière hospitalité.

Quelques circonstances, cependant, avaient donné l'éveil sur les intentions de Colocotroni. Des officiers qui comprenaient le grec avaient entendu les palicares tenir des propos menaçants. Plusieurs fois, examinant les soldats français armés de leur simple fusil à baïonnette, ils s'étaient dit entre eux, en relevant leurs moustaches : « *Ah! pauvres petits soldats, combien d'entre vous ne verront pas la lune nouvelle!* » En effet, ces

jeunes soldats, avec leur longue et embarrassante giberne, leurs lourds fusils, ne leur paraissaient pas des adversaires bien redoutables; ils s'imaginaient en avoir facilement bon marché, eux qui portaient tout un arsenal à la ceinture, et qui eussent dédaigné de courber le dos sous le sac d'un fantassin. Ces fausses idées avaient été augmentées par la modération dont les troupes françaises n'avaient cessé de donner des preuves, modération qui avait été prise pour un tout autre sentiment par ces palicares, que des chefs malintentionnés abusaient.

Ces propos et l'ensemble des physionomies avaient donc excité des soupçons; toutefois, la nuit se passa tranquillement.

On a su plus tard que l'intention de Colocotroni avait été de profiter de la sécurité des Français pour les attaquer. Eloigné de dix lieues au moins de tout secours, n'ayant pour retraite que des passages dangereux, ce détachement se fût trouvé dans une position fort difficile, s'il eût été attaqué dans ces vastes ruines de Tripolitza, avec tout l'avantage que donne une trahison; la bravoure française ne se serait certainement pas démentie, mais les pertes eussent été considérables. Le brave Hadgi-Christo, dont l'attachement aux Français fut constant, eut horreur de cette action; il s'y opposa formellement, et fit même prévenir de se tenir en garde. Colocotroni, qui n'aimait pas à se trouver trop près du danger, se rendit à ces considérations;

il supposait d'ailleurs que la chose se ferait à Argos, où l'on disposerait de plus de monde, mais aussi où les Français étaient bien plus en position de se défendre. Quoi qu'il en soit, l'attaque n'eut pas lieu à Tripolitza, et Hadgi-Christo ayant su ce qui se tramait à Argos, y suivit la colonne française.

Arrivé le 15 à Argos, ce détachement se rendit au quartier de la cavalerie, où un bataillon se trouva alors réuni. Une maison voisine appartenant à Kalergi ayant été désignée pour loger le colonel Stoffel, cet officier supérieur s'y dirigea avec le drapeau ; mais comme il en approchait, un lieutenant d'artillerie grecque, nommé Kalisgouro, le même qui avait été pris à l'affaire des Moulins, parut au balcon, et une vingtaine de palicares armés se placèrent en même temps aux fenêtres : cet individu refusa d'ouvrir les portes, qu'il avait fait barricader. Le colonel Stoffel, qui savait que Mme Kalergi était dans la maison, mit toutes les formes possibles pour ne pas épouvanter cette dame, que l'on disait malade (1). Cependant, Kalisgouro, que cette modération enhar-

(1) Mme Kalergi, l'une des plus jolies et des plus aimables femmes de la Grèce, est fille d'un riche primat de Corinthe. Sa beauté l'avait rendue célèbre, en excitant la rivalité de deux jeunes chefs grecs qui s'étaient fait une guerre acharnée pour obtenir sa main. Plusieurs combats meurtriers furent livrés et des villages de la Corinthie furent brûlés ; l'un des rivaux, nommé Notara, qui était son fiancé, fut tué, mais elle ne voulut jamais consentir à épouser l'autre, et donna la préférence à Kalergi, espérant sans doute

dissait, ayant menacé de faire tirer, les portes furent aussitôt enfoncées, les palicares désarmés et leur chef arrêté. La maison fut occupée sans qu'il y eut de sang répandu.

Cette scène fut le prélude de ce qui devait arriver le lendemain.

A onze heures du matin, au moment où les soldats se répandaient dans la ville pour faire leurs provisions, ils furent entourés par une foule de palicares qui les assaillirent à coups de pierre, de yatagan, et bientôt à coups de fusil et de pistolet. Les Français, sortis sans armes, eurent quelques hommes tués et blessés, et regagnèrent le quartier, où déjà l'alarme était donnée. Heureu-

---

qu'il apprécierait tout le prix d'un bonheur qui faisait tant de jaloux.

D. Kalergi, actuellement ministre de la guerre, est Candiote. Il avait déjà, à cette époque, donné des preuves de dévouement à son pays. Au combat de Trispyrghi et Callirhoé, dans les plaines d'Athènes, à la tête de deux cents Candiotes, il se fit remarquer par sa bravoure ; ayant fait une chute de cheval au milieu de la mêlée, il tomba au pouvoir des Turcs, qui ne lui laissèrent la vie qu'au prix d'une rançon de 5,000 thalaris. Pendant que sa famille s'occupait de rassembler cette somme, le séraskier Koutaï-Pacha le fit employer à apprêter les têtes de ses compagnons, qu'il voulait envoyer en cadeau au sultan, selon l'usage. La rançon arriva enfin ; mais au moment où le jeune Grec se rendait à l'embarcation dans laquelle son frère l'attendait, l'Albanais qui l'avait fait prisonnier courut après lui et lui coupa une oreille avec son yatagan, afin, dit-il, de conserver un souvenir de lui.

Kalergi a été aide de camp du président Capodistrias, et fut longtemps du parti nappiste, comme on a pu le voir dans le courant de cette histoire; mais il fut toujours, et avant tout, dévoué aux intérêts nationaux.

sement et contre l'attente des malveillants, qui avaient observé les habitudes des troupes, le commandant Naud avait eu la précaution de consigner la majeure partie des compagnies ; la générale est aussitôt battue, et en un clin d'œil, on est sous les armes. Cependant, les débouchés des rues et les maisons de la place étaient occupés par les palicares, qui firent un feu roulant sur la caserne. Habitués à guerroyer avec les Turcs, ils s'imaginaient que les Français allaient se barricader dans le quartier, et qu'on ferait la guerre par les fenêtres ; mais il n'en fut pas ainsi. Le commandant Naud fit déboucher son bataillon en colonne par pelotons, au pas de charge, et envoya dans les principales directions quatre compagnies en tirailleurs, qu'il soutint avec le reste de sa troupe, placée en bataille en avant du quartier. Les assaillants, surpris de ce mouvement inattendu et rapide, se replièrent, et cherchèrent un refuge dans les maisons. Il fut impossible d'arrêter alors la fureur des soldats, qui, abreuvés d'injures depuis si longtemps, étaient à bout de patience et de modération, et saisissaient avec rage l'occasion de donner une sévère leçon à ces palicares qui les avaient si souvent bravés. Les portes des maisons furent enfoncées, et tout ce qui s'y trouvait en armes fut tué à coups de baïonnette ; la mitraille balaya les rues.

Djokris, le principal auteur de ce malheureux conflit, ne put se sauver qu'en se cachant sous un tas de paille. Griziotti, fait prisonnier et amené au

commandant Naud, dut la vie à la générosité de cet officier.

En moins de trois heures, la ville fut évacuée par les irréguliers, qui fuyaient de tous les côtés dans la campagne. Le plus grand nombre d'entre eux avaient cherché un asile sur la montagne qui domine Argos et couronne les ruines de l'ancienne forteresse ; mais les voltigeurs corses poursuivirent les fuyards à travers les rochers, avec une agilité dont les Grecs ne les croyaient pas capables ; ils auraient promptement emporté cette position, si le général Corbet et le colonel Stoffel, qui étaient accourus de Nauplie, n'eussent fait sonner le ralliement, pour arrêter l'effusion du sang.

Le général Corbet crut devoir, par un exemple de rigueur, intimider les instigateurs des désordres. Il fit sur-le-champ fusiller Kalisgouro et un palicare qui avait tenté d'assassiner le commandant Naud.

Bientôt arrivèrent de Nauplie des renforts de troupes françaises, ainsi qu'un détachement de cavalerie régulière grecque commandé par le chef d'escadron Tourette, philhellène français.

Le kiliarque Strato, qui et servi quelque temps dans le corps régulier avait conservé de l'attachement pour les Français, leur en donna une preuve dans cette circonstance. Il se trouvait alors à Argos avec une soixantaine d'hommes. Ayant pénétré les mauvaises intentions des autres chefs, il avait tout fait pour les dissuader, et avait

fini par leur prédire « que si une affaire s'enga-
« geait, ils verraient ternir en deux heures une
« gloire qu'ils avaient mis dix ans à acquérir avec
« les Turcs, et que l'odieux d'une agression contre
« les Français retomberait sur eux. » Voyant ses exhortations impuissantes, il quitta la ville et offrit ses services au général Corbet. Plusieurs autres chefs firent de même.

Hadgi-Christo, inquiet des dispositions de Colocotroni, avait, comme il a été dit, quitté Tripolitza après le passage de la colonne française, afin de s'opposer, s'il était possible, à un infâme guet-apens. Pendant quelques jours, on prétendit que Colocotroni rassemblait des forces pour marcher sur Argos ; mais il s'en garda bien. L'événement qui venait de s'accomplir avait opéré un changement complet dans les idées des palicares. Si cette affaire avait eu lieu une année plus tôt, l'intervention morale des Français aurait eu plus de poids aux yeux de ces bandes indisciplinées, et la tranquillité publique y eût gagné. Il n'y eut donc aucune démonstration hostile du parti de Colocotroni. Le plus jeune de ses fils, qui avait été élevé à Paris et dont la conduite inspirait des craintes, fut enfermé comme otage au fort d'Itch-Kalé.

Telle fut cette déplorable affaire d'Argos, qui trompa toutes les prévisions de la prudence humaine, et dans laquelle une brutale agression força les Français, dans l'intérêt de leur défense personnelle, à verser le sang des Grecs, après avoir donné tant de preuves de leur longanimité. L'odieux de

la mort de braves gens égarés par une malveillance aveugle doit retomber sur les chefs avides qui les sacrifiaient à leurs coupables intrigues. Que la honte de cette agression pèse tout entière sur ceux qui s'efforçaient de faire considérer comme des ennemis ces Français auxquels ils devaient en grande partie leur existence politique !

Quarante hommes du 21e léger furent mis hors de combat, dont une vingtaine furent tués ou moururent de leurs blessures. Les Grecs eurent environ 160 morts et autant de blessés.

Le gouvernement publia la proclamation suivante pour éclairer la population sur ce qui s'était passé à Argos :

« La commission administrative de la Grèce aux Hellènes.

« Le gouvernement, occupé de faire évacuer les bâtiments « nécessaires à l'installation de S. M. le roi et de la ré- « gence, s'était entendu avec MM. les résidents de l'alliance, « pour qu'une partie de la garnison française quittât Nau- « plie et se rendît à Argos. Pleins de reconnaissance, les « Argiens ont accueilli avec joie les Français, bienfaiteurs « de la Grèce ; mais la plus noire ingratitude a poussé des « malveillants, ennemis de l'ordre, au plus odieux des « attentats.

« Une bande de Grecs, indignes de ce nom, ont osé atta- « quer les soldats français ; mais la justice divine n'a pas « tardé à lancer contre eux ses foudres vengeresses : les « agresseurs ont été promptement victimes de leur témérité, « la ville d'Argos en a été délivrée, et jouit en ce moment « d'une tranquillité, objet des vœux de tous les habitants « honnêtes.

« Le gouvernement, partageant les sentiments de toute

« la nation à ce sujet, s'empresse, non sans regrets ni sans « douleur, de faire connaître aux Grecs ce triste événement, « afin de condamner solennellement les instigateurs de ce « coupable attentat et de les vouer à l'anathème de la na- « tion.

« Aussitôt que tous les détails de cet attentat seront « connus, le gouvernement s'empressera de vouer à l'exé- « cration des contemporains et de la postérité, les noms « maudits des auteurs de ces criminelles et ténébreuses me- « nées.

« *La commission gouvernementale*,
« A. Zaïmi,
« J. Coletti,
« Metaxa. »

« *Le secrétaire d'Etat*,
« Christidès. »

Le gouvernement grec crut devoir, en outre, témoigner sa reconnaissance au général Guéhéneuc, et lui adressa une lettre de remerciement. La ville de Nauplie, par l'organe de ses démogérontes, exprima aussi sa gratitude envers les Français (1).

Malgré tout ce que cette effusion de sang eut de déplorable, elle fut salutaire. Elle rendit plus circonspects les chefs et les soldats irréguliers, et leur apprit à apprécier la force des troupes réglées, qu'ils méprisaient. Certes, sans cet événement, ils se seraient montrés moins accommodants lorsque la régence s'occupa de l'organisation militaire de la Grèce, et ils auraient alors suscité bien des embarras au gouvernement. Le combat d'Argos fut donc un triste et dernier ser-

(1) Voir l'appendice.

vice que les Français rendirent à l'ordre public et au roi Othon ; il a évité, sans aucun doute, aux troupes bavaroises, la nécessité d'en venir aux mains avec les nouveaux sujets de leur jeune prince.

L'affaire d'Argos précéda seulement de quelques jours l'arrivée du roi et de la régence. La flotte, après une heureuse traversée, jeta l'ancre devant Nauplie le 20 janvier/1er février 1833. Les troupes bavaroises, qui s'élevaient à environ 3,000 hommes de toutes armes, commencèrent aussitôt leur débarquement. Cinq jours après, S. M. le roi de la Grèce et la régence du royaume firent leur entrée solennelle à Nauplie, au milieu des bruyantes acclamations d'une population ivre de joie, qui voyait la fin de ses malheurs ; tous les partis étaient confondus, et l'on trouvait réunis, comme par enchantement, les hommes qui, depuis longtemps, se faisaient une guerre acharnée.

Cette solennité fut annoncée à la pointe du jour par une salve de vingt-un coups de canon tirée au fort d'Itch-Kalé. A onze heures du matin, les troupes bavaroises se placèrent en haie, sur la route qui conduit de Nauplie à Argos, à l'endroit où le débarquement devait avoir lieu. Trois coups de canon de l'artillerie bavaroise donnèrent le signal du débarquement.

La députation de la nation grecque, composée d'André Miaoulis, de Constantin Botzaris et de Plapoutas Colliopoulo, et qui se trouvait à bord

de la corvette française *la Cornélie*, se rendit aussitôt à bord de la frégate anglaise *le Madagascar*, pour y recevoir le roi et la régence. Les embarcations de l'escadre des trois puissances alliées et les bâtiments grecs se formèrent en haie jusqu'au lieu du débarquement.

Le roi et la régence, accompagnés de la députation de la nation, furent salués à leur départ par tous les bâtiments mouillés dans la rade; au moment du débarquement, l'artillerie bavaroise et celle des forts de Nauplie saluèrent à leur tour. Le roi et la régence furent reçus par les membres de la commission administrative, les secrétaires d'Etat, le gouverneur de Nauplie, et par les notabilités civiles et militaires de la Grèce.

Le président de la commission administrative adressa au roi et à la régence une harangue, qu'il termina en se démettant solennellement de ses fonctions, ainsi que ses collègues. Après avoir répondu à cette harangue, le roi, les membres de la régence et leur suite montèrent à cheval, et le cortége se dirigea vers la capitale : il se composait de soixante bourgeois de Nauplie, les uns portant les enseignes des corporations, les autres des branches de laurier et d'olivier; des notabilités civiles et militaires; des secrétaires d'Etat; des membres de la commission administrative, et de la députation de la nation. Une compagnie de voltigeurs bavarois ouvrait la marche; venaient ensuite les fourriers de la cour, une partie de la livrée du roi, les employés attachés à la

maison royale, le nouveau commandant de la place et les officiers sans troupe, les officiers d'ordonnance et les aides de camp du roi; enfin, le roi Othon, entouré des membres de la régence; puis, le commandant des troupes bavaroises avec son état-major : ces troupes fermaient le cortége.

Les démogérontes reçurent le roi et la régence sous un arc-de-triomphe érigé devant la porte de Nauplie; le commandant de place des troupes de l'alliance remit les clefs entre les mains du roi, qui les lui rendit pour les garder jusqu'au moment du départ de ces troupes. A son entrée en ville, le roi fut salué de vingt-un coups de canon, et le corps bavarois se mit en bataille sur les glacis. Le roi se rendit à l'église de Saint-Georges, à l'entrée de laquelle le clergé l'attendait. L'archevêque de Corinthe lui adressa une allocution et lui présenta le Saint Evangile, qu'il toucha de la main droite et baisa. Il entra ensuite dans l'église, où la haie fut formée par les élèves de l'école militaire, et il prit place sous le dais, ayant la régence à ses côtés. Pendant le *Te Deum*, l'escadre des puissances alliées et les bâtiments grecs saluèrent, et les forts tirèrent cent un coups de canon. Après ce cantique, les membres de la commission administrative, les secrétaires d'Etat, les notabilités civiles et militaires, ainsi que le gouverneur civil et les démogérontes de Nauplie, prêtèrent serment de fidélité. L'archevêque et le clergé firent une courte prière et accompagnèrent le roi jusqu'à la porte

de l'église. Il se rendit à pied au palais, à travers une haie de troupes.

Les amiraux et les commandants des vaisseaux de guerre des flottes alliées, ainsi que les officiers généraux du corps d'armée français et leur état-major, avaient été invités à prendre part à cette solennité. Le corps diplomatique et les consuls résidant à Nauplie avaient reçu la même invitation.

Dès le matin, les forts de la ville avaient arboré les drapeaux réunis des puissances alliées, de la Bavière et de la Grèce. Vingt-un coups de canon annoncèrent, le soir, la fin de la cérémonie.

Le lendemain, le roi passa la revue des troupes; il reçut ensuite les notabilités civiles et militaires. Les premiers jours qui suivirent furent employés de la même manière. Toute la population entrait dans le palais, sans distinction de rang, et chacun se retirait fort satisfait de la grâce du jeune roi, de sa tournure militaire et de l'à-propos de ses réparties.

Le choix des membres de la régence, ce que l'on disait de leur capacité et de leur caractère, de leurs opinions sages et modérées, faisaient bien augurer de leur administration, et la prudence qu'ils apportèrent dès le principe dans leurs relations vint justifier ces espérances. Leur position était difficile, dans un pays livré depuis si longtemps à la discorde, et où la connaissance des hommes et des localités était d'une grande importance.

Cette régence était composée de trois membres : MM. *d'Armansperg*, président, *de Maurer* et le général *Heïdegg*.

M. d'Armansperg fut chargé des finances et des affaires étrangères (1); M. de Maurer, de l'instruction publique et du culte; le général Heïdegg, de l'armée et de la marine.

Le secrétaire général de la régence était M. Abel (2); il en fut nommé membre suppléant.

M. *Graïner* était trésorier général, avec voix délibérative au conseil de régence.

Tous les jours, de deux à cinq heures, il yavait conseil, et tous les trois jours, les membres de la régence se rendaient chez le roi pour le mettre au courant des affaires; de cette manière, sans y participer en aucune façon, il connaissait les travaux du gouvernement.

La haute administration fut organisée en sept ministères, un conseil d'Etat amovible et une Cour des comptes; le royaume fut divisé en dix nomarchies (départements).

Les ministères furent ainsi composés :

M. *Tricoupi*, ministre des affaires étrangères et de la maison du roi, chargé par intérim de l'instruction publique et du culte, président.

---

(1) La liste civile du roi fut fixée à 800,000 francs (1 million de drachmes); le président de la régence recevait 135,000 francs, et les deux autres régents, 35,000 francs chacun.

(2) M. Abel était un homme de haute capacité, d'une instruction remarquable, et passait pour être indispensable.

Deux conseillers furent attachés à ce dernier ministère : MM. *Skinas*, pour l'instruction publique, et *Scarlato*, pour le culte. M. *Vracomès* fut secrétaire pour les affaires étrangères.

M. *Alexandre Mavrocordato* (1), ministre des finances ; M. *Argyropoulo*, conseiller.

M. *Psyla*, ministre de l'intérieur ; conseillers : MM. *Spiridion Scouffo*, *Théocari* et *Willmar*, médecin du roi.

M. *Praïdès*, ministre de la justice.

M. *Schmalth*, colonel bavarois, dirigea par intérim le ministère de la guerre ; M. *Soutzo*, capitaine d'artillerie, fut nommé secrétaire général.

M. *Jean Coletti*, ministre de la marine. Comme le précédent, ce ministère n'eut point de conseillers dans l'origine.

Les ministères des finances, de la justice, de l'intérieur et de la guerre eurent chacun un chef de division bavarois, sans lequel les ministres ne pouvaient rien faire. En dehors du ministère des finances, il y eut un conseiller des finances, qui fut chargé des projets d'organisation financière.

Dès son entrée au pouvoir, la régence fit publier en grec et en allemand la proclamation suivante :

---

(1) On adopta en Grèce le système monétaire décimal. Le drachme d'argent vaut près d'un franc. Il en avait été frappé à Munich à l'effigie du roi Othon.

« OTHON, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE LA GRÈCE, AUX HELLÈNES.

« Hellènes,

« Appelé auprès de vous par la volonté des hautes puis-
« sances médiatrices, à la protection desquelles vous avez
« dû de pouvoir terminer glorieusement une guerre longue
« et destructive ; appelé également par vos libres suffrages ;
« je monte sur le trône de la Grèce pour remplir les enga-
« gements que j'ai contractés en acceptant la couronne.

« Vous avez, après une lutte sanglante et au prix du
« sacrifice de vos biens les plus chers, acquis une existence
« politique et l'indépendance, bases fondamentales du bon-
« heur et de la prospérité des nations.

« Vous vous êtes montrés, par votre courage, les dignes
« descendants de vos ancêtres, dont la gloire a traversé les
« siècles sans perdre de son éclat.

« Mais jusqu'ici vous fûtes privés de recueillir les fruits
« de vos nobles efforts. Vos champs sont incultes; votre
« industrie est à peine naissante; votre commerce, jadis si
« florissant, est tout à fait paralysé.

« C'est en vain que les arts et les sciences attendaient le
« moment où, sous l'égide de la paix, ils croyaient re-
« trouver leur ancienne patrie; le despotisme n'a été rem-
« placé chez vous que par l'anarchie, qui vous écrase de son
« horrible fléau. Ce que l'amour de la patrie vous avait
« conquis par un noble élan, la discorde et le plus sordide
« égoïsme vous l'ont ravi.

« Mettre un terme à vos maux, à une guerre civile qui
« consume vainement vos facultés les plus brillantes; con-
« centrer désormais vos efforts vers un seul but, celui de la
« prospérité, du bonheur et de la gloire de votre patrie,
« devenue désormais la mienne; effacer peu à peu, sous
« l'influence de la paix et de l'ordre public, les traces
« nombreuses des malheurs qui ont accablé votre beau pays,
« doté par la nature avec tant de profusion; prendre en

« considération les sacrifices faits et les services rendus à la « patrie; protéger, sous l'égide des lois et de la justice, vos « personnes, vos propriétés, contre l'arbitraire et la licence; « vous procurer, au moyen d'institutions bien mûries, so- « lidement basées, et adaptées à l'état et aux vœux de « votre nation, les bienfaits d'une véritable liberté, qui « n'existe que sous l'empire des lois; achever, enfin, la « régénération de la Grèce : telle est la tâche pénible, mais « glorieuse, que je me suis imposée. Je lui sacrifie une « existence douce et heureuse au sein du pays chéri de mes « ancêtres, pénétré que je suis des sentiments qui animaient « mon auguste père, lorsque, le premier parmi les souve- « rains, il vous tendait une main secourable, aux jours de « votre lutte héroïque.

« C'est avec une entière confiance que je m'adresse à « vous, ô Hellènes! et que je vous demande de réunir dé- « sormais, avec une concorde fraternelle, vos efforts aux « miens, dans l'unique but du bien public. Ne souffrons pas « que les succès obtenus par votre courage, votre persévé- « rance, votre amour de la patrie et votre confiance dans « la divine Providence, soient aujourd'hui sacrifiés dans les « convulsions de la discorde et de l'anarchie; que votre « nom, auquel tant de hauts faits ont assuré l'immortalité, « soit souillé par les égarements des plus basses passions. « Quels que soient les efforts que cette noble tâche exige « de nous, notre succès nous récompensera largement.

« En montant sur le trône de la Grèce, je vous donne ici « l'assurance de protéger consciencieusement votre reli- « gion, de maintenir fidèlement les lois, de faire adminis- « trer impartialement la justice en faveur de tous, et de « conserver intacts, avec l'aide de Dieu, contre qui que ce « soit, votre indépendance, votre liberté et vos droits.

« Mes premiers soins seront dirigés vers le rétablissement « et l'affermissement de la tranquillité et de l'ordre public, « afin que chacun jouisse en paix d'une entière sécurité. « J'attends avec confiance que chacun de vous, livrant à

« l'oubli les égarements politiques du passé, se soumettra dé-
« sormais à l'obéissance due aux lois et aux autorités chargées
« de leur exécution. Que chacun retourne donc paisiblement
« dans ses foyers. C'est ainsi, et je l'espère fermement, que
« je serai dispensé de la douloureuse nécessité de faire pour-
« suivre avec toute la rigueur des lois, les perturbateurs de
« la paix publique et les rebelles.

« Puisse la divine Providence bénir nos efforts réunis, et
« faire refleurir avec un nouvel éclat ce beau pays, dont le
« sol recouvre les cendres des plus grands hommes et des
« plus grands citoyens, dont les souvenirs rappellent les
« plus belles époques de l'histoire, et dont les habitants ont
« récemment prouvé aux contemporains que l'héroïsme et
« les sentiments élevés de leurs immortels aïeux ne sont
« point éteints dans leurs cœurs.

« Au nom du roi :

« *La Régence,*

« Comte d'Armansperg, président,

« de Maurer,

« de Heïdegg. »

La régence s'occupa immédiatement de l'organisation politique du royaume. Une décision royale du mois de juillet déclara que l'église grecque ne serait plus, au temporel, soumise désormais au patriarche de Constantinople, qui, néanmoins, fut reconnu comme chef spirituel. L'autorité patriarcale fut remplacée par un synode, composé de dix membres choisis par le gouvernement et présidé par le ministre du culte. Ce synode eut la direction des affaires ecclésiastiques. Il fut décidé, en outre, que si le roi em-

brassait la religion grecque, il serait chef de l'Eglise et nommerait les évêques, etc.

Le conseil d'Etat fut formé de dix-huit membres amovibles, dont six honoraires; ils avaient le rang de ministres.

L'organisation judiciaire se composa d'un *aréopage*, ou cour de cassation, siégeant à Athènes; de deux *éphétes*, ou cours d'appel, l'une à Athènes, l'autre à Nauplie; de dix *protodica*, ou tribunaux de première instance (un par département ou nomarchie); enfin, de tribunaux de commerce et de justices de paix.

L'organisation administrative, calquée sur celle de la France, fut, de prime abord, dépouillée des entraves dont la révolution de Juillet avait débarrassé les institutions de ce pays. Elle eut donc des bases fixes et précises, des conseils nomarchiques et des démogérondies, qui sont nos conseils généraux et municipaux, dont les membres furent nommés à l'élection, sous la sanction du roi.

La division du royaume en dix nomarchies, ou préfectures, comprenant quarante-deux provinces, ou sous-préfectures, fut consacrée par l'ordonnance suivante :

« Art. 1er. Le royaume de la Grèce est divisé en dix « nomes et quarante-deux provinces.

« On arrêtera sans délai le nombre des districts (ou « tribus) compris dans chaque nome, et l'on en fixera « l'étendue et les limites par une ordonnance spéciale.

« Art. 2. Les nomes du royaume sont :

« 1° Le nome de l'Argolide et de la Corinthie;
« 2° Le nome de l'Achaïe et de l'Elide;
« 3° Le nome de la Messénie;
« 4° Le nome de l'Arcadie;
« 5° Le nome de la Laconie;
« 6° Le nome de l'Acarnanie et de l'Etolie;
« 7° Le nome de la Locride et de la Phocide;
« 8° Le nome de l'Attique et de la Béotie;
« 9° Le nome de Nègrepont;
« 10° Le nome des Cyclades (mer Egée).

« Art. 3. — 1. Le nome de l'Argolide comprend les pro-
« vinces de Nauplie, d'Argos, de Katonakayé et de Corinthe,
« ainsi que les îles d'Hydra, de Spezzia et de Poros.

« Art. 4. — 2. Le nome de l'Achaïe et de l'Elide com-
« prend les provinces de Vostizza, Patras, Calavrita, Gas-
« touni et Pyrgos, à l'exception des localités de la rive
« gauche de l'Alphée dépendant de la dernière province.

« Art. 5. — 3. Le nome de la Messénie comprend, sur
« la rive gauche de l'Alphée, les localités dépendant des
« provinces de Pyrgos, de Léondaris, d'Arcadie, de Modon,
« Navarin, Coron, Calamata, Nisi, Androussa, Imblakikon,
« et Micromanis.

« Art. 6. — 4. Le nome de l'Arcadie comprend les pro-
« vinces de Léondaris, Karitena, Tripolitza, Ayo-Petro et
« Prastole.

« Art. 7. — 5. Le nome de la Laconie comprend les
« provinces de Mistra, de Monembasie et du Magne.

« Art. 8. — 6. Le nome de l'Acarnanie et de l'Etolie
« comprend les provinces de Xéroméros, Vonitza, Valtos,
« Zigos, Lépante, Vénético, Kravara, Apocouros, Karpe-
« nitzi et Agrapha, et la partie de la province de Doride, du
« nome de la Locride et de la Phocide, limitée par le fleuve
« Mornos (Dafnos).

« Art. 9. — 7. Le nome de la Locride et de la Phocide « comprend les provinces de Zeïtounis, Pratatsikios, Lido- « rikios, Malandrinos, Talantos, Voudrounitos, Salonas.

« Art. 10. — 8. Le nome de l'Attique et de la Béotie « comprend les provinces du même nom, avec la Méga- « ride et les îles de Salamine, d'Egine et d'Anguistrion.

« Art. 11. — 9. Le nome de Négrepont comprend l'île « de Négrepont et celles situées au nord.

« Art. 12. — 10. Le nome des Cyclades comprend toutes « les îles de la mer Egée.

« Art. 13. Comme, d'après la division du royaume ar- « rêtée par la présente ordonnance, il se trouve beaucoup « de localités d'une province comprises dans les limites « d'une autre, la détermination des nouvelles limites des « provinces, telles que l'exigent les intérêts de l'admi- « nistration et des administrateurs, est différée pour le mo- « ment.

« Art. 14. Les premiers agents de l'administration du « gouvernement sont les ministres.

« Art. 15. Il sera établi un conseil de gouvernement pour « la discussion des affaires importantes du royaume, et pour « la solution des questions administratives.

« Art. 16. La direction supérieure de l'administration « de chaque nome est confiée à un nomarque (préfet). Il y « aura auprès de lui un conseil nomarchique élu par les « habitants.

« Art. 17. Un éparque (sous-préfet), soumis au nomar- « que, sera placé à la tête de l'administration de chaque « province. Il y aura auprès de l'éparque un conseil de « province élu par les habitants.

« Art. 18. L'administration de chaque district (ou tribu) « est confiée à un démogéronte choisi par les citoyens, sous « l'approbation du roi ou du nomarque. Il y aura auprès du « démogéronte un conseil de démogérontes élus par les ci- « toyens.

« Art. 19. L'administration des biens nationaux, la

« perception des impôts et autres revenus publics séparés de
« l'administration intérieure, sont confiés à des administra-
« tions particulières.

« Art. 20. Les ordres nécessaires pour l'exécution des
« articles 14 et 19, concernant la formation, les devoirs, le
« choix et les droits, seront donnés avec attention.

« Le conseil des ministres publiera et mettra en vigueur
« la présente ordonnance. »

CHAPITRE XIV.

La régence.

Les palicares refusent de se former en bataillons réguliers de vélites. — Nouvelle organisation de l'armée grecque. — Réflexions sur les actes de la régence. — Délimitation définitive des frontières du royaume. — Départ des troupes françaises.

La nécessité de conserver les nombreuses bandes irrégulières avait été, sous les divers gouvernements provisoires, l'un des principaux obstacles au développement des troupes réglées. L'organisation du corps régulier n'avait jamais eu, d'ailleurs, des bases fixes et définitives. Réduit à 735 hommes par les malheurs et la licence de la guerre civile, ce corps avait impérieusement besoin d'être reconstitué; mais il ne fallait admettre dans les rangs de l'armée que des officiers honorables et capables, et des soldats aptes au genre

de service qu'ils étaient appelés à faire. D'un autre côté, il était impossible de conserver toutes les bandes irrégulières qui avaient été, entre les mains de leurs chefs, des instruments si dangereux pour le bon ordre.

Afin d'obvier à ces inconvénients, de rendre à l'agriculture des bras utiles, et de donner peu à peu le goût du travail et de la vie sédentaire à tant d'hommes habitués aux licences de la guerre, le gouvernement publia, au mois de mars 1833, les ordonnances ci-après :

ORDONNANCE SUR LA DISSOLUTION DES TROUPES IRRÉGULIÈRES.
(*palikari*).

« Art. 1er. Les troupes irrégulières existant en Grèce sont « dissoutes.

« Art. 2. Tous les sous-officiers et soldats qui se sont « enrôlés depuis le 1er décembre 1831 dans les troupes irré- « gulières, doivent retourner dans leurs foyers.

« Art. 3. Tous les sous-officiers et soldats qui se sont en- « gagés dans les troupes irrégulières avant le 1er décembre « 1831, sont libres de retourner dans leurs foyers ou de « s'enrôler dans l'armée selon les conditions suivantes.

« Art. 4. Les services des officiers, sous-officiers et sol- « dats des troupes irrégulières, de tous ceux qui ont com- « battu avec zèle et valeur pour la liberté et qui ont rempli « fidèlement leurs devoirs envers la patrie, seront pris en « considération, et des terres seront concédées à ceux d'entre « eux qui n'ont pas de foyers dans le territoire du royaume, « pour les cultiver à leur profit.

« Art. 12. Les sous-officiers et soldats qui doivent en- « trer dans l'armée, aux termes de l'article 3, se rendront « dans les localités ci-après indiquées, savoir :

« 1° Achaïe et Alichélébi, pour ceux qui se trouvent au-
« jourd'hui dans le Péloponèse;

« 2° Eleusis pour ceux de la Grèce orientale;

« 3° Vocori et Galata, pour ceux de la Grèce occiden-
« tale.

« Art. 13. Dans lesdites localités, il y aura une épitropie
« qui sera chargée d'examiner scrupuleusement les droits
« et les services de chacun.

« Art. 16. Tous les officiers des troupes irrégulières qui
« n'auront pas été compris dans l'organisation des vélites,
« seront mis provisoirement en disponibilité. Ils devront se
« présenter devant une épitropie d'officiers supérieurs que
« nous établirons à Nauplie, et à laquelle ils produiront
« leurs certificats et exposeront leur position actuelle et
« les services rendus par eux à la patrie; ils attendront
« dans cette ville les décisions que nous prendrons, d'après
« les rapports de l'épitropie.

« Art. 17. Tous les sous-officiers et soldats des corps
« irréguliers qui ne retourneront pas dans leurs foyers ou
« qui ne se rendront pas dans les lieux de réunion indiqués,
« et qui, au contraire, vagabonderaient et continueraient à
« demander des konakis, seront punis de trois à huit jours
« de prison, et renvoyés dans leurs foyers, ou hors du ter-
« ritoire, si ce sont des étrangers. Tout officier ou soldat
des corps irréguliers qui sera trouvé porteur d'armes à
« feu dans la campagne, sera puni de trois mois de prison
« et ses armes confisquées. »

ORDONNANCE RELATIVE A L'ORGANISATION DES BATAILLONS DE VÉLITES.

« Art. 1er. Il sera organisé dix bataillons de vélites,
« dans lesquels les sous-officiers et soldats irréguliers pour-
« ront s'enrôler.

« Art. 2. Le personnel de chaque bataillon sera composé
« provisoirement :

« 1° D'un état-major, comprenant un commandant, un « adjudant ayant le grade de lieutenant, un quartier-maître « et un porte-drapeau ayant le grade de sous-officier;

« 2° De quatre compagnies de vélites, composées chacune « d'un capitaine, un lieutenant, un sergent-fourrier, deux « sergents, quatre caporaux, un tambour et quarante vé- « lites; en tout, cinquante.

« Art. 3. Les vélites auront pour habillement : une veste « de drap couleur de fer, ayant le collet, les manches et les « autres rayures rouges; une fustanelle de toile d'Amé- « rique; des guêtres de drap couleur de fer; un phécy « rouge; les boutons de la veste seront jaunes et porteront « le numéro du bataillon.

« Les officiers auront la veste et les guêtres en drap « bleu céleste, ainsi que les épaulettes, écaillées de métal « jaune.

« Tous les vélites indistinctement porteront sur le phécy « les insignes royaux, c'est-à-dire une croix de drap blanc « sur un fond de drap bleu céleste. Les officiers auront la « croix en argent et la couronne royale en or; celle-ci « sera en drap jaune pour les sous-officiers et soldats.

« Pour la distinction des différents grades, les sous-offi- « ciers auront un galon jaune autour du collet; le sergent- « major en aura trois petits horizontaux des deux côtés; le « sergent, deux, et le caporal, un. Les tambours auront au « collet un petit galon de couleur jaune.

« Les capitaines porteront des deux côtés du collet un « galon horizontal en or, et sur le collet un autre plus large. « Le porte-drapeau aura l'habillement des officiers, mais « sans aucune marque distinctive au collet.

« Art. 4. Les sous-officiers et soldats des bataillons de « vélites auront un fusil à baïonnette, et une giberne adap- « tée à la ceinture par une courroie noire.

« Les officiers porteront un sabre attaché à la ceinture.

« Art. 5. Nous donnons aux bataillons de vélites la « solde et les prestations suivantes :

« *Solde des officiers.*

	Par mois.	
« 1° Au commandant.	220	drachmes.
« 2° A l'adjudant, en sus 10 drachmes « pour son service.	110	»
« 3° Au quartier-maître.	120	»
« 4° Aux capitaines.	120	»
« 5° Aux lieutenants.	100	»

« Tous les officiers devront se procurer avec leur solde « la nourriture, l'habillement, le logement, ainsi que les « fourrages de leurs chevaux.

« *Solde des sous-officiers et soldats.*

	Drachmes.	Leptas.
« 1° Au porte-drapeau (par mois). . .	45	»
« 2° Au sergent-fourrier (par jour). . .	»	72
« 3° Au sergent. . . (*id.*). . .	»	56
« 4° Au caporal. . . (*id.*). . .	»	44
« 5° Au soldat. . . (*id.*). . .	»	32

« *Nourriture.*

« Chaque sous-officier ou soldat recevra par jour une « ration de farine de 220 drachmes.

« *Habillement.*

« Chaque sous-officier ou soldat recevra annuellement : « deux vestes, deux fustanelles, un phécy, une ceinture « rouge, deux paires de guêtres, deux caleçons de toile « américaine, deux chemises et deux paires de souliers.

« *Casernement.*

« Tous les sous-officiers et soldats logeront dans les ca- « sernes ou dans les lieux qui leur seront désignés.

« Les bataillons de vélites ne seront astreints qu'à un « léger service.

« Les bataillons se disposeront sur deux rangs seulement « et ne seront exercés qu'au pas militaire. L'ordre général, « pour les exercices et les ports d'armes des bataillons « d'infanterie, sera mis en usage d'après ces règlements.

« Les bataillons de vélites seront soumis, comme les ba- « taillons de la ligne, à toutes les lois de discipline, des- « quelles il leur sera donné connaissance.

« Le temps du service est fixé à deux ans; il pourra être « prolongé selon la volonté du vélite. Celui qui aurait l'in- « tention de s'adonner à l'industrie ou à l'agriculture, et qui « demanderait son congé pendant le temps de son engage- « ment, pourra l'obtenir, mais il ne sera plus susceptible de « contracter un nouvel engagement.

« Les officiers des bataillons de vélites devront être « choisis de préférence parmi ceux qui ont servi dans les « troupes irrégulières, qui ont pris part aux dangers de la « lutte pour l'affranchissement de leur patrie, qui ont com- « battu vaillamment, et dont la conduite a toujours été « irréprochable.

« Dès que les officiers auront été nommés, et que les « sous-officiers et soldats seront inscrits, ils prêteront tous, « devant l'épitropie, le serment voulu; après quoi, ils appo- « seront leur signature sur des registres qui seront conservés « dans les archives du bataillon.

« La matricule devra être tenue selon les règles, et tou- « jours scrupuleusement.

« Dès le jour de l'enrôlement, les sous-officiers et soldats « recevront le traitement qui leur est attribué.

« Après l'organisation des bataillons de vélites, nous dé- « terminerons les postes où ils seront établis pour la garde « des frontières du royaume, pour celle des possessions « nationales, pour l'exécution des mesures de police, et « principalement pour la perception des impôts natio- « naux. »

Trois commissions furent donc instituées pour l'exécution de ces ordonnances : l'une à Achaïe et à Alichélébi, l'autre à Eleusis et la troisième à Vocori et à Galata.

Mais ce projet échoua complétement. Les palicares persistèrent à ne vouloir pas être organisés militairement. Leur mécontentement fut même tel, que la régence dut prendre quelques mesures de précaution à leur égard, afin que l'ordre public ne fût pas troublé de nouveau. Plus tard, cependant, on prit en considération le sort malheureux de ces hommes qui avaient si longtemps arrosé de leur sang cette terre qui refusait de les nourrir, et dont les familles étaient livrées aux dernières angoisses de la misère. Des terres nationales leur furent concédées, et ces vieux serviteurs redevinrent des citoyens utiles.

L'insuccès du projet d'organisation des troupes irrégulières détermina la régence à pourvoir au maintien de la tranquillité publique, par la formation d'un corps de gendarmerie à pied et à cheval pour le service des différentes provinces. Le commandement de ce corps d'élite fut confié au colonel Graillard, philhellène français, qui choisit lui-même ses officiers.

Bientôt après, la régence s'occupa de l'organisation de l'armée : armée bien considérable, ou plutôt bien dispendieuse, il faut en convenir, pour un pays pauvre et qui ne peut compter sur une véritable indépendance que par l'appui des puissances qui l'ont aidé à la conquérir.

Dans un État ayant peu de ressources, l'armée doit être constituée économiquement. Il faut donc que les troupes soldées y soient peu nombreuses, mais que tous les hommes en état de porter les armes soient organisés pour la défense des places fortes et des frontières. Quoi qu'il en soit de cette opinion, qui, du reste, est celle de la Suisse et de beaucoup d'autres Etats, la formation d'une armée régulière grecque fut arrêtée par les ordonnances suivantes :

ORDONNANCE SUR L'ORGANISATION DES TROUPES MILITAIRES GRECQUES.

« Art. 1er. Tous les corps réguliers existants sont dis-
« sous. Les soldats seront compris dans la nouvelle organi-
« sation de l'armée.

« Art. 2. L'armée de terre sera formée : de huit bataillons
« de ligne qui seront désignés par des numéros, de 1 à 8;
« d'un régiment de lanciers à cheval; de six compagnies
« d'artillerie, du n° 1 au n° 6 ; d'une compagnie du train
« d'artillerie; d'une compagnie d'ouvriers; d'une compa-
« gnie d'ingénieurs et de deux compagnies de pion-
« niers, chargées de la construction des routes et ponts mi-
« litaires.

« 1° Chaque bataillon de ligne comportera : un état-
« major, qui sera composé d'un commandant, d'un adju-
« dant (lieutenant), d'un capitaine d'habillement et d'ar-
« mement, d'un quartier-maître (payeur), d'un médecin de
« première classe et un de seconde, d'un sous-adjudant su-
« périeur en grade au sergent-major, et d'un tambour-
« major; et six compagnies, dont une de grenadiers, quatre
« de fusiliers et une de voltigeurs.

« Chaque compagnie se formera de la droite à la gauche

« et comprendra : un capitaine, un lieutenant, un sergent-
« major, trois sergents, huit caporaux, trois tambours
« (les compagnies de voltigeurs auront des clairons), deux
« sapeurs, cent soldats; en tout, cent vingt hommes.

« 2° Le régiment de cavalerie comportera : un état-
« major composé d'un lieutenant-colonel, de trois chefs
« d'escadrons, d'un adjudant (lieutenant) du lieutenant-
« colonel, d'un capitaine d'habillement, d'un quartier-
« maître (payeur), d'un médecin de première classe et deux
« de seconde, d'un vétérinaire, de trois adjudants supérieurs
« en grade au maréchal des logis chef, et d'un trompette-
« major; et six escadrons composés chacun d'un capitaine,
« un lieutenant, deux sous-lieutenants, un maréchal des
« logis chef, trois maréchaux des logis, huit brigadiers,
« trois trompettes, un maréchal-ferrant, un aide maréchal-
« ferrant, et quatre-vingt-dix soldats; en tout, cent onze
« hommes, avec les chevaux de service.

« 3° Chaque compagnie d'artillerie sera composée d'un ca-
« pitaine commandant, un capitaine en second, un lieute-
« nant, un sous-lieutenant, un sergent-major, quatre ser-
« gents, huit caporaux, douze artificiers, un charron, trois
« trompettes, vingt-quatre canonniers de première classe et
« quarante de seconde; en tout, cent hommes.

« 4° La compagnie du train d'artillerie sera composée
« d'un capitaine, un lieutenant, deux sous-lieutenants, un
« sergent-major, quatre sergents, huit caporaux, quatre
« maréchaux-ferrants, deux charrons, trois trompettes et
« cent cavaliers; en tout, cent vingt-six hommes, avec les
« chevaux nécessaires.

« 5° La compagnie d'ouvriers sera composée d'un ca-
« pitaine commandant, un lieutenant, trois sous-lieute-
« nants, cinq ouvriers chefs ayant le grade de sous-ad-
« judant, un sergent-major, huit sergents, dix caporaux,
« trois trompettes, cinquante ouvriers de première classe
« et cinquante de seconde; en tout, cent trente-deux
« hommes.

« 6° Chaque compagnie de pionniers sera composée d'un « capitaine commandant, un capitaine en second, un lieu- « tenant, un sous-lieutenant, un sergent-major, six ser- « gents, douze caporaux, trois trompettes, trente pionniers « de première classe et trente de seconde; en tout, quatre- « vingt-six hommes.

. . . . . .

« Art. 4. Vu les présentes circonstances, outre ces corps « réguliers, il sera formé provisoirement des bataillons de « vélites.

. . . . . .

« Art. 6. L'organisation de l'armée aura lieu successi- « vement par bataillon, escadron et compagnie, jusqu'à « entière formation.

« Art. 7. L'officier chargé d'organiser l'armée nommera « les sous-officiers, tambours et trompettes qui entreront « dans les nouveaux corps, et il répartira les soldats dans « l'arme à laquelle ils sont propres, jusqu'au complétement » du nombre prescrit.

« Art. 8. On choisira des sous-officiers capables pour la « comptabilité des escadrons et compagnies.

« Art. 9. Tous les sous-officiers, tambours et trompettes « de toutes les armes qui ne seront pas enrôlés dans les « nouveaux corps comme simples soldats, formeront une « compagnie, dite *compagnie d'exercice des sous-officiers*, « qui sera jointe provisoirement à la musique militaire. « Le but de l'organisation de cette compagnie est d'assurer « la parfaite instruction des officiers dans les exercices, le « service et la discipline.

. . . . . .

« Art. 11. Les ouvriers et élèves de la compagnie dis- « soute du génie qui sont capables de servir, pourront s'en- « rôler dans notre compagnie royale du génie; ils auront la « même solde et les mêmes avantages que les ouvriers et « élèves de cette compagnie. Les sous-officiers de la com- « pagnie dissoute seront, d'après le rapport du comman-

« dant de notre compagnie royale du génie, placés dans « cette compagnie avec leur grade ou comme simples ou- « vriers.

. . . . . .

« Art. 13. Les officiers et autres militaires de l'école « centrale militaire et de la compagnie conserveront pro- « visoirement leurs emplois.

. . . . . .

« Art. 15. La solde des officiers et des autres militaires « sera fixée de manière à ce qu'elle soit suffisante. Ceux « qui rempliront leurs devoirs avec zèle peuvent être « assurés de la bienveillance royale, tant qu'ils suivront « consciencieusement cette ligne de conduite. Notre vo- « lonté formelle étant qu'il n'y ait pas dans les rangs de « notre armée des officiers ou autres militaires qui négligent « en aucune manière leurs devoirs ni les lois de l'honneur, « nous nous réservons de remplacer, et, au besoin, d'ex- « clure ceux dont la conduite répréhensible exigerait un « acte de sévérité.

« Art. 16. L'aptitude des officiers sera constatée doré- « navant par de sévères examens sur leur capacité et leur « conduite.

« Art. 17. Les officiers et autres militaires prêteront, « en entrant au service, le serment voulu.

« Art. 18. Tout officier ou autre militaire non enrôlé et « n'occupant aucun emploi, sera mis en disponibilité; il ne « jouira de la demi-solde qu'autant qu'il y aura des droits « acquis par ses précédents services.

« Comme, dans les années précédentes, il y a eu dans le « corps régulier des promotions déréglées et sans aucune « proportion avec celles des autres armées européennes, il « sera statué sans délai, sous la présidence de notre inspec- « teur général et d'une épitropie, sur les droits de chaque « officier ou autre militaire en disponibilité, et nous déci- « derons immédiatement à cet égard.

« Art. 19. Nous accordons que, quant à présent, les vo-

« lontaires pour l'infanterie, la cavalerie et le train d'ar-
« tillerie, ne s'engagent que pour quatre ans, en prêtant
« serment. Ils devront n'avoir pas dépassé l'âge de trente
« ans, être parfaitement propres au service, non mariés, et
« avoir au moins la taille de 1m 57mm (mesure française)
« pour l'infanterie et le train d'artillerie, 1m 62mm pour la
« cavalerie, et 1m 73mm pour l'artillerie.

« Art. 20. Les exercices de l'infanterie, de la cavalerie
« et de l'artillerie, seront provisoirement les mêmes qu'au-
« paravant.

« Art. 21. La subordination et les punitions seront pro-
« visoirement les mêmes qu'auparavant; on observera une
« justice rigoureuse. »

ORDONNANCE SUR LA FORMATION DU RÉGIMENT DE LANCIERS A CHEVAL.

« Le commandement du régiment de lanciers à cheval
« est confié au baron bavarois Pffelle-Scharfenstein, avec
« le grade de colonel. Il aura sous ses ordres un adjudant
« choisi par lui, un quartier-maître, un médecin de régi-
« ment, un médecin d'escadron, deux aides-médecins, un
« vétérinaire.

« Après que le troisième escadron aura été complété en
« hommes et en chevaux, on s'occupera de la formation du
« quatrième. Les officiers de cavalerie qui ne seront pas
« compris dans l'organisation du régiment, seront mis en
« disponibilité et recevront la moitié de leur solde d'activité.
« L'officier chargé de cette organisation proposera cons-
« ciencieusement ceux des officiers et sous-officiers qui,
« dans les exercices et l'équitation, lui paraîtront les plus
« capables d'être employés dans le quatrième escadron.
« L'organisation du régiment aura lieu à Argos. Le chef
« d'escadron Tourette demeurera, jusqu'à nouvel ordre,
« président du conseil d'administration. »

ORDONNANCE SUR L'ORGANISATION DU TRAIN D'ARTILLERIE.

« La compagnie du train d'artillerie sera organisée im-
« médiatement. Les cavaliers et les chevaux nécessaires,
« ainsi que les officiers et sous-officiers, seront pris provi-
« soirement dans la cavalerie. La compagnie se complétera
« à Nauplie, où l'on préparera des bâtiments pour le caser-
« nement des militaires et l'installation des chevaux... »

La régence ne s'occupa pas alors de l'organisation de la marine militaire; elle la considéra sans doute, et non sans raison, comme peu utile dans l'état des choses. Cette marine, d'ailleurs, était réduite à presque rien depuis les événements de Poros.

Mais ce qui importait à l'avenir de la Grèce, c'était d'encourager de toutes les manières possibles le développement de la marine marchande, car c'est en elle que réside la prospérité future de cette nation. C'était par la marine marchande qu'Hydra, Spezzia et quelques autres îles de l'Archipel, s'étaient autrefois enrichies. Mais ruinés par les nombreux sacrifices qu'ils avaient faits à la patrie, ruinés aussi par la guerre civile, les braves marins insulaires avaient été forcés de prendre du service sur les flottes de la Turquie. On fut donc étonné de ne pas voir figurer dans la nomenclature des départements ministériels, un ministère du commerce.

Le premier soin de la régence, en prenant possession du pouvoir, avait été d'exhorter la popu-

lation à la paix et à la concorde, par la proclamation que nous avons rapportée. On avait remarqué qu'il n'y était question ni d'assemblée nationale ni de constitution. Mais pour régénérer une nation après une tourmente révolutionnaire, un pouvoir étendu et en quelque sorte dictatorial n'est-il pas indispensable? L'histoire offre cent exemples de la nécessité d'une pareille autorité pour anéantir l'anarchie et rétablir le règne des lois.

Certes, la Grèce ressentait le besoin de posséder des institutions propres à développer sa civilisation; elle avait également besoin d'une constitution politique adaptée à ses mœurs, et qui devînt un pacte d'alliance entre la nation et la royauté; mais à cette époque, il eût été dangereux de convoquer une assemblée nationale et de décréter une constitution. Le peuple, trop peu éclairé, avait son éducation politique à faire, afin qu'il pût choisir des députés qui représentassent réellement ses intérêts et non ceux d'une faction. Les esprits, d'ailleurs, étaient encore trop agités. Il fallait bien du temps avant que le peuple reconnût qu'il était devant la loi l'égal de tous ces chefs militaires, de tous ces primats auxquels il avait été si longtemps forcé d'obéir, de ces hommes qu'il avait toujours vus puissants; il fallait bien du temps avant qu'il ne vît dans Colocotroni, par exemple, qu'un simple citoyen, comme tous les autres, sans crédit, sans pouvoir, sous un gouvernement assez sage pour se passer de lui, assez fort pour ne pas le craindre et pour lui faire courber la tête de-

vant la loi commune. Un pareil changement ne s'improvise pas, et la régence agit avec prudence en ne parlant ni de constitution ni de congrès; elle eut l'approbation de tous les hommes sensés, et ne mécontenta que les partisans du désordre.

La régence adopta aussi la sage mesure d'appeler à Nauplie les chefs les plus influents de tous les partis. Elle s'efforça de montrer qu'ils n'étaient devant la loi que les égaux du reste du peuple.

Dans les provinces, les partisans de Colocotroni répandirent le bruit que le roi l'avait reçu de la manière la plus distinguée, et lui avait dit qu'il serait son soutien, son bras droit, qu'il aurait tout pouvoir, etc. Mais bientôt les faits vinrent démentir ces absurdités. On apprit avec certitude que ceux que ce chef avait rançonnés arrivaient de toutes parts à Nauplie, et que chaque jour il était obligé de répondre devant les tribunaux aux accusations portées contre lui. Ces nouvelles produisirent un excellent effet, qui donna promptement de l'ascendant au gouvernement. Les malintentionnés virent alors que leur règne était passé.

Le maintien de la liberté de la presse fut l'indice d'une appréciation large et judicieuse des véritables besoins de la Grèce; cette liberté était d'ailleurs utile dans ce pays, comme moyen d'instruire le gouvernement de ce qui se passait. Si elle présentait quelques inconvénients, ils étaient largement compensés par les avantages qu'elle offrait.

Les tribunaux, au surplus, étaient chargés de réprimer la licence.

Un arrangement conclu avec la Porte le 20 juillet 1832 avait définitivement fixé les frontières, moyennant une indemnité de 12 millions de francs payables par la Grèce. En conséquence, après l'arrivée du roi, les représentants des trois puissances procédèrent à la remise d'Athènes et de l'île de Négrepont, qui avaient été comprises dans le territoire hellénique.

D'un autre côté, les commissaires chargés de la délimitation des frontières de terre ferme avaient achevé leurs travaux. Ces frontières étaient déterminées par une ligne partant du golfe Ambracique et aboutissant au golfe de Volo, qui comprenait, à l'exception de la Punta (ancien promontoire d'Actium), toute la rive orientale du golfe d'Arta jusqu'aux salines de Caprina, puis remontait la rivière de Lomboli jusqu'au Xelona, une des ramifications du Pinde, qui s'étend sur la rive droite de l'Aspro-Potamos (Achéloüs), embrassant les monts Macrynoros et leurs défilés. Du Xelona, la ligne redescend vers l'Aspro-Potamos, qu'elle traverse à peu près à moitié chemin entre les ponts de Corokos et de Tataraïna; un peu au-dessous de l'Aspro-Potamos, elle suit les sommets de l'Agrapha, en remontant le cours de la Platania jusqu'au mont Zournato, et longe ensuite les montagnes de Triacinora jusqu'à la source de la rivière de Caritza, qu'elle descend jusqu'à son embouchure dans la Midora. De là,

elle remonte la petite rivière de Mouka jusqu'à la montagne d'Ithonia, située sur la chaîne principale du Pinde, dont elle suit la crête jusqu'à la fontaine de Zacharachivrisi, nœud des trois chaînes du Pinde, de l'Orthryx et de l'OEta. De ce dernier point, elle suit la chaîne de l'Orthryx, en se maintenant sur la ligne de partage des eaux qui se rendent dans le Sperchus et dans les plaines de la Thessalie, atteint un sommet nommé Samoudroula, où le Surbiotico prend sa source, suit ce cours d'eau jusqu'à son embouchure dans le golfe de Volo, à l'une des extrémités de la baie d'Armiros, près du village de Surbis, où elle se termine, après avoir parcouru environ trente lieues de l'est à l'ouest.

Dans la partie ouest, la frontière traverse presque perpendiculairement des lignes de cours d'eau et de montagnes, tandis que dans la partie est, la chaîne de l'Orthryx, celle de l'OEta, ainsi que le cours du Sperchus, sont parallèles.

Cette frontière a l'avantage d'offrir de fortes positions, de séparer deux populations dont le contact serait dangereux, et de se prêter parfaitement à une défense combinée par terre et par mer.

Les profondes incisions d'Arta et de Zeïtoun, et la majestueuse chaîne de montagnes qui court du littoral de la mer Egée vers la mer Ionienne, forment, avec les monts qui suivent le cours de l'Achéloüs, une combinaison d'obstacles que l'art pourrait rendre facilement inexpugnables.

Trois passages principaux traversent les montagnes de Caprina, au golfe de Zeïtoun.

Le premier, sur la gauche, est celui d'Arta et de Janina à Vrachori, Missolonghi et Lépante, qui passe par les grands défilés du Macrynoros, en avant desquels se trouve une première position qui défend la route de Janina. Cette position a son flanc gauche appuyé à la mer, sa droite aux monts escarpés du Macrynoros, et son front couvert par le lit encaissé du Combotti. On ne peut la tourner, fort difficilement encore, que par la vallée du Mitakon, affluent de l'Aspro-Potamos. Le complément du système de défense de cette importante position serait le littoral méridional du golfe d'Arta, depuis Caprina jusqu'au promontoire d'Actium; mais les commissaires grecs ont laissé ce point en dehors de la frontière, afin d'obtenir les deux rives du golfe de Zeïtoun, dont une partie devait rester aux Turcs. Cet arrangement fut d'autant plus avantageux à la Grèce, que le territoire de la Punta étant humide, très-bas et dominé par une chaîne de montagnes, peut être facilement coupé par un canal.

Le deuxième chemin, sur la droite, conduit de Volo et Zeïtoun à Athènes. La chaîne de l'Orthryx, qu'il traverse, est franchissable sur tous les points; c'est une série de petits mamelons réunis par des cols assez boisés; derrière elle est le Sperchus, qui est guéable, sauf pendant la fonte des neiges. Mais après ce cours d'eau se trouve la véritable et la meilleure ligne de défense, la

chaîne élevée de l'OEta, où la route est défendue par les Thermopyles. Cependant, la chaîne de l'Orthryx donne aux Grecs un avantage décidé, en leur livrant toutes les routes qui conduisent dans la Thessalie, dont les fertiles plaines, habitées en grande majorité par leurs coreligionnaires, se découvrent du haut de ces montagnes.

Enfin, la troisième route, placée entre les deux premières, débouche de l'Albanie et suit la rive gauche de l'Aspro-Potamos; mais cette rivière étant encaissée et la vallée étroite, il se trouve en cet endroit de nombreuses positions faciles à défendre.

Il existe, en outre, un chemin venant de la Thessalie, qui, après avoir traversé la chaîne de montagnes de l'OEta, gagne la vallée de l'Aspro-Potamos, en passant par Velouki; il y a aussi, dans la ramification du Pinde et de l'Agrapha, sur la rive droite de l'Aspro-Potamos et dans la vallée de Petrikos, des chemins qui se rendent dans la vallée de Patzula, et de là dans celle de la Mudava, affluent de l'Achéloüs; enfin, on rencontre également, entre ces deux rivières et le Pinde, quelques mauvais sentiers; mais tous ces chemins sont impraticables au train d'une armée.

Les troupes légères de l'Albanie pourraient trouver encore plusieurs autres débouchés dans les étroits passages des montagnes; mais la possession des trois routes principales, les seules par lesquelles l'artillerie de montagne puisse passer, assure en grande partie le succès des opérations

offensives, et complète en même temps un bon système de défense. Si Léonidas et ses trois cents Spartiates, arrêtant aux Thermopyles les masses envahissantes de l'Asie, ont acquis à ces passages une célébrité historique, c'est parce que les généraux persans n'agissaient que contre la Grèce orientale; mais dans la guerre de l'indépendance, les Turcs ayant presque toujours opéré sur deux lignes, celles de Janina et de Zeïtoun, les capitaines grecs furent constamment obligés d'abandonner les Thermopyles sans avoir été forcés de front, parce que l'ennemi, maître du Macrynoros, pouvait en quelques jours de marche couper leur ligne de communication et menacer les derrières de ces défilés.

Toutes ces mesures furent prises avant le départ des troupes françaises, dont la mission était terminée depuis l'arrivée du roi Othon. Les derniers détachements de la brigade d'occupation débarquèrent à Toulon dans le courant d'août 1833. Ainsi finit l'occupation du Péloponèse; elle avait duré cinq ans.

La position des Français en Grèce, où ils étaient en butte aux calomnies de la malveillance et aux sourdes menées d'une politique jalouse, fut des plus délicates. Placés au milieu de partis qui s'entre-déchiraient, leur neutralité mécontentait tous les agitateurs; leur modération fut taxée de faiblesse et leur sévérité d'injustice, et ceux-là même qu'ils étaient venus secourir finirent par les traiter en ennemis.

Cette situation pleine de périls a demandé de la part des chefs autant de fermeté que de tact, et de la part des officiers et des soldats, une modération et un esprit de discipline que l'on ne pouvait attendre que d'une armée française.

CONCLUSION.

Depuis que l'ambition de la Russie a troublé la paix de l'Europe, une partie des populations grecques de la Thessalie et de l'Épire, égarées par de fallacieuses promesses, ont essayé de se soulever contre l'autorité du sultan, et une nouvelle intervention française est devenue nécessaire.

Cette intervention, bien qu'ayant un tout autre caractère que la première, n'est pas moins qu'elle, toutefois, dans les vrais intérêts de la nationalité grecque. La pensée intime de l'empereur Nicolas à l'égard des Hellènes ne peut laisser aucun doute à ce sujet, depuis les révélations de sir W. Seymour.

Ainsi, les malheureux Grecs, après avoir servi d'instruments à l'ambition de la Russie, eussent été, à un titre quelconque, englobés dans ce vaste empire; ils eussent payé de la perte de leur nationalité leur crédulité en la bonne foi moscovite.

Au commencement de la guerre, l'intention probable des généraux russes était de passer le Danube à Widdin, et, s'appuyant sur la Servie et les insurrections de la Roumélie, de tourner les Balkans par Sophia et Philippopoli pour marcher sur Constantinople, à la tête des insurgés, en se posant comme leurs libérateurs.

Ce plan était audacieux et cependant exécutable ; un succès dans les plaines d'Andrinople eût alors permis aux Russes de gagner les Dardanelles et d'en fermer le passage aux flottes alliées.

Trois choses ont empêché l'exécution de ce plan : la lenteur des opérations des Russes, les victoires des Turcs et l'intervention des puissances occidentales.

Cette invasion, pour avoir des chances de succès, aurait dû être préparée très-secrètement et être effectuée immédiatement après la mission du prince Menschikoff, c'est-à-dire avant que les Turcs eussent pu se reconnaître et les puissances intervenir activement. Le secret et la promptitude d'exécution sont les premiers éléments de succès à la guerre ; ils ont heureusement fait défaut aux Russes.

Le système de défensive adopté par Omer-Pacha, sa judicieuse appréciation de l'état des choses, aussi bien que des troupes placées sous ses ordres et de celles qu'il avait à combattre, enfin l'occupation de la position stratégique de Kalafat, ont déjoué les plans de l'ennemi.

Quoi qu'il arrive maintenant, l'ambition de la

Russie a reçu un échec dont elle ne se relèvera peut-être jamais. Elle a perdu son plus dangereux moyen d'action, qui est la ruse; sa politique est discréditée, l'Europe est attentive, et la Turquie se fortifie.

Quant au royaume grec, il a déjà subi de rudes épreuves; mais la sagesse de son gouvernement et les sympathies de l'Europe le feront triompher de toutes les intrigues, et la Grèce régénérée accomplira les hautes destinées que la Providence semble avoir réservées de tout temps à ce beau pays, qui fut le berceau de la civilisation européenne.

Peut-être conviendrait-il, dans l'intérêt de la paix et de l'équilibre politique en Orient, de séparer la Russie de la Turquie par des obstacles matériels. Cette dernière puissance pourrait être largement dédommagée en Asie du sacrifice qu'elle ferait des provinces qui, en Europe, lui servent de points de contact avec l'empire moscovite. Par des motifs analogues, l'adjonction au royaume grec de quelques territoires attenant à ses frontières et où l'élément chrétien domine, serait certainement le plus sûr moyen de l'affranchir des intrigues incessantes de la Russie; il lui donnerait la possibilité de vivre de sa propre vie, sans que cet agrandissement le mette jamais en état de troubler la paix ni de contrarier la politique des nations occidentales. La Russie, en s'opposant constamment à toute extension du territoire de ce royaume, a prouvé qu'elle comprend très-

bien qu'elle perdrait toute influence sur les populations helléniques, si elles étaient plus fortement constituées.

Dans cette position, la Grèce aurait encore tout à attendre, comme tout à craindre, de la France et de l'Angleterre; rien à redouter ni à espérer de la Russie, trop séparée d'elle pour la protéger ou la menacer avec efficacité.

En tout cas, ce ne sera pas sans résultat pour la paix du monde et pour la civilisation, que les puissantes armées de l'Occident auront franchi le Bosphore, et il faudra des siècles pour effacer l'empreinte des pas que nos soldats auront laissée sur la terre d'Orient, dans cette grande croisade contre la barbarie.

Le rôle du royaume grec est tracé pour longtemps : ce n'est ni par la guerre ni par les insurrections qu'il peut acquérir ce qui lui manque; mais de hautes destinées lui sont réservées, si, lié comme il l'est aux intérêts européens par reconnaissance et par politique, il a la sagesse de préparer son avenir, en demandant exclusivement au commerce, à l'industrie et à la marine marchande, cette richesse qui conduit à la puissance, qui fit jouer autrefois un si grand rôle à Gènes et à Venise, et qui, de nos jours, a fait de l'Angleterre une des plus grandes nations du monde.

APPENDICE.

DIVISION POLITIQUE DU ROYAUME DE GRÈCE.

NOMES.	CHEFS-LIEUX DE NOMES.	DISTRICTS.	CHEFS-LIEUX DE DISTRICTS.
1° Argolide et Corinthie.	Nauplie. . . .	Nauplie.	Nauplie.
		Argolide.	Argos.
		Corinthie.	Corinthe.
		Hydra.	Hydra.
		Hermionide. . . .	Spezzia.
		Trézénie.	Poros.
2° Achaïe et Elide.	Patras.	Egialée.	Vostizza.
		Calavrita.	Calavrita.
		Patras.	Patras.
		Elide.	Pyrgos.
3° Messénie.	Cyparissis (Arcadia). . . .	Olympie.	Phassaris.
		Triphylie.	Arcadia.
		Méthone.	Modon.
		Messénie.	Androussa.
		Calama.	Calamata.
4° Arcadie.	Tripolis. . . .	Mégalopolis.	Léondari.
		Mantinée.	Tripolitza.
		Gortyne.	Karitena.
		Cyndure.	Prastole.
5° Laconie.	Mistra.	Lacédémone (Limera).	Mistra.
		Epidaure.	Monembasie.
		Gythium.	Marathonissi.
		OEtilos.	Vitula.
6° Acarnanie et Etolie.	Vrachori (Argrinium). .	Acarnanie.	Dragomistri.
		Missolonghi.	Missolonghi.
		Naupacte.	Lépahte.
		Argrinium.	Vrachori.
		Karpenitzi (Callidrone)	Karpenitzi.

NOMES.	CHEFS-LIEUX DE NOMES.	DISTRICTS.	CHEFS-LIEUX DE DISTRICTS.
7e Locride et Phocide.	Salone (Amphissa). . .	Bliotidé. . . . . :	Zeïtoun (Lamia).
		Doride.	Lidoriki.
		Locride.	Talante (Atalante).
		Parnasside.	Salone.
8e Attique et Béotie.	Athènes. . . .	Egine.	Egine.
		Mégaride.	Mégare.
		Attique.	Athènes.
		Thèbes.	Thèbes.
		Livadie.	Livadie.
9e Eubée et Sporades septentrionales.	Chalcis. . . .	Chalcis.	Chalcis.
		Karisto.	Karisto.
		Sporades.	Scopelo.
10e Cyclades.	Hermopolis (Syra).	Andros.	Andros.
		Tinos, Myconi et Délos.	Tinos.
		Syra.	Hermopolis.
		Thermiá, Zéa et Seripho.	Thermiá.
		Milo, Cincoti, Siphante, Polycondro, Sicino. . . .	Milo.
		Santorin, Cos, Anaphi, Amorgos. .	Santorin.
		Naxos, Paros, Antiparos.	Naxos.

Lettre des démogérontes de Nauplie au général Guéhéneuc, commandant en chef les troupes françaises en Morée.

« Monsieur le général,

« Le gouvernement de la noble et généreuse nation « française s'étant chargé de la tâche la plus difficile, dans « la réalisation des mesures adoptées par la haute alliance « pour le salut de la Grèce, a vu ses efforts couronnés du « plus beau succès. Digne instrument d'une entreprise aussi « magnanime, l'armée française, à la tête de laquelle la « Grèce a eu la vive satisfaction de vous voir, Monsieur le « général, s'attire, à juste titre, la bénédiction de tous les « Grecs, au moment où l'heureuse installation du gouver- « nement royal semble couronner leur longue et doulou- « reuse lutte; et cette vaillante armée, prête à quitter « notre sol, laisse dans l'âme de tout bon Grec le senti- « ment d'une reconnaissance inaltérable et d'une affection « loyale.

« Si la patrie des Léonidas, des Thémistocle, des Socrate « et des Platon, rappelée désormais à l'indépendance poli- « tique grâce à l'intervention de la haute alliance, fut un « moment couverte du deuil de la détresse, grande et vrai- « ment royale fut aussi, elle aime à le proclamer, cette « assistance de la France, à laquelle la Grèce doit les bien- « faits les plus grands. C'est de l'apparition du drapeau « français que la Grèce date sa délivrance et la fin des ra- « vages d'un ennemi barbare; c'est à la même protection « que des provinces entières, des villes et des villages ont « dû alors, comme plus tard, leur salut et leur sécurité. « Aussi, n'y a-t-il aucune partie de cette terre aujourd'hui « libre, où le nom français ne soit chéri et vénéré.

« Mais la ville de Nauplie surtout, dans ces dernières cir- « constances, dût à la présence des Français d'échapper aux « plus grands dangers.

« En effet, Monsieur le général, à peine y fûtes-vous in- « vité par MM. les résidents, sur la demande du gouverne-

« ment grec et des citoyens, que vous vous empressâtes de « diriger des forces sur cette capitale, afin, non-seulement « que la sûreté intérieure de notre ville fût maintenue dans « les moments les plus critiques, mais encore que l'auto- « rité du gouvernement lui-même fût sauvegardée.

« Les citoyens de Nauplie, sachant apprécier les bienfaits « de ce secours, ont jugé que c'était pour eux un devoir in- « dispensable d'en consacrer, en assemblée communale « extraordinaire, le souvenir par un acte solennel dont « copie est ci-jointe. En conséquence, nous soussignés, « membres de la démogérondie et d'une commission choisie « pour cet objet spécial, avons été chargés de devenir, par « la présente adresse, les interprètes de l'éternelle grati- « tude de nos concitoyens envers vous, Monsieur le général, « et, par vous, envers les braves troupes françaises que vous « commandez.

« Persuadés que vous accueillerez avec bienveillance « cette expression de nos sincères sentiments, nous vous « faisons part, en même temps, des vœux cordiaux de notre « commerce et de tout notre pays pour la conservation des « hautes puissances, dont vous avez secondé les intentions « avec zèle.

« Nous avons l'honneur d'être, avec l'assurance de la « considération la plus distinguée,

« Monsieur le général,

« Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

« *Les démogérontes,*	« *La commission,*
« Demetrios Papalexopoulo;	« Rigas Palamidès;
« Costandis Maulavaïs;	« Spiridion Spiliotopoulo;
« Yannis Strategopoulo;	« Yannis Yatridès;
« Georgios Th. Orphanidès;	« Velisarios Paulidès;
	« Caralambas Milianis.

« *Le secrétaire de la démogérondie,*

« J. Sarayanis.

« Nauplie, 18/30 janvier 1833. »

La ville de Nauplie reconnaissante, aux troupes françaises d'occupation.

« Les citoyens de Nauplie, réunis en assemblée commu-
« nale extraordinaire, en présence des membres de la dé-
« mogérondie, dans l'intention de prendre en considération
« les biens précieux, l'ordre et la sûreté intérieure, dus aux
« nobles efforts des troupes françaises pendant tout le temps
« qu'elles ont eu sous leur protection immédiate la ville de
« Nauplie ;

« Considérant que le général Guéhéneuc, par la prompte
« exécution de l'invitation qu'il avait reçue de MM. les
« résidents des puissances alliées, faite en conséquence de
« la demande du gouvernement grec et des citoyens, pour
« envoyer des forces militaires en cette ville; le général
« Corbet, commandant lesdites forces, par le sage accom-
« plissement de ses instructions; le commandant de la place,
« M. de Noyan, par l'exercice le plus énergique de ses pé-
« nibles fonctions; et, enfin, les officiers et les militaires de
« tout grade, par leur zèle, leur empressement et l'exac-
« titude de leur service, ont fait tout le bien dont la ville
« de Nauplie leur est redevable;

« Désirant donner un témoignage de reconnaissance,
« de la part de toute la commune, auxdits chefs, et, par leur
« intermédiaire, à tous les officiers et militaires,

« Arrêtent ce qui suit :

« 1° Trois adresses de remercîment seront remises aux
« généraux Guéhéneuc et Corbet, ainsi qu'au commandant
« de Noyan.

« 2° Deux sabres seront offerts, l'un au général Corbet,
« et l'autre au commandant de place, M. de Noyan; ces
« sabres porteront, avec les symboles nationaux et la date,
« l'inscription suivante :

« *La ville de Nauplie au général Corbet, — au commandant*
« *de Noyan.*

« 3° L'adresse et le sabre destinés à M. de Noyan lui se-
« ront remis par le général Corbet.

« 4° Les remercîments de la commune aux officiers et
« militaires de tout grade qui ont formé la garnison de
« Nauplie, seront transmis par le général Corbet.

« 5° La démogérondie de cette province et une commis-
« sion nommée à cet effet, et composée de MM. Rigas Pa-
« lamidès, S. Spiliotopoulo, Milianis, Y. Yatridès et V. Pau-
« lidès, devront mettre à exécution sans délai les disposi-
« tions du présent arrêté.

« 6° Le présent arrêté sera enregistré dans les archives
« de la démogérondie ; trois copies approuvées par elle et
« contresignées par la commission ci-dessus désignée, seront
« jointes auxdites adresses à MM. les généraux et le com-
« mandant de place, lesquelles seront consignées dans les
« archives de la démogérondie.

« 7° Le présent arrêté et les trois adresses de remercî-
« ment seront publiés par la voie de la presse.

« Nauplie, le 16 janvier 1833.

« *La commission,*
« Rigas Palamidès ;
« Spiridion Spiliotopoulo ;
« Velisarios Paulidès ;
« Yannis Yatridès ;
« C. Milianis.

« *Les démogérontes,*
« Démétrios Papaleropoulo ;
« Costandis Maulavais ;
« Yannis Stratégopoulo ;
« Th. Oaphanidès ;

« *Le secrétaire de la démogérondie,*
« J. Sarayanis. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. — Page I.

CHAPITRE Ier.

La Grèce avant 1821.

Coup d'œil sur les populations grecques avant 1821. — Le patriarche de Constantinople, chef de l'Église et de la nation. — Le grand synode. — Concessions accordées par les sultans après la conquête. — Conseils municipaux. — Familles distinguées du Péloponèse, de la Livadie et des îles. — Des armatolis et des klephtes. — Évaluation des populations. — Grecs insulaires ; leur richesse et leur patriotisme. — Des cultivateurs. — Des bergers nomades. — Marchands et artisans des villes. — Du Maïna, divisé en capitaineries. — Les pyrgos. — Guerres fréquentes entre les capitaines. — Neutralité des femmes. — Le fusil est un moyen d'existence dans le Maïna. — Mœurs des Maïnotes. — Des cacovouniotes, ou mauvais montagnards. — Ils se prétendent descendants des Spartiates. — La récolte des cailles. — Du pays qui fut le théâtre de la guerre. — Des forteresses turques. — Les Grecs de Constantinople sont indispensables aux sultans. — Ils en obtiennent de nouvelles libertés. — Conduite de la Russie en Grèce. — Ses intrigues et sa politique. — Rhiga. — L'hétairie, en 1805, s'appuie sur le nom de Napoléon ; sur celui de l'empereur Alexandre, en 1815. — Ali-Pacha appelle aux armes les klephtes roméliotes. — Les tribus de Souli et les montagnards de l'Olympe et du Pélion prennent aussi les armes. — Page 11.

CHAPITRE II.

De l'intervention européenne.

Politique des cabinets de Saint-Pétersbourg, de Londres et de Paris, dans la question grecque. — Projets de la Russie. — Alexandre et Théodore Orloff, en 1770.— Impression que produit l'insurrection grecque de 1821 dans le monde civilisé. — Rôle et actes de la diplomatie. — Zèle patriotique de Mavrocordato, Negris, Coletti, etc.; leurs actes. — Différentes phases des négociations du congrès de Londres. — Divers essais de constitutions.— De la piraterie.— Faibles ressources des insurgés.—Étrangers accourus au secours des Grecs.— Corps régulier du colonel Fabvier. — Intervention européenne; ses actes.—Combat de Navarin. — Déclaration de l'empereur Nicolas à son avénement au trône.— Le comte Jean Capodistrias est appelé au pouvoir par le congrès d'Épidaure. — Son arrivée et ses actes.— La Russie déclare la guerre à la Porte.—Les insurgés grecs sont sur le point de se donner à la Russie.—La conférence de Londres s'y oppose.—Elle se décide à envoyer une armée française dans le Péloponèse.—Page 45.

CHAPITRE III.

Expédition française et gouvernement du comte Jean Capodistrias.

Expédition française en Morée. — Sa force. — Son débarquement. Le président, les chefs grecs, les ambassadeurs et les amiraux des trois puissances au camp français. — Conférences. — La 3e brigade à Patras. — Épidémie au camp de Navarin. — Reddition de Modon, Coron et Navarin. — Ibrahim visite les troupes françaises.—Embarquement de l'armée égyptienne. — Reddition de Patras. — Siége du château de Morée. — Délivrance entière du Péloponèse.—Le général en chef Maison s'apprête à marcher sur Athènes. — Les représentants des puissances alliées s'y opposent. — Gouvernement du comte Jean Capodistrias.—Page 85.

CHAPITRE IV.

Suite du gouvernement du comte Jean Capodistrias (1829).

Le maréchal Maison et l'armée française rentrent en France. — Une seule brigade reste en Morée, sous les ordres du général Schneider. — La conférence de Londres s'occupe de l'organisation de la Grèce. — Secours en argent. — Les Grecs s'emparent de Lépante. — Les Turcs se retirent au delà des Thermopyles et du Macrynoros. — Athènes et Négrepont demeurent en leur pouvoir. — Révolte des palicares. — Congrès d'Argos. — Composition de l'armée grecque. — Le général Trezel prend le commandement du corps régulier. — Il appelle auprès de lui des officiers et des sous-officiers français. — L'ordre est rétabli dans l'administration militaire. — Mesures relatives à l'organisation de l'armée grecque. — Création d'une école militaire et d'un arsenal. — Construction d'un quartier de cavalerie. — Les places de guerre sont réparées par les Français. — Conduite habile de Capodistrias pendant la conférence de Londres. — La Grèce est érigée en royaume indépendant. — Le parti de l'opposition. — Conduriotti, Mavrocordato, Coletti, Tricoupi, Zographos, Clonarès, etc.—Page 125.

CHAPITRE V.

Suite du gouvernement du comte Jean Capodistrias (1830).

Le prince Léopold de Saxe-Cobourg accepte la couronne de Grèce. — Entière adhésion des populations grecques. — Mécontentement de Capodistrias.— Sa correspondance avec le souverain.— Abdication du prince Léopold. — Exaspération des esprits. — Efforts du gouvernement provisoire pour raffermir son autorité. — Etat de l'Europe à cette époque. — Imminence d'une guerre européenne. — Désaccord des représentants des puissances protectrices. — Capodistrias cesse de dissimuler son éloignement

pour la France et sa prédilection pour la Russie. — Conduite loyale du comte de Panin. — Les amiraux des trois puissances sont rappelés. — Le contre-amiral Ricord commande la station russe ; le capitaine Lalande, la station française, et le capitaine Lyons, la station anglaise. — M. Ruckmann remplace le comte de Panin. — Cessation du paiement des subsides. — Plusieurs officiers français au service grec sont rappelés. — Le général Gérard est placé à la tête du corps régulier. — Intrigues du parti russe. — Forces de terre et de mer à la fin de 1830. — Page 169.

CHAPITRE VI.

Suite du gouvernement du comte Jean Capodistrias (1831).

Progrès de l'opposition. — Fausses mesures du gouvernement. — Il veut établir en Grèce le système commercial de la Russie. — Hydra devient l'asile des mécontents. — Adresses au gouvernement. — Journaux de l'opposition. — Voyage de Capodistrias au quartier général français. — Arrivée du général Guéhéneuc. — Départ du général Schneider. — L'opposition prend à Hydra un caractère insurrectionnel. — Mavrocordato y est appelé. — Th. Colocotroni, percepteur des impôts. — Détresse du gouvernement. — Entrevue du président avec les députés d'Hydra. — Il s'apprête à soumettre cette île par la force. — Evénements de Poros. — L'amiral Ricord attaque la flottille grecque. — Insolence d'un officier russe. — Combat de Poros. — Explosion de la corvette la *Spezzia*. — Miaoulis fait sauter la frégate l'*Hellas* et la corvette l'*Hydra*. — Poros est mis au pillage. — Page 189.

CHAPITRE VII.

Suite du gouvernement du comte Jean Capodistrias (1831).

Le gouvernement provoque la désorganisation des troupes régulières. — Commandements donnés à des Russes. — Progrès du

désordre. — Système d'intervention des résidents de France et d'Angleterre. — Rôle conciliateur des forces de l'alliance. — L'amiral russe agit isolément. — Il bloque Hydra. — Acte d'accusation lancé contre les membres de l'opposition. — Les Mavromichalis reconnaissent la commission constitutionnelle d'Hydra. — Les Maïnotes s'emparent de Calamata. — Ils rentrent dans leurs montagnes, sur l'invitation des Français.— Efforts du parti russe pour engager les Français dans un conflit. — Élection de nouveaux députés. — Intrigues et illégalités. — Les Hydriotes brûlent leurs bâtiments pour échapper aux Russes. — Mesures arbitraires. — Interprétation facultative de la loi.—Page 215.

CHAPITRE VIII.

Fin du gouvernement du comte Jean Capodistrias (1831).

Lenteurs de la conférence de Londres. — Nouvel ajournement de l'assemblée nationale. — La famille Mavromichalis. — Son influence. — Le président en prend ombrage. — Ses mesures politiques dans le Maïna. — Intervention du contre-amiral Ricord. — Assassinat du comte Jean Capodistrias. — Indignation de tous les partis. — Le sénat nomme une commission gouvernementale. — Démarches de l'opposition pour se rallier au gouvernement. — Elles sont repoussées.—Page 235.

CHAPITRE IX.

Commission gouvernementale (1831-1832).

Dissidence des représentants de l'alliance. — M. Ruckmann. — L'amiral Ricord provoque les mesures violentes. — Moyens odieux pour dépopulariser les Français. — Canaris dans l'Archipel. — Soumission de Syra. — Le parti russe au pouvoir. — Position difficile des Français à Nauplie. — Ils sont rappelés à

Modon. — La ville d'Argos est désignée pour la réunion de l'assemblée nationale. — Intrigues et violences du parti nappiste. — Intervention de J. Coletti et des Rouméliotes. — Leurs actes. — Embarras du comte Augustin Capodistrias. — Il est nommé *proestros* (chef de l'État). — Les Rouméliotes et les troupes du gouvernement en viennent aux mains. — Coopération des marins russes. — Lord Strafford-Canning à Nauplie. — Coletti et les Rouméliotes se retirent à Mégare.—Page 261.

CHAPITRE X.

Gouvernement du comte Augustin Capodistrias (1831-1832).

Le nouveau président entre en fonctions.—Protestations des Rouméliotes et des Hydriotes. — Jean Coletti est mis hors la loi. — Inutile intervention des résidents. — Les forces de l'opposition se réunissent à Mégare. — Occupation de Nisi par les Français. — Les Rouméliotes battent les troupes du gouvernement à Lutraki. — Ils entrent à Argos. — Coletti à Nauplie. — Le comte Augustin est renversé. — L'opposition arrive au pouvoir. — Nomination d'une commission administrative. — Ses actes. — Dévastation de Nauplie et d'Argos. — Protestation de Th. Grivas. —Page 285.

CHAPITRE XI.

Commission administrative des Sept (1832).

Les troupes françaises à Nauplie. — Protocole du 7 mai. — Tzavellas à Patras. — Colocotroni à Karitana. — Dévastation du Péloponèse. — Nikitas et Katzako. — Guerre civile. — Mesures militaires du général Guéhéneuc. — Kalergi. — Les Russes participent activement à tous les désordres. — Détresse du gouvernement provisoire.—Page 305.

CHAPITRE XII.

Commission administrative des Sept (1832).

Colocotroni à Argos. — Il propose le partage du Péloponèse. — Les palicares à Aria. — Kalergi aux Moulins. — Evénements de Coron. — Pierakos et Katzako. — Michali Sissini. — Mort du prince D. Ipsilanti. — Fixation des frontières du royaume grec. — Lettre du roi de Bavière à la commission administrative. — Proclamation de la commission au peuple grec. — Colocotroni continue de piller la Messénie. — Désordre général. — Députation au roi. — Le sénat tente d'organiser un nouveau gouvernement. — Il se réfugie à Spezzia. — Il nomme le contre-amiral Ricord président de la Grèce. — Le roi Othon s'embarque. —Page 331.

CHAPITRE XIII.

La commission administrative des Sept et la régence.

Djokris et le contre-amiral Ricord. — Les Français à Tripolitza. — Perfidie de Colocotroni. — Conduite honorable d'Hadgi-Christo. — Complot d'Argos. — Les palicares sont chassés de la ville. — Proclamation de la commission administrative. — Arrivée du roi Othon. — La régence. — Le ministère. — Organisation politique du royaume. — Sa division administrative. —Page 353.

CHAPITRE XIV.

La régence.

Les palicares refusent de se former en bataillons réguliers de vélites. — Nouvelle organisation de l'armée grecque. — Réflexions sur les actes de la régence. — Délimitation définitive des frontières du royaume.— Départ des troupes françaises.— Page 379.

CONCLUSION.—Page 401.

APPENDICE.—Page 405.

ERRATA.

Page 49, ligne 5, au lieu de : *nobles cœurs*, lisez *cœurs généreux.*

— 61, — 24, supprimer le mot *chef*, qui doit être placé au commencement de la ligne suivante.

— 154, — 1re de la note, au lieu de : *pour remplacer le général Trezel*, lisez : *comme adjoint du général Trezel.*

— 163, — 10, au lieu de : *avait émis*, lisez : *avaient émis.*

— 197, — 27, } au lieu de *Polyzaïdes*, lisez : *Polyzoïdes.*
— 225, — 8, }

— 297, — 11, au lieu de : *ne nomma*, lisez : *en nomma.*

— 327, — 9, au lieu de : *M. de Mayan*, lisez : *M. de Noyan.*